INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

CONDITIONS DE VIE

Portrait social du Québec

Données et analyses

Édition 2010

Québec

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
4e trimestre 2010
ISBN 978-2-550-60584-3 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-60585-0 (PDF)

© Gouvernement du Québec

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation expresse de
l'Institut de la statistique du Québec.

Décembre 2010

Avant-propos

Depuis près de vingt ans, l'Institut de la statistique du Québec explore le thème des conditions de vie au Québec. Ainsi, en 1992, paraissait le premier *Portrait social du Québec*, suivi de près par la publication *Les hommes et les femmes : une comparaison de leurs conditions de vie*. Plusieurs autres ouvrages collectifs ont également vu le jour depuis lors. Citons entre autres, *Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain*, *Vers l'égalité entre les femmes et les hommes ? Comparaison Europe-Amérique du Nord* et *Données sociales du Québec, édition 2009.*

La diffusion de ces divers travaux rend compte de l'importance que nous accordons à l'amélioration des connaissances sur les conditions de vie de la population québécoise. Ces connaissances sont d'ailleurs essentielles aux décideurs afin qu'ils puissent adapter les législations ou instaurer de nouvelles politiques à la suite des transformations de la société québécoise. Avec ce nouveau *Portrait social*, nous poursuivons cette tradition, tout en l'enrichissant par l'ajout de nouveaux thèmes, comme les inégalités sociales de santé. Outre celui-ci, nous retrouvons dans ce collectif plusieurs sujets de préoccupations sociales : les tendances démographiques, l'évolution des maladies chroniques, l'intégration de la population immigrante, la progression en matière de scolarisation ainsi que l'accès à un emploi, un revenu acceptable et un logement décent. Cette publication comprend aussi une étude sur le partage du temps productif entre les conjoints qui rend compte des transformations au sein des familles québécoises. Un regard est aussi porté à la contribution bénévole.

Cet ouvrage n'aurait pas été possible sans les efforts qui y ont été consacrés par les nombreux chercheurs de l'Institut de la statistique du Québec. Il n'aurait pas non plus vu le jour sans la collaboration de l'Institut national de santé publique du Québec, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Je les remercie chaleureusement. Je ne peux non plus passer sous silence la contribution de tous ceux et celles qui, par leurs commentaires ou encore lors du processus d'édition, ont permis d'améliorer cette publication. Nul doute que celle-ci sera mieux faire connaître les conditions de vie des Québécoises et Québécois.

Le directeur général,

Stephane Mercier

La coordination de cette publication a été assurée par : Sylvie Rheault, coordonnatrice

Direction des statistiques sociodémographiques : Normand Thibault, directeur

Les chapitres ont été produits par : Suzanne Asselin, Francine Bernèche, Lynda Cazale, Stephane Crespo, David Dupont, Chantal Girard, Sylvie Jean, Claudine Lacroix, Denis Laroche et Martine St-Amour
Institut de la statistique du Québec

Sylvie Morel et Kouadio Antoine N'Zue
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Claire Benjamin et Pierre-Olivier Ménard
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

Alexandre Morin, Fritz-Herbert Remarais, Francis Crépeau et Aline Lechaume
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Robert Pampalon, Denis Hamel et Philippe Gamache
Institut national de santé publique du Québec

Cette publication n'aurait pu voir le jour sans l'apport d'Hervé Gauthier, concepteur du projet. L'originalité de cet ouvrage lui revient. Après son départ, les suivis réalisés par Sylvie Jean et Yvan D'Amour ont permis la poursuite des travaux lors de ses premières phases. Plusieurs personnes ont également contribué à la réalisation du *Portrait social du Québec : données et analyses* par leurs précieux commentaires. Outre ceux mentionnés par les divers auteurs, soulignons la collaboration de David Dupont de la direction des Statistiques démographiques qui a commenté plusieurs chapitres de cet ouvrage.

Avec la collaboration de : Esther Frève, pour la révision linguistique
Claudette D'Anjou, pour la mise en page
Direction des communications

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Direction des statistiques sociodémographiques
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2406 ou 1 800 463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : sociodemographie@stat.gouv.qc.ca
Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible
... N'ayant pas lieu de figurer
– Néant ou zéro
— Donnée infime

Abréviations et symboles

k En milliers
n Nombre
M En millions
p Donnée provisoire
r Donnée révisée

Table des matières

Faits saillants 21

Introduction 27

Chapitre 1 La situation démographique, tendances récentes et projetées 29

Évolution de la population et facteurs d'accroissement 29
- La population croît plus rapidement qu'au début de la décennie 29
- La fécondité connaît une période de croissance 30
- L'espérance de vie augmente et l'écart entre hommes et femmes se rétrécit 32
- Les migrations internationales contribuent largement à la croissance de la population 34
- Le solde migratoire interprovincial demeure déficitaire, mais les pertes sont moins importantes 36
- Les nouvelles perspectives n'anticipent pas de déclin démographique 37

Transformations de la structure par âge et vieillissement de la population 39
- La pyramide des âges en 2009 39
- Les baby-boomers à l'orée du troisième âge 40
- L'évolution des effectifs au cours de la prochaine décennie 40
  - Les jeunes 41
  - La population d'âge actif 41
  - Les 65 ans et plus 42

Transformations de la composition ethnoculturelle 44
- Une immigration accrue et d'origines multiples comme facteur de diversification 44
- Les minorités visibles : une population jeune et qui connaît une forte croissance démographique 46
- La composition linguistique : représentation en hausse des langues autres que le français et l'anglais 47

Conclusion 49

Bibliographie 50

Chapitre 2 Les inégalités sociales de santé
Une réalité dont l'ampleur est sous-estimée 51
Contexte 51
Précisions méthodologiques 52
Le découpage territorial 53
L'indice de défavorisation 53
Les indicateurs de santé 54
Analyse et discussion des données 54
Conclusion 60
Bibliographie 61

Chapitre 3 Les maladies chroniques : des facteurs multiples, des liens complexes 65
Introduction 65
Quelques constats préalables 66
Méthodologie 67
État de la situation et évolution 68
Situation en 2005 68
Évolution entre 2000-2001 et 2005 69
Évolution entre 2005 et 2007-2008 69
Caractéristiques démographiques 69
Plusieurs maladies chroniques touchent davantage les femmes 71
La prévalence est plus forte chez les personnes âgées pour la majorité des maladies chroniques étudiées 71
Caractéristiques socioéconomiques 73
Les personnes peu scolarisées sont proportionnellement plus nombreuses à souffrir de maladies chroniques 73
Les prévalences sont plus élevées chez les personnes faisant partie d'un ménage à faible revenu 74
Habitudes de vie et comportements 76
L'usage du tabac est lié à toutes les maladies chroniques étudiées 77
Les prévalences les plus importantes se retrouvent généralement dans la catégorie « obésité » 78
Certaines maladies chroniques présentent une prévalence plus élevée lorsque la consommation de fruits et légumes est faible 78
Les prévalences de plusieurs maladies chroniques sont plus fortes parmi les adultes faisant très peu d'activité physique 78
Milieux de vie 78

Presque toutes les maladies chroniques étudiées sont plus répandues parmi les personnes vivant seules ou en couple sans enfant 79
La prévalence de plusieurs maladies chroniques est plus élevée chez les personnes disposant d'un faible soutien social 81
Principaux constats et perspectives 81
Conclusion 83
Bibliographie 84
Annexe A 86
Définition des indicateurs 86
Annexe B 88
Liste des problèmes de santé chroniques couverts par l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* 88

Chapitre 4 Le portrait de la population immigrée en 2006 : une population en transformation 89

Introduction 89
Un premier portrait global 90
Forte croissance de la population immigrée entre 2001 et 2006 90
L'analyse par cohorte d'immigration 91
La répartition selon l'âge 92
La diversification ethnoculturelle de la population immigrée recensée en 2006 94
La région de naissance 94
Les principaux pays de naissance 98
Les principales langues maternelles 100
Les personnes immigrées faisant partie des minorités visibles 100
L'insertion au marché du travail 102
Le niveau d'études 102
La participation au marché du travail 104
La participation au marché du travail selon la période d'immigration 106
La participation au marché du travail selon le niveau d'études 109
Conclusion 112
Bibliographie 114

Chapitre 5 La scolarisation et la diplomation 117

Introduction 117
Le niveau de scolarité de la population 118
Le parcours scolaire des élèves québécois 119

L'accès aux études selon l'ordre d'enseignement et le sexe 119
Le cheminement scolaire des Québécoises et des Québécois dans le système scolaire 122
Le cheminement scolaire selon le sexe 123
Le décrochage au secondaire 124
L'obtention d'un diplôme du secondaire 125
L'obtention d'un diplôme en formation professionnelle 126
Comparaison internationale entre le Québec et certains pays de l'OCDE quant à l'obtention d'un diplôme du secondaire 128
L'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires 129
Comparaisons internationales de la diplomation universitaire 131
La performance des élèves québécois : les résultats au programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) 132
L'intégration au marché du travail 133
Conclusion 136
Bibliographie 137

Chapitre 6 Les personnes désirant travailler 139

Introduction 139
Méthodologie 141
Évolution du nombre de personnes désirant travailler 143
Un aperçu pour 2009 143
Caractéristiques des personnes désirant travailler 145
Selon le sexe 145
Selon l'âge 146
Selon la scolarité 148
Selon la fréquentation scolaire 150
Selon le statut de citoyenneté 152
Résumé 154
Les durées de chômage 155
La dernière expérience de travail et le principal motif de cessation d'emploi 155
Le principal motif contraignant la recherche d'emploi 158
Conclusion 159
Bibliographie 161
Annexe 1 163
Annexe 2 164
Annexe 3 165
Annexe 4 166

Chapitre 7 Le revenu 167
Introduction 167
Aspects méthodologiques 168
Le revenu des unités familiales 169
Évolution du revenu selon la source 169
Le revenu disponible selon le type d'unité familiale 170
Le revenu disponible selon l'âge 174
Le revenu disponible selon le nombre de personnes gagnant un revenu 177
Le revenu des particuliers 179
L'évolution des différents types de revenus 179
Le revenu disponible selon le sexe et l'âge 181
Le revenu d'emploi des hommes et des femmes 183
Le revenu d'emploi selon la scolarité 184
Le revenu d'emploi selon la langue maternelle 184
Le revenu d'emploi selon la participation au marché du travail 185
Le revenu d'emploi selon la profession 185
Le revenu d'emploi selon l'industrie 188
Conclusion 189

Chapitre 8 Entrer et sortir d'un épisode de faible revenu 191
Introduction 191
Le profil des transitions d'entrée et de sortie : une comparaison entre le Québec, l'Ontario et autres régions canadiennes de 1993 à 2006 193
Taux d'entrée et taux de sortie 194
Rapports de revenus correspondant aux entrées et aux sorties 196
Fréquence des transitions de faible revenu 198
Répartition des personnes selon le nombre d'années à faible revenu 199
L'influence de situations ou d'événements familiaux sur l'entrée et la sortie : le cas du Québec en 2005-2006 200
L'entrée dans les épisodes de faible revenu 204
La sortie des épisodes de faible revenu 207
Résumé et conclusion 208
Bibliographie 210
Annexe 212

Chapitre 9 L'assistance sociale de 1996 à 2008 : avancées et défis 213
Introduction 213
Les programmes d'assistance sociale 214
L'évolution du taux d'assistance sociale 215

L'évolution du profil de la clientèle 217
Selon l'âge 217
Selon les types de contraintes à l'emploi 218
Selon la durée de présence aux programmes d'assistance sociale 220
Les personnes seules et les familles avec enfants 221
Les immigrants 224
L'effet intergénérationnel 226
Conclusion 228
Bibliographie 229

Chapitre 10 Les aspects sociaux du logement 231

L'âge de la construction 232
L'état du logement 232
Le type de logement 235
La taille du logement 236
Le mode d'occupation 238
Accessibilité financière 242
L'équipement ménager 244
Conclusion 247
Bibliographie 248

Chapitre 11 Le partage du temps productif chez les hommes et les femmes vivant en couple, 1986-2005 249

Introduction 249
Méthodologie et définitions 250
Méthodologie des enquêtes « budget-temps » 250
Définitions 252
La mesure du partage du temps productif entre conjoints 253
Tendances du partage du temps productif entre conjoints au Québec, 1986-2005 254
La parité du temps productif chez l'ensemble des conjoints de 1986 à 2005 254
La parité du temps productif des conjoints dans diverses catégories de ménages 258
Hommes et femmes vivant avec un conjoint seulement 258
Hommes et femmes vivant avec un conjoint et des enfants de moins de 25 ans 259
Hommes et femmes vivant avec un conjoint et au moins un enfant de moins de 5 ans 260
Hommes et femmes vivant avec un conjoint et des enfants âgés de 5 à 18 ans 262

Le partage du temps productif entre conjoints au Canada de 1986 à 2005 263
Le partage du temps productif entre conjoints aux États-Unis de 1965 à 2000 265
Tendances du partage du temps productif au Québec selon la situation d'emploi des conjoints, 1992-2005 267
Tendances du temps productif des hommes et des femmes dans les ménages à double revenu 269
Tendances du temps productif des hommes et des femmes dans les ménages à un seul revenu 273
Conclusion 276
Bibliographie 279
Annexe 1 282
Annexe 2 283

Chapitre 12 Le bénévolat 285

Court rappel historique 286
Un portrait statistique 287
Selon la langue 289
Selon le genre 289
Selon la religion 290
Selon le groupe d'âge 290
Selon le revenu 290
Selon le temps vécu au sein d'une même communauté 292
Selon la scolarité 292
Selon la présence d'enfants 293
Les motivations à s'impliquer et à ne pas le faire 294
Les organismes et les tâches accomplies 297
Conclusion 301
Bibliographie 302

Synthèse et conclusion 303

Des gains... 303
... et des pertes 305
De nombreux enjeux 305
Les différences reliées au statut familial et à l'âge 305
Les disparités hommes femmes 306
La santé 307
La scolarisation 308
L'immigration 309
L'accès à la propriété 309
Des défis pour l'avenir 310

Liste des tableaux

Tableau 1.1
Répartition des immigrants selon la région d'origine, par période d'admission, Québec, 1986-2009 45

Tableau 1.2
Effectif et répartition de la population selon le groupe de minorité visible, Québec, 1996 et 2006 46

Tableau 1.3
Population selon la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison, Québec, 2001 et 2006 48

Tableau 2.1
Contribution des versions individuelle et géographique de l'indice de défavorisation matérielle et sociale aux risques proportionnel de mortalité et relatif d'incapacité, Québec, 1991-2001 59

Tableau 3.1
Proportion de la population de 12 ans et plus ayant déclaré certaines maladies chroniques selon le sexe et l'âge, Québec, 2007-2008 72

Tableau 3.2
Proportion de la population de 12 ans et plus ayant déclaré certaines maladies chroniques selon le niveau de scolarité et le revenu du ménage, Québec, 2007-2008 75

Tableau 3.3
Nombre de maladies chroniques déclarées selon le type de fumeurs, la consommation de fruits et légumes, l'indice de masse corporelle et l'activité physique de loisir, Québec, 2007-2008 77

Tableau 3.4
Proportion de la population de 12 ans et plus ayant déclaré certaines maladies chroniques selon le type de ménage et le soutien social, Québec, 2007-2008 80

Tableau 4.1
Les changements observés dans la composition ethnoculturelle de la population immigrée, selon les régions de naissance 96

Tableau 4.2
Principaux pays de naissance de la population immigrée, Québec, 1996 et 2006 99

Tableau 4.3
Les principales langues maternelles de la population immigrée, Québec, 2006 101

Tableau 4.4
Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population immigrée et de la population totale, selon le sexe, 15 ans et plus, Québec, 2006 105

Tableau 4.5
Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population immigrée et de la population totale selon les groupes d'âge, Québec, 2006 106

Tableau 4.6
Taux d'activité de la population immigrée selon le groupe d'âge et la période d'immigration, Québec, 2006 107

Tableau 4.7
Taux d'emploi de la population immigrée selon le groupe d'âge et la période d'immigration, Québec, 2006 108

Tableau 4.8
Taux de chômage de la population immigrée selon le groupe d'âge et la période d'immigration, Québec, 2006 109

Tableau 5.1
Répartition de la population de 15 ans et plus selon le plus haut certificat, diplôme ou grade et le sexe, Québec, Ontario, Canada 119

Tableau 5.2
Taux d'accès aux études selon le sexe, Québec, 1985-1986 à 2007-2008 121

Tableau 5.3
Taux de décrochage selon l'âge et le sexe, Québec, 1979-2007 125

Tableau 5.4
Taux d'obtention d'un diplôme du secondaire, Québec, 1975-1976 à 2007-2008 126

Tableau 5.5
Taux d'obtention d'un diplôme de formation professionnelle, Québec, 1975-1976 à 2007-2008 127

Tableau 5.6
Proportion de titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires dans la population totale ayant l'âge théorique d'obtention de ce diplôme au Québec et dans quelques pays de l'OCDE, 2000, 2003 et 2007 128

Tableau 5.7
Taux d'obtention du premier diplôme d'études collégiales et des grades universitaires selon le sexe, Québec, 1975-1976 à 2006-2007 130

Tableau 5.8
Taux d'obtention d'un premier diplôme tertiaire selon le sexe, au Québec et dans quelques pays de l'OCDE, en 1996, 2006 et 2007 131

Tableau 5.9
Comparaison du rendement moyen en culture scientifique, mathématiques et compréhension de l'écrit entre le PISA 2000, le PISA 2003 et le PISA 2006 133

Tableau 5.10
Taux de chômage des personnes détenant un diplôme, selon l'ordre d'enseignement et le type de diplôme, et taux de chômage de trois groupes d'âge selon le niveau de scolarité, Québec, 1994-2008 134

Tableau 5.11
Taux d'emploi à temps plein et taux d'emploi à temps plein en lien avec la formation des personnes diplômées, selon l'ordre d'enseignement 135

Tableau 6.1
Taux de chômage officiel et taux de chômage ajusté des 15 à 64 ans pour inclure toutes les personnes désirant travailler, Québec, 1997-2009 142

Tableau 6.2
Composition de la population désirant travailler de 15 à 64 ans, Québec, 1997 à 2009 144

Tableau 6.3
Part d'inactifs découragés croyant qu'il n'y a pas de travail parmi les inactifs désirant travailler de 15 à 64 ans, Québec, 1997-2009 145

Tableau 6.4
Composition de la population désirant travailler de 15 à 64 ans selon le sexe, Québec, 2008 146

Tableau 6.5
Composition de la population désirant travailler de 15 à 64 ans selon l'âge, Québec, 2008 147

Tableau 6.6
Composition de la population désirant travailler de 25 à 64 ans selon la scolarité, Québec, 2008 148

Tableau 6.7
Répartition de la population désirant travailler de 25 à 64 ans selon la scolarité, le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2008 149

Tableau 6.8
Proportion de la population désirant travailler de 25 à 64 ans selon la scolarité, le sexe et l'âge, Québec, 2008 150

Tableau 6.9
Composition de la population désirant travailler de 15 à 24 ans selon la fréquentation scolaire et le sexe, Québec, 8 mois de l'année scolaire de 2008 151

Tableau 6.10
Composition de la population désirant travailler de 25 à 64 ans selon le statut de citoyenneté, Québec, 2008 153

Tableau 6.11
Répartition et proportion des personnes désirant travailler de 25 à 64 ans selon le statut de citoyenneté, le sexe, l'âge et la scolarité, Québec, 2008 154

Tableau 6.12
Répartition des chômeurs de 15 à 64 ans selon la durée moyenne du chômage et certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2008 156

Tableau 6.13
Répartition de la population désirant travailler de 15 à 64 ans, ayant travaillé dans les 12 derniers mois, selon le principal motif de la cessation d'emploi, Québec, 2008 157

Tableau 6.14
Répartition des inactifs désirant travailler de 15 à 64 ans selon le principal motif contraignant la recherche d'emploi, le sexe et l'âge, Québec, 2008 159

Annexe 1
Nombre, répartition, proportion de la population désirant travailler de 15 à 64 ans et taux d'emploi selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2008 163

Annexe 2
Proportion de la population désirant travailler de 15 à 64 ans selon quelques caractéristiques sociodémographiques, Québec, 1997-2008 164

Annexe 3
Répartition de la population désirant travailler de 15 à 64 ans selon leur disponibilité à occuper un emploi et certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2008 165

Annexe 4
Répartition de la population désirant travailler de 15 à 64 ans, ayant travaillé dans les 12 derniers mois, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2008 166

Tableau 7.1
Revenu disponible et certaines caractéristiques des unités familiales selon le type de famille, Québec, 2007 172

Tableau 7.2
Revenu disponible moyen des unités familiales et répartition selon le nombre de personnes gagnant un revenu d'emploi, Québec, 1977, 1987, 1997 et 2007 178

Tableau 7.3
Revenu disponible moyen des particuliers de 16 ans et plus bénéficiant d'un revenu, selon le sexe et l'âge, Québec, 1977-2007 182

Tableau 7.4
Revenu d'emploi des hommes et des femmes gagnant un revenu selon certaines caractéristiques, Québec, 2007 186

Tableau 8.1
Taux d'entrée dans un épisode de faible revenu, Québec, Ontario et autres régions canadiennes, 1993-1994 à 2005-2006 195

Tableau 8.2
Taux de sortie d'un épisode de faible revenu, Québec, Ontario et autres régions canadiennes, 1993-1994 à 2005-2006 195

Tableau 8.3
Rapport de revenus correspondant aux entrées dans un épisode de faible revenu, Québec, Ontario et autres régions canadiennes, 1993-1994 à 2005-2006 197

Tableau 8.4
Rapport de revenus correspondant aux sorties d'un épisode de faible revenu, Québec, Ontario et autres régions canadiennes, 1993-1994 à 2005-2006 197

Tableau 8.5
Répartition des personnes selon le nombre d'entrées dans un épisode de faible revenu, Québec, Ontario et autres régions canadiennes, 1993-1998 et 1999-2004 199

Tableau 8.6
Répartition des personnes selon le nombre de sorties d'un épisode de faible revenu, Québec, Ontario et autres régions canadiennes, 1993-1998 et 1999-2004 199

Tableau 8.7
Répartition des personnes selon le nombre d'années à faible revenu, Québec et autres régions canadiennes, 1993-1998 et 1999-2004 200

Tableau 8.8
Résumé d'études concernant l'influence de certaines variables sur la dynamique du faible revenu 202

Tableau 8.9
Degré d'association entre certaines variables et les transitions d'entrées et de sortie d'un épisode de faible revenu, personnes, Québec, 2005-2006 205

Annexe
Seuils de faible revenu, le Québec et les autres provinces, 1993-2006 212

Tableau 9.1
Programmes d'assistance sociale, selon la clientèle visée et les montants versés ou permis, Québec, 2009 214

Tableau 10.1
Revenu annuel moyen, avant impôt et après transferts, des ménages selon certaines caractéristiques des ménages et des logements, Québec, Ontario et Canada, 2007 233

Tableau 10.2
Répartition des logements selon l'état et la période de construction, Québec, Ontario et Canada, 2007 234

Tableau 10.3
Répartition des logements selon l'état, le mode d'occupation et le revenu du ménage, Québec, 2007 235

Tableau 10.4
Ménages selon le type de construction et le type de ménage, Québec, 2007 236

Tableau 10.5
Taille moyenne des logements selon la taille du ménage, Québec, 1997, 2002 et 2007 237

Tableau 10.6
Répartition des logements selon la densité d'occupation, Québec, Ontario et Canada, 1997, 2002 et 2007 238

Tableau 10.7
Ménages selon le mode d'occupation, Québec, Ontario et Canada, 1997 et 2007 240

Tableau 10.8
Ménages selon le mode d'occupation et le revenu, Québec, 2007 240

Tableau 10.9
Répartition des ménages selon leur genre et le mode d'occupation du logement, Québec, 2007 241

Tableau 10.10
Répartition des ménages selon le mode d'occupation, le sexe et le groupe d'âge du principal soutien, Québec, 2007 242

Tableau 10.11
Répartition des ménages selon le mode d'occupation, la proportion du revenu consacrée au logement et le revenu du ménage, Québec, 2006 243

Tableau 10.12
Répartition des ménages propriétaires selon la présence d'une hypothèque et la proportion du revenu du ménage consacrée aux dépenses de propriété, Québec, 2006 244

Tableau 10.13
Proportion des ménages qui disposent de certaines composantes de l'équipement ménager, Québec, Ontario et Canada, 1997 et 2007 245

Tableau 11.1
Moyenne quotidienne de temps consacré à des activités de temps productif et ratio hommes/femmes du temps alloué aux activités productives selon le sexe et le genre de ménage, Québec, 1986, 1992, 1998 et 2005 256

Tableau 11.2
Moyenne quotidienne de temps consacré à des activités de temps productif et ratio hommes/femmes du temps alloué aux activités productives selon le sexe et le genre de ménage, Canada, 1986, 1992, 1998 et 2005 264

Tableau 11.3
Moyenne quotidienne de temps consacré à des activités de temps productif et ratio hommes/femmes du temps alloué aux activités productives chez les parents avec des enfants âgés de moins de 18 ans, selon le sexe, États-Unis, 1965-2000 266

Tableau 11.4
Moyenne quotidienne de temps consacré à des activités de temps productif et ratio hommes/femmes du temps alloué aux activités productives chez les hommes et les femmes en emploi à temps plein vivant avec un(e) conjoint(e) en emploi à temps plein, selon le sexe et le genre de ménage, Québec, 1986, 1992, 1998 et 2005 270

Tableau 11.5
Moyenne quotidienne de temps consacré à des activités de temps productif et ratio hommes/femmes du temps alloué aux activités productives chez les hommes et les femmes vivant dans les ménages où le conjoint est en emploi à temps plein et la conjointe est sans emploi selon le sexe et le genre de ménage, Québec, 1986, 1992, 1998 et 2005 274

Annexe 1
Nombre d'observations, effectifs et cœfficients de variation approximatifs pour divers groupes de répondants, selon le genre de ménage et le statut d'emploi des conjoints, Québec, 1992, 1998 et 2005 282

Annexe 2
Nombre d'observations, effectifs et cœfficients de variation approximatifs pour divers groupes de répondants, selon le genre de ménage et le statut d'emploi des conjoints, Canada, 1992, 1998 et 2005 283

Tableau 12.1
Répartition du nombre d'heures consacrées durant l'année selon le quartile du nombre d'heures, Québec, 2007 289

Tableau 12.2
Proportion de bénévoles et nombre d'heures consacrées durant l'année selon certaines caractéristiques socioéconomiques, Québec, 2007 291

Tableau 12.3
Proportion de bénévoles et nombre d'heures consacrées au bénévolat durant l'année selon le plus haut niveau de scolarité achevé, Québec, 2007 292

Tableau 12.4
Proportion de bénévoles et nombre d'heures consacrées durant l'année selon la présence d'enfants dans le ménage, Québec, 2007 293

Tableau 12.5
Motivations à faire du bénévolat dans le principal organisme, Québec, 2007 294

Tableau 12.6
Motifs en raison desquels on ne fait pas de bénévolat au cours de l'année, Québec, 2007 296

Tableau 12.7
Types d'organisme dans lesquels les bénévoles s'impliquent, Québec, 2007 298

Tableau 12.8
Tâches effectuées par des bénévoles au cours de l'année, Québec, 2007 299

Tableau 12.9
Tâches effectuées par les bénévoles au cours de l'année, selon le genre, Québec, 2007 300

Tableau 12.10
Tâches effectuées parmi les bénévoles au cours de l'année 2006 selon le groupe d'âge, Québec, 2006 300

Liste des figures

Figure 1.1
Population totale et taux d'accroissement annuel, Québec, 1980-2009 30

Figure 1.2
Nombre de naissances, Québec, 1900-2009 31

Figure 1.3
Indice synthétique de fécondité, Québec, 1951-2009 31

Figure 1.4
Taux de fécondité selon l'âge, Québec, 1990, 2000 et 2009 32

Figure 1.5
Nombre de décès selon le sexe, Québec, 1980-2009 33

Figure 1.6
Espérance de vie à la naissance selon le sexe, Québec, 1950-2009 33

Figure 1.7
Immigrants, émigrants totaux, solde migratoire international et accroissement naturel, Québec, 1980-2009 34

Figure 1.8
Solde migratoire interprovincial, Québec, 1980-2009 36

Figure 1.9
Population observée et projetée, Québec, 1980-2050 37

Figure 1.10
Naissances, décés et accroissement naturel observés et projetés, Québec, 1980-2050 38

Figure 1.11
Pyramide des âges, Québec, 1er juillet 2009 39

Figure 1.12
Proportion des grands groupes d'âge, Québec, 1951-2051 40

Figure 1.13
Évolution de l'effectif des moins de 20 ans, Québec, 1990-2030 41

Figure 1.14
Évolution de l'effectif des 20-64 ans, Québec, 1990-2030 42

Figure 1.15
Évolution de l'effectif des 65 ans et plus, Québec, 1990-2030 43

Figure 1.16
Proportion de femmes parmi les aînés, Québec, 2009, 2020, 2030 43

Figure 2.1
Risque proportionnel de mortalité à 25 ans selon les versions individuelle et géographique de l'indice de défavorisation, par quintile de défavorisation matérielle et sociale, Québec, 1991-2001 55

Figure 2.2
Risque relatif d'incapacité à 25 ans selon les versions individuelle et géographique de l'indice de défavorisation, par quintile de défavorisation matérielle et sociale, Québec, 1991 55

Figure 2.3
Risque proportionnel de mortalité à 25 ans entre les quintiles extrêmes de défavorisation matérielle et sociale selon les versions individuelle et géographique de l'indice et le milieu de résidence, Québec, 1991-2001 56

Figure 2.4
Risque relatif d'incapacité à 25 ans entre les quintiles extrêmes de défavorisation matérielle et sociale selon les versions individuelle et géographique de l'indice et le milieu de résidence, Québec, 1991 57

Figure 3.1
Proportion de la population de 12 ans et plus ayant déclaré certaines maladies chroniques, Québec, 2000-2001, 2003, 2005 et 2007-2008 70

Figure 3.2
Nombre de maladies chroniques déclarées selon le sexe et l'âge, population de 12 ans et plus, Québec, 2007-2008 71

Figure 3.3
Nombre de maladies chroniques déclarées selon le niveau de scolarité et le revenu du ménage, population de 12 ans et plus, Québec, 2007-2008 74

Figure 3.4
Nombre de maladies chroniques déclarées selon le type de ménage et le soutien social, population de 12 ans et plus, Québec, 2007-2008 79

Figure 4.1
Répartition selon le groupe d'âge de la population totale, de la population immigrée totale et de la cohorte 2001-2006, Québec, 2006 93

Figure 4.2
Répartition de la population totale et de la population immigrée selon le niveau d'études, 15 ans et plus, Québec, 2006 103

Figure 4.3
Proportion des Québécois de la population immigrée n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade et avec un certificat, diplôme ou grade universitaire selon les cohortes d'immigration, 15 ans et plus, Québec, 2006 104

Figure 4.4
Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage selon le niveau d'études, population immigrée, 15 ans et plus, Québec, 2006 110

Figure 4.5
Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage selon le niveau d'études, ensemble de la population, 15 ans et plus, Québec, 2006 110

Figure 5.1
Le cheminement de 100 jeunes dans le système scolaire, selon les comportements observés, Québec, 2007-2008, 122

Figure 5.2
Le cheminement de 100 jeunes dans le système scolaire, selon les comportements observés, Québec, 1975-1976 123

Figure 5.3
Le cheminement de 100 jeunes dans le système scolaire, selon les comportements observés, Québec, 2007-2008 123

Figure 7.1
Revenu total, revenu privé, revenu disponible et revenu de transfert des unités familiales, Québec, 1977-2007 169

Figure 7.2
Nombre d'unités familiales selon le type de famille, Québec, 1977-2007 171

Figure 7.3
Répartition des unités familiales selon le type de famille, Québec, 1977, 1987, 1997 et 2007 171

Figure 7.4
Revenu disponible moyen, selon certains types de famille, Québec, 1977-2007 173

Figure 7.5
Revenu disponible moyen ajusté, selon certains types de famille, Québec, 1977-2007 173

Figure 7.6
Revenu disponible des unités familiales selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 2007 174

Figure 7.7
Revenu disponible non ajusté des unités familiales pour certaines générations, selon l'âge du soutien économique principal (2007, 2002, 1997, 1992, 1987, 1982, 1977) 175

Figure 7.8
Revenu disponible moyen ajusté des unités familiales par génération, selon l'âge du soutien économique principal (2007, 2002, 1997, 1992, 1987, 1982, 1977) 176

Figure 7.9
Revenu total, revenu privé, revenu disponible et revenu de transfert des particuliers de 16 ans et plus bénéficiant d'un revenu, Québec, 1977-2007 179

Figure 7.10
Revenu total, revenu privé et revenu disponible des hommes et des femmes de 16 ans et plus bénéficiant d'un revenu, Québec, 1977-2007 180

Figure 7.11
Revenu des femmes par rapport à celui des hommes chez les particuliers de 16 ans et plus bénéficiant d'un revenu, Québec, 1977-2007 181

Figure 7.12
Revenu disponible des femmes par rapport à celui des hommes selon l'âge des particuliers de 16 ans et plus bénéficiant d'un revenu, Québec, 1977-2007 182

Figure 7.13
Revenu disponible moyen des particuliers pour certaines générations, selon l'âge (2007, 2002, 1997, 1992, 1987, 1982, 1977) 183

Figure 7.14
Revenu d'emploi des hommes et des femmes gagnant un revenu, Québec, 1977-2007 184

Figure 8.1
Taux d'entrée dans un épisode de faible revenu, Québec, Ontario et autres régions canadiennes, 1993-1994 à 2005-2006 194

Figure 8.2
Taux de sortie d'un épisode de faible revenu, Québec, Ontario et autres régions canadiennes, 1993-1994 à 2005-2006 194

Figure 8.3
Taux de faible revenu des personnes, Québec et autres régions canadiennes, 1993-2006 194

Figure 8.4
Rapport de revenus correspondant aux entrées dans un épisode de faible revenu, Québec, Ontario et autres régions canadiennes, 1993-1994 à 2005-2006 198

Figure 8.5
Rapport de revenus correspondant aux sorties d'un épisode de faible revenu, Québec, Ontario et autres régions canadiennes, 1993-1994 à 2005-2006 198

Figure 9.1
Taux d'assistance sociale, de faible revenu et de chômage, pour les personnes âgées 18 à 64 ans, Québec, 1996-2008 216

Figure 9.2
Proportion de la clientèle adulte de l'assistance sociale, selon le groupe d'âge, Québec, 1996-2008 218

Figure 9.3
Proportion de la clientèle adulte de l'assistance sociale, selon la présence et le type de contraintes à l'emploi, Québec, 1996-2008 219

Figure 9.4
Proportion de la clientèle adulte de l'assistance sociale, selon la durée de présence cumulative, Québec, 1996-2008 221

Figure 9.5
Proportion de la clientèle adulte de l'assistance sociale, selon le type d'unité familiale, Québec, 1996-2008 222

Figure 9.6
Proportion de la clientèle adulte de l'assistance sociale, selon le lieu de naissance, Québec, 1996-2008 224

Figure 10.1
Répartition des logements selon la période de construction, Québec, Ontario et Canada, 2007 232

Figure 10.2
Répartition des logements selon la taille du ménage, Québec, 2007 237

Figure 10.3
Taux de propriété des ménages, Québec, Ontario et Canada, 1951-2001 239

Figure 10.4
Revenu moyen des ménages disposant de certaines composantes de l'équipement ménager, Québec, 2007 246

Faits saillants

Chapitre 1 La situation démographique, tendances récentes et projetées

Le Québec a vu sa situation démographique s'améliorer au cours de la décennie 2000. La fécondité est passée de moins de 1,5 enfant par femme en 2000 à plus de 1,7 en 2009. L'espérance de vie à la naissance des hommes a gagné 3,5 années et se situe à 79,4 ans en 2009; celle des femmes atteint 83,6 ans, soit 1,7 année de plus qu'en 2000. Les échanges migratoires internationaux se sont soldés par un gain de 42 000 personnes en 2009, comparativement à 20 000 dix ans auparavant, et ce, sans compter le nombre accru de résidents non permanents. Quant aux échanges interprovinciaux, le Québec reste déficitaire, mais l'ampleur des pertes s'est réduite. À la lumière de ces nouvelles tendances plus positives, les projections démographiques les plus récentes n'anticipent plus le déclin de la population québécoise. De 7,87 millions de personnes au 1er janvier 2010, la population québécoise pourrait croître, de plus en plus lentement, et atteindre 9 millions d'habitants vers 2040. La lorgnette démographique permet d'anticiper deux enjeux majeurs pour les années 2010. Le premier est le vieillissement de la population, qui se trouvera accéléré par l'arrivée, dès 2011, de la première cohorte de *baby-boomers* à l'âge de 65 ans. Le second est la transformation de la composition ethnoculturelle, alimentée par une immigration accrue et d'origines multiples.

Chapitre 2 Les inégalités sociales de santé, une réalité dont l'ampleur est sous-estimée

Des mesures socioéconomiques produites à une échelle géographique sont couramment utilisées pour mettre en lumière la présence d'inégalités sociales de santé. Des études suggèrent que de telles mesures pourraient sous-estimer l'ampleur réelle des inégalités par rapport à des mesures calculées à l'échelle des individus. Dans ce chapitre, deux versions d'un indice de défavorisation, l'une géographique et l'autre individuelle, sont mises en relation avec le risque proportionnel de mortalité et le risque relatif d'incapacité chez les personnes de 25 ans et plus. Les données proviennent d'un fichier canadien jumelant le recensement de 1991 et la mortalité de 1991 à 2001.

Au Québec, les risques de mortalité et d'incapacité s'accroissent avec la défavorisation, que l'on utilise la version géographique ou individuelle de l'indice. L'ampleur des écarts est cependant plus élevée pour la version individuelle. Les différences entre les deux versions sont aussi plus fortes pour l'incapacité que pour la mortalité et plus marquées dans les villes de taille moyenne, les petites villes et le monde rural que dans les grandes régions métropolitaines. Enfin, l'analyse simultanée des deux versions de l'indice montre que chacune d'elles contribue de façon indépendante aux inégalités de santé. En somme, l'ampleur véritable des inégalités sociales de santé tient à la fois de réalités individuelles et collectives.

Chapitre 3 Les maladies chroniques : des facteurs multiples, des liens complexes

Près du tiers de la population québécoise souffre d'au moins une maladie chronique parmi les plus courantes et portant à plus de conséquences pour le système de santé et de services sociaux. La prévalence s'est, par ailleurs, accrue au cours de la dernière décennie pour certaines d'entre elles, notamment au regard de l'arthrite, du diabète et de l'hypertension. Le vieillissement de la population risque d'accroître davantage le fardeau de ces maladies.

Les données québécoises de 2007-2008 de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* ont mis en lumière plusieurs facteurs associés à une plus forte prévalence, certains modifiables (habitudes de vie, environnement, etc.), d'autres plus immuables (facteurs génétiques, etc.). L'analyse des données indique notamment que les personnes âgées, les femmes, les personnes peu scolarisées ou à faible revenu sont plus susceptibles de vivre avec une maladie chronique. L'obésité et l'usage du tabac sont liés aux huit maladies répertoriées dans l'étude. Une faible consommation de fruits et légumes et la sédentarité influent également sur plusieurs d'entre elles. Par ailleurs, pour la majorité des maladies chroniques recensées, les personnes qui en sont atteintes vivent seules ou en couple sans enfants, ou encore disposent d'un faible soutien social. Bref, considérant la nature multifactorielle des maladies chroniques, plusieurs défis sont à nos portes.

Chapitre 4 Le portrait de la population immigrée en 2006 : une population en transformation

Au nombre de 851 560 personnes en 2006, la population québécoise immigrée s'est accrue fortement entre 2001 et 2006. Le portrait ethnoculturel de la population immigrée découle des courants qui ont marqué l'immigration internationale dans le passé, qui subsistent au moment du recensement, et des mouvements migratoires plus récents. Au total, l'Europe demeure le premier continent de naissance des personnes immigrées suivie de l'Asie, de l'Amérique et de l'Afrique. En ce qui concerne les nouveaux arrivants recensés en 2006, on peut mettre en évidence que les continents de naissance se partagent presque également, les pourcentages variant entre 22 % et 29 %. Ce sont par ordre d'importance l'Asie, l'Afrique, l'Europe, et l'Amérique.

Ces nouveaux arrivants comptent pour près du cinquième de l'ensemble de la population immigrée. Ils sont particulièrement concentrés aux jeunes âges actifs, et plus de deux sur cinq sont titulaires d'un certificat, diplôme ou grade universitaire. Sachant que ces derniers représentent près du tiers de l'ensemble des diplômés universitaires recensés dans la population immigrée en 2006, leur courte durée de résidence influe sur les liens entre les niveaux de scolarité et la participation de la population immigrante au marché du travail.

Chapitre 5 La scolarisation et la diplomation

Au recensement de 2006, le quart de la population québécoise ne détenait aucun certificat ou diplôme, soit légèrement plus qu'en Ontario et dans la moyenne canadienne. Par contre, les données administratives révèlent que pour l'année 2007, la proportion de titulaires d'un premier diplôme d'études secondaires est plus élevée au Québec que dans la moyenne des pays de l'OCDE. Soulignons que le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires a connu une nette progression au cours des trente dernières années, passant de 57 % en 1975-1976 à plus de 87 % en 2007-2008. Cette situation résulte d'une augmentation du taux d'accès aux études de 5e année du secondaire et d'une forte réduction du taux de décrochage scolaire. D'autre part, l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) montre qu'en 2006, le Québec se range au 4e rang des provinces canadiennes en ce qui a trait à la culture scientifique et à la compréhension de l'écrit, mais au premier rang pour les mathématiques. Lorsque le Québec est comparé aux 57 pays participants, il se range au 4e ou au 5e rang, selon l'examen.

Le taux d'emploi à temps plein, tant pour les formations professionnelles au secondaire, que pour les formations collégiales techniques, s'est grandement amélioré depuis la moitié des années 1990. De plus, parmi les diplômés ayant obtenu un emploi à temps plein, un plus grand nombre juge que cet emploi est lié à leur programme de formation.

Chapitre 6 Les personnes désirant travailler

Aux 300 100 chômeurs de 2008 s'ajoutent 81 400 autres Québécois et Québécoises inactifs de 15 à 64 ans, mais qui désirent également travailler. Seuls des obstacles temporaires les empêchent de le faire. Ainsi, alors que le taux de chômage officiel atteignait 7,3 %, l'ajout des inactifs désirant travailler fait accroître le taux de chômage à 9,1 %. Pour cette même année, les taux de chômage ajustés se sont révélés plus élevés chez les personnes sans diplôme d'études secondaires âgées de 25 à 64 ans, les jeunes de 15 à 24 ans, les immigrants admis de 25 à 64 ans et les hommes en général. Les 55 à 64 ans affichent un taux ajusté légèrement au-dessus de celui de l'ensemble de la population québécoise.

Parmi ceux désirant travailler, acquérir une expérience de travail peut constituer un très grand défi. En effet, des 381 500 personnes désirant travailler, six sur dix seulement ont occupé un emploi au cours des douze derniers mois. L'obtention d'une expérience de travail récente s'avère encore plus difficile chez les immigrants (46,8 %) et les personnes sans diplôme (56,2 %). À partir du moment où s'amorce une recherche d'emploi, les durées de chômage sont inférieures à six mois pour 82 % des chômeurs. Cependant, les périodes de chômage peuvent plus souvent atteindre six mois ou plus chez les immigrants, les personnes sans diplôme et les personnes de 55 à 64 ans. Chez les personnes désirant travailler, mais ayant un motif les contraignant à retarder leur recherche d'emploi, le principal motif le plus souvent mentionné est les études.

Chapitre 7 Le revenu

Entre 1977 et 2007, le revenu disponible moyen (revenu total moins l'impôt) des familles économiques et des personnes seules s'est accru de 4,8 %, passant de 45 902 $ à 48 086 $. L'augmentation des revenus privés y est pour beaucoup. Les couples avec enfants ainsi que les familles monoparentales ont connu les plus grands gains. À cet égard, mentionnons que 85,3 % des couples avec enfants disposaient de plus d'un revenu d'emploi en 2007, alors que cette proportion était de 55,6 % en 1977. Quant aux familles monoparentales dirigées par une femme, 83,5 % en 2007 bénéficiaient d'au moins un revenu d'emploi contre 68,7 % en 1977. L'augmentation de la participation des femmes au marché du travail a ainsi fortement contribué aux améliorations du revenu observées chez ces familles.

Le revenu disponible moyen des particuliers de 16 ans et plus a augmenté de 6,0 % au cours de la même période. Des écarts sont cependant observés selon le sexe. Les hommes ont connu une diminution de 4,9 % de leur revenu alors que celui-ci s'est accru de 39,0 % chez les femmes. Le ratio du revenu des femmes sur celui des hommes est ainsi passé de 53,6 % à 78,4 %. Enfin, le revenu disponible a fortement augmenté chez les personnes de 65 ans et plus (53,0 %). Une diminution est au contraire notée chez les moins de 25 ans (– 28,8 %).

Chapitre 8 Entrer et sortir d'un épisode de faible revenu

Au cours de la période de 1993 à 2006, en moyenne, 3,5 % des particuliers ont basculé d'une année avec un revenu supérieur au seuil MFR (mesure de faible revenu) à une situation de faible revenu l'année suivante. De 5,7 % au début de la période, ces épisodes n'étaient toutefois que de 2,4 % à la fin. Le revenu obtenu l'année de l'épisode de faible revenu se situait en moyenne à 43 % de celui de l'année précédente. Quant aux taux de sortie pour ces épisodes de faible revenu, il a été constamment à la hausse au cours de la période observée. Dans les premiers six ans de la période considérée, 13,4 % des particuliers ont vécu une seule entrée dans un épisode de faible revenu. Cette proportion a diminué à 11,1 % au cours des six années suivantes. Moins de particuliers ont également vécu deux entrées ou plus dans un épisode de faible revenu entre ces deux périodes.

Près de 3 % des particuliers se sont retrouvés dans une situation de faible de revenu toutes les années au cours des six premières années de la période observée. Cette proportion a diminué de moitié durant les six années suivantes. Certains événements augmentent les risques d'entrée dans un épisode de faible revenu. Les plus importants font référence à la perte du revenu du marché comme principale source de revenus, la rupture d'un couple et lorsque le principal soutien n'est plus celui ayant une formation collégiale ou universitaire.

Chapitre 9 L'assistance sociale de 1996 à 2008 : avancées et défis

Le nombre de prestataires à l'assistance sociale a diminué du tiers entre 1996 et 2008 au Québec. Ainsi, la proportion d'adultes ayant eu recours à l'assistance sociale à au moins une reprise durant une année donnée est passée de 14,6 % en 1996 à 8,9 % en 2008. Cette tendance à la baisse a été plus importante parmi les bénéficiaires sans contraintes à l'emploi, les familles avec enfants et ceux âgés de moins de 40 ans. Cependant, certains bénéficiaires, notamment des personnes âgées de 55 à 64 ans, des personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi ainsi que celles cumulant plus de 10 années comme prestataires ont eu davantage recours à ces programmes. Malgré une baisse du nombre de personnes vivant seules et de celles nées hors du Canada, leur proportion au sein de la clientèle aux programmes d'assistance sociale a augmenté. Enfin, quoiqu'une diminution soit observée depuis 2003-2004 chez le nombre de jeunes bénéficiaires de moins de 25 ans issus de familles prestataires, ces jeunes représentent toujours près des deux tiers des jeunes adultes prestataires.

Chapitre 10 Les aspects sociaux du logement

Six ménages québécois sur dix sont propriétaires de leur logement d'après le recensement de 2006, ce qui représente une plus faible proportion qu'en Ontario et dans l'ensemble du Canada où près de sept ménages sur dix sont propriétaires. Ce taux a suivi une hausse plus marquée au Québec qu'en Ontario et dans l'ensemble du Canada depuis 1971, ce qui a réduit l'écart existant entre la part des ménages québécois propriétaires et celle des ménages ontariens ou de l'ensemble du Canada.

En 2006, plus d'un ménage québécois sur cinq consacre une part élevée, soit 30 % ou plus, de son revenu brut aux dépenses d'habitation et est ainsi plus à risque que les autres de connaître des difficultés financières. Cette proportion a diminué de près de sept points de pourcentage depuis 1996. Toutes proportions gardées, les ménages locataires sont plus nombreux que les propriétaires à avoir un taux d'effort élevé, soit plus du tiers de ceux-ci en 2006. Un ménage propriétaire assumant une hypothèque sur cinq a, lui aussi, un taux d'effort élevé. En comparaison, les ménages propriétaires n'assumant pas d'hypothèque sont seulement 6 % à avoir un taux d'effort élevé.

Chapitre 11 Le partage du temps productif chez les hommes et les femmes vivant en couple, 1986-2005

Les enquêtes sur l'emploi du temps menées au Canada depuis 1986 montrent que les hommes et les femmes vivant en couple se partagent à parts égales le temps productif, qui inclut le temps alloué aux activités professionnelles et aux activités domestiques. Les ratios hommes/femmes du temps productif se situent à 1,0 ou dans son voisinage immédiat, en 1986, en 1992, en 1998 et en 2005, tant au Québec qu'au Canada. Au cours de cette période, la parité du temps productif a été maintenue en dépit d'un réaménagement notable du temps accordé au temps domestique et au temps professionnel, lequel a donné lieu à une réduction significative de la spécialisation des activités productives selon les sexes. La situation d'emploi des conjoints semble constituer le principal facteur susceptible de rompre la parité du temps productif entre les hommes et les femmes vivant au sein d'une même catégorie de ménages. Ainsi, chez les couples constitués d'un homme en emploi à temps plein et d'une conjointe au foyer, les hommes effectuent un supplément de temps productif de 15 heures par semaine. Chez les couples formés de deux conjoints sans emploi, et retraités pour la plupart, les femmes affichent un excédent de sept heures de temps productif par semaine. Enfin, chez les couples à deux emplois à temps plein, la parité du temps productif est atteinte en 2005.

Chapitre 12 Le bénévolat

Le bénévolat rythme la vie d'un nombre important de la population québécoise. Plusieurs organismes œuvrant dans les domaines des arts, des loisirs, de l'assistance aux populations vulnérables, etc., tirent ainsi profit de l'apport essentiel de ces gens qui offrent sans attendre un retour d'ascenseur. Si l'encadrement de l'action bénévole au cours de l'histoire du Québec a épousé plusieurs formes – que l'on pense à l'influence de l'Église en la matière à une certaine époque – cette réalité fait depuis quelques années périodiquement l'objet d'une enquête par Statistique Canada. Les données de l'*Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation* (enquête de 2007) révèlent d'abord que près de deux personnes sur cinq font du bénévolat au Québec. Seule une minorité contribue pour l'essentiel du temps total offert. Certaines populations sont aussi plus portées à faire du bénévolat que d'autres. C'est le cas notamment des anglophones, des jeunes de 15 à 24 ans, et des personnes dont le revenu du ménage dépasse 100 000 $. La participation de ces bénévoles est motivée par une pléthore de raisons : certains y voient une occasion de mettre à profit leurs expériences, alors que d'autres cherchent à tirer profit de l'expérience apportée par le bénévolat. Quoique l'apport de tout un chacun soit diversifié, certaines tâches concentrent davantage d'efforts, comme tout ce qui est relatif à l'administration et à l'organisation, et certains organismes canalisent aussi une plus large part de bénévoles, notamment ceux œuvrant dans les domaines des sports et loisirs.

Introduction

Sous l'impulsion de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les travaux sur les indicateurs sociaux se sont multipliés depuis les années 1970 et 1980. Les connaissances à l'égard des conditions de vie ainsi que du bien-être individuel et collectif se sont ainsi améliorées à l'échelle internationale, et les stratégies pour obtenir des données fiables se sont aussi peaufinées. Le Québec, par le biais notamment de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), a participé à ce mouvement en déployant, depuis près de vingt ans, de nombreux efforts afin de suivre l'évolution des conditions de vie de la population québécoise, tout en développant et exploitant de nouvelles sources de données.

Ce *Portrait social* s'inscrit dans la lignée de ceux qui ont été publiés précédemment. Ainsi, sont décrites les conditions de vie des Québécois et des Québécoises par l'entremise de données provenant d'enquêtes, des recensements ou encore de fichiers administratifs. Seules des données objectives ou certaines données mesurant les perceptions de la population telles que rapportées dans des enquêtes font l'objet du *Portrait social*. Au total, douze thèmes sont abordés.

Cette publication débute par une analyse des tendances démographiques récentes, et certaines projections y sont aussi présentées. Deux aspects sont examinés plus attentivement, soit le vieillissement de la population québécoise tel qu'inscrit dans la pyramide des âges et l'impact des mouvements migratoires sur la diversité ethnoculturelle.

Les inégalités sociales de santé font l'objet du deuxième chapitre. Les auteurs rappellent dans un premier temps que les inégalités sont connues au Québec depuis un demi-siècle, mais que celles-ci persistent. Ils comparent, par la suite, le recours à des mesures à l'échelle géographique ou individuelle pour évaluer les inégalités sociales de santé dans la population. Au chapitre suivant, l'évolution des maladies chroniques au Québec est brièvement décrite. Une attention particulière est ensuite apportée à l'analyse des liens entre certaines maladies chroniques et diverses variables démographiques, socioéconomiques ainsi qu'avec les habitudes ou les milieux de vie.

À partir des données du recensement, un portrait de la population immigrante, et plus particulièrement des nouveaux arrivants, est réalisé au quatrième chapitre. Les lieux d'origine, la langue maternelle et l'appartenance à des minorités visibles sont examinés. Leur situation au regard de l'éducation et de l'insertion au marché du travail est comparée avec celle de la population née au Canada. Les données du recensement sont aussi exploitées au chapitre suivant pour dresser un bilan du niveau de scolarité de la population québécoise. Le cheminement scolaire et la performance des élèves québécois sont, en outre, examinés à l'aide de données administratives. De plus, des enquêtes auprès de diplômés permettent de décrire leur situation sur le marché du travail quelques mois après avoir obtenu leur diplôme.

Au sixième chapitre, l'auteure analyse non seulement la situation des personnes en chômage, donc en recherche active d'emploi, mais aussi celle des personnes qui ne recherchent pas activement un emploi, mais qui seraient prêtes à travailler si les obstacles les contraignant étaient surmontés. Or, ces chômeurs et ces personnes inactives sont liés par le même objectif : le désir de travailler. Cette vision élargie du chômage permet d'avoir une image plus complète de la main-d'œuvre disponible.

Les deux chapitres suivants abordent les dimensions du revenu, toutes deux à partir des mêmes sources de données. D'abord, le septième chapitre porte sur le revenu proprement dit. L'évolution des sources privées et des transferts gouvernementaux des unités familiales y est examinée ainsi que la relation entre le niveau de revenu et le type de famille, l'âge du soutien économique et également le nombre de personnes gagnant un revenu. Le revenu des particuliers et ces différences selon l'âge et le sexe font l'objet d'une section. Ce chapitre se termine par l'analyse du revenu d'emploi, en distinguant plusieurs variables qui influencent celui-ci. Le chapitre suivant porte plus spécifiquement sur les situations de faible revenu. Sur une période de plus d'une décennie, les entrées dans un épisode de faible revenu ainsi que les sorties sont analysées. Des comparaisons à l'échelle canadienne sont aussi réalisées.

Le recours aux programmes d'assistance sociale du Québec constitue le sujet du neuvième chapitre. Ici également, les données observées s'échelonnent sur plus de dix ans. Plusieurs caractéristiques sont considérées, notamment l'âge, les contraintes à l'emploi, la durée de présence à l'assistance sociale, le type de ménage, le statut d'immigrant ainsi que le fait d'avoir des parents prestataires. Le dixième chapitre est consacré à la principale dépense des ménages québécois, à savoir le logement. Outre les comparaisons quant à l'importance de ces dépenses selon la taille, l'âge du principal soutien, la composition ou le revenu des ménages, l'évolution de la proportion de ménages locataires ou propriétaires ainsi que des caractéristiques des logements y sont examinées.

Le partage du temps productif entre les conjoints fait l'objet du onzième chapitre. L'évolution de ce partage est examinée sur une période de près de vingt ans. Tant le partage du travail domestique que du temps professionnel y sont scrutés, et une attention particulière est apportée aux différences observées selon le type de ménages. Enfin, cette publication se termine avec un portrait de la contribution bénévole des Québécois et Québécoises. En plus de présenter qui sont ces bénévoles, les données nous renseignent sur l'importance accordée à ces activités et dévoilent aussi pour quels types d'activités ou d'organismes la population québécoise s'investit gratuitement.

Cet ouvrage couvre donc un large éventail de préoccupations sociales. Entre autres, les données donnent un certain éclairage sur l'intégration des personnes immigrantes, l'égalité entre les hommes et les femmes, ou encore sur la dépendance économique. En somme, même si les interrogations en regard des conditions de vie de la population québécoise ne sont pas entièrement élucidées à la lecture des douze chapitres que comprend cette publication, les constats soulevés éclairent déjà ceux et celles qui font évoluer les politiques publiques et ouvrent la porte à des recherches plus approfondies.

Chapitre 1

La situation démographique, tendances récentes et projetées

Chantal Girard et *Martine St-Amour*[1]
Direction des statistiques sociodémographiques
Institut de la statistique du Québec

Le bilan démographique du Québec a connu plusieurs transformations au cours de cette première décennie du XXIe siècle. Fécondité, mortalité et mouvements migratoires ont évolué de telle sorte que les plus récentes perspectives démographiques n'anticipent plus de déclin de la population québécoise à l'horizon 2050.

Dans ce chapitre, nous tenterons de dépeindre la situation démographique des années 2000 et nous la comparerons à celle de la décennie précédente. Puis, à la lumière des tendances récentes, nous nous attarderons sur deux enjeux démographiques qui marqueront les prochaines années. D'abord le vieillissement de la population, inscrit dans la structure par âge, qui est l'un des principaux défis du Québec de demain. Ensuite, l'accroissement de la diversité ethnoculturelle, induit par les nouveaux courants en matière de migration, et qui change déjà le visage du Québec.

Évolution de la population et facteurs d'accroissement

La population croît plus rapidement qu'au début de la décennie

La population du Québec est estimée à 7,87 millions de personnes au 1er janvier 2010. Elle a crû de plus de 500 000 habitants depuis le début de l'année 2000. Le rythme de l'accroissement annuel est allé en s'accélérant tout au long de la décennie, passant de moins de 5 pour mille en 2000 à plus de 10 pour mille en 2009. Le taux d'accroissement annuel avait plutôt connu un rapide déclin au cours de la première moitié des années 1990 avant de se stabiliser à un niveau de 3 ou 4 pour mille de 1994 à 1999 (figure 1.1).

La croissance de la population du Québec demeure cependant moins rapide que celle du Canada, si bien que le poids démographique du Québec dans le Canada poursuit son érosion. De 24,0 % en 2000, il est de 23,2 % en 2009. Cette part est passée en dessous de 25 % en 1993.

1. Nous remercions Sylvie Bellot de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue pour ses commentaires sur la version préliminaire de ce texte.

Figure 1.1
Population totale et taux d'accroissement annuel, Québec, 1980-2009

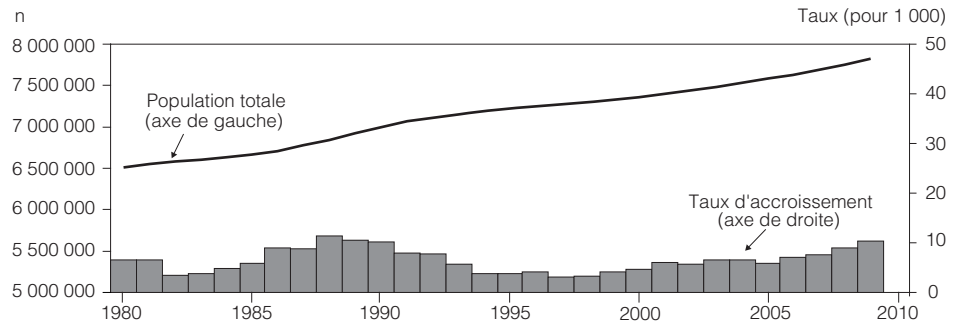

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Naissances, décès et mouvements migratoires se conjuguent pour produire l'accroissement total de la population. Au cours de la décennie 2000, ces phénomènes ont évolué de manière à améliorer le bilan démographique du Québec. Les naissances ont augmenté significativement, tandis que des gains notables en matière d'espérance de vie ont fait en sorte que les décès ne se sont que faiblement accrus, malgré une population en croissance et vieillissante. Le nombre d'immigrants admis annuellement a presque doublé en 10 ans et le nombre de résidents non permanents connaît un accroissement marqué depuis 2007. Les échanges migratoires avec les autres provinces sont demeurés défavorables au Québec, mais de manière moins marquée. Les sections qui suivent traitent plus en détail de l'évolution récente de chacun de ces phénomènes démographiques.

La fécondité connaît une période de croissance

Le nombre de naissances a augmenté de plus de 20 % au Québec au cours de la dernière décennie. Près de 89 000 enfants sont nés en 2009, comparativement à 72 000 en 2000 (figure 1.2). L'indice synthétique de fécondité[2] a lui aussi augmenté, passant de 1,45 enfant par femme en 2000 à 1,73 en 2009 (figure 1.3). L'indice est demeuré assez stable, autour de 1,5 enfant par femme, jusqu'en 2004, puis a crû à 1,54 en 2005, 1,65 en 2006, 1,69 en 2007 et 1,74 en 2008. Un indice supérieur à 1,7 n'avait pas été enregistré depuis 1976. Rappelons que c'est en 1970 que la fécondité québécoise est passée sous le seuil de remplacement des générations établi à 2,1 enfants par femme. La hausse des naissances est essentiellement attribuable à celle de la fécondité, puisque l'effectif des femmes aux principaux âges de maternité n'a que très légèrement augmenté au cours des années 2000.

2. L'indice synthétique de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants par femme dans une génération qui connaîtrait, au cours de sa vie féconde, les taux de fécondité observés une année donnée.

Figure 1.2
Nombre de naissances, Québec, 1900-2009

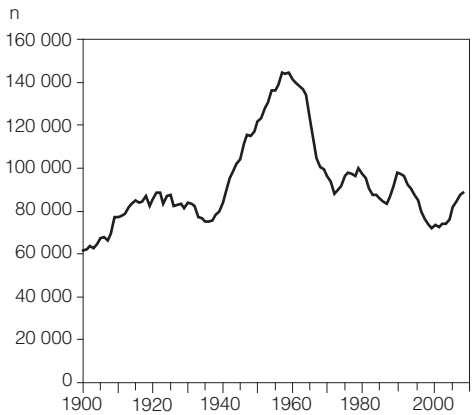

Source : Institut de la statistique du Québec.

Figure 1.3
Indice synthétique de fécondité, Québec, 1951-2009

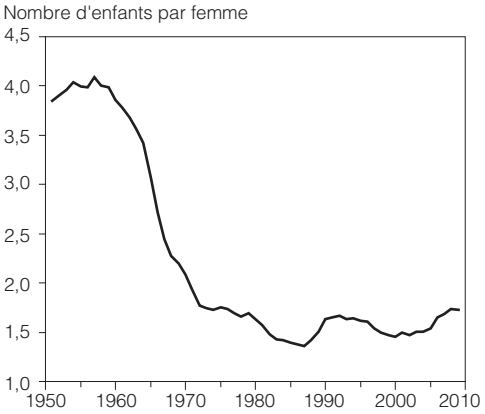

Source : Institut de la statistique du Québec.

Pendant la décennie 1990, l'indice synthétique de fécondité était demeuré relativement stable entre 1990 et 1996, un peu au-delà de 1,6 enfant par femme, puis avait décliné rapidement jusqu'en 2000. Le nombre de naissances, quant à lui, avait diminué de manière continue d'une année à l'autre, surtout à cause de la réduction importante de l'effectif des femmes en âge de procréer. Au cours de cette décennie, les cohortes nombreuses de femmes issues du *baby-boom* étaient graduellement remplacées aux âges les plus féconds par des cohortes plus petites.

Bien qu'elle soit digne de mention, la hausse récente du nombre de naissances n'a pas du tout l'ampleur du *baby-boom* d'après-guerre. Entre 1946 et 1966, plus de 110 000 bébés sont nés annuellement au Québec, ce nombre dépassant même 140 000 entre 1957 et 1960. La fécondité du moment était alors de plus de 4 enfants par femme. Le niveau actuel demeure également en deçà des sommets plus modestes des années 1979 et 1990; le nombre de naissances frôlait alors 100 000.

La hausse de la fécondité n'est pas unique au Québec. Le Canada et toutes les provinces suivent cette tendance. Mentionnons aussi la Suède, le Royaume-Uni, de même que plusieurs pays à très faible fécondité du sud et de l'est de l'Europe, notamment l'Espagne, la Grèce et la République tchèque. L'augmentation est également observable en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Fait à noter, l'indice synthétique de fécondité du Québec est légèrement supérieur à l'indice du Canada en 2006 (1,65 contre 1,59) et en 2007 (1,69 contre 1,66), dernières années disponibles pour la comparaison. La situation inverse avait prévalu pendant presque 50 ans, soit de 1960 à 2005.

L'indice synthétique de fécondité est un indicateur indépendant de la structure par âge de la population. Cependant, il est sensible aux modifications qui peuvent survenir dans le calendrier de la fécondité. Pour bien l'interpréter, il faut s'intéresser à ce calendrier qui a connu des changements appréciables au cours des deux dernières décennies, comme l'illustre la figure 1.4.

Figure 1.4
Taux de fécondité selon l'âge, Québec, 1990, 2000 et 2009

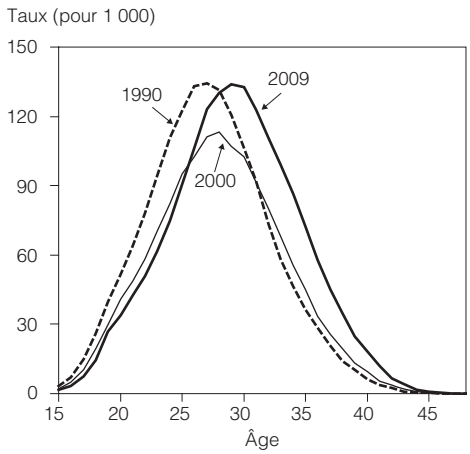

Source : Institut de la statistique du Québec.

Entre 1990 et 2000, on a observé une diminution importante des taux de fécondité chez les femmes avant 30 ans et une légère augmentation des taux après cet âge. L'âge moyen à la maternité s'est accru, passant de 27,7 ans à 28,5 ans au cours de cette période. En 2009, on note des taux encore un peu plus faibles avant 25 ans, mais l'augmentation au-delà de cet âge est notable. L'âge moyen à la maternité atteint 29,8 ans en 2009. Sous cet éclairage, la diminution de la fécondité de la période 1990-2000 apparaît comme un report dans le calendrier et la période 2000-2009, comme un rattrapage.

L'espérance de vie augmente et l'écart entre hommes et femmes se rétrécit

Le nombre annuel de décès est passé d'environ 54 000 à 57 000 au Québec entre 2000 et 2009 (figure 1.5). En 1990, ce nombre avoisinait 49 000. Le nombre de décès féminins est maintenant supérieur à celui des décès masculins. En 2004, 2005 et 2006, les nombres étaient à peu près semblables et auparavant, on comptait significativement plus de décès d'hommes que de décès de femmes. Le nombre de décès masculins est relativement stable autour de 28 000 depuis une quinzaine d'années. Il faut en conclure que le recul de la mortalité des hommes a été suffisant pour compenser l'augmentation de la population et le vieillissement de la structure par âge. L'augmentation du nombre de décès féminins est à mettre sur le compte du vieillissement de la population puisque la mortalité féminine a elle aussi diminué, bien que moins rapidement, comme en témoigne l'augmentation de l'espérance de vie.

Figure 1.5
Nombre de décès selon le sexe, Québec, 1980-2009

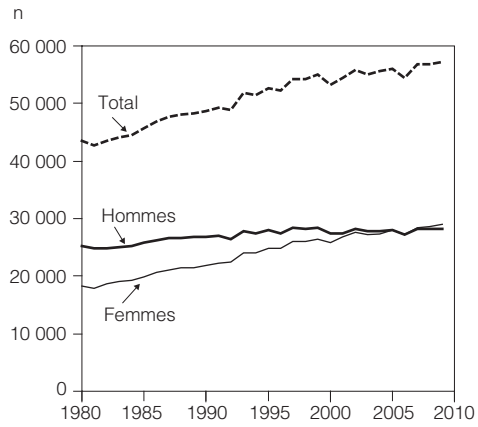

Source : Institut de la statistique du Québec.

Figure 1.6
Espérance de vie à la naissance selon le sexe, Québec, 1950-2009

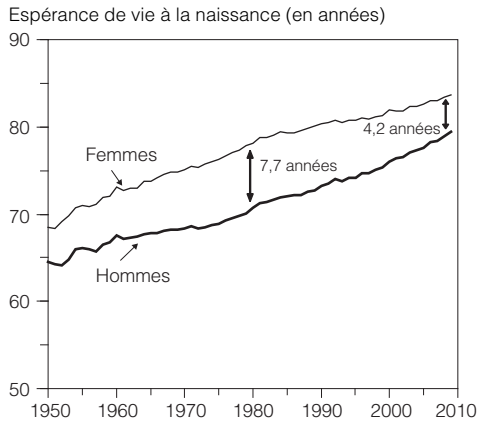

Sources : Base de données sur la longévité canadienne.
Institut de la statistique du Québec.

La décennie 2000 se termine avec une espérance de vie à la naissance[3], sexes réunis, qui dépasse 81 ans au Québec. Selon des résultats encore provisoires, l'espérance de vie des hommes est de 79,4 ans en 2009 et celle des femmes, de 83,6 ans. Entre 2000 et 2009, la durée de vie moyenne des hommes et des femmes a progressé respectivement de 3,5 ans et de 1,7 an. Ce gain masculin plus important tend à réduire l'écart de mortalité entre les sexes. La surmortalité masculine a atteint un maximum de 7,7 années à la fin des années 1970; elle s'est progressivement réduite et est de 4,2 années en 2009 (figure 1.6).

3. L'espérance de vie à la naissance mesure la durée de vie moyenne d'une génération qui serait soumise tout au long de sa vie aux conditions de mortalité observées une année ou une période donnée.

Les migrations internationales contribuent largement à la croissance de la population

Les 10 dernières années ont été marquées par une augmentation appréciable des volumes d'immigrants admis annuellement au Québec (figure 1.7). Alors qu'on comptait environ 26 600 nouveaux arrivants en 1998, leur nombre est supérieur à 40 000 depuis 2004 et s'établit à 49 500 en 2009 selon les données provisoires. Depuis 1980, seule l'année 1991 s'est terminée avec un volume d'immigrants plus élevé (52 000) que celui enregistré en 2009. En 2010, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec vise l'admission d'un nombre d'immigrants se situant entre 52 400 et 55 000[4] (MICC, 2007).

Figure 1.7
Immigrants, émigrants totaux, solde migratoire international et accroissement naturel, Québec, 1980-2009

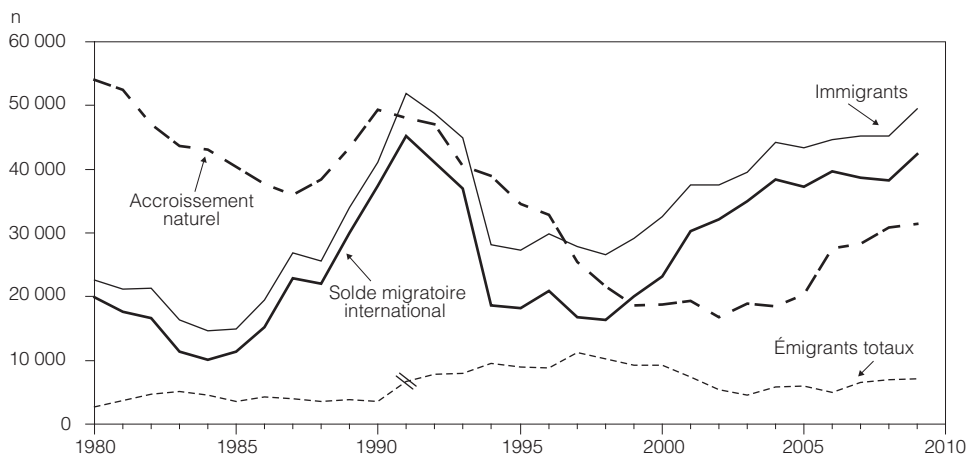

Note : Jusqu'en juillet 1991, le nombre total d'émigrants correspond au nombre d'émigrants moins les émigrants de retour. Depuis juillet 1991, le nombre total d'émigrants est la somme des émigrants et du solde des personnes temporairement à l'étranger moins le nombre d'émigrants de retour. Le nombre peut être négatif. La nouvelle méthodologie amène une brisure dans la série.

Sources : Statistique Canada, Estimations démographiques (1976 à 2005 : série révisée septembre 2008; 2006 à 2009 : septembre 2010).
Institut de la statistique du Québec.

4. Selon les plus récentes données du MICC disponibles au moment d'écrire ce chapitre, près de 25 000 immigrants ont été admis au Québec au cours des six premiers mois de 2010, comparativement à environ 23 000 pour la même période en 2009. Ces données provisoires laissent présager une nouvelle hausse du volume total d'admissions en 2010.

5. Entre ces deux périodes de ralentissement, trois facteurs ont contribué à des volumes élevés d'admissions : 1) l'arrivée massive de Libanais fuyant la guerre civile, 2) la régularisation par le gouvernement fédéral de la situation de nombreux revendicateurs du statut de réfugiés qui sont entrés en bloc dans les statistiques sur l'immigration permanente et 3) l'aboutissement d'un programme spécial destiné aux gens d'affaires asiatiques qui a mené à l'admission d'un nombre important d'investisseurs de Hong Kong. L'effet de ces mouvements s'est atténué vers le milieu des années 1990, contribuant au même titre que la conjoncture économique à la diminution des volumes d'admissions (ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 2003).

La croissance de l'immigration s'inscrit dans un contexte où les immigrants sont valorisés pour leur apport démographique et leur contribution potentielle au développement économique. Depuis une trentaine d'années, le Québec déploie ainsi d'importants efforts de promotion et de recrutement à l'étranger, auxquels répond une offre d'immigration soutenue. La volonté d'accueillir davantage d'immigrants a été atténuée par les épisodes de ralentissement économique du début des années 1980 et du milieu des années 1990[5], mais le retour d'une conjoncture économique plus avantageuse a favorisé une immigration nombreuse au cours de la décennie 2000.

Parallèlement à la hausse des volumes d'immigrants, le solde migratoire international, soit le surplus des immigrants sur les émigrants totaux, a pris de l'ampleur. Les gains réalisés par le Québec dans ses échanges internationaux représentent un peu plus de 42 000 personnes en 2009, comparativement à 20 000 dix ans auparavant. Les soldes migratoires internationaux ont déjà surpassé les 40 000 individus au début des années 1990, mais, depuis, un changement est survenu dans la dynamique démographique québécoise, à savoir une diminution considérable de l'accroissement naturel, c'est-à-dire de l'excédent des naissances sur les décès. Si celui-ci a été pendant longtemps le principal facteur de croissance de la population, l'apport des migrations internationales est devenu plus important il y a une dizaine d'années et cette situation se maintient malgré la récente hausse du nombre de naissances.

Les résidents non permanents, qui regroupent surtout des travailleurs temporaires, des étudiants étrangers et des demandeurs d'asile, forment une population difficile à estimer. Ils ne sont pas comptés dans le solde migratoire international, mais plutôt dans une catégorie à part. Le nombre de résidents non permanents présents au Québec tend à augmenter depuis le début des années 2000, avec une progression particulièrement marquée en 2008 et en 2009. Entre le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2010, il est passé de 81 000 à 91 800, soit un gain de 10 800 personnes. Ce solde est supérieur à celui de l'année 2008 (9 900), lui-même beaucoup plus élevé que celui de 2007 (4 900) et de 2006 (200). Le nombre de résidents non permanents présents au Québec au 1er janvier 2010 surpasse l'ancien sommet atteint en octobre 1989, quand 90 700 résidents non permanents avaient été dénombrés. Bien qu'il soit trop tôt pour parler de tendance durable, on peut dire que cette expansion de « l'immigration temporaire » au cours des toutes dernières années s'est ajoutée à une immigration permanente en hausse et a renforcé le rôle des migrations internationales dans l'accroissement démographique au Québec.

Le solde migratoire interprovincial demeure déficitaire, mais les pertes sont moins importantes

Contrairement à l'accroissement naturel et aux migrations internationales, le solde migratoire interprovincial constitue une source de pertes pour le Québec. La décennie 2000 se termine toutefois avec des pertes moins importantes que celles enregistrées durant les années 1990. En effet, le Québec a perdu au total –69 700 personnes au profit des autres provinces entre 2000 et 2009, comparativement à –118 200 entre 1990 et 1999. Cet écart est principalement attribuable à une réduction considérable des pertes au tout début des années 2000 (figure 1.8). Tandis que ces pertes étaient d'environ –18 000 personnes en 1997, elles sont devenues exceptionnellement faibles en 2003, à peine –200 personnes. Les déficits se sont ensuite creusés jusqu'en 2007 (–12 700), mais se sont de nouveau réduits en 2008 et surtout en 2009, année qui se termine avec un solde de –3 700 personnes (données provisoires).

La diminution des pertes totales entre 1997 et 2003 est directement liée à des déficits moindres avec l'Ontario. Cependant, le retour à des déficits plus importants jusqu'en 2008 est autant attribuable à des soldes plus négatifs avec l'Ontario qu'à des pertes accrues au profit de l'Alberta, cette dernière ayant même été la principale source du déficit migratoire en 2008. Avant 2003, le Québec avait très

Figure 1.8
Solde migratoire interprovincial, Québec, 1980-2009

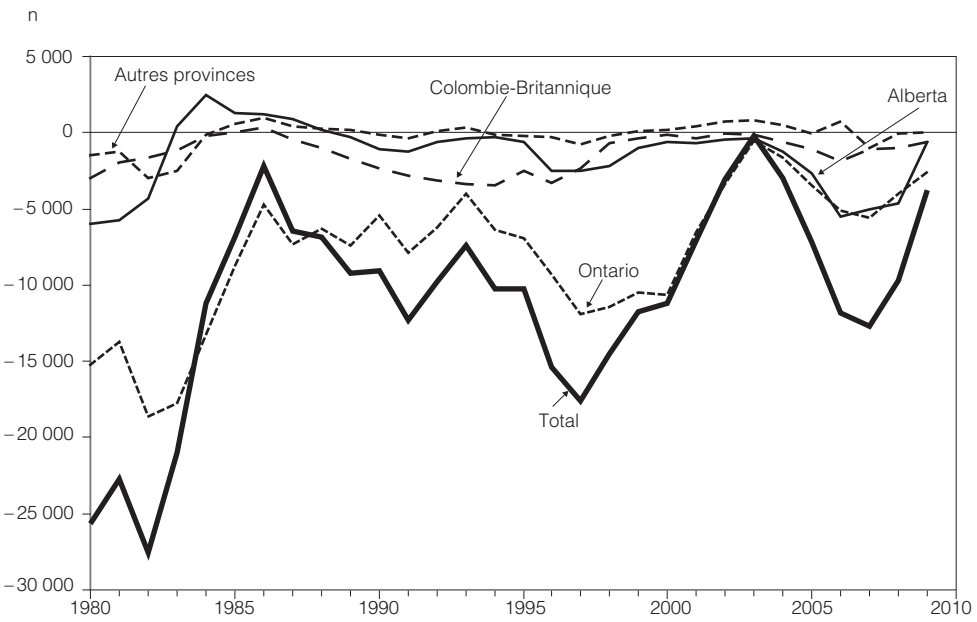

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (1980 à 2005 : série révisée septembre 2008; 2006 à 2009 : septembre 2010).

rarement enregistré des pertes aussi importantes avec une province autre que l'Ontario. Quant au solde migratoire moins déficitaire en 2009, il s'explique par des échanges moins déséquilibrés avec l'Ontario, mais surtout avec l'Alberta. Les pertes au profit de cette dernière sont passées de −4 600 en 2008 à −600 en 2009, tandis que celles enregistrées au profit de l'Ontario sont passées de −4 000 à −2 600.

Les nouvelles perspectives n'anticipent pas de déclin démographique

Si les tendances démographiques récentes se poursuivent, la population du Québec devrait atteindre 8 millions en 2012 et croître jusqu'à 9 millions d'habitants vers 2040 (figure 1.9). Ces résultats proviennent du scénario de référence de l'édition 2009 des perspectives démographiques publiées par l'Institut de la statistique du Québec. Il s'agit d'une révision à la hausse par rapport à l'édition précédente (2003) qui projetait plutôt un déclin de la population québécoise à compter de 2031. Ce sont les nouvelles tendances plus favorables, notamment en ce qui a trait à la migration et à la fécondité, qui dessinent ce nouvel avenir. Même si la croissance demeure positive tout au long de la période de projection, elle devrait diminuer d'année en année, indiquant que la population croîtra, mais de plus en plus lentement.

Figure 1.9
Population observée et projetée, Québec, 1980-2050

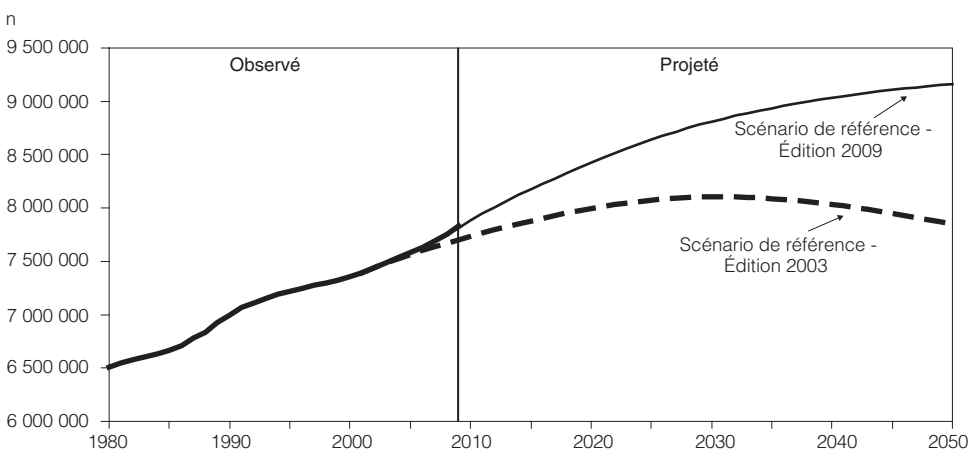

Sources : Statistique Canada, Estimations démographiques.
Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques, Édition 2009*.

L'évolution de l'accroissement naturel explique ce ralentissement de la croissance. En effet, le nombre de décès est appelé à augmenter de façon importante au Québec au cours des prochaines décennies, conséquence de l'arrivée progressive des générations nombreuses du *baby-boom* aux âges avancés où la mortalité est élevée. Alors que le nombre de naissances devrait se maintenir entre 80 000 et 88 000 annuellement d'ici 2050 (figure 1.10), le nombre de décès augmentera graduellement, passant de 57 000 en 2008 à plus de 100 000 vers 2040, selon le scénario de référence[6]. L'accroissement naturel devrait ainsi devenir négatif à compter de 2029. Le nombre de décès surpassera alors le nombre de naissances et la migration internationale assurera à elle seule la croissance démographique du Québec.

Les nouvelles perspectives démographiques tracent un portrait moins sombre de l'évolution de la population totale, mais elles confirment le pronostic de l'édition précédente en ce qui a trait au vieillissement de la structure par âge qui apparaît inéluctable. Déjà amorcé, celui-ci s'intensifiera au cours des prochaines décennies comme le décrit la section qui suit.

Figure 1.10
Naissances, décés et accroissement naturel observés et projetés, Québec, 1980-2050

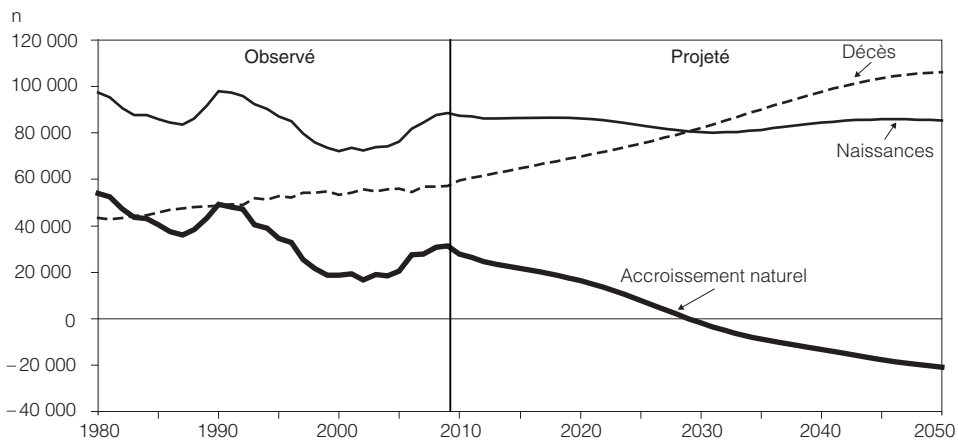

Source : Institut de la statistique du Québec.

6. Le scénario de référence de l'édition 2009 utilise un indice synthétique de fécondité stable à 1,65 enfant par femme à partir de 2013 et projette une amélioration graduelle de l'espérance de vie qui atteindrait 85,5 ans chez les hommes et 89,0 ans chez les femmes en 2051.

Transformations de la structure par âge et vieillissement de la population

La population du Québec vieillit. Inscrit dans la pyramide des âges, le vieillissement démographique découle des comportements du passé. La baisse de la fécondité, en renouvelant moins vite l'effectif des jeunes, réduit l'assise de la pyramide et augmente ainsi la part relative des aînés. On parle d'un « vieillissement par la base ». Et en faisant en sorte que de plus en plus de gens vivent de plus en plus vieux, l'augmentation de l'espérance de vie accroît directement le nombre de personnes âgées. On parle cette fois d'un « vieillissement par le sommet ». Ces deux phénomènes conjugués modifient la structure par âge de la population québécoise et redéfinissent les rapports numériques entre les âges.

La pyramide des âges en 2009

La pyramide des âges du Québec (figure 1.11) est marquée par le *baby-boom* dont on fixe généralement les limites à la période 1946-1966. Ces générations nombreuses, âgées de 43 à 63 ans en 2009, donnent une importance prépondérante à la population en âge de travailler et plus particulièrement aux travailleurs plus âgés (45-64 ans). On observe d'autres pointes, quoique de moindres importances, autour de 30 ans, un peu avant 20 ans et chez les très jeunes enfants, en lien avec la hausse de la natalité de la fin des années 1970, du tout début des années 1990 et de la fin des années 2000. Par contre, les naissances moins nombreuses du début des années 1970, du milieu des années 1980 et du début des années 2000 se traduisent en creux vers les âges de 37 ans, de 22 ans et entre 5 et 10 ans. Dans la population âgée, la principale caractéristique à souligner est la surreprésentation des effectifs féminins. En 2009, on compte 130 femmes pour 100 hommes chez les 65 ans et plus.

Figure 1.11
Pyramide des âges, Québec, 1er juillet 2009

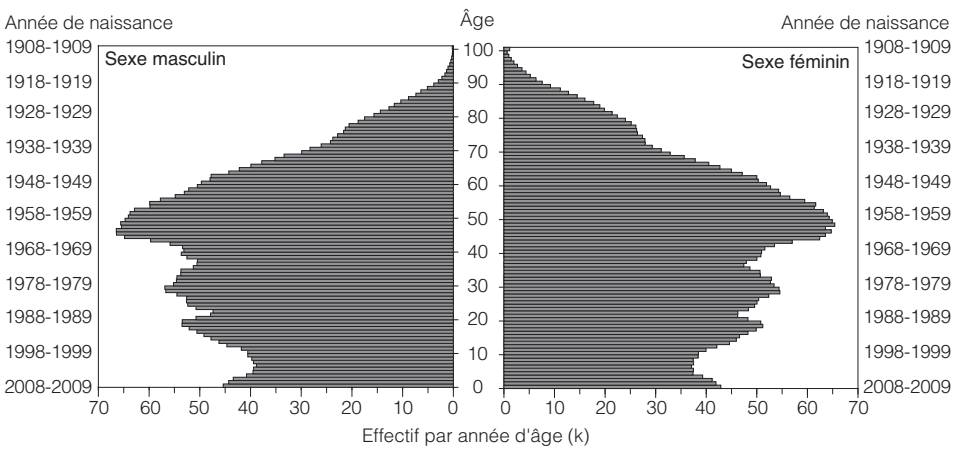

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques.

Les baby-boomers à l'orée du troisième âge

L'évolution de la part respective des grands groupes d'âge dans la population québécoise est largement tributaire du passage des générations nombreuses du *baby-boom.* Ces dernières sont à l'origine des transitions les plus abruptes, comme l'illustre la figure 1.12.

Figure 1.12
Proportion des grands groupes d'âge, Québec, 1951-2051

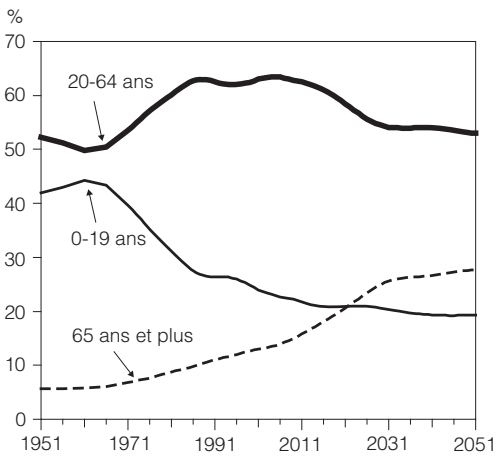

Sources : Statistique Canada, Estimations démographiques.
Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques, Édition 2009.*

Entre les années 1966 et 1986, la part des moins de 20 ans décline rapidement, au fur et à mesure que les *baby-boomers* quittent ce groupe et entrent dans celui des 20-64 ans qui, lui, gagne en importance. En 1966, 43 % de la population a moins de 20 ans et 50 % est dans le groupe des 20-64 ans. Vingt ans plus tard, on ne compte plus que 27 % de jeunes et la part des personnes d'âge actif atteint 63 %. Cette dernière proportion se maintient à ce niveau exceptionnellement élevé pendant 25 ans. Au cours de cette période, la proportion de jeunes continue à diminuer, quoique moins rapidement, et se situe à 22 % en 2009, tandis que celle des personnes âgées poursuit sa croissance et atteint 15 %.

La prochaine rupture est à nos portes puisque dès 2011, les premières cohortes de ces générations particulièrement nombreuses atteindront 65 ans. Le rythme d'augmentation de la proportion d'aînés s'en trouvera accéléré, tandis que la part des 20-64 ans chutera abruptement. En 2031, lorsque tous les *baby-boomers* auront changé de groupe, on comptera 54 % de 20-64 ans et 26 % de 65 ans et plus. Bien que l'on ne parle pas de vieillesse à 65 ans, il s'agit néanmoins d'un seuil déterminant en ce qui a trait au marché du travail et aux différents régimes de rentes de retraite. Le passage des premiers *baby-boomers* de l'âge actif à l'âge de la retraite est indubitablement l'un des défis de la prochaine décennie. En outre, si les tendances se maintiennent, c'est dans à peine plus d'une dizaine d'années, vers 2022, que la population québécoise comptera moins de jeunes que de personnes âgées.

L'évolution des effectifs au cours de la prochaine décennie

Si l'évolution des proportions respectives des grands groupes d'âge permet de saisir globalement les transformations démographiques vécues et anticipées, c'est l'évolution des nombres, à l'échelle de petits groupes, qui indique avec plus de précision en quoi la prochaine décennie sera différente de la précédente.

Les jeunes

Entre 2000 et 2009, la part des moins de 20 ans est passée de 24 % à 22 %. D'ici 2020, elle se réduira vraisemblablement encore un peu (21 %). Le nombre de jeunes quant à lui variera peu, se situant entre 1,71 et 1,76 million (figure 1.13). À l'intérieur de ce groupe, les changements suivants sont attendus.

Après avoir décliné entre 1994 et 2004, le nombre d'enfants d'âge préscolaire (0-5 ans) a connu une rapide augmentation de 10 % entre 2004 et 2009, en lien avec la hausse de la fécondité qu'a connue récemment le Québec. Selon le scénario de référence des projections de l'Institut de la statistique du Québec (qui retient l'hypothèse d'une fécondité qui se stabilise à 1,65 enfant par femme à compter de 2013), ce nombre pourrait augmenter encore pendant quelques années puis se stabiliser. L'évolution de ce groupe est la plus difficile à prévoir puisqu'il s'agit d'enfants qui ne sont pas encore nés.

Figure 1.13
Évolution de l'effectif des moins de 20 ans, Québec, 1990-2030

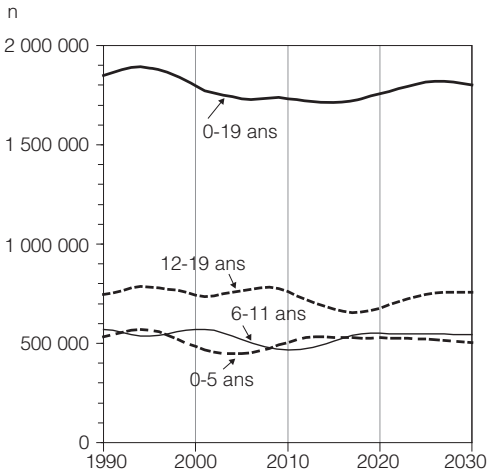

Sources : Statistique Canada, Estimations démographiques.
Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques, Édition 2009*.

Les enfants de 6-11 ans ont vu leur nombre décliner entre 2000 et 2010, mais celui-ci augmentera au cours de la prochaine décennie, au fur et à mesure que les cohortes plus nombreuses nées dans la seconde moitié des années 2000 atteindront l'âge d'entrée à l'école primaire.

À l'inverse, les cohortes moins nombreuses nées au tournant de l'année 2000 atteignent actuellement l'âge d'entrée à l'école secondaire. Ainsi, le groupe de jeunes de 12-19 ans diminuera sensiblement au cours de la prochaine décennie.

La population d'âge actif

La part des 20-64 ans a oscillé autour de 63 % entre 2000 et 2009. En 2020, elle ne sera plus que de 59 %. Quant au nombre de personnes d'âge actif, il croîtra légèrement pendant encore quelques années et dépassera tout juste 5 millions en 2016 (figure 1.14). Il se réduira un peu par la suite. La composition interne de la population d'âge actif connaîtra les transformations suivantes.

Comme ce fut le cas pour la majeure partie de la décennie 2000, le nombre de 20-29 ans, l'âge auquel on fait son entrée sur le marché du travail, demeurera stable, un peu au-dessus de 1 million de personnes, au cours de la prochaine décennie.

Par contre, le groupe des 55-64 ans, l'âge auquel on quitte le marché du travail, connaîtra une progression rapide. En 2009, on compte autant de personnes en âge de quitter le marché du travail que de personnes en âge d'y entrer. En 2020, on en comptera 200 000 de plus.

La plus large part de la population d'âge actif demeure dans le groupe des 30-54 ans dont l'effectif diminuera légèrement d'ici 2020.

Figure 1.14
Évolution de l'effectif des 20-64 ans, Québec, 1990-2030

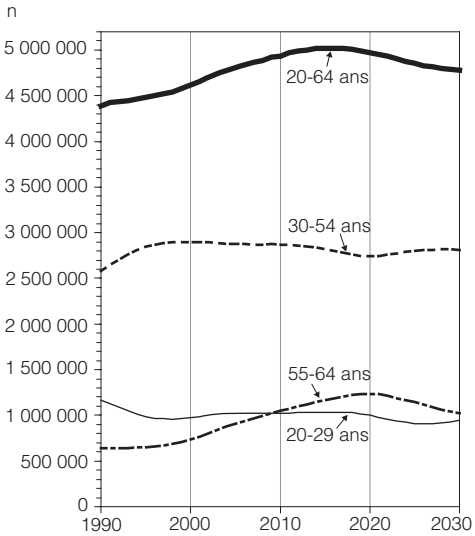

Sources : Statistique Canada, Estimations démographiques.
Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques, Édition 2009*.

Les 65 ans et plus

Au cours de la dernière décennie, la part des personnes de 65 ans et plus est passée de 13 % à 15 %. Dans 10 ans, 20 % de la population appartiendra à ce groupe, soit une personne sur cinq. Le Québec comptera alors 500 000 aînés de plus, passant de 1,2 million en 2009 à 1,7 million en 2020 (figure 1.15).

Entre 2009 et 2020, le nombre de « jeunes aînés » (65-74 ans) progressera de 50 %, sous l'impulsion de l'arrivée dans ce groupe des premières cohortes de *baby-boomers*. Il y aura alors tout près d'un million de personnes âgées de 65 à 74 ans, en regard de 635 000 actuellement.

Pendant la même période, la hausse sera d'environ 30 % chez les 75-84 ans. Ce dernier groupe sera cependant celui qui croîtra le plus rapidement au cours de la décennie suivante.

Le nombre de « grands aînés » (85 ans et plus) augmentera lui aussi de 50 % d'ici 2020, passant d'environ 143 000 à 217 000. C'est au-delà de 2030 que l'effet du *baby-boom* d'après-guerre se répercutera à son tour dans cette tranche d'âge.

Il faut souligner que ces trois sous-groupes sont ceux qui connaîtront la progression la plus marquée au cours des 10 prochaines années.

Figure 1.15
Évolution de l'effectif des 65 ans et plus, Québec, 1990-2030

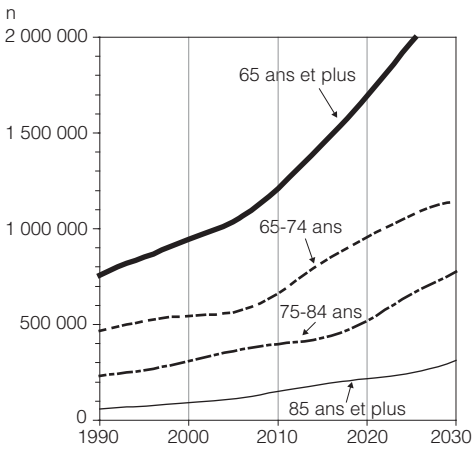

Sources : Statistique Canada, Estimations démographiques.
Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques, Édition 2009*.

Si les femmes sont actuellement largement majoritaires dans la population âgée, les gains d'espérance de vie plus importants chez les hommes depuis maintenant plusieurs années ont pour effet d'atténuer sensiblement le déséquilibre numérique entre les sexes chez les aînés. En 2009, 56,5 % des personnes de 65 ans et plus sont des femmes. En 2030, cette proportion sera réduite à environ 54 %. Cette baisse s'observe dans tous les groupes d'aînés, comme l'illustre la figure 1.16. Par exemple, la proportion de femmes parmi les 85 ans et plus diminuera de 69,8 % en 2009 à environ 62 % en 2030. Mais malgré la réduction de l'écart, les femmes continueront d'être les plus nombreuses.

Figure 1.16
Proportion de femmes parmi les aînés, Québec, 2009, 2020, 2030

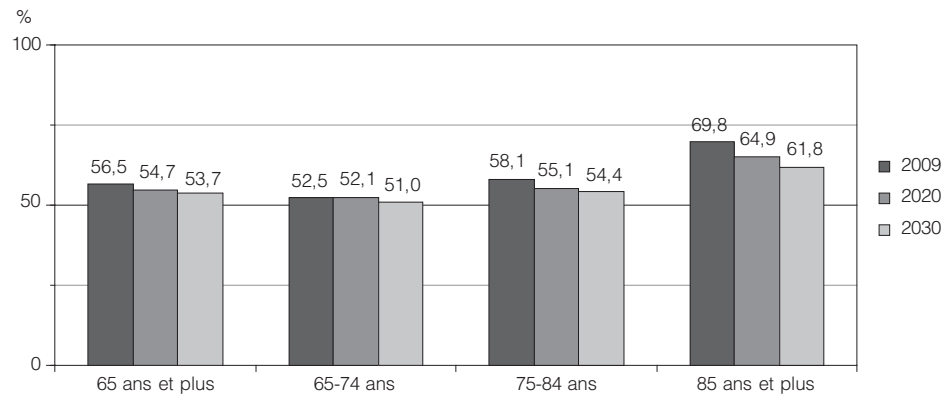

Sources : Statistique Canada, Estimations démographiques.
Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques, Édition 2009*.

Transformations de la composition ethnoculturelle

Nous avons vu précédemment que l'augmentation de l'immigration internationale est l'un des changements démographiques marquants de la dernière décennie au Québec. Si nous l'avons jusqu'ici abordé sous l'angle de la contribution des immigrants à la croissance de la population, une immigration plus nombreuse entraîne également des changements dans la composition ethnoculturelle de la population québécoise. La présente section décrit certaines de ces transformations.

Une immigration accrue et d'origines multiples comme facteur de diversification

Deux évolutions majeures ont marqué l'immigration et ont contribué à la diversification ethnoculturelle de la population québécoise au cours des dernières décennies. D'une part, en raison de l'augmentation des volumes d'admissions, le nombre et la représentation des personnes nées à l'étranger au sein de la population s'accroissent depuis le creux atteint au début des années 1950. Lors du recensement de 2006, les 851 600 immigrants présents au Québec représentaient 11,5 % de la population. Cette proportion est faible en comparaison de celle enregistrée à l'échelle canadienne (19,8 %), mais elle est le double de ce qu'elle était en 1951 (5,6 %), quand on comptait 228 900 immigrants. D'autre part, une immigration majoritairement européenne[7] a fait place à des vagues d'immigrants originaires des cinq continents.

Le tableau 1.1 répartit les immigrants qui se sont établis au Québec entre 1986 et 2009 selon la région d'origine. Bien qu'une part non négligeable des nouveaux arrivants provienne encore d'Europe occidentale et septentrionale, plus spécifiquement de France, ce sont des régions non européennes qui dominent dorénavant les flux d'entrées. À la fin des années 1980, du fait de la guerre au Liban, c'est le Moyen-Orient qui a fourni le plus grand nombre d'immigrants. Il succédait aux Antilles et à l'Asie du Sud-Est, qui, avec des pays comme Haïti et le Viêt Nam, ont été parmi les premières sources d'immigration non occidentales. L'Asie orientale a ensuite occupé la première place au cours de la décennie 1990, notamment grâce à la Chine qui est encore aujourd'hui un des premiers pays d'origine des immigrants. D'autres régions ont vu leur importance s'accroître au cours des années 1990. C'est le cas de l'Afrique du Nord (surtout l'Algérie et le Maroc), de l'Europe orientale (principalement la Roumanie) et de l'Asie méridionale (Inde, Pakistan, Bangladesh et Sri Lanka). Depuis le début des années 2000, l'Afrique du Nord apparaît incontestablement comme la principale région d'origine et on observe une croissance de l'immigration depuis l'Amérique du Sud, surtout de la Colombie.

La composition de la population immigrante présente au Québec (stocks) évolue en fonction de la succession des différentes vagues d'immigration (flux). Au

7. Quelques pays européens ont dominé l'immigration au Québec jusque dans les années 1960-1970. La France et le Royaume-Uni sont considérés comme les sources traditionnelles d'immigration, puis des pays comme l'Italie, la Grèce et le Portugal se sont ajoutés après la Deuxième Guerre mondiale. Pour plus d'informations sur la composition des flux migratoires, consulter PICHÉ, 2003.

Tableau 1.1
Répartition des immigrants selon la région d'origine, par période d'admission, Québec, 1986-2009

	1986-1990	1991-1995	1996-2000	2001-2005	2006-2009[1]
			%		
Afrique du Nord	6,8	6,5	12,6	**18,4**	**20,6**
Amérique centrale	4,5	6,5	2,6	2,5	3,2
Amérique du Sud	4,6	4,8	4,2	8,8	10,7
Antilles	9,7	8,2	6,9	5,5	5,6
Moyen-Orient	**19,8**	12,9	4,8	6,0	6,6
Asie orientale	10,1	**14,8**	**13,8**	11,0	6,6
Asie méridionale	6,8	9,5	11,5	8,0	5,7
Asie du Sud-Est	8,6	6,1	3,9	2,7	4,2
Europe occidentale et septentrionale	7,4	8,5	11,2	10,3	9,9
Europe orientale	6,3	7,4	9,2	11,8	8,8
Europe méridionale	5,0	3,5	5,6	1,3	0,9
Autres régions	10,3	11,3	13,6	13,6	17,3
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Total (n)	**148 482**	**200 715**	**145 681**	**202 307**	**135 146**

1. Les données de la dernière colonne ne portent que sur une période de quatre ans, tandis que celles des autres colonnes couvrent une période de cinq ans. Les données de 2009 sont provisoires.

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

recensement de 2006, les communautés originaires d'Italie (7,7 % de la population immigrante), de France (7,0 %), d'Haïti (6,7 %), de Chine (4,6 %) et du Liban (4,1 %) sont les cinq plus importantes (voir le tableau 4.2 du chapitre 4 de cette publication). Viennent ensuite le Maroc (3,9 %) et l'Algérie (3,5 %). Du fait de l'ancienneté de son établissement au Québec, la population née en Italie est plus âgée et tant sa taille que son importance relative diminuent : sa part était de 11,2 % en 1996. Au contraire, en 1996, le Maroc, la Chine et l'Algérie comptaient chacun pour au plus 2,5 % de la population née à l'étranger et arrivaient respectivement au douzième, treizième et vingtième rang des pays de naissance.

Les volumes d'immigration sont difficiles à anticiper à long terme, puisque leur ampleur fluctue notamment en raison du contexte économique et géopolitique. Cependant, si les tendances récentes se maintiennent en matière de flux migratoires et que la fécondité demeure relativement faible, on peut s'attendre à ce que la part de la population née à l'étranger s'accroisse au cours des prochaines décennies. Selon les plus récentes *Projections de la diversité de la population canadienne* réalisées par Statistique Canada (2010), près d'un Québécois sur cinq pourrait être né à l'étranger en 2031. Ce pourrait être le cas d'au moins une personne sur quatre dans l'ensemble du Canada.

Les minorités visibles : une population jeune et qui connaît une forte croissance démographique

La diversification des sources d'immigration se répercute sur la représentation des minorités visibles au sein de la population, celles-ci étant définies comme des « personnes, autres que les autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche »[8]. Fréquemment utilisé comme indicateur de la diversité ethnoculturelle, le concept de minorité visible émane des mesures luttant contre la discrimination à l'égard des immigrants d'origine non européenne, mais aussi à l'égard de leurs descendants nés au Québec, surtout en ce qui concerne l'accès au marché du travail.

Au recensement de 2006, un peu plus de 650 000 personnes ont déclaré appartenir à un groupe de minorité visible (tableau 1.2). Ce nombre représente une croissance de 51 % par rapport à celui recensé en 1996, tandis que la population n'appartenant pas à une minorité visible a crû de seulement 3 %. Les groupes de minorités visibles représentent ainsi une part accrue de la population totale, part qui est passée de 6,2 % à 8,8 % entre 1996 et 2006. Si l'immigration demeure majoritairement non européenne dans les prochaines années, leur part pourrait doubler d'ici 2031 (Statistique Canada, 2010).

Tableau 1.2
Effectif et répartition de la population selon le groupe de minorité visible, Québec, 1996 et 2006

	1996		2006		Variation 1996-2006
	n	%	n	%	%
Population totale	**7 045 085**	**100,0**	**7 435 900**	**100,0**	**5,5**
Appartient à une minorité visible	433 985	6,2	654 355	8,8	50,8
Noir	131 970	1,9	188 070	2,5	42,5
Arabe et Asiatique occidental	79 705	1,1	125 130	1,7	57,0
Latino-Américain	51 435	0,7	89 510	1,2	74,0
Chinois	50 360	0,7	79 825	1,1	58,5
Sud-Asiatique	47 590	0,7	72 845	1,0	53,1
Asiatique du Sud-Est	42 130	0,6	50 455	0,7	19,8
Philippin	14 815	0,2	24 200	0,3	63,3
Autre minorité visible[1]	10 655	0,2	13 005	0,2	22,1
Minorités visibles multiples	5 320	0,1	11 310	0,2	112,6
N'appartient pas à une minorité visible[2]	6 611 095	93,8	6 781 550	91,2	2,6

Note : Les données sont arrondies à plus ou moins cinq, d'où des écarts mineurs entre le total et la somme des parties.
1. Comprend les groupes « coréen », « japonais » et « autre minorité visible ».
2. Comprend les répondants ayant déclaré une identité autochtone.
Source : Statistique Canada, Recensements 1996 et 2006.

8. Cette définition est tirée de la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Pour plus de détails, consulter le site du ministère de la Justice du Canada. [En ligne :] www.lois.justice.gc.ca/fr/e-5.401/index.html.

Soulignons que si la majorité des personnes associées à un groupe de minorité visible en 2006 sont immigrantes, le tiers d'entre elles sont nées au Canada. Ce sont d'ailleurs les minorités visibles natives du Canada qui ont connu la plus forte croissance démographique entre 1996 et 2006. Leur effectif a en effet augmenté de 68 % au cours de cette période, comparativement à 47 % pour les minorités visibles nées dans un autre pays.

La représentation des minorités visibles est plus importante au sein des groupes d'âge les plus jeunes. Par exemple, alors que 13 % des personnes âgées de moins de 15 ans et 12 % des 25-34 ans appartiennent à un groupe de minorité visible en 2006, cette proportion descend à 5 % chez les 45 ans et plus. Les minorités visibles regroupent ainsi des individus plus jeunes que la moyenne québécoise : 58 % d'entre eux sont âgés de moins de 35 ans, comparativement à 41 % de l'ensemble de la population.

Les groupes de minorité visible les plus présents au Québec en 2006 sont les Noirs (2,5 % de l'ensemble de la population), les Arabes et les Asiatiques occidentaux (1,7 %), les Latino-Américains (1,2 %), les Chinois (1,1 %) et les Sud-Asiatiques (1,0 %). Les autres minorités visibles comptent ensemble pour 1,3 % de la population. Les individus s'identifiant à plus d'un groupe de minorité visible sont peu nombreux, mais ils ont connu une forte croissance entre 1996 et 2006 (113 %). Le groupe d'appartenance des Latino-Américains a également vu ses effectifs s'accroître de façon importante (74 %).

La composition linguistique : représentation en hausse des langues autres que le français et l'anglais

La composition linguistique illustre sous un autre angle la diversité ethnoculturelle du Québec. Dans le tableau 1.3, la population est répartie selon la langue maternelle[9] et la langue parlée le plus souvent à la maison, en distinguant les réponses uniques et les réponses multiples. La variation des effectifs de chaque groupe linguistique entre 2001 et 2006[10] montre que, pour les deux variables, ce sont les langues « autres » qui ont connu récemment la croissance relative la plus forte.

En 2006, on dénombre au Québec 886 000 personnes qui ont une langue maternelle unique autre que le français et l'anglais. Ce nombre est en hausse de 25 % par rapport à celui de 2001, tandis qu'on observe une croissance de 2 % de celui des individus de langue maternelle française et de 3 % dans le cas des individus de langue maternelle anglaise. L'ensemble des personnes ayant déclaré plus d'une langue maternelle, dont une langue autre, affichent également une croissance non négligeable depuis 2001 (12 %). En 2006, environ 30 % des individus

9. Statistique Canada définit la langue maternelle comme la première langue apprise et encore comprise.
10. Il est plutôt hasardeux de suivre l'évolution des différents groupes linguistiques sur une plus longue période, puisque les questions de recensement relatives aux langues ont été modifiées en 2001. Pour plus de détails sur les modifications et leurs implications, voir CASTONGUAY, 2005.

Tableau 1.3
Population selon la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison, Québec, 2001 et 2006

	Langue maternelle			Langue parlée à la maison		
	2001	2006	Variation	2001	2006	Variation
	n		%	n		%
Réponses uniques	**7 028 225**	**7 339 495**	**4,4**	**6 984 475**	**7 290 485**	**4,4**
Français	5 761 765	5 877 660	2,0	5 862 120	6 027 730	2,8
Anglais	557 040	575 555	3,3	700 890	744 435	6,2
Autre	709 425	886 280	24,9	421 475	518 320	23,0
Réponses multiples	**97 350**	**96 405**	**–1,0**	**141 100**	**145 415**	**3,1**
Français et anglais	50 060	43 335	–13,4	59 500	52 330	–12,1
Réponses multiples incluant une langue autre	47 290	53 070	12,2	81 600	93 085	14,1
Français et autre	26 890	31 350	16,6	45 130	54 490	20,7
Anglais et autre	15 045	16 200	7,7	24 605	26 560	7,9
Français, anglais et autre	5 355	5 515	3,0	11 865	12 035	1,4
Total	**7 125 580**	**7 435 900**	**4,4**	**7 125 580**	**7 435 900**	**4,4**

Note : Les langues « autres » comprennent une faible part de langues autochtones et, dans le cas de la langue d'usage, de langues non-verbales (langage des signes).
Source : Statistique Canada, Recensements 2001 et 2006.

de langue maternelle autre sont nés au Canada; cette proportion s'élève à près de 45 % chez ceux ayant répondu une langue autre en plus du français, de l'anglais ou de ces deux langues.

Le nombre de personnes qui parlent le plus souvent une langue autre à la maison a aussi connu une progression assez forte entre 2001 et 2006. Elle est de 23 % dans le cas des déclarations uniques et de 14 % dans le cas des individus qui parlent une langue autre conjointement avec le français ou l'anglais. La comparaison des sections relatives à la langue maternelle et à la langue parlée à la maison révèle qu'une fois établies au Québec, certaines personnes de langue maternelle autre adoptent le français ou l'anglais comme langue au foyer. En effet, le français, l'anglais, de même que les déclarations multiples qui combinent une langue autre avec le français et l'anglais, sont des réponses plus fréquentes en ce qui concerne la langue parlée à la maison que la langue maternelle. Au contraire, on dénombre moins de personnes qui parlent uniquement une langue autre à la maison que de personnes de langue maternelle autre.

Les langues maternelles autres les plus représentées au Québec en 2006 (réponses uniques) sont l'italien (14,1 % des individus de langue maternelle autre), l'arabe (12,3 %), l'espagnol (12,2 %), les langues chinoises (7,1 %) et le créole (5,0 %).

Parmi celles-ci, ce sont l'espagnol, les langues chinoises et l'arabe qui ont crû le plus intensément entre 2001 et 2006. La répartition des langues parlées à la maison est différente de celle des langues maternelles, puisque l'espagnol (13,7 %), l'arabe (11,0 %) et les langues chinoises (10,2 %) devancent l'italien (9,7 %). Ceci suggère que l'utilisation des langues officielles est plus répandue au sein de la communauté d'origine italienne, établie au Québec de longue date, qu'au sein des communautés plus récentes.

Conclusion

La première décennie du XXIe siècle a été plutôt positive sur le plan démographique au Québec avec une hausse de la fécondité, une poursuite de la baisse de la mortalité – surtout chez les hommes –, l'attraction d'un plus grand nombre d'immigrants et de résidents non permanents ainsi que des pertes migratoires interprovinciales moins importantes qu'auparavant. Tout cela a permis au Québec de connaître une croissance de plus de 1 % de sa population en 2009, contraste marqué avec la croissance deux fois moindre enregistrée à la fin de la décennie précédente. À quoi peut-on s'attendre au cours de la nouvelle décennie qui commence?

En matière de fécondité, il est difficile de prévoir l'avenir. La hausse récente semble s'essouffler et on peut penser que le rattrapage est en bonne partie terminé. Par contre, le comportement fécond des nouvelles générations reste un mystère. On peut aussi se demander quel sera l'effet sur le nombre de naissances du nouveau programme couvrant les traitements de procréation assistée mis en place à l'été 2010.

L'espérance de vie devrait poursuivre sa croissance, mais le rythme de cet accroissement demeure inconnu. Certains pensent qu'on pourrait bientôt atteindre un plafond, mais d'autres affirment au contraire que le rythme pourrait se maintenir pendant encore plusieurs années.

Les niveaux d'immigration fixés par le MICC ne sont pas encore connus au-delà de 2010. La perspective d'une population active bientôt en décroissance semble plaider pour le maintien d'un niveau élevé. La diversification de la population québécoise devrait se poursuivre, alimentée à la fois par les nouveaux arrivants et par leurs enfants nés au Québec.

En ce qui a trait à l'évolution de la structure par âge, le passage des premiers *baby-boomers* à l'âge de la retraite marquera les prochaines années. Le renouvellement de la population active sera sans conteste au cœur des préoccupations de la décennie 2010.

Finalement, un titre de nature démographique est déjà prévisible en manchette des médias québécois : « La population du Québec franchit le seuil des 8 millions d'habitants ». Ce titre devrait faire la une au début de l'année 2012, peut-être même à la fin de 2011.

Bibliographie

CASTONGUAY, Charles (2005). *Les indicateurs généraux de vitalité des langues au Québec : comparabilité et tendances 1971-2001*, Montréal, Office québécois de la langue française, coll. « Suivi de la situation linguistique », Étude 1, 45 p. [En ligne :] www.olf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/sociolinguistique/castonguay_indicvitlngues20050526.pdf.

DUCHESNE, Louis (2001). « La situation démographique », dans Institut de la statistique du Québec, *Portrait social du Québec, Données et analyses, Édition 2001*, Québec, p. 43-58. [En ligne :] www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf/port_soc2001.pdf.

GAUTHIER, Hervé (2004). « Les personnes âgées et le vieillissement démographique », dans Institut de la statistique du Québec, *Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain, Volume 1*, Québec, p. 43-90. [En ligne :] www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf/VieGenerationVol1.pdf.

GIRARD, Chantal (2009). *Le bilan démographique du Québec, Édition 2009*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 83 p. [En ligne :] www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pdf2009/bilan2009.pdf

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2009). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056*, Québec, 132 p. [En ligne :] www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pdf2009/perspectives2006_2056.pdf.

KINSELLA, Kevin, et Wan HE (2009). *An Aging World: 2008*, Washington, U.S. Census Bureau, International Population Reports, 191 p.

MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (1991). *Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration : au Québec pour bâtir ensemble*, Montréal, Gouvernement du Québec, 104 p.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DU QUÉBEC (2007). *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010*, Montréal, Gouvernement du Québec, 78 p.

MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION (2003). *La planification des niveaux d'immigration 2005-2007*, Montréal, Gouvernement du Québec, 33 p.

PICHÉ, Victor (2003). « Un siècle d'immigration au Canada : de la peur à l'ouverture », dans Victor Piché et Céline Le Bourdais, dir, *La démographie québécoise. Enjeux du XXIe siècle*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 225-263.

STATISTIQUE CANADA (2010). *Projections de la diversité de la population canadienne, 2006 à 2031*, nº 91-551-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 71 p. [En ligne :] www.statcan.gc.ca/pub/91-551-x/91-551-x2010001-fra.pdf.

Chapitre 2

Les inégalités sociales de santé

Une réalité dont l'ampleur est sous-estimée

Robert Pampalon, Denis Hamel et *Philippe Gamache*
Institut national de santé publique du Québec

Contexte

La présence d'inégalités sociales de santé peut être révélée par des différences de santé entre individus en fonction de facteurs sociaux tels que la profession, la scolarité ou le revenu. De telles différences sont en partie évitables et elles posent un certain nombre de questions en matière de justice sociale, car elles reflètent la répartition inégale des richesses et du pouvoir dans nos sociétés (Marmot and Bell, 2010). Voilà pourquoi la lutte aux inégalités sociales de santé est devenue un enjeu majeur de santé publique dans les pays industrialisés, incluant le Canada (Commission sur les déterminants sociaux de la santé, 2008; Buttler-Jones, 2008). Au Québec, depuis le début des années 1990, et ce, jusqu'à tout récemment, les autorités de santé publique, en particulier le ministère de la Santé et des Services sociaux, relèvent la présence d'inégalités sociales de santé et expriment à la fois leur volonté de les réduire (MSSS, 2007; MSSS, 2003; MSSS, 1992).

La présence d'inégalités sociales de santé au Québec est connue depuis près d'un demi-siècle, si l'on se réfère à une étude des variations de la mortalité infantile par quartier à Montréal (Jacques Henripin, 1961). Des écarts de mortalité entre quartiers ont été observés non seulement à Montréal, mais également dans l'ensemble des grandes villes du Québec, notamment dans les villes de Québec et de Saguenay (Choinière, 2002; Veillette *et coll.*, 1992; Choinière, 1991; Wilkins, 1980; Loslier, 1977; Loslier, 1976). De tels écarts de mortalité se retrouvent aussi à l'extérieur des grands centres urbains, dans les villes de taille moyenne, les petites villes et les milieux ruraux (Pampalon *et al.*, 2008b). D'après les données les plus récentes, il semble même que les écarts sociaux de mortalité s'accentuent au fil des ans (Pampalon *et al.*, 2008a).

Les inégalités sociales observées ne concernent pas seulement la mortalité, qu'il s'agisse de l'ensemble des décès ou de causes spécifiques de décès. Elles caractérisent également, par exemple, la perte d'autonomie fonctionnelle (ou l'incapacité), la fécondité chez les adolescentes, les mauvais traitements chez

les jeunes et le recours aux ressources médicales et aux services de santé, à l'hôpital, au CLSC ou en centre d'hébergement et de soins prolongés (Pampalon and Raymond, 2003).

Or, les observations provenant des fichiers statistiques et administratifs du secteur de la santé (p. ex., les fichiers des décès, des hospitalisations et des clientèles des services de santé et services sociaux) ne contiennent aucune information à caractère socioéconomique sur les personnes concernées (ex. : revenu ou scolarité d'une personne décédée). Pour cette raison, l'appartenance à un groupe social est déterminée en fonction du territoire de résidence de la personne (ex. : le quartier) et des niveaux moyens de revenu ou de scolarité observés dans ce territoire. On parle alors de « proxy » ou de « substitut géographique » d'une information sociale individuelle. Il s'agit là d'une pratique répandue dans les pays industrialisés et au Québec.

Cette pratique soulève toutefois des interrogations, car elle sous-estimerait l'ampleur réelle des inégalités sociales de santé dans la population. Des études rapportent en effet que les relations entre des indicateurs de santé et les conditions socioéconomiques de la population sont plus faibles lorsque ces conditions sont mesurées à l'échelle géographique plutôt qu'individuelle (Wilkins *et al.*, 2008; Krieger and Gordon, 1999b; Davey Smith *et al.*, 1998; Geronimus and Bound, 1998a; Greenwald *et al.*, 1994b; Krieger, 1992a). D'autres études, par contre, retracent des inégalités sociales de santé de même ampleur, que la mesure sociale soit de type individuel ou géographique (Rehkopf *et al.*, 2006; Subramanian *et al.*, 2006; Davey Smith and Hart, 1999). Enfin, d'autres travaux suggèrent que, si sous-estimation il y a, elle serait plus importante dans les milieux ruraux que dans les villes (Haynes and Gale, 2000; Senior *et al.*, 2000).

Dans cette étude, nous verrons comment une mesure de type géographique utilisée pour le repérage des conditions socioéconomiques de la population au Québec, en l'occurrence un indice de défavorisation (décrit ci-après), sous-estime l'ampleur des inégalités sociales de santé par rapport à une version individuelle du même indice. Nous verrons aussi que cette sous-estimation varie selon la zone géographique de résidence. Deux indicateurs de santé serviront d'exemple, soit la mortalité et l'incapacité chez la population adulte. Un fichier nouvellement produit par Statistique Canada sera mis à contribution.

Précisions méthodologiques

Le fichier servant à notre analyse correspond à un jumelage entre le recensement canadien de 1991 et la mortalité survenue du 4 juin 1991 au 31 décembre 2001 (Wilkins *et al.*, 2008). Il porte sur un échantillon de 15 % de la population québécoise de 25 ans et plus vivant à domicile (N = 688 300).

Le découpage territorial

L'étude couvre l'ensemble du Québec et quatre zones de résidence dont le tracé s'inspire de la Classification des secteurs statistiques (CSS) développée par Statistique Canada (Statistique Canada, 2003). Ces zones expriment le continuum urbain-rural, en distinguant : 1- la RMR (région métropolitaine de recensement) de Montréal; 2- les autres RMR, comptant plus de 100 000 habitants; 3- les AR (agglomérations de recensement), comptant entre 10 000 et 100 000 habitants; et 4- les municipalités hors RMR ou AR, correspondant aux petites villes et au monde rural.

L'indice de défavorisation

L'indice de défavorisation est un indice géographique, construit sur la base du secteur de dénombrement (SD) de 1991 (Pampalon *et al.*, 2004; Pampalon and Raymond, 2003; Pampalon and Raymond, 2000). Le SD est constitué d'îlots d'habitation contigus contenant en moyenne 700 individus (Statistique Canada, 1992). La composition de l'indice s'inspire des propositions de Peter Townsend (Townsend, 1987) et considère deux formes de défavorisation, l'une matérielle, l'autre sociale. La première vise à refléter la privation des biens et commodités de la vie courante, alors que la seconde entend caractériser la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté.

L'indice intègre diverses variables socioéconomiques : la scolarité, l'emploi, le revenu personnel, le statut matrimonial et le statut familial. Les caractéristiques qui font accroître la défavorisation sont : être sans diplôme d'études secondaires, ne pas avoir un emploi, un faible revenu personnel, être veuf, séparé ou divorcé, vivre seul, et faire partie d'une famille monoparentale. Ces caractéristiques prennent la forme de proportions ou de moyennes (pour le revenu) par SD. Une analyse en composante principale (ACP) – une forme particulière d'analyse factorielle – réalisée sur ces variables fait ressortir la présence de deux dimensions autant dans l'ensemble du Québec que dans chaque zone de résidence. Ces dimensions ont été qualifiées de matérielle et de sociale. La dimension matérielle reflète principalement la scolarité, l'emploi et le revenu, alors que la dimension sociale traduit surtout l'état matrimonial et la structure du ménage ou de la famille. Sur l'une et l'autre dimension, les SD ont été regroupés en quintiles de population (groupes de 20 %), du plus favorisé (quintile 1) au plus défavorisé (quintile 5).

La version individuelle de l'indice reprend les variables retenues pour la version géographique, mais sous une forme binaire (p. ex., avoir ou non un emploi) ou continue (pour le revenu). Elle propose les mêmes dimensions : matérielle et sociale. Pour la dimension matérielle, la population du Québec a pu être subdivisée en quintile, de la plus favorisée (Q1) à la plus défavorisée (Q5). Pour la dimension sociale, toutefois, il n'a pas été possible d'obtenir une répartition en quintile satisfaisante. Les variables formant cette dimension, soit l'état matrimonial (veuf, séparé ou divorcé) et le fait de vivre seul ou en famille monoparentale, permettaient d'isoler seulement deux groupes : 1- les personnes n'ayant majoritairement aucune de ces

caractéristiques (80 % de la population) ; et 2- les personnes présentant majoritairement l'une ou l'autre de ces caractéristiques (20 % de la population). Ainsi, la comparaison entre les versions individuelle et géographique de la dimension sociale porte sur ces deux groupes, le premier comprenant les quintiles 1, 2, 3 et 4 (groupe favorisé), le second le quintile 5 (groupe défavorisé).

L'indice de défavorisation est donc bidimensionnel. Ces dimensions peuvent être considérées séparément (la dimension matérielle seulement, ou la dimension sociale seulement) ou encore conjointement, en isolant les groupes extrêmes, soit les personnes les plus défavorisées (matériel Q5 et social Q5) et les moins défavorisées (matériel Q1 et social Q1Q2Q3Q4), tant au plan matériel que social.

Les indicateurs de santé

Les indicateurs de santé ici considérés sont la mortalité et l'incapacité chez les personnes de 25 ans et plus. Un indice de défavorisation a pu être attribué à 96 % des personnes décédées (N = 62 358) ou avec incapacité (N = 72 700). Les personnes ayant déclaré une incapacité ont répondu par l'affirmative à l'une ou l'autre des questions du recensement portant sur la présence de limitations d'activités, d'incapacité ou de handicap à long terme (Statistique Canada, 1992).

Pour évaluer l'ampleur des écarts de santé entre quintiles de défavorisation, deux mesures sont mises à profit, soit le risque proportionnel de mortalité (*proportional hazard ratio*) entre 1991 et 2001 et le risque relatif d'incapacité en 1991[1]. Ces risques s'interprètent comme suit : une valeur égale à 2,00 signifie que le risque de mortalité ou d'incapacité du groupe concerné est deux fois plus élevé que celui du groupe le plus favorisé.

Analyse et discussion des données

Le risque proportionnel de mortalité augmente avec l'indice de défavorisation matérielle, peu importe la version de l'indice utilisée (figure 2.1). La progression est cependant plus accentuée pour la version individuelle de l'indice, avec un risque de décès s'élevant à 2,11 pour le quintile le plus défavorisé. La version géographique, quant à elle, ne produit qu'un risque de 1,44 chez le même quintile. Pareil constat vaut pour la défavorisation sociale, bien qu'ici, en raison des groupements de quintiles effectués, le risque de mortalité n'augmente que très légèrement chez le groupe le plus défavorisé, tant pour la version individuelle que pour la version géographique de l'indice de défavorisation.

1 Ces risques sont modélisés à l'aide de la régression de Cox (Lawless, 1982) (mortalité) et de la régression binomiale négative (Allison, 1999) (incapacité). Ils sont ajustés selon l'âge, le sexe, l'autre forme (matérielle ou sociale) de défavorisation et, dans le cas des modèles s'appliquant à l'ensemble du Québec, selon la zone de résidence. Un ajustement pour l'autre forme de défavorisation signifie, par exemple, que les variations de la mortalité ou de l'incapacité selon la dimension matérielle sont estimées en tenant constantes les variations de la mortalité et de l'incapacité selon la dimension sociale. Les risques de mortalité et d'incapacité sont établis entre chaque quintile de défavorisation et le ou les quintiles le plus favorisés. Les quintiles le plus favorisés sont Q1 lorsque la dimension matérielle est considérée séparément, Q1Q2Q3Q4 lorsque la dimension sociale est considérée séparément, puis Q1 et Q1Q2Q3Q4 lorsque les deux dimensions sont considérées simultanément.

Figure 2.1
Risque proportionnel de mortalité à 25 ans[1] selon les versions individuelle et géographique de l'indice de défavorisation, par quintile (Q) de défavorisation matérielle et sociale, Québec, 1991-2001

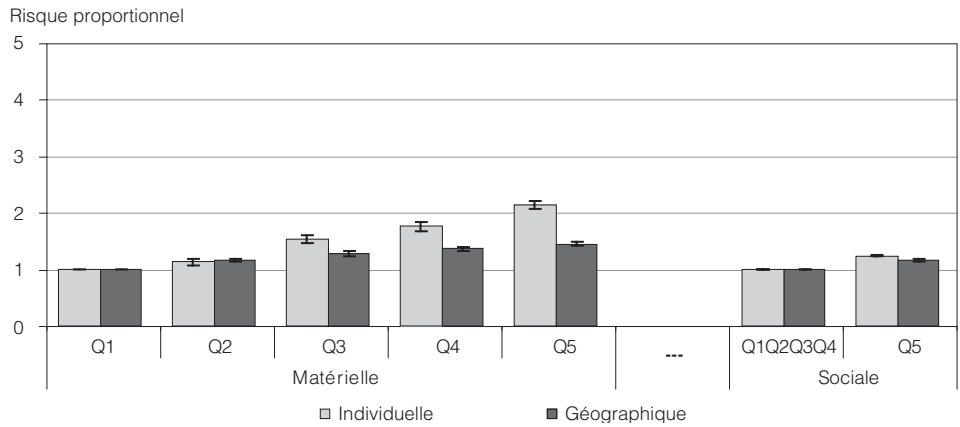

1. Risque proportionnel ajusté selon l'âge, le sexe, le milieu de résidence et l'autre forme de défavorisation.
Source : *Étude de suivi de la mortalité selon le recensement, 1991 à 2001.*

Le risque relatif d'incapacité s'accroît également avec l'indice de défavorisation matérielle, mais le rythme de cette croissance diffère fortement selon la version de l'indice (figure 2.2). Si la progression est lente et soutenue avec la version géographique de l'indice, elle explose littéralement avec la version individuelle. Selon cette version, le risque d'incapacité est quatre fois plus élevé (4,08) chez le quintile le plus défavorisé, alors qu'il n'augmente que de 30 % (1,31) selon la version géographique. Des écarts entre ces deux versions sont également perceptibles pour la défavorisation sociale, mais ils sont nettement de plus faible ampleur en raison des groupements de quintiles effectués.

Figure 2.2
Risque relatif d'incapacité à 25 ans[1] selon les versions individuelle et géographique de l'indice de défavorisation, par quintile (Q) de défavorisation matérielle et sociale, Québec, 1991

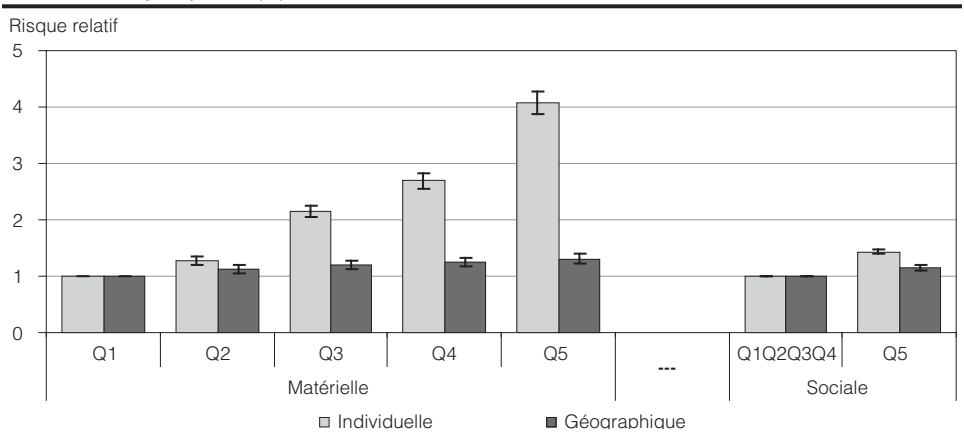

1. Risque proportionnel ajusté selon l'âge, le sexe, le milieu de résidence et l'autre forme de défavorisation.
Source : *Étude de suivi de la mortalité selon le recensement, 1991 à 2001.*

L'ampleur des écarts de mortalité entre les groupes les plus et les moins défavorisés aux plans matériel et social, simultanément, varie selon le milieu de résidence et la version de l'indice de défavorisation utilisée (figure 2.3). Si l'ampleur des écarts diminue de la RMR de Montréal aux petites villes et milieux ruraux du Québec lorsque la version géographique de l'indice est considérée, elle a plutôt tendance à progresser lorsque la version individuelle de l'indice est employée. Ainsi, selon la version de l'indice utilisée, il sera possible de tirer des conclusions très différentes (pour ne pas dire contraires) quant aux disparités de mortalité selon la zone de résidence.

Figure 2.3
Risque proportionnel de mortalité à 25 ans entre les quintiles extrêmes de défavorisation matérielle et sociale[1] selon les versions individuelle et géographique de l'indice et le milieu de résidence[2], Québec, 1991-2001

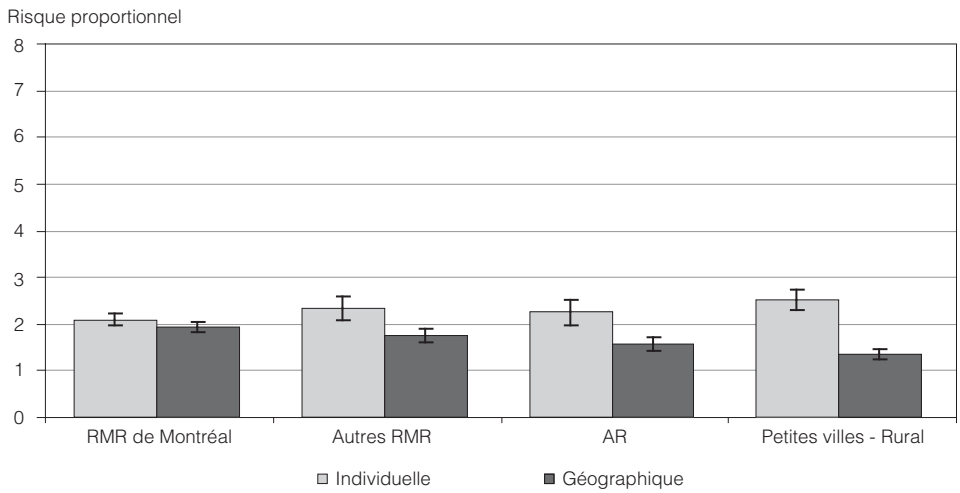

1. Risque proportionnel entre les quintiles le plus défavorisés (Q5 matériel et Q5 social) et les quintiles le plus favorisés (Q1 matériel et Q1Q2Q3Q4 social).
2. Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal; autres RMR : > 100 000 habitants; agglomérations de recensement (AR) : ≥ 10 000 habitants; petites villes et rural : < 10 000 habitants.

Source : *Étude de suivi de la mortalité selon le recensement, 1991 à 2001.*

Pareilles anomalies persistent avec l'incapacité (figure 2.4). Ici, non seulement la version géographique de l'indice sous-estime-t-elle nettement les risques relatifs d'incapacité entre personnes défavorisées et favorisées, et ce, peu importe la zone de résidence, mais encore la sous-estimation attachée à ces risques varie selon le milieu de résidence. Ainsi, selon la version géographique de l'indice, on pourrait conclure que les écarts d'incapacité rattachés à la défavorisation sont plus faibles dans les petites villes et les milieux ruraux qu'ailleurs au Québec. Or, lorsqu'on recourt à la version individuelle de l'indice, les écarts d'incapacité observés dans les petites villes et les milieux ruraux surpassent ceux observés dans la RMR de Montréal et se rapprochent de ceux observés dans les autres RMR du Québec.

Figure 2.4
Risque relatif d'incapacité à 25 ans entre les quintiles extrêmes de défavorisation matérielle et sociale[1] selon les versions individuelle et géographique de l'indice et le milieu de résidence[2], Québec, 1991

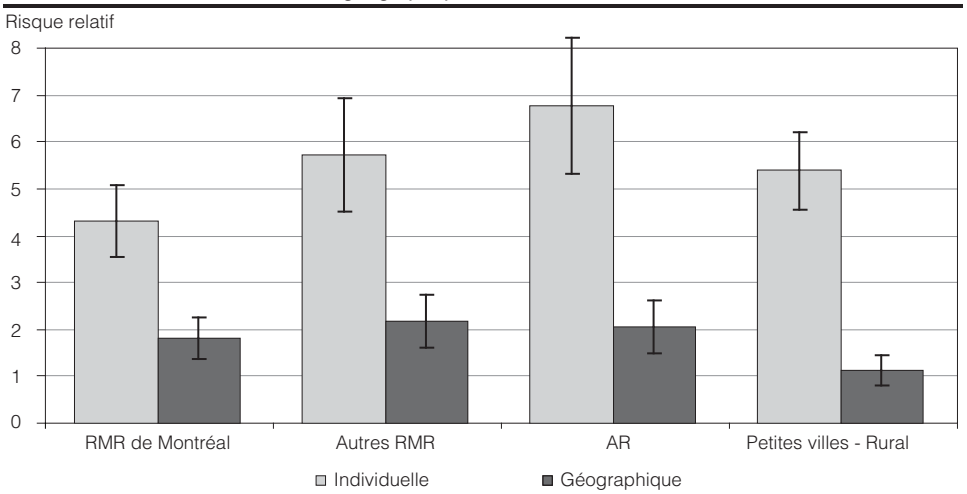

1. Risque relatif entre les quintiles le plus défavorisés (Q5 matériel et Q5 social) et les quintiles le plus favorisés (Q1 matériel et Q1Q2Q3Q4 social).
2. Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal; autres RMR : > 100 000 habitants; agglomérations de recensement (AR) : ≥ 10 000 habitants; petites villes et rural : < 10 000 habitants.

Source : *Étude de suivi de la mortalité selon le recensement, 1991 à 2001.*

En somme, les versions individuelle et géographique de l'indice de défavorisation retracent des disparités importantes de mortalité et d'incapacité chez les personnes de 25 ans et plus, tant pour la forme matérielle que sociale de défavorisation. Le sens de ces disparités est identique pour les deux versions de l'indice. Plus la défavorisation augmente, plus la mortalité et l'incapacité font de même. L'ampleur de ces disparités varie cependant entre les versions individuelle et géographique de l'indice. Les écarts de mortalité et, tout spécialement, les écarts d'incapacité selon la défavorisation sont nettement plus importants lorsque mesurés à l'échelle individuelle. Pareil constat vaut pour l'ensemble de la population du Québec et pour celle de chaque zone de résidence.

À l'instar de la littérature sur le sujet, ces résultats témoignent de relations plus étroites entre la santé et les conditions socioéconomiques lorsque celles-ci sont mesurées à l'échelle individuelle plutôt que géographique (Krieger and Gordon, 1999a; Davey Smith *et al.*, 1998; Geronimus and Bound, 1998b; Greenwald *et al.*, 1994a; Krieger, 1992b). Ils rejoignent également les conclusions d'une étude manitobaine (Mustard *et al.*, 1999), en regard de l'incapacité, et d'une étude pancanadienne (Wilkins *et al.*, 2008), en ce qui concerne la mortalité. Un examen des variables formant l'indice de défavorisation révèle que la version individuelle de l'indice repère des populations davantage vulnérables ou favorisées que ne le fait la version géographique. À titre d'exemple, en 1991, le revenu moyen des personnes le plus défavorisées au Québec aux plans matériel et social (Q5 & Q5) s'élevait respectivement à 9 618 $ et 15 353 $ selon les versions individuelle et géographique

de l'indice. De même, la proportion de personnes vivant seules dans ce groupe était de 53 % et 26 % selon les versions individuelle et géographique de l'indice.

Les discordances entre les deux versions de l'indice sont nettement plus importantes pour l'incapacité que pour la mortalité. Pareil résultat peut traduire une « causalité inversée », où de piètres conditions de santé, en l'occurrence la présence d'incapacité chez une personne, devient « cause » d'appauvrissement économique et social. Ici, la défavorisation pourrait mener à un état de santé dégradé et inversement un état de santé dégradé pourrait accroître la défavorisation.

Des discordances entre les mesures individuelle et géographique sont également perceptibles selon la zone de résidence. Ainsi, l'indice de défavorisation dans sa forme géographique sous-estimerait davantage l'ampleur des inégalités de mortalité et d'incapacité hors des grands centres urbains (les RMR), et notamment dans les petites villes et le monde rural. Pareil constat n'a pu être mis en évidence dans la littérature, mais certaines études suggèrent qu'il puisse en être ainsi (Haynes and Gale, 2000; Senior *et al.*, 2000). Dans ces travaux, on note que l'étendue des disparités sociales entre petites unités géographiques (telles des SD) est plus grande en ville qu'en campagne, alors que la taille et l'homogénéité sociale de ces unités sont plus faibles en campagne qu'en ville (Haynes and Gale, 2000; Senior *et al.*, 2000). Ce serait donc en raison « d'artefacts » statistiques que la mesure géographique s'éloignerait davantage de la mesure individuelle dans certains milieux.

Enfin, on peut se demander si la mesure géographique de la défavorisation ne constitue qu'un « substitut » d'une mesure individuelle ou, comme plusieurs le pensent, elle ne témoigne pas d'une réalité distincte. Actuellement, la littérature foisonne sur les études de santé à l'échelle territoriale ou locale (Macintyre *et al.*, 2002; Diez Roux, 2001). On y constate que les disparités de santé entre territoires résultent à la fois des caractéristiques socioéconomiques des personnes qui y résident (p. ex., leur revenu ou leur scolarité) et de celles de leur milieu de résidence (p. ex., l'environnement, les infrastructures et les dynamiques sociales). On parle alors de facteurs de composition, pour les premières caractéristiques, et de facteurs de contexte, pour les secondes. Cela signifie que, pour saisir l'ampleur véritable des inégalités sociales de santé, on devrait considérer simultanément les deux formes de mesure de la défavorisation, individuelle et géographique.

Des études ayant estimé simultanément la contribution de mesures socioéconomiques individuelle et géographique à divers indicateurs de santé ont mis en lumière une contribution indépendante de chacune (Rehkopf *et al.*, 2006; Subramanian *et al.*, 2006; Davey Smith and Hart, 1999; Davey Smith *et al.*, 1998). Nous avons procédé à ce genre d'analyse à la fois pour la mortalité et pour l'incapacité (tableau 2.1). Dans un premier modèle, nous avons établi la contribution de la version individuelle de l'indice de défavorisation, d'abord seule, puis en présence de la version géographique de l'indice. Dans un second modèle, nous avons estimé la contribution de la version géographique de l'indice de défavorisation, d'abord

Tableau 2.1
Contribution des versions individuelle et géographique de l'indice de défavorisation matérielle et sociale aux risques proportionnel de mortalité (RP) et relatif d'incapacité (RR), Québec, 1991-2001

Défavorisation	Mortalité 1991-2001		Incapacité 1991	
	RP[1]	IC[2]	RR[1]	IC[2]
Défavorisation matérielle				
Version individuelle de l'indice [modèle 1]				
- seule	2,11	(2,04;2,19)	4,08	(3,88;4,28)
- et version géographique	2,02	(1,95;2,10)	3,93	(3,74;4,12)
Version géographique de l'indice [modèle 2]				
- seule	1,44	(1,40;1,48)	1,31	(1,23;1,40)
- et version individuelle	1,19	(1,15;1,22)	1,12	(1,07;1,17)
Défavorisation sociale				
Version individuelle de l'indice [modèle 1]				
- seule	1,23	(1,21;1,26)	1,43	(1,39;1,47)
- et version géographique	1,25	(1,22;1,27)	1,41	(1,37;1,45)
Version géographique de l'indice [modèle 2]				
- seule	1,16	(1,14;1,18)	1,16	(1,11;1,20)
- et version individuelle	1,13	(1,10;1,15)	1,14	(1,11;1,18)

1. Risque entre quintile 5 et quintile 1 (défavorisation matérielle) et entre quintile 5 et quintiles 1 à 4 (défavorisation sociale). Risque ajusté selon l'âge, le sexe, la zone géographique et l'autre forme de défavorisation.
2. Intervalle de confiance à 95 %.

Source : *Étude de suivi de la mortalité selon le recensement, 1991 à 2001.*

seule, puis en présence de la version individuelle de l'indice. Nos résultats montrent que si la version géographique de l'indice révèle des risques de mortalité et d'incapacité moins élevés que la version individuelle, il demeure que l'une et l'autre version de l'indice contribuent de manière indépendante aux risques observés. Ainsi, les risques de mortalité de 2,11 et de 1,44 notés plus haut, et associés respectivement aux versions individuelle et géographique de l'indice de défavorisation matérielle s'abaissent à 2,02 et 1,19, des valeurs qui demeurent statistiquement significatives. Pour la défavorisation matérielle, la contribution de la version individuelle de l'indice aux risques de mortalité et d'incapacité surpasse nettement celle pouvant être associée à la version géographique. Pour la défavorisation sociale, l'écart entre la contribution des deux versions de l'indice est moins marqué, en raison principalement des regroupements de quintiles effectués.

Conclusion

Nos résultats indiquent que recourir à une mesure géographique de la défavorisation pour saisir l'ampleur des inégalités sociales de santé au Québec sous-estime les écarts perceptibles lorsqu'une mesure individuelle est utilisée, et ce, particulièrement hors des grands centres urbains. Nos résultats suggèrent également que retenir une mesure individuelle de la défavorisation ne rend pas compte non plus de la totalité des écarts de santé associés à la défavorisation. En somme, l'ampleur véritable des inégalités sociales de santé tient à la fois de réalités individuelles et collectives.

Tant et aussi longtemps que des mesures socioéconomiques individuelles seront absentes des bases administratives et statistiques du secteur de la santé au Québec, et cette situation ne saurait guère être modifiée dans un avenir prévisible, le recours à des mesures géographiques pour la surveillance des inégalités sociales de santé continuera d'être la seule avenue. Néanmoins, la présente étude rappelle certains avantages des indicateurs géographiques (Bonnefoy *et al.*, 2007). De tels indicateurs couvrent un large spectre socioéconomique (matériel et social); ils caractérisent toute la population (et celle de divers milieux de résidence); ils produisent des estimations fiables (au plan statistique) et cohérentes face aux indicateurs individuels (sens identique des relations); ils peuvent être introduits dans la plupart des bases administratives et statistiques du secteur de la santé; et ils mènent à des inégalités en santé appréciables entre groupes sociaux. Ces indicateurs, enfin, permettent de suivre de façon régulière l'évolution des inégalités dans le temps et dans l'espace.

Pour cela, et malgré leurs limites, les indicateurs socioéconomiques de type géographique demeurent des mesures sur lesquelles les autorités de santé publique peuvent s'appuyer dans l'élaboration de politiques et de programmes visant à réduire les inégalités sociales de santé. On doit toutefois garder à l'esprit que de telles mesures sous-estiment l'ampleur véritable de ces inégalités.

Bibliographie

Allison, P. D. *Logistic Regression Using SAS System: Theory and Applications,* SAS Institute Inc., Cary, NC, 1999.

Bonnefoy, J., A. Morgan, P. K., Kelly, J. Butt, V. Bergman, et al. *Constructing the evidence base on the social determinants of health: A guide*, UK, National Institute for Health and Clinical Excellence. Chile, Universidad del Desarrollo, Geneva, 2007.

Buttler-Jones, D. *Rapport de l'administrateur en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada 2008 : s'attaquer aux inégalités en santé*, Agence de la santé publique du Canada, Ottawa, 2008.

Choinière, R. Les disparités géographiques de la mortalité dans le Montréal métropolitain, 1984-1988, *Cahiers québécois de démographie,* vol. 20, nº1, 1991, pp. 117-146.

Choinière, R. Évolution des disparités de la mortalité selon le revenu à Montréal, 2002.

Commission sur les déterminants sociaux de la santé. *Combler le fossé en une génération : instaurer l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux de la santé*, Organisation mondiale de la santé, Genève, 2008.

Davey Smith, G., et C. Hart. Re:"Use of census-based aggregate variables to proxy for socioeconomic group: evidence from national samples", *Am J Epidemiol,* Vol. 150, No. 9, 1999, pp. 996-997.

Davey Smith, G., C. Hart, G. Watt, D. Hole, et V. Hawthorne. Individual social class, area-based deprivation, cardiovascular disease risk factors, and mortality: the Renfrew and Paisley study, *J Epidemiol Community Health,* Vol. 52, 1998, pp. 399-405.

Diez Roux, A. V. Investigating neighborhood and area effects on health, *American journal of public health,* Vol. 91, No. 11, 2001, pp. 1783-1789.

Geronimus, A. T., et J. Bound. Use of census-based aggregate variables to proxy for socioeconomic group: evidence from national samples, *Am J Epidemiol*, Vol. 148, No. 5, 1998b, pp. 475-486.

Geronimus, A. T., et J. Bound. Use of census-based aggregate variables to proxy for socioeconomic group: evidence from national samples, *Am J Epidemiol,* Vol. 148, No. 5, 1998a, pp. 475-486.

Greenwald, H. P., N. L. Polissar, E. F. Borgatta, et R. McCorkle. Detecting survival effects of socioeconomic status: problems in the use of aggregate measures, *J Clin Epidemiol*, Vol. 47, No. 8, 1994b, pp. 903-909.

HAYNES, R., ET S. GALE. Deprivation and poor health in rural areas: inequalities hidden by averages, *Health Place.*, Vol. 6, No. 4, 2000, pp. 275-285.

HENRIPIN, Jacques. L'inégalité sociale devant la mort. La mortinatalité et la mortalité infantile à Montréal., *Recherches sociographiques,* vol. 4, 1961, pp. 3-34.

KRIEGER, N. Overcoming the absence of socioeconomic data in medical records: validation and application of a census-based methodology, *Am J Public Health*, Vol. 82, No. 5, 1992b, pp. 703-710.

KRIEGER, N. Overcoming the absence of socioeconomic data in medical records: validation and application of a census-based methodology, *Am J Public Health*, Vol. 82, No. 5, 1992a, pp. 703-710.

KRIEGER, N., ET D. GORDON. Re: "Use of census-based aggregate variables to proxy for socioeconomic group: evidence from national samples", *Am J Epidemiol*, Vol. 150, No. 8, 1999a, pp. 892-896.

KRIEGER, N., ET D. GORDON. Re: "Use of census-based aggregate variables to proxy for socioeconomic group: evidence from national samples", *Am J Epidemiol*, Vol. 150, No. 8, 1999b, pp. 892-896.

LAWLESS, J. F. *Statistical Models and Methods for Lifetime Data.* Wiley & Sons, 1982.

LOSLIER, L. *La mortalité dans les aires sociales de la région métropolitaine de Montréal.*, Ministère des Affaires sociales, Québec, 1976.

LOSLIER, L. *La différenciation spatiale et sociale de la mortalité dans la région métropolitaine de Québec.*, Département de géographie. Université du Québec à Montréal, Montréal, 1977.

MACINTYRE, S., A. ELLAWAY, ET S. CUMMINS. Place effects on health: how can we conceptualise, operationalise and measure them?, *Social Science & Medicine,* Vol. 55, No. 1, 2002, pp. 125-139.

MARMOT, M., ET R. BELL. Health Equity and Development: the Commission on Social Determinants of Health, *European Review,* Vol. 18, No. 1, 2010, p. 1.

MSSS. *La politique de la santé et du Bien-être*, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Québec, 1992.

MSSS. *Le programme national de santé publique 2003-2012* Québec, 2003.

MSSS. *Riches de tous nos enfants. La pauvreté et ses répercussions sur la santé des jeunes de moins de 18 ans*, Gouvernement du Québec, Québec, 2007.

MUSTARD, C. A., S. DERKSEN, J.M. BERTHELOT, ET M. WOLFSON. Assessing ecologic proxies for household income: a comparison of household and neighbourhood level income measures in the study of population health status, *Health Place.*, Vol. 5, No. 2, 1999, pp. 157-171.

PAMPALON, R., D. HAMEL, ET P. GAMACHE. Évolution de la mortalité prématurée au Québec selon la défavorisation matérielle et sociale Dans *Les inégalités sociales de santé au Québec*, K. Frohlich et al., eds., Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2008a, pp. 13-35.

PAMPALON, R., D. HAMEL, ET P. GAMACHE. Recent changes in the geography of social disparities in premature mortality in Quebec, *Soc Sci Med*, Vol. 67, No. 8, 2008b, pp. 1269-1281.

PAMPALON, R., D. HAMEL, ET G. RAYMOND. *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec - Mise à jour 2001*, Institut national de santé publique du Québec, Québec, 2004.

PAMPALON, R., ET G. RAYMOND. A deprivation index for health and welfare planning in Quebec, *Chronic Dis Can*, Vol. 21, No. 3, 2000, pp. 104-113.

PAMPALON, R., ET G. RAYMOND. Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être, *Santé, Société et Solidarité*, nº 1, 2003, pp. 191-208.

REHKOPF, D. H., L.T. HAUGHTON, J.T. CHEN, P.D. WATERMAN, S. V. SUBRAMANIAN, ET N. KRIEGER. Monitoring socioeconomic disparities in death: comparing individual-level education and area-based socioeconomic measures, *Am J Public Health*, Vol. 96, No. 12, 2006, pp. 2135-2138.

SENIOR, M., H. WILLIAMS, ET G. HIGGS. Urban-rural mortality differentials: controlling for material deprivation, *Soc Sci Med*, Vol. 51, No. 2, 2000, pp. 289-305.

STATISTIQUE CANADA. Le dictionnaire du recensement 1991. [92-305 F]. 1992. Ottawa.

STATISTIQUE CANADA. *2001 Census Dictionary.* Statistics Canada, Ottawa, 2003.

SUBRAMANIAN, S. V., J.T. CHEN, D.H. REHKOPF, P. D. WATERMAN, ET N. KRIEGER, Comparing individual- and area-based socioeconomic measures for the surveillance of health disparities: A multilevel analysis of Massachusetts births, 1989-1991, *Am J Epidemiol,* Vol. 164, No. 9, 2006, pp. 823-834.

TOWNSEND, P. Deprivation, *Journal of Social Policy,* Vol. 16, 1987, pp. 125-146.

VEILLETTE, S., M. PERRON, ET G. HÉBERT. *La mortalité dans les aires sociales de l'agglomération de Chicoutimi-Jonquière*, Groupe Écobes, Jonquière, 1992.

WILKINS, R. L'inégalité sociale face à la mortalité à Montréal, 1975-1977, *Cahiers québécois de démographie*, vol. 9, nº 2, 1980, pp. 159-184.

WILKINS, R., M. TJEPKEMA, C. MUSTARD, ET R. CHOINIÈRE. The Canadian census mortality follow-up study, 1991 through 2001, *Health Reports,* Vol. 19, No. 3, 2008, pp. 24-43.

Chapitre 3

Les maladies chroniques : des facteurs multiples, des liens complexes

Francine Bernèche et *Linda Cazale,*
Direction des statistiques de santé
Valeriu Dumitru,
Direction des enquêtes longitudinales et sociales
Institut de la statistique du Québec[1]

Introduction

Les maladies chroniques constituent la principale cause de maladie et de décès chez la population adulte dans le monde (OMS, 2005). Selon la définition de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), il s'agit d'affections de longue durée qui, souvent, évoluent lentement et nécessitent une prise en charge sur plusieurs années ou décennies. La notion de maladies chroniques regroupe un vaste ensemble de problèmes de santé. Parmi les plus importants, en raison de leur prévalence et de leur impact sur les services de santé, figurent l'arthrite, le cancer, le diabète, l'hypertension, les maladies cardiaques, les maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC) et les troubles de l'humeur (Conseil canadien de la santé, 2007).

L'étiologie des maladies chroniques est complexe : elle réunit des facteurs de risque modifiables (habitudes de vie, expositions environnementales, etc.) et d'autres, plus difficiles, voire impossibles à changer (facteurs physiologiques, génétiques) (Lévesque et autres, 2009). Le fardeau des maladies chroniques est lourd tant pour les personnes atteintes et leurs proches que pour le système de santé et de services sociaux. Or, compte tenu de l'importance de ces maladies chez les personnes âgées, ce fardeau risque de s'accroître avec le vieillissement de la population. La prévention et la gestion des maladies chroniques constituent donc une priorité tel qu'en fait foi le rapport d'appréciation de la performance du système de santé et de services sociaux que le Commissaire à la santé et au bien-être (2010) a consacré aux maladies chroniques.

Ce chapitre a pour objectif de tracer, à partir des données les plus récentes, un portrait des maladies chroniques touchant la population québécoise et des principales caractéristiques qui leur sont associées. Après un aperçu de la littérature et un exposé de la méthodologie, l'analyse des données vise à situer l'évolution des maladies chroniques au Québec au cours des dernières années et à voir quels

1. Nous remercions Nathalie Audet de la Direction des enquêtes longitudinales et sociales (Institut de la statistique du Québec) pour ses commentaires sur la version préliminaire de ce texte.

liens peuvent être établis entre certaines maladies et diverses variables démographiques, socioéconomiques, relatives aux habitudes de vie ou aux milieux de vie. Un rappel des principaux constats est ensuite présenté, suivi des perspectives à envisager.

Quelques constats préalables

Des études récentes sur les maladies chroniques permettent de dégager les constats suivants : 1) la prévalence de certaines maladies, dont l'hypertension et le diabète, tend à augmenter; 2) le cumul de deux ou plusieurs maladies chroniques est un phénomène répandu, notamment chez les personnes âgées; 3) l'association des facteurs en cause est complexe; 4) le vieillissement de la population accentue le fardeau des maladies chroniques.

L'étude de maladies chroniques marquantes[2] montre que la proportion de personnes atteintes d'au moins une de ces maladies a augmenté entre 2000-2001 et 2005 parmi la population québécoise de 12 ans et plus (Cazale et autres, 2009). La hausse de la prévalence de l'hypertension et de l'arthrite principalement, ainsi que des problèmes de la thyroïde et du diabète, explique en partie cette évolution.

Plus du tiers des Canadiens ayant déclaré être atteints de l'une ou l'autre des maladies chroniques sélectionnées dans l'étude du Conseil canadien de la santé (2007)[3] souffrent de plus d'une de ces maladies. La proportion dépasse la moitié chez les personnes âgées de 65 ans et plus. Parmi ces maladies, l'hypertension et l'arthrite vont habituellement de pair en plus de se retrouver fréquemment avec l'une ou l'autre des autres maladies chroniques.

Les maladies chroniques semblent toucher davantage les personnes plus âgées, les femmes et les personnes à faible revenu (Cazale et Dumitru, 2008). Les personnes atteintes de ces maladies se perçoivent en moins bonne santé et présentent plus souvent un handicap moyen ou grave que les personnes non atteintes (Conseil canadien de la santé, 2007). Elles ont aussi plus tendance que les autres à souffrir d'un surpoids ou d'obésité, à être physiquement inactives et à éprouver de nombreux problèmes de vie quotidienne en lien avec leur santé (Conseil canadien de la santé, 2007).

Les maladies chroniques sont donc associées à des caractéristiques personnelles comme l'âge, le sexe et le revenu ainsi qu'à des facteurs de risque liés au mode et

2. Dans cette étude, les maladies chroniques suivantes ont été retenues en fonction de leur prévalence et de leur impact sur le système de santé ainsi que de la disponibilité et de la comparabilité des données : les allergies alimentaires, les allergies non alimentaires, l'arthrite, l'asthme, le cancer, le diabète, l'hypertension, les maladies cardiaques, les maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC) et les problèmes de la thyroïde.
3. Les maladies chroniques sélectionnées par le Conseil canadien de la santé afin d'examiner les schémas de santé et d'utilisation des services de santé pour ces maladies sont l'arthrite, le cancer, le diabète, l'hypertension, les maladies cardiaques, les maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC) et les troubles de l'humeur. Cette sélection se base sur la prévalence élevée de la maladie au sein de la population et son impact majeur sur l'utilisation des ressources du système de santé. Ce groupe de maladies a aussi été retenu dans l'étude de Cazale et Dumitru (2008).

à la qualité de vie (inactivité physique, habitudes alimentaires nuisibles à la santé, obésité, tabagisme, expositions environnementales, etc.). Les études citées ne permettent toutefois pas d'établir de lien de causalité entre ces maladies et les caractéristiques étudiées.

Les déterminants et les facteurs de risque associés aux maladies chroniques se cumulent et interagissent tout au long de la vie des individus (MSSS, 2003). Avec l'allongement de la durée de vie, la population touchée par les maladies chroniques croît régulièrement et peut espérer vivre plus longtemps à mesure que le traitement de ces maladies s'améliore. Cette hausse liée au vieillissement de la population pose un défi particulier au système de santé et de services sociaux, puisque les besoins liés aux maladies chroniques devraient aller en augmentant.

Méthodologie

Les données présentées dans ce chapitre proviennent de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC)[4], principalement celle de 2005 et celle qui a été menée en 2007 et 2008. Dans chaque enquête, la collecte de données a été faite auprès des personnes de 12 ans et plus résidant en ménage privé[5]. Comme les personnes vivant en institution n'ont pas été interrogées, la prévalence des problèmes de santé chroniques produite à partir de l'ESCC est probablement sous-estimée.

La présence de problèmes de santé chroniques[6] découle de renseignements autodéclarés au moment de l'enquête. L'ESCC mesure la présence de tels problèmes, mais pas leur gravité. Ainsi, la personne répondante avait à indiquer si elle est atteinte ou non de l'un ou l'autre des « problèmes de santé de longue durée » mentionnés dans le questionnaire. Le problème devait avoir été diagnostiqué par un professionnel de la santé et durer depuis six mois ou plus ou être prévu pour durer six mois ou plus.

Les caractéristiques retenues pour les analyses[7] l'ont été en fonction de leur association présumée avec l'un ou l'autre des problèmes de santé chroniques et de leur disponibilité dans l'ESCC 2007-2008. Elles ont été regroupées en quatre grands types se rapportant surtout au champ des caractéristiques individuelles considéré dans le cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants (MSSS, 2009) : caractéristiques démographiques, caractéristiques socioéconomiques,

4. Le fichier de partage avec le Québec a été utilisé pour le traitement des données; il comprend les réponses d'environ 95 % des répondants du Québec, soit ceux qui ont accepté que les renseignements fournis soient communiqués à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).
5. Selon le fichier de partage utilisé pour le traitement des données (voir la note précédente), l'échantillon de l'ESCC 2005 comprend 23 362 répondants de 12 ans et plus au Québec, alors que l'ESCC couvrant les années 2007 et 2008 en inclut 27 963.
6. Dans le questionnaire de l'ESCC, Statistique Canada utilise le terme générique « problèmes de santé chroniques » sous lequel il identifie ensuite chacun des problèmes de longue durée qui a pu être diagnostiqué par un professionnel de la santé. Dans la suite de ce chapitre, le terme de « maladie chronique » est utilisé de préférence à celui de « problème de santé chronique ».
7. Voir la définition des indicateurs à l'annexe A la fin du présent chapitre.

variables se rapportant aux habitudes de vie et aux comportements, variables touchant les milieux de vie. Les analyses menées à partir de ces caractéristiques serviront principalement à identifier les groupes de population plus touchés par un certain nombre de problèmes de santé chroniques.

Seules les données sur la prévalence[8], plus utiles à la planification, sont présentées dans ce portrait des maladies chroniques. Ce portrait ne comporte aucune donnée standardisée, permettant de neutraliser l'effet de l'âge ou du sexe. Comme toutes les analyses sont fondées sur des données transversales, les associations entre les variables ne peuvent être examinées qu'à un seul moment dans le temps. Ni la causalité ni l'ordonnancement entre ces variables ne peuvent être inférés (Gilmour et Park, 2006). Toutes les analyses sont des analyses bivariées et tous les tests statistiques ont été effectués au seuil de 5 %. Les différences signalées sont statistiquement significatives, à moins d'indication contraire.

Les huit maladies chroniques étudiées[9] dans le présent chapitre sont l'arthrite, l'asthme, le cancer, le diabète, l'emphysème ou la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO)[10], l'hypertension, les maladies cardiaques et les troubles de l'humeur. C'est en se rapportant à ces maladies qu'a été faite la répartition de la population de 12 ans et plus selon le nombre de maladies chroniques (0, 1, 2 ou plus).

État de la situation et évolution

Situation en 2005

La liste des problèmes de santé chroniques pour lesquels des renseignements ont été recueillis dans l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) varie selon les années d'enquête. En 2005, l'ESCC a permis de recueillir de l'information sur un grand nombre de problèmes de santé chroniques, soit une trentaine[11]. Lorsqu'on considère l'ensemble de ces problèmes, ce sont approximativement les deux tiers des Québécois de 12 ans et plus qui sont atteints d'au moins une maladie chronique : plus du quart (27 %) souffrent d'une seule maladie et environ quatre sur dix (41 %), de deux maladies ou plus. On estime donc à 32 %, la proportion de personnes qui ne présentent aucun des 32 problèmes de santé chroniques (incluant la catégorie « Autre ») couverts dans l'ESCC 2005.

8. La prévalence peut être définie comme la « proportion des personnes affectées par une maladie à un moment donné dans une population » (Simpson et autres, 2009, p. 312).
9. Ce choix s'inspire de la sélection faite par le Conseil canadien de la santé pour son étude de l'utilisation des services de santé (2007); l'asthme a été ajouté à cette liste pour sa prévalence élevée et le profil des individus atteints de cette maladie.
10. Dans l'ESCC, les questions sur l'emphysème et la BPCO s'adressent aux personnes âgées de 30 ans et plus. La variable emphysème ou BPCO est utilisée de préférence à la variable maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC) qui inclut, outre ces deux maladies, la bronchite chronique pour laquelle les données n'ont été recueillies qu'à partir de juillet 2007. La prévalence des MPOC n'a donc été estimée que pour l'année 2008.
11. Les problèmes de santé chroniques retenus dans l'ESCC 2005 sont présentés à l'annexe B.

Les études sur les maladies chroniques s'intéressent généralement à un nombre plus restreint de maladies que l'ESCC 2005. Si l'on ne considère que le noyau de sept maladies chroniques retenues dans le rapport du Conseil canadien de la santé (2007) (voir la note 3), c'est près du tiers de la population québécoise de 12 ans et plus qui présente au moins l'une de ces maladies en 2005 : une personne sur cinq (20 %) souffre d'une seule d'entre elles et environ une sur huit (12 %), de deux maladies ou plus.

Évolution entre 2000-2001 et 2005

De 2000-2001 à 2005, la prévalence s'est nettement accrue pour l'hypertension (de 13 % à 15 %), l'arthrite/rhumatisme (de 12 % à 14 %) et le diabète (de 4,1 % à 5,1 %). D'autre part, elle n'a pas significativement varié durant cette période et se situe en 2005 à 5,1 % pour les maladies cardiaques, à 3,4 % pour les maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC) et à 1,2 % pour le cancer. Il n'y a pas eu non plus d'évolution significative pour les troubles de l'humeur[12] entre 2003 (3,7 %) et 2005 (4,2 %) (données non illustrées).

Évolution entre 2005 et 2007-2008

En 2007-2008, l'ESCC a recueilli de l'information sur 18 problèmes de santé chroniques[13]. Selon les proportions observées parmi la population de 12 ans et plus, les 10 problèmes les plus souvent déclarés au Québec sont : les maux de dos (18 %), l'hypertension (16 %), l'arthrite (11 %), les migraines (9 %), l'asthme (9 %), le diabète (6 %), les maladies cardiaques ainsi que les troubles d'anxiété et de l'humeur (5 % chacun), et les troubles intestinaux (3,2 %).

Quatre des maladies chroniques identifiées comme marquantes (Cazale et autres, 2009) sont davantage répandues au Québec en 2007-2008 qu'en 2005, soit l'hypertension, le diabète et le cancer (figure 3.1) ainsi que les troubles de l'humeur (données non illustrées). Par ailleurs, la comparaison avec 2005 ne montre pas d'évolution significative de la prévalence des maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC)[14] (3,3 %) (voir la note 10).

Caractéristiques démographiques

Le sexe et l'âge constituent deux facteurs démographiques incontournables dans l'étude des maladies chroniques. Il s'agit de caractéristiques biologiques qui sont susceptibles – l'âge surtout – d'entraîner des différences importantes dans la prévalence de ces maladies. En effet, plusieurs maladies chroniques touchent davantage la population plus âgée, et ce fait risque d'être masqué lorsqu'on rapporte

12. Les troubles de l'humeur ne font pas partie des problèmes de santé chroniques répertoriés dans l'ESCC 2000-2001.
13. Les problèmes de santé chroniques couverts dans l'ESCC 2007-2008 sont présentés à l'annexe B.
14. La prévalence des MPOC n'a été estimée que pour l'année 2008. Par ailleurs, la comparaison ne peut être faite avec l'arthrite, puisque la question posée dans l'ESCC 2007-2008 n'incluait pas le rhumatisme comme en 2005.

Figure 3.1
Proportion de la population de 12 ans et plus ayant déclaré certaines maladies chroniques[1], Québec, 2000-2001, 2003, 2005 et 2007-2008

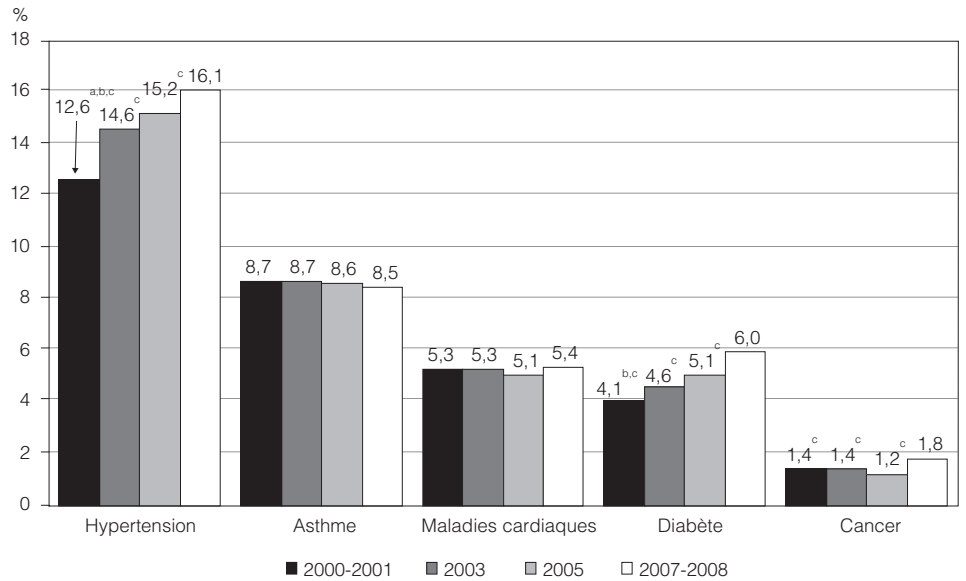

1. Maladies retenues pour leur disponibilité et leur comparabilité d'une année à l'autre. Les prévalences de l'arthrite/rhumatisme, des maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC) et des troubles de l'humeur ne sont donc pas présentées dans cette figure.

a. Différence significative avec 2003 pour cette maladie.
b. Différence significative avec 2005 pour cette maladie.
c. Différence significative avec 2007-2008 pour cette maladie.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2000-2001, 2003, 2005, 2007-2008, fichier de partage.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

leur prévalence uniquement dans la population totale. C'est pourquoi les résultats sont d'abord présentés en fonction de six groupes d'âge : 12-19 ans, 20-24 ans, 25-44 ans, 45-64 ans, 65-79 ans, 80 ans et plus. Tous les résultats présentés dans cette section et les suivantes proviennent de l'ESCC 2007-2008.

De façon générale, les hommes et les jeunes (12-19 ans et 20-24 ans) comptent les plus fortes proportions de personnes n'ayant aucune maladie chronique parmi les huit retenues (figure 3.2), soit 67 % des hommes contre 62 % des femmes et près de neuf jeunes sur dix comparativement à 27 % des 65-79 ans et 16 % des 80 ans et plus. À l'opposé, les femmes et les personnes très âgées sont proportionnellement plus nombreuses à souffrir de deux maladies chroniques ou plus : le cumul de ces maladies concerne 14 % des femmes contre 12 % des hommes et plus de la moitié des 80 ans et plus contre moins du vingtième des groupes d'âge inférieur à 45 ans.

Figure 3.2
Nombre de maladies chroniques[1] déclarées[2] selon le sexe et l'âge, population de 12 ans et plus, Québec, 2007-2008

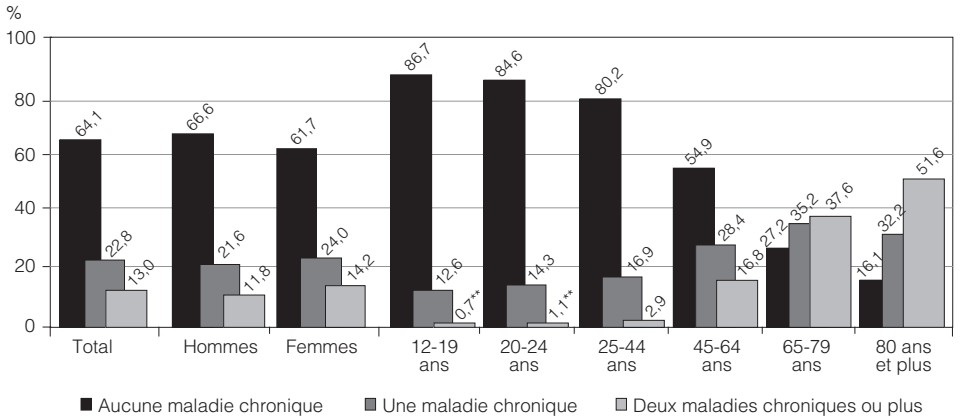

** Cœfficient de variation supérieur à 25 %; estimation précise fournie à titre indicatif seulement.

1. Le test d'association entre le nombre de maladies chroniques et chaque variable figurant dans ce tableau est significatif au seuil de 5 %.
2. Huit maladies chroniques sont considérées : l'arthrite, l'asthme, le cancer, le diabète, l'emphysème ou la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), l'hypertension, les maladies cardiaques et les troubles de l'humeur.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2007-2008, fichier de partage.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Plusieurs maladies chroniques touchent davantage les femmes

Exception faite de deux maladies qui, en 2007-2008, ne sont pas significativement associées à la variable sexe (cancer et emphysème ou bronchopneumopathie chronique obstructive), les maladies chroniques retenues touchent différemment les hommes et les femmes. Dans plus de la moitié de ces cas, la prévalence de ces maladies est plus élevée chez les femmes; elle l'est davantage chez les hommes pour le diabète et les maladies cardiaques seulement (tableau 3.1).

La prévalence est plus forte chez les personnes âgées pour la majorité des maladies chroniques étudiées

La variable âge est liée de manière significative aux huit maladies chroniques étudiées en 2007-2008. Dans la plupart des cas, la relation entre l'âge et la prévalence prend la forme d'un gradient à partir des 25-44 ans, la proportion de personnes atteintes s'accroissant d'un groupe d'âge à l'autre. Ainsi, pour l'arthrite, l'hypertension et les maladies cardiaques, les prévalences les plus élevées se retrouvent parmi les 80 ans et plus (tableau 3.1) : par exemple, alors que l'hypertension touche environ 4,0 % des Québécois âgés de 25 à 44 ans, ce sont 53 % des Québécois de 80 ans et plus qui se trouvent dans cette situation. Cette tendance est aussi observée pour le diabète, le cancer et l'emphysème ou la BPCO, mais avec des prévalences qui ne se distinguent pas significativement pour les deux derniers groupes d'âge (65-79 ans, 80 ans et plus).

Tableau 3.1
Proportion de la population de 12 ans et plus ayant déclaré certaines maladies chroniques[1] selon le sexe et l'âge, Québec, 2007-2008

	Hypertension	Arthrite	Asthme	Diabète
	%			
Total	**16,1**	**11,3**	**8,5**	**6,0**
Hommes	15,0	8,3	7,0	6,8
Femmes	17,2	14,1	9,9	5,2
Groupe d'âge				
12-19 ans	0,5**	0,4**	10,1	0,2**
20-24 ans	1,4**	0,5**	10,6	0,8**
25-44 ans	4,0	2,8	8,2	1,7
45-64 ans	22,3	14,1	7,8	8,5
65-79 ans	44,3	32,4	8,2	15,7
80 ans et plus	52,7	48,0	9,0	18,0
	Maladies cardiaques	Troubles de l'humeur	Cancer	Emphysème ou BPCO
	%			
Total	**5,4**	**4,8**	**1,8**	**1,1**
Sexe[a,b]				
Hommes	5,9	4,1	1,7	1,3
Femmes	4,9	5,4	1,9	1,0
Groupe d'âge				
12-19 ans	0,7**	1,9*	—	—
20-24 ans	0,8**	2,3*	—	—
25-44 ans	1,4	4,8	0,3**	0,2**
45-64 ans	5,9	6,6	2,4	1,5
65-79 ans	16,6	4,0	5,4	3,2
80 ans et plus	23,6	4,2**	6,9*	4,6*

1. Le test d'association entre la prévalence de chacune de ces maladies et chaque variable figurant dans ce tableau est significatif au seuil de 5 %, sauf indication contraire.
a. Le test d'association entre la prévalence du cancer et cette variable n'est pas significatif (seuil de 5 %).
b. Le test d'association entre la prévalence de l'emphysème ou BPCO et cette variable n'est pas significatif (seuil de 5 %).
* Cœfficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
** Cœfficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2007-2008, fichier de partage.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Deux maladies chroniques associées elles aussi à l'âge se caractérisent différemment, soit l'asthme et les troubles de l'humeur. Les proportions observées pour l'asthme tendent à être plus élevées chez les jeunes (environ le dixième des 12-19 ans et des 20-24 ans) que chez leurs aînés, alors que la prévalence des troubles de l'humeur chez les adultes d'âge mûr (7 % des 45-64 ans) est supérieure à celle des autres groupes d'âge (tableau 3.1).

Caractéristiques socioéconomiques

Il est reconnu dans la littérature que le statut socioéconomique des individus est relié à leur état de santé (Institut de la santé publique et des populations, 2004). Les facteurs socioéconomiques contribuent ainsi aux inégalités sociales de santé : le bilan de santé des personnes moins instruites est souvent moins bon, avec une espérance de vie réduite (Agence de santé publique du Canada, 2008). En outre, ces personnes présentent plus fréquemment de faibles compétences en littératie, soit la capacité à comprendre et à utiliser l'information écrite pour répondre à ses objectifs et élargir ses connaissances (Bernèche et Traoré, 2007). La pauvreté est associée à double titre à la prévalence des maladies chroniques. D'une part, elle est liée à un risque accru de présenter une maladie chronique et d'en mourir. D'autre part, la maladie chronique peut s'avérer un facteur aggravant de la pauvreté, puisqu'elle peut représenter une lourde charge financière pour les individus et leur famille (OMS, 2005) ou avoir des conséquences négatives sur l'employabilité des personnes atteintes.

Selon les données de 2007-2008, les personnes peu scolarisées, qui n'ont pas atteint le niveau secondaire ou ne l'ont pas complété, montrent à la fois la plus faible proportion de personnes exemptes de maladie chronique (56 %) et la plus forte proportion de personnes souffrant de deux maladies chroniques ou plus (20 %) (figure 3.3). De même, c'est parmi les membres des ménages disposant des plus faibles revenus (quintile 1) que la prévalence de maladies chroniques multiples est la plus répandue (21 %), tandis que l'absence de maladie chronique concerne davantage les personnes faisant partie de ménages à revenus élevés (environ 70 % pour les quintiles 4 et 5).

Les personnes peu scolarisées sont proportionnellement plus nombreuses à souffrir de maladies chroniques

Les maladies chroniques étudiées en 2007-2008 sont associées au niveau de scolarité des individus, exception faite des troubles de l'humeur. Un constat s'impose : les prévalences de ces maladies sont toujours plus élevées chez les personnes qui n'ont pas obtenu de diplôme d'études secondaires (DES) que chez les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires (tableau 3.2). Plus encore, les personnes sans DES souffrent davantage d'hypertension (22 %), d'arthrite (17 %) et de maladies cardiaques (8 %) que celles ayant atteint n'importe quel autre niveau de scolarité.

Figure 3.3
Nombre de maladies chroniques[1] déclarées[2] selon le niveau de scolarité et le revenu du ménage, population de 12 ans et plus, Québec, 2007-2008

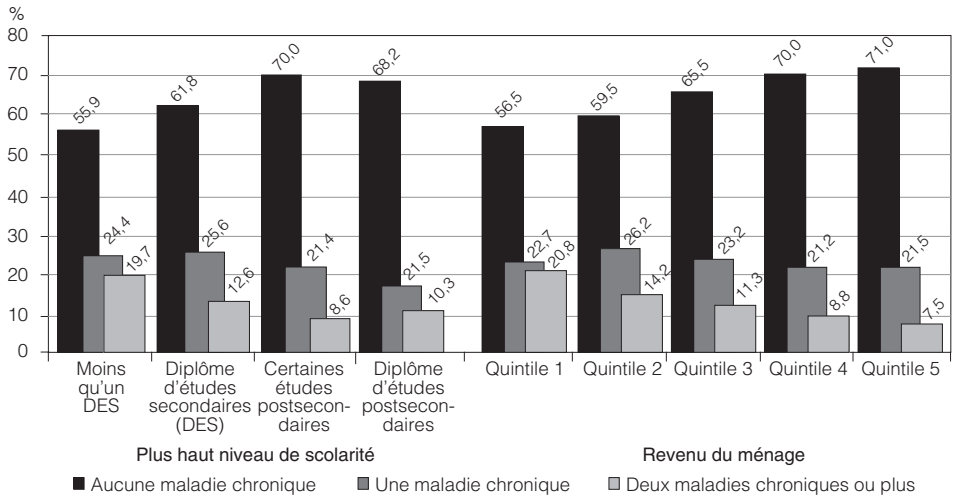

1. Le test d'association entre le nombre de maladies chroniques et chaque variable figurant dans ce tableau est significatif au seuil de 5 %.
2. Huit maladies chroniques sont considérées : l'arthrite, l'asthme, le cancer, le diabète, l'emphysème ou la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), l'hypertension, les maladies cardiaques et les troubles de l'humeur.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2007-2008, fichier de partage.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Compte tenu de l'importance de plusieurs maladies chroniques chez les personnes âgées, l'âge joue sans doute un rôle dans ces résultats, puisque cette population est moins scolarisée que les générations suivantes[15]. En contrôlant pour l'âge, les mêmes constats sur les liens entre certaines maladies chroniques (arthrite, diabète, hypertension, maladies cardiaques) et la scolarité se retrouvent chez les 45-64 ans. Toutefois, les données ne permettent pas de déceler de tels liens chez les plus jeunes (12-24 ans, 25-44 ans) ou les plus âgés (65 ans et plus), sauf pour l'arthrite qui est plus présente chez les aînés moins scolarisés.

Les prévalences sont plus élevées chez les personnes faisant partie d'un ménage à faible revenu

On décèle un lien statistique entre les maladies chroniques étudiées en 2007-2008 (à l'exception du cancer) et le revenu du ménage. Les personnes dont le revenu du ménage se situe parmi les plus faibles (quintile 1) sont toujours plus nombreuses, en proportion, à être atteintes de l'une de ces maladies que les membres d'un

15. Au Québec, en 2006, plus de la moitié des 65 ans et plus n'avaient pas terminé leurs études secondaires comparativement à environ 30 % des 55-64 ans et à moins de 20 % des 25-54 ans (Nobert, 2009, p. 82). Notons que, parmi la population étudiée, les 65 ans et plus forment environ 30 % des personnes sans DES contre moins de 15 % pour les autres niveaux de scolarité.

Tableau 3.2
Proportion de la population de 12 ans et plus ayant déclaré certaines maladies chroniques[1] selon le niveau de scolarité et le revenu du ménage, Québec, 2007-2008

	Hypertension	Arthrite	Diabète	Maladies cardiaques
	%			
Total	**16,1**	**11,3**	**6,0**	**5,4**
Plus haut niveau de scolarité				
Moins qu'un DES	22,0	17,0	8,5	8,3
Diplôme d'études secondaires (DES)	17,5	11,6	7,0	4,7
Certaines études postsecondaires	11,0	6,3	4,6*	3,9*
Diplôme d'études postsecondaires	13,5	9,0	4,5	4,3
Revenu du ménage				
Quintile 1	19,9	17,5	8,1	8,7
Quintile 2	18,2	13,1	7,5	6,2
Quintile 3	15,1	9,8	5,2	4,8
Quintile 4	13,0	7,9	4,2	3,4
Quintile 5	13,0	6,5	3,7	3,1

	Asthme	Emphysème ou BPCO	Troubles de l'humeur	Cancer
	%			
Total	**8,5**	**1,1**	**4,8**	**1,8**
Plus haut niveau de scolarité[a]				
Moins qu'un DES	10,2	1,8	4,9	2,7
Diplôme d'études secondaires (DES)	7,6	1,0*	5,0	1,7*
Certaines études postsecondaires	9,8	1,2**	5,4*	1,1**
Diplôme d'études postsecondaires	7,6	0,8	4,6	1,5
Revenu du ménage[b]				
Quintile 1	10,3	2,4	7,7	2,4
Quintile 2	8,4	1,6	5,0	1,7
Quintile 3	8,4	0,7*	4,2	1,7*
Quintile 4	6,9	0,4**	4,3	1,3*
Quintile 5	7,5	0,5**	3,0	1,7*

1. Le test d'association entre la prévalence de chacune de ces maladies et chaque variable figurant dans ce tableau est significatif au seuil de 5 %, sauf indication contraire.
a. Le test d'association entre la prévalence des troubles de l'humeur et cette variable n'est pas significatif (seuil de 5 %).
b. Le test d'association entre la prévalence du cancer et cette variable n'est pas significatif (seuil de 5 %).
* Cœfficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
** Cœfficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2007-2008, fichier de partage.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

ménage ayant un revenu parmi les plus élevés (quintiles 4 et 5). C'est dans ce groupe de personnes économiquement désavantagées qu'on retrouve les plus fortes prévalences de l'arthrite (18 %), des maladies cardiaques (9 %) et des troubles de l'humeur (8 %) (tableau 3.2). Ce même groupe et celui qui le suit immédiatement (quintile 2) comptent aussi les plus fortes proportions de personnes souffrant d'hypertension (respectivement 20 % et 18 %), de diabète (8 %) et d'emphysème ou de bronchopneumopathie chronique obstructive (respectivement 2,4 % et 1,6 %).

Habitudes de vie et comportements

Certaines habitudes de vie et comportements comptent parmi les facteurs de risque ou de protection souvent mis en évidence dans les écrits sur les maladies chroniques. Les indicateurs retenus pour l'analyse[16] sont l'usage de tabac, l'indice de masse corporelle (IMC)[17], la consommation quotidienne de fruits et légumes et le niveau d'activité physique de loisir. On ne peut toutefois établir de relation causale entre ces indicateurs et les maladies chroniques étudiées à partir des données de l'ESCC 2007-2008, ni dire si ces habitudes ou comportements ont précédé ou suivi le diagnostic de la maladie ou sont spécifiquement liés à telle maladie.

De tous les types de fumeurs, les anciens fumeurs sont à la fois les moins nombreux en proportion à être exempts de l'une ou l'autre des maladies chroniques retenues (57 %) et les plus nombreux à en présenter deux ou plus (17 %) (tableau 3.3). Ces résultats reflètent probablement l'importance de la variable âge, car on retrouve en proportion davantage d'anciens fumeurs[18] et de personnes atteintes de maladies chroniques multiples parmi les groupes plus âgés. Par ailleurs, l'obésité est un facteur important quant au nombre de maladies chroniques déclarées : 44 % des personnes obèses ne présentent pas de maladie chronique, ce qui est nettement inférieur aux proportions de 55 % et plus observées dans le reste de la population âgée de 18 ans et plus, tandis que 27 % d'entre elles souffrent de deux maladies ou plus, ce qui dépasse de loin les autres proportions, toutes en deçà de 20 %.

Les personnes de 12 ans et plus qui consomment des fruits et légumes au moins 5 fois par jour sont un peu plus nombreuses en proportion à n'avoir aucune des maladies chroniques retenues dans cette étude (67 % c. 63 % pour une consommation inférieure à 5 fois). Par ailleurs, davantage d'adultes actifs que sédentaires ne présentent aucune maladie chronique (67 % c. 56 %), tandis que l'inverse est observé pour les adultes souffrant de deux maladies chroniques ou plus (11 % d'actifs c. 20 % de sédentaires).

16. Les résultats de l'ESCC 2007-2008 concernant la consommation d'alcool ne sont pas présentés, car les trois catégories (buveurs actuels, buveurs occasionnels, n'ont pas bu au cours des 12 derniers mois) de l'indicateur « Genre de buveurs (12 mois) » ne permettent pas de distinguer les anciens buveurs. Par ailleurs, les questions permettant d'identifier les anciens buveurs font partie d'un contenu optionnel qui n'a pas été sélectionné par le Québec.
17. Voir la définition de l'IMC en annexe A. Cet indicateur réfère plutôt au statut pondéral.
18. Au Québec, en 2005, plus de la moitié de la population de 45 ans et plus se composait d'anciens fumeurs (52,3 % des 45-64 ans et 55,4 % des 65 ans et plus) comparativement à 36,5 % des 25-44 ans et à 24,7 % des 15-24 ans (Bernèche et Dumitru, 2009, p. 51).

Tableau 3.3
Nombre de maladies chroniques[1] déclarées[2] selon le type de fumeurs, la consommation de fruits et légumes, l'indice de masse corporelle et l'activité physique de loisir, Québec, 2007-2008

	Aucune maladie chronique	Une maladie chronique	Deux maladies chroniques ou plus
		%	
Population de 12 ans et plus			
Type de fumeurs			
Fumeur régulier	64,5	23,5	12,0
Fumeur occasionnel	72,8	21,9	5,3*
Ancien fumeur	56,7	26,0	17,3
N'a jamais fumé	71,2	19,0	9,8
Consommation de fruits et légumes			
Moins de 5 fois par jour	63,0	23,6	13,4
5 fois et plus par jour	66,8	21,8	11,4
Population de 18 ans et plus			
Indice de masse corporelle			
Poids insuffisant	69,3	22,7	8,0*
Poids normal	70,3	21,1	8,6
Embonpoint	58,2	25,6	16,2
Obésité	44,4	28,3	27,3
Activité physique de loisir			
Sédentaire	55,7	23,8	20,4
Un peu actif	62,3	24,4	13,3
Moyennement actif	63,4	24,7	11,9
Actif	66,9	22,6	10,5

* Cœfficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
1. Le test d'association entre le nombre de maladies chroniques et chaque variable figurant dans ce tableau est significatif au seuil de 5 %.
2. Huit maladies chroniques sont considérées : l'arthrite, l'asthme, le cancer, le diabète, l'emphysème ou la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), l'hypertension, les maladies cardiaques et les troubles de l'humeur.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2007-2008*, fichier de partage.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

L'usage du tabac est lié à toutes les maladies chroniques étudiées

Il existe un lien statistique entre chacune des huit maladies chroniques étudiées et l'usage du tabac (données non illustrées). Dans l'ensemble, les anciens fumeurs souffrent d'hypertension (22,5 %), d'arthrite (14 %), de diabète (8 %) et de maladies cardiaques (7 %) en plus forte proportion que les fumeurs actuels ou les non-fumeurs. Ce constat traduit sans doute le fait que ces maladies touchent en grande majorité la population de 45 ans et plus.

Les prévalences les plus importantes se retrouvent généralement dans la catégorie « obésité »

La masse corporelle est en lien avec la prévalence de toutes les maladies chroniques étudiées en 2007-2008 (données non illustrées). Le plus souvent, c'est dans la catégorie « obésité » qu'on observe les plus fortes proportions d'adultes atteints de l'une ou l'autre de ces maladies, que ce soit l'hypertension (32 %), l'arthrite (18 %), le diabète (16 %), les maladies cardiaques (9 %) ou les troubles de l'humeur (8 %).

Certaines maladies chroniques présentent une prévalence plus élevée lorsque la consommation de fruits et légumes est faible

Pour quatre des huit maladies chroniques étudiées (hypertension, maladies cardiaques, emphysème ou BPCO, troubles de l'humeur), les données de l'ESCC 2007-2008 montrent un lien significatif avec le fait de consommer des fruits et légumes (données non illustrées). En général, les personnes qui mangent des fruits et légumes moins de 5 fois par jour sont proportionnellement plus nombreuses à être atteintes de ces maladies que celles qui en prennent plus souvent.

Les prévalences de plusieurs maladies chroniques sont plus fortes parmi les adultes faisant très peu d'activité physique

Pour toutes les maladies chroniques étudiées en 2007-2008, sauf l'asthme, on note un lien significatif entre l'activité physique et la prévalence obtenue parmi la population de 18 ans et plus[19] (données non illustrées). C'est chez les sédentaires qu'on observe la plus forte proportion d'adultes souffrant d'hypertension (22,1 %), d'arthrite (17,1 %), de diabète (9,0 %), de maladies cardiaques (7,8 %) ou d'emphysème ou de BPCO (2,3 %).

Milieux de vie

Les individus s'insèrent dans différents milieux de vie (familial, de travail, voisinage, etc.) dont ils subissent les influences; ce sont des lieux d'interaction entre individus et d'exposition à des conditions particulières (MSSS, 2009). Deux indicateurs sont présentés en rapport avec les maladies chroniques : le type de ménage dont font partie les individus et le soutien social dont ils disposent.

Le type de ménage permet d'étudier l'environnement immédiat de l'individu en fonction de la présence d'autres personnes vivant sous le même toit et des relations qui lient ces personnes. En 2007-2008, environ les trois quarts des personnes vivant dans un ménage composé d'un couple avec un enfant ou plus ne souffrent d'aucune des huit maladies chroniques retenues, tandis que cette proportion est d'un peu plus de la moitié chez celles qui vivent seules ou en couple sans enfant

19. Les données de l'ESCC 2007-2008 ne montrent pas de lien significatif entre le niveau d'activité physique de loisir pour les jeunes de 12 à 17 ans (indice Nolin et Hamel) et la prévalence de chacune des huit maladies chroniques étudiées pour ce groupe d'âge.

Figure 3.4
Nombre de maladies chroniques[1] déclarées[2] selon le type de ménage et le soutien social, population de 12 ans et plus, Québec, 2007-2008

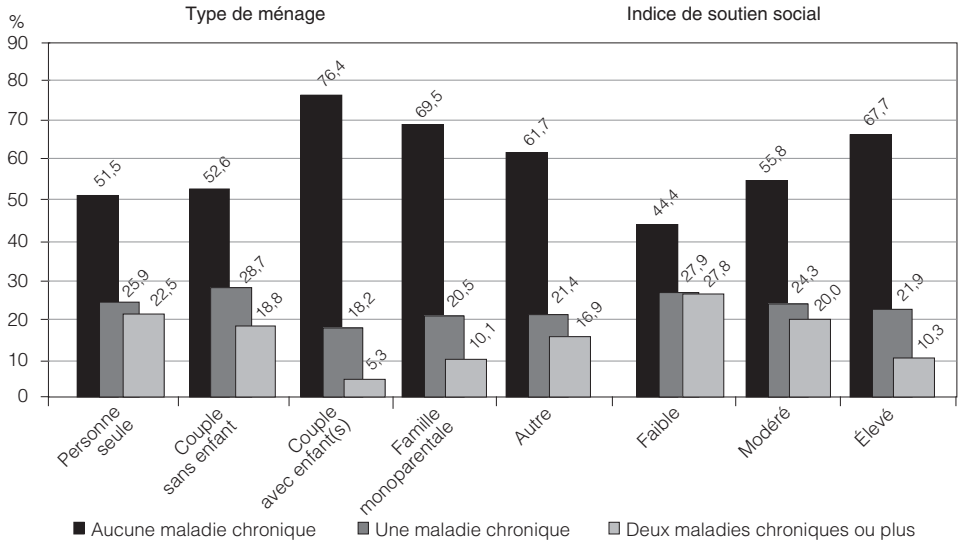

1. Le test d'association entre le nombre de maladies chroniques et chaque variable figurant dans ce tableau est significatif au seuil de 5 %.
2. Huit maladies chroniques sont considérées : l'arthrite, l'asthme, le cancer, le diabète, l'emphysème ou la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), l'hypertension, les maladies cardiaques et les troubles de l'humeur.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2007-2008, fichier de partage.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

(figure 3.4). Lorsqu'il y a présence d'une maladie chronique, la proportion la plus élevée se retrouve cependant parmi les personnes en couple sans enfant (29 %) et pour les maladies chroniques multiples (deux ou plus), parmi les personnes seules (23 %).

Le soutien social permet de voir dans quelle mesure les personnes peuvent compter sur des gens de leur entourage pour les écouter, les informer ou les soutenir émotionnellement. Cette variable est liée significativement au nombre de maladies chroniques déclarées (figure 3.4) : alors que 68 % des personnes bénéficiant d'un niveau élevé de soutien social ne souffrent d'aucune des maladies chroniques étudiées, cette proportion passe à 44 % chez celles dont le soutien est faible. Les plus fortes proportions de personnes atteintes d'au moins une maladie chronique se retrouvent donc parmi des groupes de population disposant de peu de soutien social.

Presque toutes les maladies chroniques étudiées sont plus répandues parmi les personnes vivant seules ou en couple sans enfant

À l'exception de l'asthme, toutes les maladies chroniques étudiées présentent un lien significatif avec le type de ménage dont font partie les individus (tableau 3.4).

Tableau 3.4
Proportion de la population de 12 ans et plus ayant déclaré certaines maladies chroniques[1] selon le type de ménage et le soutien social, Québec, 2007-2008

	Hypertension	Arthrite	Diabète	Troubles de l'humeur
	%			
Total	**16,1**	**11,3**	**6,0**	**4,8**
Type de ménage				
Personne seule	24,2	19,1	8,6	7,8
Couple sans enfant	25,6	16,5	8,8	4,1
Couple avec enfant(s)	7,6	4,6	3,5	3,2
Famille monoparentale	11,1	9,0	3,9*	6,3
Autre	15,1	14,9	5,9*	8,1*
Indice de soutien social				
Faible	28,3	24,3	10,5*	12,5*
Modéré	19,0	16,2	6,4	10,0
Élevé	13,9	9,3	5,1	3,7

	Asthme	Maladies cardiaques	Emphysème ou BPCO	Cancer
	%			
Total	**8,5**	**5,4**	**1,1**	**1,8**
Type de ménage[a]				
Personne seule	8,3	8,6	2,4	3,3
Couple sans enfant	8,1	7,9	1,5	2,4
Couple avec enfant(s)	8,3	2,6	0,3**	0,9*
Famille monoparentale	9,3	4,2*	0,7*	1,2**
Autre	10,5	5,4*	2,6**	1,9**
Indice de soutien social[b]				
Faible	13,1*	12,5*	3,3**	4,2**
Modéré	9,3	8,4	2,2*	2,6*
Élevé	8,2	4,2	0,8	1,5

a. Le test d'association entre la prévalence de l'asthme et cette variable n'est pas significatif (seuil de 5 %).
b. Le test d'association entre la prévalence du cancer et cette variable n'est pas significatif (seuil de 5 %).
* Cœfficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
** Cœfficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.
1. Le test d'association entre la prévalence de chacune de ces maladies et chacune des variables figurant dans ce tableau est significatif au seuil de 5 %, sauf indication contraire.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2007-2008, fichier de partage.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Dans presque tous les cas[20], les prévalences chez les personnes seules sont supérieures à celles se rapportant aux personnes vivant dans un ménage avec enfant(s) (couple ou famille monoparentale). Les personnes vivant en couple sans enfant font aussi partie des groupes les plus touchés dans les cas d'hypertension (26 %), de diabète (9 %) et de maladies cardiaques (8 %). Ces résultats peuvent tenir en partie à un effet de l'âge.

La prévalence de plusieurs maladies chroniques est plus élevée chez les personnes disposant d'un faible soutien social

Les maladies chroniques étudiées se trouvent en lien avec le soutien social dont bénéficient les individus, à une exception près (cancer) selon les tests d'association. Alors que l'hypertension et l'arthrite touchent respectivement 16 % et 11 % de la population totale, leurs prévalences s'élèvent à 28 % et à 24 % parmi les personnes disposant d'un faible soutien social (tableau 3.4). Pour les cinq autres maladies retenues, les personnes pouvant compter sur un niveau élevé de soutien social sont toujours moins nombreuses en proportion à souffrir de ces maladies que lorsque ce niveau est faible.

Principaux constats et perspectives

L'évolution récente d'une dizaine de maladies chroniques parmi les plus importantes au Québec (et ailleurs dans les pays occidentaux) confirme l'augmentation de la proportion de la population souffrant de ce type de maladies et celle de la prévalence de maladies comme l'hypertension, l'arthrite ou le rhumatisme et le diabète qui touchent particulièrement la population âgée. Puisque l'hypertension et le diabète sont aussi considérés comme des facteurs de risque intermédiaires, on peut s'attendre à ce que cette hausse se répercute à plus ou moins long terme sur d'autres maladies chroniques comme les maladies cardiaques. Une telle évolution laisse envisager une croissance des besoins au cours des prochaines décennies, avec des conséquences importantes non seulement sur l'organisation des services de santé, mais aussi sur les activités de prévention (Commissaire à la santé et au bien-être, 2010).

Le cumul des maladies chroniques peut entraîner des coûts individuels et sociaux importants. Entre autres, la consultation d'un professionnel de la santé et la probabilité d'un séjour à l'hôpital augmentent avec le nombre de maladies chroniques dont souffre une même personne (Conseil canadien de la santé, 2007). La planification des services à offrir doit donc tenir compte des besoins particuliers posés par cette comorbidité.

20. Pour les troubles de l'humeur, ce sont plutôt les prévalences relatives aux personnes seules (8 %) et aux personnes vivant dans une famille monoparentale (6 %) qui dépassent celles se rapportant aux personnes vivant en couple, avec (3,2 %) ou sans enfant (4,1 %) (tableau 3.4).

Plusieurs des maladies chroniques étudiées touchent davantage la population féminine, ce qui peut être dû en partie à la surreprésentation des femmes parmi les personnes âgées. Il reste que la clientèle masculine ne doit pas être négligée en raison, surtout, de certains facteurs de risque qui sont plus fréquents chez les hommes, comme l'obésité et la consommation insuffisante de fruits et légumes (Lapierre, 2008). Les données présentées montrent que les maladies chroniques sont surtout prévalentes chez les personnes âgées. Même si ce groupe de population n'est pas le seul concerné et que les jeunes ou les adultes d'âge mûr peuvent l'être davantage pour certaines maladies (allergies, asthme, troubles de l'humeur), une attention particulière doit être portée à l'augmentation de la prévalence de plusieurs maladies chroniques avec l'âge. D'une part, le vieillissement de la population entraînera à lui seul une hausse du nombre de personnes plus à risque d'être atteintes de ces maladies. Étant donné qu'une proportion notable des personnes âgées souffre de deux maladies chroniques ou plus, le système de santé et de services sociaux devra répondre aux besoins d'une population croissante aux prises avec de nombreuses maladies. D'autre part, si la prévalence par groupe d'âge s'accroît pour certaines maladies chroniques ou certains facteurs de risque (par exemple, l'obésité), un effet cumulatif risque de se produire qui résultera également dans une progression du nombre de cas (Lapierre, 2008).

Il ressort du portrait tracé dans ce chapitre que certains groupes de population sont plus vulnérables que d'autres au regard de plusieurs maladies chroniques. La défavorisation sur le plan de la scolarité ou du revenu est liée à des prévalences plus fortes de maladies comme l'arthrite, les maladies cardiaques et l'hypertension. Il apparaît donc nécessaire d'agir à la fois en amont des maladies chroniques par l'amélioration des conditions de vie et des compétences de base des individus et en aval par le soutien social concret aux personnes défavorisées.

Parmi les habitudes de vie et les comportements associés aux maladies chroniques, certains sont reconnus comme des facteurs de risque courants et modifiables à l'origine des principales maladies : alimentation nuisible à la santé, sédentarité, tabagisme, obésité (OMS, 2005). Leur progression mérite d'être suivie, entre autres, parce qu'elle risque de susciter l'apparition précoce de certaines maladies chroniques qui dureront aussi plus longtemps (Lapierre, 2008), avec les complications connexes. Dans cette perspective, une meilleure connaissance des facteurs de risque ou de protection et de leur évolution pourra sans doute contribuer à la planification des interventions de prévention.

Les milieux de vie considérés dans ce chapitre se rapportent à l'entourage familial et social, souvent en lien avec les caractéristiques des individus (l'âge notamment). Le fait de vivre dans un environnement moins favorable à la santé ne peut que contribuer à l'aggravation des problèmes connexes aux maladies chroniques, tels les incapacités ou les épisodes de détresse psychologique. Les conditions sociales et physiques qui prévalent dans différents milieux de vie appellent la création d'environnements favorables à la santé (développement des communautés, sécurité et salubrité des lieux, contrôle et réduction des contaminants, etc.).

Conclusion

Quelle que soit l'échelle d'analyse (régionale, nationale, internationale), les écrits sur les maladies chroniques arrivent au même constat pour souligner l'accroissement du fardeau de ces maladies et la nécessité de mener des actions préventives. Les comportements (alimentation inadéquate, sédentarité, tabagisme) et les conditions physiologiques (diabète, hypertension, embonpoint et obésité) semblent constituer « le lieu privilégié où faire porter les interventions en vue de réduire l'ampleur des maladies chroniques » (Lapierre, 2008 : 3). Des changements dans les habitudes de vie peuvent apporter des améliorations importantes pour certaines maladies chroniques, mais d'autres maladies peuvent s'avérer moins évitables en raison de leurs liens avec le vieillissement (INSPQ, 2006).

Comme l'ont montré les résultats présentés dans ce chapitre, un grand nombre de facteurs peuvent être associés à différentes maladies. La nature multifactorielle des maladies chroniques a d'ailleurs mené au développement de modèles intégrés de prévention et de gestion dont le *Chronic care model* qui s'appuie, entre autres, sur le soutien à l'autogestion des personnes atteintes de maladies chroniques (Ham 2010; Lévesque et autres, 2009; Wagner, 1998). Au moyen de différentes activités (trousses d'information, formation, etc.), celles-ci peuvent être accompagnées et soutenues dans l'acquisition ou le maintien des compétences nécessaires pour gérer au mieux leur vie avec une ou des maladies chroniques (Conseil canadien de la santé, 2010).

Comme le souligne l'OMS (2005), il faut faire appel aux connaissances existantes pour répondre aux nombreux défis posés par les maladies chroniques. Même si elles comportent des limites, les enquêtes constituent une source importante d'information sur l'état de santé de la population. Le portrait des maladies chroniques tracé dans ce chapitre à partir de l'ESCC 2007-2008 a fourni un premier niveau d'analyse de données récentes. Ce portrait demande à être complété par des études additionnelles, notamment des analyses multivariées permettant de tenir compte simultanément de plusieurs facteurs, dont l'âge et le sexe. Le renforcement des activités de surveillance des maladies chroniques, grâce à la production régulière de données tant sur les facteurs de risque des maladies que sur les maladies elles-mêmes, est important. La production de données probantes est en effet nécessaire à la compréhension des phénomènes et à l'ajustement continu des services et des interventions aux besoins des personnes atteintes de maladies chroniques.

Bibliographie

AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (2008). « Facteurs socioéconomiques qui influent sur notre état de santé et qui contribuent aux inégalités sur le plan de la santé » dans L'administrateur en chef de la santé publique, *Rapport sur l'état de la santé publique au Canada, 2008. S'attaquer aux inégalités en santé*, chap. 4, p. 35-64.

BERNÈCHE, Francine, et Issouf TRAORÉ (2007). « Y a-t-il des liens entre la littératie et la santé? Ce que montrent les résultats québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes, 2003 », *Zoom Santé. Série Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, Institut de la statistique du Québec, novembre, 4 p.

BERNÈCHE, Francine, et Valeriu DUMITRU (2009). « Santé : perceptions et comportements », dans *Données sociales du Québec, édition 2009*, Québec, Institut de la statistique du Québec, chapitre 2, p. 45-77.

CAZALE, Linda, et Valeriu DUMITRU (2008). « Les maladies chroniques au Québec : quelques faits marquants », *Zoom Santé. Série Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, Institut de la statistique du Québec, mars, 4 p.

CAZALE, Linda, LAPRISE, Patrick et Virginie NANHOU (2009). « Maladies chroniques au Québec et au Canada : évolution récente et comparaisons régionales », *Zoom Santé. Série Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, Institut de la statistique du Québec, janvier, Numéro 17, 8 p.

COMMISSAIRE À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE (2010). *Rapport d'appréciation de la performance du système de santé et de services sociaux 2010 – État de situation portant sur les maladies chroniques et la réponse du système de santé et de services sociaux*, Québec, Commissaire à la santé et au bien-être, 132 p.

CONSEIL CANADIEN DE LA SANTÉ (2010). *Aider les patients à gérer leur santé : Les Canadiens atteints de maladies chroniques obtiennent-ils le soutien nécessaire?* Toronto, Conseil canadien de la santé, 12 p.

CONSEIL CANADIEN DE LA SANTÉ (2007). *Schémas de population – Maladies chroniques*, Supplément de données A, *Importance du renouvellement des soins de santé : À l'écoute des Canadiens atteints de maladies chroniques*, Toronto, Conseil canadien de la santé, décembre, 16 p.

GILMOUR, Heather, et Jungwee PARK (2006). « Dépendance, problèmes chroniques et douleur chez les personnes âgées », *Supplément aux Rapports sur la santé*, volume 16, Statistique Canada, no 82-003 au catalogue, février, p. 23-34.

HAM, Chris (2010). « The ten characteristics of the high-performing chronic care system », *Health Economics, Policy and Law*, vol. 5, p. 71-90.

INSTITUT DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES POPULATIONS DES IRSC (2004). « Promouvoir la santé en tenant compte des déterminants sociaux de la santé », *POP Nouvelles*, janvier, nº 3, p. 2.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ) ET MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS) en collaboration avec l'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2006). « Les maladies chroniques : celles dont on souffre et celles dont on meurt » dans *Portrait de santé du Québec et de ses régions 2006 : les analyses.* Deuxième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec, chapitre 2.2, p. 46-51.

LAPIERRE, René (2008). *Faits saillants. Les maladies chroniques et leurs déterminants*. Collection *Enquête de santé du Saguenay–Lac-Saint-Jean 2007*, Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 17 p.

LÉVESQUE, Jean-Frédéric, Debbie FELDMAN, Caroline DUFRESNE, Pierre BERGERON, Brigitte PINARD et Véronique GAGNÉ (2009). « Barrières et éléments facilitant l'implantation de modèles intégrés de gestion et de prévention et de gestion des maladies chroniques », *Pratiques et organisation des soins*, vol. 40, nº 4, octobre-décembre, p. 251-265.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS) (2009). *Cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants : Résultat d'une réflexion commune.* Document découlant du Projet d'implantation du cadre d'orientation en surveillance (PICOS) et élaboré en collaboration avec les acteurs nationaux et régionaux en surveillance et en santé publique, Québec, Direction générale de la santé publique, Direction de la surveillance de l'état de santé, juillet, 40 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS) (2003). *Programme national de santé publique 2003-2012*, Québec, gouvernement du Québec, 133 p.

NOBERT, Yves (2009). « Éducation, insertion en emploi et formation continue », dans *Données sociales du Québec, édition 2009*, Québec, Institut de la statistique du Québec, chapitre 3, p. 79-108.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS) (2005). *Prévention des maladies chroniques : un investissement vital.* Rapport mondial de l'OMS, 21 p. [En ligne] : www.who.int/chp/chronic_disease_report/part1/fr/print.html (document consulté le 22 octobre 2010).

SIMPSON, André, Clément BEAUCAGE et Yv BONNIER VIGER (dir.) (2009). *Épidémiologie appliquée. Une initiation à la lecture critique de la littérature en sciences de la santé*, 2e édition, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, Chenelière éducation, 318 p.

WAGNER, Edward H. (1998). « Chronic disease management : What will it take to improve chronic illness? », *Effective Clinical Practice*, 1, p. 2-4.

Annexe A

Définition des indicateurs

Activité physique de loisir (population de 18 ans et plus) :

Les questions concernent les activités récréatives pratiquées dans les temps libres (sport, conditionnement physique, plein air, etc.) durant une période de trois mois précédant l'entrevue. Le répondant devait indiquer combien de fois il avait pratiqué chacune des activités retenues et combien de temps chaque fois. Le niveau d'activité physique de loisir est un indicateur développé au Québec par Bertrand Nolin et Denis Hamel (Institut national de santé publique du Québec).

Consommation de fruits et légumes (population de 12 ans et plus) :

Les niveaux de consommation sont établis à partir de questions sur les aliments que le répondant mange ou boit habituellement lors des repas ou des collations, tant à la maison qu'à l'extérieur. La fréquence de consommation durant une période choisie (nombre de fois par jour, semaine, mois ou année) est obtenue pour chacun des aliments suivants : jus de fruits, fruits, salade verte, pommes de terre et carottes. L'ESCC 2007-2008 mesure la fréquence, et non la quantité ou les portions absorbées (sauf pour les « autres légumes »).

Indice de masse corporelle (population de 18 ans et plus) :

L'indice de masse corporelle (IMC) établi selon la norme internationale recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et Santé Canada exclut les jeunes âgés de moins de18 ans et les femmes enceintes. Le calcul de l'IMC se fait en divisant le poids d'un individu par sa taille au carré (kg/m^2). Il y a quatre catégories standard : insuffisance de poids (IMC de moins de 18,5), poids normal (IMC de 18,5 à moins de 25), embonpoint (IMC de 25 à moins de 30) et obésité (IMC de 30 et plus).

Indice de soutien social – fonctions émotionnelle et informationnelle (population de 12 ans et plus) :

Les trois niveaux de soutien social fonctionnel (faible, modéré et élevé) sont établis à partir d'une série de huit questions posées au répondant. La fréquence d'accès aux différents types de soutien – quelqu'un vous écoute au besoin; quelqu'un peut vous conseiller en temps de crise; etc. – se décompose en cinq choix de réponses : jamais, rarement, parfois, la plupart du temps, tout le temps; ces choix sont codés de 0 à 4 points. Le taux de non-réponse partielle (NRP) pondérée pour cet indice est de 10,3 % en 2007-2008.

Revenu du ménage (population de 12 ans et plus) :

Cinq groupes de taille égale (quintiles) ont été établis à partir du revenu du ménage dont fait partie le répondant; ce revenu provient de toutes sources. L'indicateur prend aussi en compte la taille du ménage et celle de la municipalité de résidence.

Type de fumeurs (population de 12 ans et plus) :

Les quatre types de fumeurs sont définis de la façon suivante : les « fumeurs réguliers » fument au moins une cigarette par jour, et les « fumeurs occasionnels » ne fument pas tous les jours. Les « anciens fumeurs » sont ceux qui fumaient auparavant, régulièrement ou à l'occasion. La catégorie « n'a jamais fumé » comprend les personnes qui n'ont jamais fumé une cigarette complète au cours de leur vie. Selon cette définition, les personnes qui n'ont fumé qu'une seule cigarette au complet dans leur vie sont comptées parmi les anciens fumeurs.

Annexe B

Liste des problèmes de santé chroniques couverts par l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*

a) Pour l'année 2005

Les problèmes de santé chroniques retenus dans l'ESCC 2005 sont les suivants : allergies alimentaires, autres allergies, arthrite/rhumatisme (sauf la fibromyalgie), asthme, autisme ou autre forme de trouble du développement, bronchite chronique, broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), cancer, cataracte, diabète, emphysème, épilepsie, fibromyalgie, glaucome, hypertension, incontinence urinaire, maladie cardiaque, maladie d'Alzheimer ou autre forme de sénilité, maux de dos, migraines, problème de la thyroïde, sensibilités aux agresseurs chimiques, schizophrénie, syndrome de fatigue chronique, trouble alimentaire, troubles d'apprentissage, troubles dus à un accident vasculaire cérébral, troubles intestinaux, trouble d'anxiété, trouble de l'humeur, ulcères à l'intestin ou à l'estomac, autre problème de santé physique ou mentale de longue durée.

b) Pour les années 2007-2008

Les problèmes de santé chroniques couverts dans l'ESCC 2007-2008 sont les suivants : arthrite (sauf la fibromyalgie), asthme, bronchite chronique, broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), cancer, diabète, emphysème, hypertension, incontinence urinaire, maladie cardiaque, maladie d'Alzheimer ou autre démence cérébrale, maux de dos, migraines, troubles dus à un accident vasculaire cérébral, troubles intestinaux/Crohn ou colite, trouble d'anxiété, trouble de l'humeur, ulcères à l'intestin ou à l'estomac.

Chapitre 4

Le portrait de la population immigrée en 2006 : une population en transformation

Claire Benjamin et *Pierre-Olivier Ménard*
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

Introduction

Plus de 850 000 personnes, au sein de la population québécoise, ont déclaré au recensement de 2006, être, ou avoir déjà été, un « immigrant reçu » selon les termes utilisés par le questionnaire du recensement, c'est-à-dire une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résidence permanente au Canada. Ces personnes, regroupées sous le vocable de « population immigrée »[1], représentaient 11,5 % de la population totale du Québec en 2006.

Ce chapitre brosse un portrait de la population immigrée recensée au Québec en 2006 en accordant une attention particulière à la cohorte des nouveaux arrivants, soit les personnes ayant déclaré au recensement avoir été admises comme résidents permanents au cours de la période 2001-2006[2]. Nous nous attardons par la suite au profil ethnoculturel très diversifié de la population immigrée à partir des données portant sur le lieu d'origine (continent, région et principaux pays de naissance), la langue maternelle et l'appartenance à un groupe de minorités visibles, tout en soulignant au passage des changements survenus dans les populations immigrées recensées au Québec en 1996 et en 2006.

La troisième section s'intéresse particulièrement aux caractéristiques socioéconomiques de la population immigrée recensée en 2006, notamment sa scolarité et sa participation au marché du travail en faisant intervenir les variables des périodes d'immigration et des groupes d'âge.

---

1. La population immigrée inclut toutes les personnes recensées au Québec qui ont déjà obtenu la résidence permanente, peu importe à quel moment celle-ci a été acquise. Elle inclut toutes les personnes étant, ou ayant déjà été, des résidents permanents, que ces personnes aient acquis ou non par la suite la citoyenneté canadienne. Par contre, elle exclut les résidents non permanents (RNP). Un résident non permanent est une personne née à l'extérieur du Canada qui est soit demandeur du statut de réfugié, soit détenteur de permis d'étudiant, d'un permis de travail ou d'un permis ministériel ainsi que les personnes à charge de ce résident non permanent. Ces derniers sont devenus une partie constituante de la population totale recensée sur le territoire à partir du recensement de 1991.
2. Le recensement s'est tenu le 16 mai 2006. Aux fins de simplification, nous identifions cette cohorte comme étant celle de 2001-2006 bien que l'année 2006 couvre seulement la période du 1er janvier au 16 mai.

Un premier portrait global[3]

Forte croissance de la population immigrée entre 2001 et 2006

Le recensement de 1996 avait dénombré 664 500 Québécoises et Québécois faisant partie de la population immigrée, soit 9,4 % de la population totale, et en 2001, l'effectif était de près de 707 000 personnes, soit 9,9 %. Au nombre de 851 560 en 2006, la population québécoise immigrée s'est accrue de 144 595 personnes entre 2001 et 2006, ce qui constitue la plus forte hausse enregistrée entre deux recensements quinquennaux[4].

Cette croissance dépasse non seulement celle observée entre 1996 et 2001 de 42 470 personnes, mais aussi les augmentations substantielles entre 1986 et 1991 et entre 1991 et 1996 (respectivement de 64 075 et de 73 290 personnes). Cela reflète certes l'importance des entrées internationales au cours du premier lustre de la décennie[5], qui se sont traduites par des ajouts importants au sein de la population immigrée[6].

Une telle hausse a eu pour effet d'élever de 1,6 point de pourcentage la représentation des Québécois faisant partie de la population immigrée dans la population totale (11,5 % en 2006 par rapport à 9,9 % en 2001). Soulignons que les hausses entre les recensements quinquennaux antérieurs ont été inférieures à un point de pourcentage.

Cependant, par rapport à l'Ontario (28,3 %), à la Colombie-Britannique (27,5 %), à l'Alberta (16,2 %) et au Manitoba (13,3 %)[7], le poids relatif de la population immigrée est plus faible au Québec. À l'inverse, c'est dans les provinces de l'Atlantique que les immigrants comptent pour la proportion la moins importante (entre 1,7 % et 5,0 %

3. Pour des portraits se penchant spécifiquement sur la situation des femmes québécoises immigrées : Mongeau, J., en coll. (2007), Mongeau, J. et G. Pinsonneault, en coll. (2007), Guilbault, D. et M. Di Domenico (2005), Beaudoin, P. (2010).
4. Le premier recensement quinquennal à avoir retenu les questions qui étaient auparavant posées seulement aux recensements décennaux date de 1986. Par ailleurs, la croissance la plus élevée de la population immigrée au Québec sur une base décennale s'est produite entre le recensement de 1951 et celui de 1961, totalisant une hausse de 159 526 personnes. Des vagues importantes d'immigrants dans des décennies antérieures ont eu lieu, mais elles ne se sont pas traduites par des hausses aussi substantielles sur la population immigrée recensée puisque plusieurs de ces personnes émigraient à nouveau soit vers une autre province, soit vers les États-Unis ou un autre pays, après un séjour plus ou moins bref.
5. Le volume d'immigration annuel moyen a été de 40 500 sur la période 2001-2005 comparativement à une moyenne annuelle de 29 100 au cours de la période 1996-2000.
6. La population immigrée ne peut pas s'accroître par les naissances puisque la descendance de la population immigrée fait partie de la population non immigrante. Les décès, quant à eux, peuvent difficilement connaître une baisse substantielle dans une population immigrée qui vieillit (Mongeau, 2007). Une hausse importante de la population immigrée entre deux recensements s'explique surtout par un apport migratoire net (entrées moins sorties) plus important, C'est effectivement le cas en ce qui concerne les entrées (voir note précédente), mais pour que ces dernières deviennent un apport net au sein de la population immigrée, il faut que plusieurs de ces personnes soient présentes sur le territoire au moment du recensement. À cet égard, mentionnons que 83,4 % les immigrants admis au Québec de 2001 à 2005 y résidaient en janvier 2007. (Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2007. *Présence en 2007 des immigrants admis au Québec de 1996 à 2005*, MICC, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.
7. L'Ontario et la Colombie-Britannique sont les deux provinces où l'on compte le plus grand nombre d'immigrants en 2006, soit respectivement 3 398 725 et 1 119 215 personnes. Le Québec vient au troisième rang, suivi de l'Alberta (527 035) et du Manitoba (151 230).

de la population selon les provinces). Dans l'ensemble du Canada, la population immigrée recensée en 2006, au nombre de 6 186 950 personnes, représentait 19,8 % de la population totale.

Par ailleurs, le Québec concentrait 13,8 % de la totalité des personnes immigrées recensées au Canada, soit une proportion inférieure à son poids démographique au Canada. Soulignons cependant que 17,5 % de la cohorte des nouveaux arrivants au Canada (2001-2006) résidaient au Québec. Au nombre de 193 900, ce groupe est le plus nombreux après celui de l'Ontario (580 735), devançant celui de la Colombie-Britannique (177 840). Au recensement de 2001, seulement 13,7 % des nouveaux arrivants (cohorte de 1996-2001) résidaient au Québec et en 1996, la proportion était de 14,5 % (cohorte de 1991-1996).

L'analyse par cohorte d'immigration

Le portrait que l'on peut dresser de la population québécoise immigrée recensée par période d'immigration découle de l'importance des différents courants migratoires qui ont caractérisé l'immigration internationale passée et récente et qui subsistent au moment du recensement. Entrent donc en ligne de compte les événements géopolitiques qui ont marqué la scène internationale et la gestion de l'immigration, mais aussi des phénomènes tels que la mortalité et les départs survenus au sein de cette population, certaines personnes effectuant un retour vers le pays d'origine ou choisissant de migrer à nouveau, soit vers d'autres pays ou d'autres provinces.

Certes, l'importance relative des cohortes les plus anciennes se modifie de façon substantielle à chaque recensement, ne serait-ce qu'en raison de la mortalité qui touche particulièrement leur effectif relativement âgé. Ainsi, au recensement de 2006, les personnes immigrées arrivées avant 1976 ne représentent plus que 28 % de l'ensemble de la population immigrée, alors que leur importance relative était de 43,5 % en 1996. Totalisant 239 650 personnes en 2006, cette cohorte constitue toutefois un groupe non négligeable et son poids demeure considérable parmi les personnes immigrées âgées de 55 ans et plus : 59 % de toutes les personnes immigrées recensées en 2006 âgées de 55-64 ans et 75 % de celles âgées de 65 ans et plus.

Par ailleurs, près du quart (23 %) de la population immigrée recensée en 2006 est le fait de personnes arrivées entre 1976 et 1990, soit la période durant laquelle le Québec acquiert des pouvoirs déterminants en matière d'immigration à la suite des ententes négociées avec le gouvernement fédéral antérieures à l'Accord Canada-Québec de 1991[8]. Ainsi, si l'on regroupe toutes les personnes dont la période d'immigration est antérieure à 1991, on rejoint alors 438 935 personnes, soit plus de la moitié (51,5 %) de la population immigrée recensée en 2006.

8. C'est en 1978, en vertu de l'Entente Couture-Cullen, que le Québec est devenu maître d'œuvre de la sélection de son immigration à l'étranger. En 1991, l'Accord-Canada-Québec confirmera la maîtrise du Québec dans la sélection des immigrants indépendants désireux de s'établir sur son territoire et lui reconnaîtra la responsabilité exclusive en matière d'accueil et d'intégration linguistique, culturelle et économique des nouveaux arrivants.

Les cohortes de la décennie 1990 composent le quart de l'ensemble de la population totale immigrée, soit 12,9 % pour les personnes admises entre 1991 et 1995, et 12,8 % pour celles de la période 1996-2000. Quant à la cohorte des nouveaux arrivants (2001-2006), elle concentre 22,8 % de la population totale immigrée. C'est dire que plus d'une personne immigrée sur cinq avait moins de cinq ans de résidence et pour plus de la moitié d'entre elles, ces dernières avaient moins de trois ans de résidence en 2006[9].

Le poids relatif des nouveaux arrivants au sein de la population immigrée recensée était comparable en 1991 et en 1996 à celui de 2006, étant respectivement de 21,9 % et de 22,7 % comparativement au 22,8 %. On parle toutefois de nombres très différents. En 1991, ces nouveaux arrivants totalisaient 129 675 personnes, et en 1996, le nombre recensé était de 150 915, comparativement à 193 900 en 2006.

Par ailleurs, cette représentation des nouveaux arrivants dans l'ensemble de la population immigrée est plus élevée au Québec (22,8 %) que dans le reste du Canada (17,2 %). En Ontario, la proportion est de 17,1 %, en Colombie-Britannique de 15,9 %, alors que le Manitoba et l'Alberta se rapprochent davantage de la situation québécoise avec des proportions de 20,6 % et de 19,7 %.

La répartition selon l'âge

En 2006, plus de la moitié (51,5 %) de la population immigrée est âgée de moins de 45 ans avec des concentrations marquées dans les groupes d'âge de 25-34 ans (15,6 %) et de 35-44 ans (20,1 %) (voir la figure 4.1). Notons, par ailleurs, que 30,9 % de la population immigrée est âgée de 45-64 ans et 17,5 %, de 65 ans et plus.

En comparant la répartition par âge de la population immigrée recensée à celle de la population totale, on observe que la population immigrée a une structure par âge qui comporte une proportion plus élevée de personnes âgées et une proportion plus faible de jeunes. En effet, cette dernière a une proportion plus faible de personnes de moins de 25 ans (15,8 % comparativement à 29,5 % dans la population totale), tandis que les personnes de 55 ans et plus y sont proportionnellement plus nombreuses (respectivement 31,7 % et 26,2 %).

Cette différence est attribuable, entre autres, au fait que la descendance des immigrants en sol québécois est comptabilisée parmi la population native. La population immigrée est, en effet, une population dont la base de la pyramide n'est pas alimentée par les naissances contrairement à celle de la population totale;

9. À partir des données sur la présence au Québec en janvier 2007 de la population immigrante admise au Québec de 1996 à 2005, il est possible de vérifier que sur les 168 637 personnes arrivées au Québec entre 2001 et 2005 et toujours présentes au 1er janvier 2007, 107 450 étaient arrivées entre 2003 et 2005. Ces personnes qui représentent 63,7 % des personnes présentes arrivées entre 2001 et 2005 avaient moins de trois ans de résidence au Québec au 1er janvier 2006 (Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2007. *Présence en 2007 des immigrants admis au Québec de 1996 à 2005*, MICC, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

elle est ainsi privée d'un apport d'effectifs importants qui, s'il était comptabilisé, nourrirait de façon continue les très jeunes groupes d'âge et se manifesterait aussi à travers le temps dans les différents groupes d'âge plus avancés de la pyramide[10].

Puisque seules les entrées internationales agissent comme facteurs de croissance à l'intérieur des différents groupes d'âge de la population immigrée, la structure d'âge est donc en lien direct avec l'ancienneté de l'établissement. Or, les immigrants arrivés avant 1991 comptent pour plus de 50 % de la population immigrante recensée en 2006, et ces cohortes d'avant 1991 sont composées à plus de 50 % de personnes âgées de 55 ans et plus. Il n'est donc pas surprenant de trouver relativement plus de personnes âgées dans la population immigrée que dans la population totale.

Par contre, parmi la population ayant immigré durant les cinq dernières années précédant le recensement, on observe l'inverse : les moins de 15 ans sont relativement plus nombreux, comptant pour 20,6 % comparativement à 16,8 % dans la population totale. Cependant, le poids relatif des 15-24 ans est plus faible (11,9 % par rapport à 12,7 %). De plus, les nouveaux arrivants recensés sont particulièrement concentrés dans le groupe d'âge des 25-34 ans (31,7 % comparativement à 12,9 % dans la population totale) et chez les 35-44 ans (24,7 % contre 15 %). Notons enfin que moins de 2 % des nouveaux arrivants sont âgés de 65 ans et plus.

Figure 4.1
Répartition selon le groupe d'âge de la population totale, de la population immigrée totale et de la cohorte 2001-2006, Québec, 2006

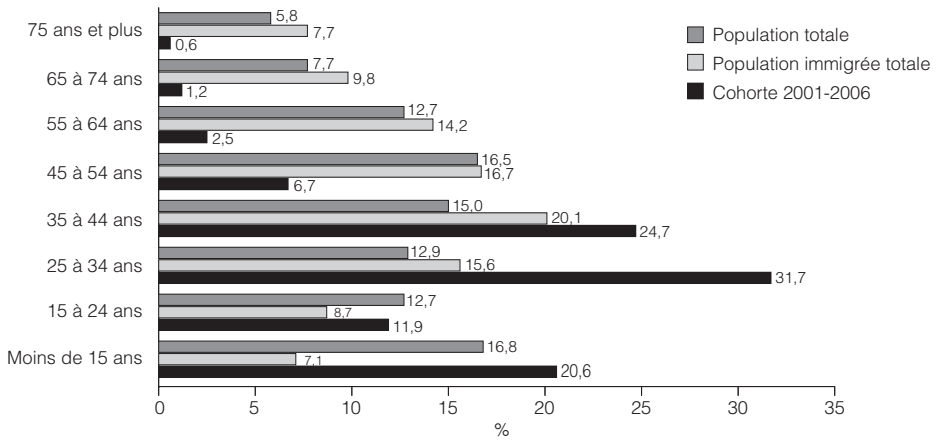

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, tableau 97-557-XCB-2006019.

10. À titre indicatif, il est possible de relever dans les données de l'état civil qu'en l'an 2000 plus de 20 % des naissances du Québec étaient le fait de personnes nées à l'étranger (soit les deux parents nés à l'étranger ou un des deux parents). La hausse des naissances observée au Québec dans les récentes années ne fait pas diminuer cette part, mais au contraire elle se situe à 26 % en 2007, 2008 et 2009. http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissance/425.htm

Certes, comme le souligne Mongeau (2007), la population immigrée sera aussi soumise, pour les années à venir, au vieillissement de sa population. La proportion que représentent les personnes de 45-64 ans est en croissance depuis déjà quelques décennies[11], ce qui contribuera à alimenter de façon importante le groupe des aînés. Cependant, il est possible que les cohortes des nouveaux arrivants puissent avoir un impact sur la répartition par âge de la population immigrée dans son ensemble, dans la mesure où cette cohorte, nettement plus jeune, occupera une part relative suffisamment importante au sein de la population immigrée. Cela a été le cas en 2006, la part relative des personnes immigrées âgées de 65 ans et plus étant demeurée presque identique à celle de 2001 (17,5 % en 2006 et 17,6 % en 2001).

La diversification ethnoculturelle de la population immigrée recensée en 2006

La région de naissance

En 1996, la population immigrée était à 43,3 % originaire d'Europe, à 25,4 % d'Asie, à 21,6 % d'Amérique et à 9,4 % d'Afrique. Dix ans plus tard, l'Europe demeure le premier continent de naissance de la population immigrée avec 36 % du total, l'Asie suit avec 27,4 %, l'Amérique avec 21,8 % et l'Afrique avec 14,6 %. Cette répartition témoigne, d'une part, des mouvements migratoires passés, et d'autre part, elle reflète la composition plus diversifiée des admissions internationales de la période plus récente 1996-2006.

En effet, le portrait global que l'on peut dresser de la population québécoise immigrée recensée en 2006 découle, tel que déjà dit, des différents courants migratoires qui ont caractérisé l'immigration internationale passée et récente. Chacune des cohortes a son histoire lorsque l'on se réfère aux mouvements migratoires internationaux qui la constituent. Sa composition reflète à la fois les événements géopolitiques qui ont marqué la scène internationale et la gestion de l'immigration par les gouvernements responsables[12].

11. Cette part, qui était de 25 % au recensement de 1971, se situait à 32 % en 2001. (Mongeau, 2007).
12. Voir notamment : Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (1990). *Le mouvement d'immigration d'hier à aujourd'hui, Annexe à l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, Montréal, Gouvernement du Québec, 85 p.; Gagné, M.et C. Chamberland (1999). « L'évolution des politiques d'intégration et d'immigration au Québec », dans : Mc Andrew, Marie, André-Clément Découflé et Coryse Ciceri. *Les politiques d'immigration et d'intégration au Canada et en France : analyses comparées et perspectives de recherche*, Actes du séminaire, Montréal, 20 au 22 mai 1998. Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, p. 71-89; Pinsonneault, G. (2005). « L'évolution de la composition du mouvement d'immigration au Québec au cours des dernières décennies » in *Santé, Société et Solidarité, Revue de l'Observatoire franco-québécois de la santé et de la solidarité.* 2005, n° 1. p. 49-65; Pinsonneault, G. (à paraître). « Le Gouvernement du Québec et la gestion de l'immigration : un acteur passif devenu un acteur de premier plan », dans : Rodríguez-García, Dan (Ed.) Managing Immigration and Diversity in Quebec and Canada: A Transatlantic Dialogue with Catalonia, Spain, and Europe. Barcelona: CIDOB Foundation. On peut prendre connaissance des présentations faites dans le cadre de ce colloque à l'adresse suivante : http://www.cidob.org/es/actividades/migraciones/forum_gestion_de_la_inmigracion_y_la_diversidad_en_quebec_y_canada

Par grande région de naissance, notons que les personnes natives d'Europe méridionale demeurent le groupe le plus nombreux (125 160 personnes) bien que leur importance relative ne cesse de décroître à travers les recensements (de 20,2 % en 1996 à 14,7 % en 2006) (voir le tableau 4.1). Près de 90 % des personnes nées en Italie recensées en 2006 sont arrivées avant 1976 et ce pourcentage est de 82 % pour celles nées en Grèce. Étant donné que les projets d'immigration se déroulent généralement au début de la vie adulte, on ne sera pas surpris de constater que 50 % de la population native d'Italie et que 45 % des personnes nées en Grèce étaient âgées de 65 ans et plus en 2006, toutes les périodes d'immigration confondues. Puisqu'on ne trouve que des nombres infimes d'immigrants provenant de ces pays dans les cohortes récentes[13], cela laisse présager que les décroissances observées dans les effectifs se poursuivront dans les recensements ultérieurs, ne serait-ce qu'en raison des décès, et ce, à moins de nouvelles entrées substantielles à l'intérieur de ces groupes[14].

Les personnes natives d'Europe occidentale constituent le deuxième groupe en importance au sein de la population totale immigrée recensée en 2006 (90 210 personnes, soit 10,6 %), bénéficiant à la fois de la présence de cohortes anciennes (41,9 % de ces personnes sont arrivées avant 1976) et des cohortes récentes qui continuent d'être alimentées particulièrement par la France, un des principaux pays sources du Québec.

Les personnes originaires d'Afrique du Nord suivent de très près, avec une importance relative de 10,1 % en 2006 par rapport à 6,6 % en 1996; l'effectif de ce groupe a presque doublé en dix ans (85 780 personnes comparativement à 43 560 en 1996). On trouve au sein de cette population des personnes originaires de pays sources tels que l'Égypte dont plus de la moitié (54,1 %) des personnes sont arrivées avant 1976 et, à l'inverse, des personnes originaires de pays de naissance comprenant une grande proportion de nouveaux arrivants (41,2 % en ce qui concerne les natifs du Maroc; 52,2 % des natifs d'Algérie). En importance des régions de naissance, l'Afrique du Nord déloge ainsi, au recensement de 2006, les Antilles du 3e rang observé dans les recensements antérieurs.

Au nombre de 80 835, les personnes natives des Antilles représentent 9,5 % de la population immigrée en 2006. La communauté immigrée haïtienne constitue le groupe le plus nombreux (56 750 personnes), Haïti se classant, tant dans le passé que dans les mouvements récents, dans les principaux pays sources du Québec. Au total, près du quart (23,3 %) des personnes originaires de pays antillais ont déclaré, au recensement de 2006, être arrivées avant 1976 et, à l'opposé, 15,2 % sont des nouveaux arrivants.

13. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2009. *Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2006 : caractéristiques générales*. MICC, Direction de la recherche et de l'analyse prospective (voir tableau 18) : http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Population-immigree-recensee-Quebec-regions-2006.pdf

14. On peut citer à cet égard, pour l'Europe orientale, la population immigrée ukrainienne qui est composée à la fois d'une importante cohorte ancienne (20,3 % du total a immigré avant 1976) et de cohortes récentes (25,9 % sont des personnes ayant immigré entre 1996 et 2000 et 32,4 %, entre 2001 et 2006).

Tableau 4.1
Les changements observés dans la composition ethnoculturelle de la population immigrée, selon les régions de naissance

Région de naissance	Nombre de personnes en 2006	Poids relatif en 2006	Nombre de personnes en 1996	Poids relatif en 1996
	n	%	n	%
Europe méridionale	125 160	14,7	134 370	20,2
Europe occidentale	90 210	10,6	76 895	11,6
Afrique du Nord	85 780	10,1	43 560	6,6
Antilles et Bermudes	80 835	9,5	67 370	10,1
Europe orientale	72 765	8,5	53 230	8,0
Moyen-Orient	57 485	6,8	46 295	7,0
Asie du Sud-Est	56 420	6,6	49 270	7,4
Asie orientale	52 660	6,2	31 305	4,7
Amérique du Sud	48 725	5,7	27 535	4,1
Asie méridionale	42 885	5,0	27 790	4,2
Amérique centrale	29 285	3,4	21 300	3,2
Amérique du Nord	26 850	3,2	27 405	4,1
Asie occidentale et centrale	23 550	2,8	14 380	2,2
Europe septentrionale	18 380	2,2	23 215	3,5
Afrique orientale	14 485	1,7	9 530	1,4
Afrique centrale	12 535	1,5	4 075	0,6
Afrique occidentale	10 530	1,2	4 640	0,7
Afrique méridionale	655	0,1	705	0,1
Autres pays	2 365	0,3	1 625	0,2
Total	**851 560**	**100,0**	**664 495**	**100,0**

Source : Statistique Canada, Recensements de 1996 et de 2006, compilation spéciale du MICC.
Compilation : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

Les immigrants en provenance de l'Europe orientale maintiennent leur importance relative (autour de 8 %). Ils regroupent 72 765 personnes en 2006, en raison du nombre important de personnes recensées dans les cohortes de la décennie 1990 ainsi que dans la première moitié de la décennie 2000, dont celles natives, notamment, de la Roumanie, de la Russie, de la Bulgarie et de l'Ukraine.

Les régions du Moyen-Orient, de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie orientale comptent chacune plus de 50 000 personnes immigrées en 2006. Parmi les personnes natives du Moyen-Orient (57 485 personnes) se trouve un nombre important de personnes originaires du Liban (34 875); la majorité d'entre elles ont déclaré avoir immigré au cours des années 1986-1995. Les personnes natives de la Syrie constituent aussi un autre contingent important de personnes originaires du Moyen-Orient (9 400 personnes).

Composition des cohortes recensées en 2006								Région de naissance
Avant 1976		1976-1990		1991-2000		2001-2006		
n	%	n	%	n	%	n	%	
95 645	39,9	17 285	8,7	8 955	4,1	3 280	1,7	Europe méridionale
37 810	15,8	16 450	8,3	18 525	8,5	17 425	9,0	Europe occidentale
16 200	6,8	12 130	6,1	23 830	10,9	33 625	17,3	Afrique du Nord
18 800	7,8	27 820	14,0	21 945	10,0	12 270	6,3	Antilles et Bermudes
16 440	6,9	11 110	5,6	22 010	10,1	23 205	12,0	Europe orientale
5 755	2,4	23 030	11,6	18 835	8,6	9 870	5,1	Moyen-Orient
5 590	2,3	28 850	14,5	15 815	7,2	6 155	3,2	Asie du Sud-Est
4 220	1,8	8 735	4,4	19 185	8,8	20 520	10,6	Asie orientale
4 975	2,1	12 335	6,2	12 090	5,5	19 330	10,0	Amérique du Sud
4 485	1,9	8 005	4,0	18 050	8,3	12 345	6,4	Asie méridionale
930	0,4	11 885	6,0	10 345	4,7	6 130	3,2	Amérique centrale
11 760	4,9	6 430	3,2	4 580	2,1	4 075	2,1	Amérique du Nord
1 715	0,7	5 160	2,6	9 825	4,5	6 845	3,5	Asie occidentale et centrale
12 065	5,0	3 305	1,7	1 575	0,7	1 435	0,7	Europe septentrionale
1 440	0,6	3 730	1,9	4 495	2,1	4 820	2,5	Afrique orientale
365	0,2	1 025	0,5	4 555	2,1	6 595	3,4	Afrique centrale
335	0,1	1 230	0,6	3 635	1,7	5 325	2,7	Afrique occidentale
295	0,1	165	0,1	110	0,1	90	0,0	Afrique méridionale
825	0,3	615	0,3	355	0,2	560	0,3	Autres pays
239 650	**100,0**	**199 295**	**100,0**	**218 715**	**100,0**	**193 900**	**100,0**	**Total**

Quant à l'Asie du Sud-Est (56 420 personnes), les nombres les plus élevés se situent parmi les cohortes des périodes 1976-1980 à 1991-1995 inclusivement. Le Viet Nam regroupe au total, toutes périodes d'immigration confondues, 24 445 personnes. Les autres groupes en importance proviennent des Philippines (16 335) et du Cambodge (8 365).

Enfin, l'Asie orientale est la région de naissance de 52 660 personnes recensées en 2006, dont 20 520 sont des nouveaux arrivants. Il s'agit surtout de natifs de la Chine (39 190 dont 18 350 nouveaux arrivants).

Parmi les populations immigrées comptant moins de 50 000 personnes, mais plus de 40 000, on trouve les personnes natives de l'Amérique du Sud ainsi que

les personnes originaires de l'Asie méridionale. Dans le cas de l'Amérique du Sud (48 725 personnes), notons que quatre personnes sur dix (39,7 %) sont des nouveaux arrivants.

Les personnes natives d'Asie méridionale, au nombre de 42 885, proviennent principalement de l'Inde (16 190), du Sri Lanka (9 725), du Pakistan (9 630) et du Bangladesh (7 145). Si plus de quatre personnes sur dix (42,1 %) recensées en 2006 natives de ces régions ont déclaré avoir immigré durant la décennie 1990, près de trois personnes (28,8 %) sur dix sont des nouveaux arrivants.

Quant aux groupes composés de 20 000 à 40 000 personnes originaires d'une région sous-continentale, il faut mentionner les populations immigrées de l'Amérique centrale, celles de l'Amérique du Nord ainsi que celles de l'Asie occidentale et centrale. L'Amérique centrale en compte près de 30 000 (29 285) dont près de la moitié (48,3 %) a déclaré en 2006 avoir immigré entre 1986 et 1995. Par ailleurs, une personne sur cinq de cette région est une nouvelle arrivante. Les personnes natives des États-Unis comptent pour la majorité des immigrants de l'Amérique du Nord. (26 575 dont plus de quatre personnes sur dix (43,7 %) ont immigré avant 1976). Les personnes originaires de l'Asie occidentale et centrale (23 550) sont nées principalement en Iran, en Turquie et en Afghanistan.

Les personnes originaires du Royaume-Uni représentent une grande part des immigrants d'Europe septentrionale (moins de 20 000 personnes recensées au Québec en 2006). Près de deux personnes sur trois (65,6 %) ont déclaré être arrivées avant 1976, et 60 % ont 55 ans et plus.

Les personnes originaires de l'Afrique subsaharienne (Afrique orientale, occidentale et centrale) comptent chacune plus de 10 000 personnes recensées au Québec en 2006. Les personnes originaires de l'Afrique orientale composent la sous-population la plus nombreuse (14 485, dont le tiers est constitué de nouveaux arrivants), suivie de celles natives de l'Afrique centrale (12 535) et de l'Afrique occidentale. Pour ces deux régions, la moitié de la population recensée est composée de nouveaux arrivants.

En se limitant aux seuls nouveaux arrivants de la cohorte 2001-2006, on observe que les lieux de naissance des personnes immigrantes se répartissent en parts presque égales entre les divers continents : Asie, 28,7 %; Afrique, 26 %, Europe, 23,4 %; Amérique, 21,6 % en 2006. Cette situation diffère grandement du reste du Canada où 64,6 % des nouveaux arrivants sont natifs d'Asie (23,2 % d'Asie méridionale et 21,3 % d'Asie orientale).

Les principaux pays de naissance

La population québécoise immigrée est, nous l'avons vu, très diversifiée. L'Italie demeure toujours le premier pays de naissance, avec 7,7 % de la population immigrée, suivie de la France (7 %), d'Haïti (6,7 %), de la Chine (4,6 %) et du

Liban (4,1 %). Les 15 principaux pays de naissance regroupent 57,4 % de toute la population immigrée. En 2001, cette proportion était de 58,5 % et en 1996, de 60,8 % (voir le tableau 4.2).

Parmi la liste des principaux pays de naissance de 2006 figurent encore 13 des 15 principaux pays de 1996. Parmi les 13 pays figurant dans les deux listes, certains ont subi des baisses de leur part relative, notamment ceux de courants anciens peu alimentés par des flux récents, alors qu'à l'inverse, d'autres ont vu leur part s'accroître, notamment les principaux pays sources des courants récents.

À cet égard, mentionnons que les cinq principaux pays de naissance des nouveaux arrivants sont la Chine (9,5 %), l'Algérie (7,9 %), la France (7,7 %), le Maroc (7,1 %) et la Roumanie (6,6 %). Ces cinq pays regroupent 38,8 % de la nouvelle cohorte recensée en 2006. Au recensement de 2001, la France, la Chine, l'Algérie, le Maroc et Haïti constituaient 34,3 % des nouveaux arrivants recensés (1996-2000). En 1996, Haïti, le Liban, la France, la Chine et la Roumanie en concentraient 29,2 % (1991-1995).

Tableau 4.2
Principaux pays de naissance de la population immigrée, Québec, 1996 et 2006

Rang	Pays	1996		Rang	Pays	2006	
		n	%			n	%
1	Italie	74 700	11,2	1	Italie	65 550	7,7
2	Haïti	45 470	6,8	2	France	59 210	7,0
3	France	44 270	6,7	3	Haïti	56 750	6,7
4	Liban	28 430	4,3	4	Chine	39 190	4,6
5	États-Unis	27 130	4,1	5	Liban	34 875	4,1
6	Grèce	23 730	3,6	6	Maroc	33 560	3,9
7	Viet Nam	23 510	3,5	7	Algérie	29 515	3,5
8	Portugal	22 850	3,4	8	Roumanie	26 950	3,2
9	Royaume-Uni	20 905	3,1	9	États-Unis	26 575	3,1
10	Pologne	17 605	2,6	10	Viet Nam	24 445	2,9
11	Égypte	16 585	2,5	11	Grèce	22 270	2,6
12	Maroc	16 515	2,5	12	Portugal	21 425	2,5
13	Chine	16 465	2,5	13	Philippines	16 335	1,9
14	Inde	13 090	2,0	14	Inde	16 190	1,9
15	Roumanie	12 840	1,9	15	Royaume-Uni	16 030	1,9
	Sous-total	404 095	60,8		Sous-total	488 870	57,4
	Total	**664 500**	**100,0**		**Total**	**851 560**	**100,0**

Source : Statistique Canada, recensements de 2006 et de 1996, compilations spéciales du MICC.

Dans le reste du Canada, en 2006, les cinq principaux pays (Chine, Inde, Philippines, Pakistan et États-Unis) regroupent 46,4 % de la cohorte 2001-2006. À eux seuls, la Chine et l'Inde en concentrent respectivement 14,9 % et 13,7 %.

Les principales langues maternelles

La diversité des sources d'immigration contribue à la diversification des principales langues maternelles au sein de la population immigrée. La majorité des Québécois et Québécoises immigrés se déclarent de langue maternelle unique autre que française ou anglaise. Cette situation n'est pas récente comme on peut le constater à l'examen des périodes d'immigration. Mise à part la cohorte la plus ancienne, l'importance des personnes immigrée de langue maternelle unique tierce dépasse les 70 % reflétant la diversification des pays d'origine (voir le tableau 4.3). Les cinq principales langues maternelles tierces représentent plus de la moitié des personnes ayant déclaré une langue maternelle unique autre que le français ou l'anglais. Les proportions sont plus élevées dans les cohortes d'avant 1976 (66,7 %) et dans la cohorte la plus récente (62,9 %).

Lorsque l'on dresse la liste des principales langues maternelles recensées en 2006, en s'en tenant aux seules déclarations uniques, le français constitue le groupe le plus nombreux (149 300 personnes), suivi de l'arabe (85 310), de l'espagnol (77 805), de l'anglais (70 935), de l'italien (63 960), des langues chinoises (47 685) et des langues créoles (38 890). Le recensement de 2006 par rapport aux précédents s'illustre par l'importance prise par l'arabe et l'espagnol qui deviennent au sein de la population québécoise immigrée respectivement les deuxième et troisième principales langues maternelles, délogeant l'anglais et l'italien[15].

Les principales langues maternelles des nouveaux arrivants recensés en 2006 sont respectivement le français (35 160), suivi de l'arabe (29 975), de l'espagnol (25 055), des langues chinoises (16 460), du roumain (12 150), de l'anglais (8 025) et des langues créoles (6 040).

Les personnes immigrées faisant partie des minorités visibles[16]

Parmi la population québécoise immigrée recensée en 2006, la moitié (50,3 %) est composée de personnes ayant déclaré appartenir à une minorité visible, soit 428 145 personnes. En 1996, l'effectif était de 292 000 personnes et représentait 43,9 % de la population immigrée. La hausse de la proportion observée en 2006 s'explique, d'une part, par le flux d'immigration diversifié sur la période 1996-2006

15. La langue maternelle transmise à travers les générations fait en sorte que, dans la population totale, l'italien demeure la principale langue maternelle tierce de l'ensemble de la population québécoise recensée en 2006 : 124 820 personnes (réponses uniques seulement), soit un effectif très voisin de celui recensé en 2001 (124 695). En deuxième place des langues tierces, on trouve presque ex æquo l'espagnol (108 790) et l'arabe (108 105).
16. Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, font partie des minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Les groupes spécifiés aux fins de la loi et qui ont été repris dans les recensements sont les groupes suivants : Chinois, Sud-Asiatique, Noir, Philippin, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Arabe, Asiatique occidental, Japonais, Coréen et autres groupes de minorités visibles.

Tableau 4.3
Les principales langues maternelles de la population immigrée, Québec, 2006

Langue maternelle	Population immigrée		Cohorte d'avant 1976		Cohorte 1976-1990		Cohorte 1991-2000		Cohorte 2001-2006	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Français	149 300	17,5	43 915	18,3	32 640	16,4	37 585	17,2	35 160	18,1
Anglais	70 935	8,3	33 475	14,0	16 895	8,5	12 545	5,7	8 025	4,1
Tierce unique	599 195	70,4	155 890	65,0	142 135	71,3	158 505	72,5	142 670	73,6
Français et anglais	2 775	0,3	875	0,4	665	0,3	685	0,3	565	0,3
Français et tierce	19 370	2,3	3 010	1,3	4 735	2,4	6 110	2,8	5 515	2,8
Français, anglais, tierce	2 100	0,2	535	0,2	565	0,3	710	0,3	290	0,1
Anglais et tierce	7 800	0,9	1 940	0,8	1 640	0,8	2 540	1,2	1 680	0,9
Total	**851 560**	**100,0**	**239 650**	**100,0**	**199 285**	**100,0**	**218 715**	**100,0**	**193 900**	**100,0**

	Cinq principales langues maternelles tierces									
Rang										
1	Arabe	85 310	Italien	56 570	Espagnol	22 715	Arabe	29 325	Arabe	29 975
2	Espagnol	77 805	Grec	18 365	Langues créoles	15 200	Espagnol	22 235	Espagnol	25 055
3	Italien	63 960	Portugais	12 285	Vietnamien	11 110	Langues chinoises	15 125	Langues chinoises	16 460
4	Langues chinoises	47 685	Allemand	8 935	Arabe	19 930	Langues créoles	9 370	Roumain	12 150
5	Langues créoles	38 890	Espagnol	7 800	Langues chinoises	12 010	Russe	8 380	Langues créoles	6 040
Sous-total		313 650		103 955		80 965		84 435		89 680

Source : Statistique Canada, Recensements de 1996 et de 2006, compilation spéciale du MICC.
Compilation : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

et, d'autre part, en raison des pertes subies entre les recensements au sein des cohortes les plus anciennes puisque ces dernières comptaient peu de minorités visibles, étant majoritairement composées d'Européens. En 2006, 60 % des immigrants des cohortes des décennies 1980 et 1990 font partie des minorités visibles. Parmi les nouveaux arrivants, cette proportion se situe à 64 % (données non présentées).

Au total, la population immigrée recensée en 2006 est constituée des principaux groupes d'appartenance suivants : les Noirs (105 015), les Arabes (78 430), les Latino-Américains (65 045), les Chinois (57 550), les Sud-Asiatiques (47 805) et les Asiatiques du Sud-Est (33 250). Cette composition des minorités visibles immigrées est très différente de celle recensée dans le reste du Canada alors que les Sud-Asiatiques et les Chinois, presque d'égale importance numérique (27,9 % et 27,7 %), représentent plus de la moitié des minorités visibles recensées, suivies des Noirs (10,5 %), des Philippins (9,3 %) et des Latino-Américains (5,2 %).

Par ailleurs, les nouveaux arrivants faisant partie des minorités visibles sont au nombre de 124 115 personnes, soit 29,0 % de la totalité des minorités visibles immigrées dénombrées au Québec en 2006. Il y a donc surreprésentation de la population des minorités visibles parmi les nouveaux arrivants. Les principaux groupes d'appartenance des minorités visibles déclarés parmi les nouveaux arrivants sont les Arabes (29 595, soit 15,3 % des nouveaux arrivants), les Noirs (27 355 et 14,1 %), les Latino-Américains (21 165 et 10,9 %), les Chinois (19 895 et 10,3 %) et les Sud-Asiatiques (12 990 et 6,7 %). Cette composition de la cohorte 2001-2006 est nettement plus diversifiée de celle recensée dans le reste du Canada, les Sud-Asiatiques concentrant 25,0 % des nouveaux arrivants et les Chinois 17,7 %.

Près de 45 % des adultes de 25-34 ans faisant partie des minorités visibles immigrées sont arrivés dans les cinq ans précédant le recensement. Plusieurs de ces personnes, qui sont à de jeunes âges actifs, sont donc dans leurs premières années d'établissement. Ce constat est davantage accentué pour les groupes chinois et arabe dont plus de la majorité des personnes immigrées de 25-34 ans proviennent de la cohorte 2001-2006.

L'insertion au marché du travail

Le niveau d'études[17]

Pour répondre aux exigences sans cesse croissantes du marché du travail, le niveau de scolarité est un facteur important considéré au moment de la sélection des immigrants. De ce fait, comparativement à l'ensemble de la population, les immigrants sont surreprésentés dans les catégories les plus élevées de scolarité. Au recensement de 2006, 27,0 % de la population immigrante est titulaire d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade universitaire[18] et 6,8 % avaient un certificat ou un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat (voir la figure 4.2). Dans l'ensemble de la population, ces proportions sont respectivement de 16,5 % et de 4,9 %. Ces différences se sont accentuées entre les recensements de 1996 et de 2006, puisque la proportion de personnes ayant fait des études universitaires a davantage augmenté chez les immigrants.

Par contre, une forte proportion de personnes immigrantes déclare aussi ne détenir aucun certificat, diplôme ou grade (23,3 %); ce pourcentage est cependant légèrement inférieur à la proportion correspondante pour l'ensemble de la population (25 %). Aux recensements de 1996 et de 2001, l'importance relative de la population immigrée n'ayant aucun diplôme était similaire à celle de la population totale.

17. L'analyse des niveaux d'études porte sur les immigrants de 15 ans et plus.
18. La catégorie certificat, diplôme ou grade universitaire fait référence aux personnes ayant un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat. L'expression grade universitaire est utilisée par Statistique Canada et regroupe, par exemple, les personnes avec un diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire et en optométrie, celles avec une maîtrise et avec un doctorat.

Figure 4.2
Répartition de la population totale et de la population immigrée selon le niveau d'études, 15 ans et plus, Québec, 2006

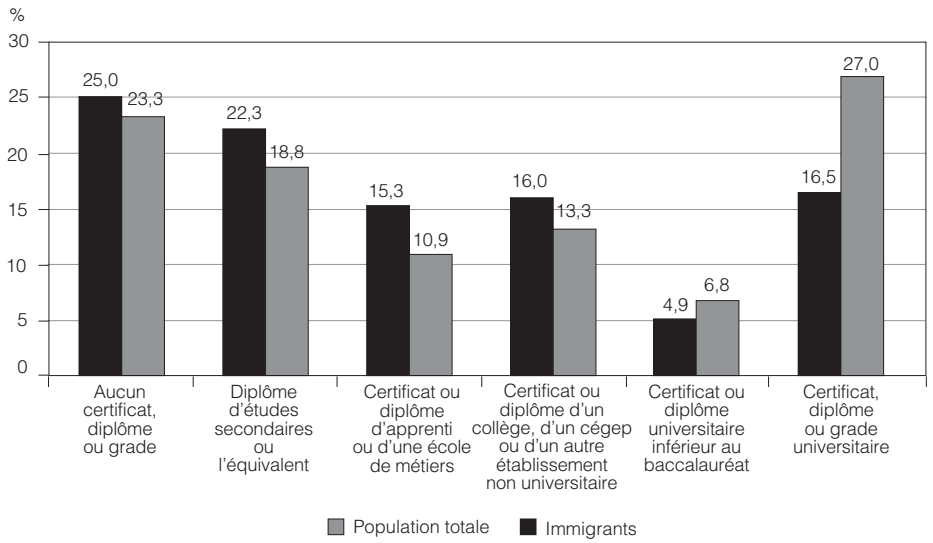

Source : Statistique Canada, recensement de 2006, compilation spéciale MICC.

Cette répartition des niveaux de scolarité, tout groupe d'âge confondu, ne reflète pas l'évolution de la scolarisation entre les générations au Québec, car les jeunes générations sont davantage scolarisées que les plus anciennes (Nobert, 1997). En 2006, dans l'ensemble de la population, c'est 27,5 % des personnes de 25-34 ans qui sont titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade universitaire comparativement à 12,2 % des personnes de 55 ans et plus. À l'inverse, dans ces mêmes groupes d'âge, la proportion de personnes n'ayant aucun certificat diplôme ou grade est respectivement de 11,9 % et de 36,4 %.

Or ce phénomène s'observe aussi dans la population immigrante. En effet, 40,7 % des personnes de 25-34 ans et 18,7 % de celles de 55 ans et plus ont un certificat, diplôme ou grade universitaire. Pour les personnes n'ayant aucun certificat diplôme ou grade, ces proportions sont respectivement de 9,6 % et de 37,4 %.

En rapprochant ces pourcentages de ceux de la population totale, on peut noter que les écarts entre immigrants et non-immigrants persistent encore chez les jeunes générations, les jeunes adultes immigrés comptant davantage de diplômés (40,7 % comparativement à 27,5 %).

L'augmentation de la scolarisation entre les générations s'observe aussi lorsque les données sont ventilées par périodes d'immigration. Parmi les immigrants arrivés récemment, soit entre 2001 et 2006, 44,3 % sont titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade universitaire par rapport à 19 % chez ceux arrivés avant

1976 (voir la figure 4.3). À l'inverse, la part des personnes sans aucun certificat, diplôme ou grade diminue de façon marquée entre les différentes cohortes, passant de 33 % pour la cohorte d'avant 1976 à 13,8 % pour celle de 2001-2006.

La situation des nouveaux arrivants au recensement de 1996 était différente, alors que la proportion de nouveaux arrivants ayant complété des études universitaires était de 23,1 % et que 28,1 % n'avaient pas obtenu un certificat d'études secondaires[19].

Figure 4.3
Proportion des Québécois de la population immigrée n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade et avec un certificat, diplôme ou grade universitaire selon les cohortes d'immigration, 15 ans et plus, Québec, 2006

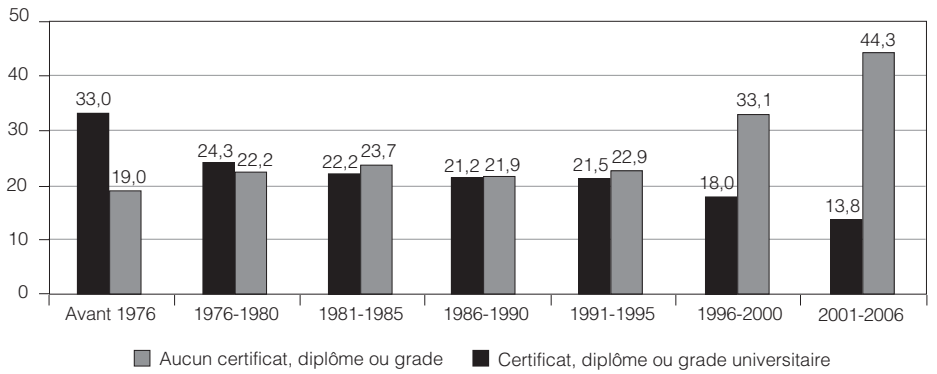

Source : Statistique Canada, recensement de 2006, tableau 97-562-XCB2006017.

La participation au marché du travail

La présence sur le marché du travail est souvent considérée comme l'un des indicateurs de réussite en matière d'intégration des immigrants à la société d'accueil. Or, plusieurs études récentes (Gilmore, 2008a, Gilmore, 2008b et Zietsma, 2007, Cousineau et Boudarbat, 2009, Boudarbat et Boulet, 2010) ont montré des taux d'activité et des taux d'emploi plus faibles chez les immigrants comparativement à la population native.

Notons que le taux d'emploi mesure la proportion de personnes en emploi dans l'ensemble de la population, alors que le taux d'activité mesure la proportion de personnes qui sont en emploi ou à la recherche d'un emploi. Ainsi, le taux d'emploi reflète une réelle insertion en emploi.

En 2006, le taux d'activité de la population immigrante est de 61,6 % comparativement à 64,9 % dans l'ensemble de la population (voir le tableau 4.4). L'écart s'accentue lorsque l'on compare les taux d'emploi (54,9 % chez les immigrants

19. Données tirées du tableau 25.1 (Benjamin, C., 2001).

Tableau 4.4
Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population immigrée et de la population totale, selon le sexe, 15 ans et plus, Québec, 2006

	Deux sexes		Hommes		Femmes	
	Population immigrée	Population totale	Population immigrée	Population totale	Population immigrée	Population totale
	%					
Taux d'activité	61,6	64,9	69,3	70,6	54,2	59,5
Taux d'emploi	54,9	60,4	62,2	65,4	47,8	55,7
Taux de chômage	10,9	7,0	10,2	7,4	11,8	6,5

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, tableau 97-562-XCB2006017.

contre 60,4 % dans la population totale), ce qui s'explique par le fait que les immigrants ont un taux de chômage plus élevé que celui de la population totale (10,9 % contre 7,0 %).

Les constats sont les mêmes en ventilant selon le sexe. Les données montrent cependant que les écarts qui séparent la participation des femmes immigrantes de celle des femmes de l'ensemble de la population sont plus prononcés que chez leurs homologues masculins. En effet, le taux d'activité et le taux d'emploi des femmes immigrées sont respectivement inférieurs de 5,3 points de pourcentage et de 7,9 points de pourcentage à ceux de l'ensemble des femmes. Chez les hommes, seulement 1,3 point de pourcentage sépare le taux d'activité des immigrants de celui noté dans la population totale, et 3,2 points de pourcentage distinguent les taux d'emploi des deux groupes. De plus, à l'inverse de ce qui est observé dans la population totale, les femmes immigrantes ont un taux de chômage plus élevé que celui des hommes immigrants.

Dans la majorité des groupes d'âge, la participation au marché du travail est aussi plus faible chez les immigrants; l'ampleur des écarts varie cependant selon les groupes. Pour le taux d'activité et le taux d'emploi, les différences sont les plus importantes entre 15 et 34 ans et les plus faibles entre 45 et 54 ans (voir le tableau 4.5). Notons que 44 % de toute la population immigrée recensée en 2006 âgée de 25-29 ans sont des nouveaux arrivants et que la proportion est de 48 % chez les 30-34 ans.

Une exception : les personnes de 55 ans et plus, pour lesquelles le taux d'activité et le taux d'emploi sont plus élevés chez les immigrants. L'arrivée plus tardive sur le marché du travail, menant à moins d'années de cotisation à un régime de retraite, combinée à une plus faible participation à des régimes de pension privés[20], incitent probablement les immigrants à reporter leur retraite à un âge plus avancé

20. Au niveau canadien, des données montrent des différences importantes entre la population native et les immigrants quant à la participation à un régime de pension agréé (RPA). En 1998, c'était 53 % des hommes immigrants qui participaient à un RPA contre 57 % des hommes natifs (Morissette, 2002). Le pourcentage de femmes participant à un RPA était respectivement de 44 % et de 48 %.

Tableau 4.5
Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population immigrée et de la population totale selon les groupes d'âge, Québec, 2006

	Taux d'activité		Taux d'emploi		Taux de chômage	
	Population immigrée	Population totale	Population immigrée	Population totale	Population immigrée	Population totale
	%					
15-24 ans	53,4	63,4	44,7	55,8	16,4	12,0
25-34 ans	76,9	86,2	66,5	80,3	13,4	6,8
35-44 ans	81,5	87,5	72,0	82,2	11,7	6,0
45-54 ans	81,7	84,5	74,7	80,0	8,6	5,4
55-64 ans	62,1	53,2	57,3	49,8	7,8	6,4
65 ans et plus	9,7	8,0	9,1	7,5	6,3	6,8

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, tableau 97-562-XCB2006017.

que chez les natifs. Soulignons que les taux de chômage sont supérieurs chez les immigrants de 55-64 ans, mais légèrement plus faibles chez les 65 ans et plus.

Les immigrants sont, par ailleurs, souvent les premiers à subir les contrecoups des crises économiques (OCDE, 2009). En effet, ceux-ci sont souvent concentrés dans des secteurs d'activité cycliques et ont des conditions d'emploi plus précaires, les rendant particulièrement vulnérables aux variations conjoncturelles.

La participation au marché du travail selon la période d'immigration

L'un des facteurs ayant une influence déterminante sur l'intégration des immigrants au marché du travail est le nombre d'années de résidence dans le pays d'accueil. Les données du recensement de 2006 confirment cette relation ainsi que des analyses faites à partir des données de l'Enquête sur la population active[21]. De manière générale, les taux d'activité et d'emploi augmentent avec le nombre d'années de résidence alors que les taux de chômage diminuent. De plus, à l'inverse des constats généraux mis de l'avant dans l'analyse des groupes d'âge, il est ici possible de constater que, pour certains groupes d'âge provenant de cohortes d'immigration plus anciennes, les niveaux d'activité sont du même ordre, sinon plus élevés, que ceux de la population totale à âge égal.

En effet, en 2006, les taux d'activité sont similaires, ou supérieurs, à ceux de l'ensemble de la population, pour plusieurs groupes d'âge (voir le tableau 4.6) parmi les cohortes d'avant 1976 ou de 1976-1980. De plus, comme évoqué auparavant,

21. Parmi les immigrants de 25-54 ans, plus la durée de résidence est longue, plus les taux d'activité et d'emploi sont élevés et plus le taux de chômage est faible. Une différence de 13,5 points de pourcentage sépare le taux d'activité des immigrants de ce groupe d'âge arrivés il y a plus de dix ans de celui des personnes arrivées depuis cinq ans ou moins. Dans le même ordre d'idées, le taux de chômage décroît fortement avec le nombre d'années de résidence. En 2008, le taux de chômage des immigrants arrivés il y a cinq ans ou moins est de 17,4 %, contre 11,6 % chez ceux arrivés il y cinq à dix ans, et 7,6 % pour le groupe arrivé il y a plus de dix ans (Ménard, en coll. 2009).

Tableau 4.6
Taux d'activité de la population immigrée selon le groupe d'âge et la période d'immigration, Québec, 2006

	Population totale	Population immigrée	Avant 1976	1976-1980	1981-1985	1986-1990	1991-1995	1996-2000	2001-2006
					%				
Total - Âge	**64,9**	**61,6**	**43,0**	**69,8**	**71,5**	**72,7**	**70,0**	**72,1**	**65,8**
15-24 ans	63,4	53,4	…	…	76,3	67,1	56,0	51,7	43,2
25-34 ans	86,2	76,9	…	88,6	86,0	84,3	78,2	78,4	71,3
35-44 ans	87,5	81,5	87,8	86,7	86,1	83,2	82,8	84,0	73,7
45-54 ans	84,5	81,7	84,3	83,5	83,7	82,0	81,3	80,4	71,2
55-64 ans	53,2	62,1	61,6	68,4	64,9	64,0	62,3	58,0	47,8
65 et plus	8,0	9,7	9,7	10,3	7,7	8,9	6,1	14,4	15,5

1. Les données pour les 65 ans et plus doivent être interprétées avec prudence étant donné le petit nombre de personnes dans ce groupe.

Source : Statistique Canada, recensement de 2006, compilation spéciale MICC.

il est important de souligner que, dans la majorité des cohortes d'immigration, les taux d'activité des immigrants de 55 ans et plus sont plus élevés que ceux de la population totale.

On note aussi, pour certains groupes d'âge, des taux d'activité plus élevés dans les cohortes les plus anciennes tant chez les femmes, que chez les hommes. C'est notamment le cas chez les femmes immigrantes âgées entre 35 et 54 ans arrivées avant 1976. C'est aussi le cas dans les deux autres cohortes subséquentes, soit 1976-1980 et 1981-1985, chez celles âgées de 25 à 34 ans, soit chez des femmes arrivées en bas âge et pour lesquelles on peut présumer qu'elles ont complété leurs études au Québec[22] (données non présentées).

Dans la population masculine, des niveaux d'activité supérieurs chez les immigrants sont notés pour un plus grand nombre de groupes d'âge. Dans les cohortes 1976-1980 et 1981-1985, les taux d'activité des immigrants sont supérieurs à ceux de leurs homologues de la population totale chez les 25 ans et plus et les 35 ans et plus respectivement. Par ailleurs, pour plusieurs groupes d'âge, les écarts entre les taux d'activité de la plus jeune et de la plus vieille cohorte d'immigration sont moins prononcés chez les hommes que chez les femmes.

Une dynamique semblable s'observe pour le taux d'emploi, alors que celui-ci s'accroît également avec la durée de résidence. C'est notamment le cas pour les cohortes d'immigration d'avant 1976 et de 1976-1980, dans lesquelles des taux d'emploi équivalents, ou plus élevés, à ceux de la population totale sont enregistrés pour les personnes de 35-44 ans et de 55 ans et plus (25-34 ans et 55 ans et plus

22. L'importance de ce facteur est connue et mentionnée dans plusieurs études. Mentionnons parmi les plus récentes : Cousineau et Boudarbat (2009); Boudarbat, B. et M. Boulet (2010); Boulet, M. et B. Boudarbat (2010).

dans la cohorte 1976-1980). Dans les cohortes plus récentes, cela s'observe aussi chez les jeunes groupes d'âge (cohortes des années 1980) et pour les 55 ans et plus (cohortes des années 1980 et 1990). Les nouveaux arrivants ont, quant à eux, des taux d'emploi inférieurs à ceux de la population totale quel que soit le groupe d'âge[23] (voir le tableau 4.7).

Tableau 4.7
Taux d'emploi de la population immigrée selon le groupe d'âge et la période d'immigration, Québec, 2006

	Population totale	Population immigrée	Avant 1976	1976-1980	1981-1985	1986-1990	1991-1995	1996-2000	2001-2006
					%				
Total - Âge	**60,4**	**54,9**	**40,5**	**65,1**	**65,8**	**66,1**	**62,5**	**63,5**	**53,0**
15-24 ans	55,8	44,7	…	…	68,5	58,8	47,1	43,1	34,3
25-34 ans	80,3	66,5	…	82,3	77,6	76,8	70,0	68,6	58,6
35-44 ans	82,2	72,0	82,9	81,4	79,9	76,7	75,0	75,0	58,1
45-54 ans	80,0	74,7	79,6	78,2	77,8	74,6	73,5	72,2	57,1
55-64 ans	49,8	57,3	57,8	63,3	59,4	58,4	55,7	50,7	37,4
65 et plus	7,5	9,1	9,2	9,6	7,1	7,9	5,8	13,2	13,4

1. Les données pour les 65 ans et plus doivent être interprétées avec prudence étant donné le petit nombre de personnes dans ce groupe.

Source : Statistique Canada, recensement de 2006, compilation spéciale MICC.

La différenciation selon le sexe n'apporte pas d'informations supplémentaires; tant chez les hommes que chez les femmes, les taux d'emploi des immigrants des cohortes plus anciennes sont de même ordre ou plus élevés que ceux de l'ensemble de la population du même âge (données non présentées).

L'analyse du taux de chômage selon les cohortes d'immigration révèle également une meilleure intégration au marché du travail des immigrants arrivés il y a plus longtemps. Peu importe le groupe d'âge, le taux de chômage des immigrants issus des cohortes les plus anciennes est nettement inférieur à celui des cohortes les plus récentes. De plus, il est peu fréquent de trouver un taux de chômage inférieur chez les immigrants. Cela s'observe chez ceux arrivés en bas âge dans les cohortes d'avant 1986 et dans les groupes les plus âgés au sein des cohortes d'avant 1976 et de 1991-1995 (voir le tableau 4.8).

23. Les faibles taux d'emploi des immigrants résidant au Québec pourraient s'expliquer en partie par la plus forte propension des nouveaux immigrants à poursuivre des études comparativement à ceux établis dans le reste du Canada (voir notamment Statistique Canada, *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : Perspective régionale des expériences sur le marché du travail*, 2003).http://www.statcan.gc.ca/pub/89-616-x/89-616-x2006001-fra.pdf

Par ailleurs, en suivant la cohorte 1996-2000 recensée en 2001 et en 2006, nous avons pu témoigner des progrès réalisés de la présence sur le marché du travail des nouveaux arrivants sur la période de cinq ans globalement ainsi que pour les 25-29 ans recensés dans cette cohorte en 2001 et qui avaient 30-34 ans en 2006. L'exercice a aussi été fait en distinguant la situation spécifique des diplômés universitaires (Benjamin, C. et P.-O. Ménard, 2010).

Tableau 4.8
Taux de chômage de la population immigrée selon le groupe d'âge et la période d'immigration, Québec, 2006

	Population totale	Population immigrée	Avant 1976	1976-1980	1981-1985	1986-1990	1991-1995	1996-2000	2001-2006
					%				
Total - Âge	**7,0**	**10,9**	**5,9**	**6,7**	**8,0**	**9,1**	**10,8**	**11,9**	**19,5**
15-24 ans	12,0	16,4	....	…	10,2	12,4	16,1	16,7	20,7
25-34 ans	6,8	13,4	…	7,0	9,8	9,0	10,6	12,4	17,8
35-44 ans	6,0	11,7	5,6	6,2	7,2	7,9	9,4	10,7	21,1
45-54 ans	5,4	8,6	5,7	6,4	7,0	9,0	9,6	10,2	19,8
55-64 ans	6,4	7,8	6,3	7,4	8,4	9,0	10,7	12,8	21,8
65 et plus	6,8	6,3	5,3	7,0	8,3	11,7	6,0	8,3	13,1

1. Les données pour les 65 ans et plus doivent être interprétées avec prudence étant donné le petit nombre de personnes dans ce groupe.

Source : Statistique Canada, recensement de 2006, compilation spéciale MICC.

La participation au marché du travail selon le niveau d'études

À une époque où l'on assiste à la transition d'une économie de biens vers une économie de services et de savoir, le niveau de scolarité des individus devient un élément capital pour une insertion réussie au marché du travail. En effet, il est désormais établi qu'un niveau d'études plus élevé mène généralement à une plus grande présence sur le marché du travail (Demers, 2008 et ISQ, 2009).

Cette relation entre la croissance de l'activité sur le marché du travail et le niveau d'études est également observée pour la population immigrante. Comme l'illustre la figure 4.4, plus le niveau de scolarité est élevé, plus le taux d'activité et le taux d'emploi sont importants. C'est à partir du niveau « certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métier » que ces deux indicateurs deviennent supérieurs à ceux de l'ensemble de la population immigrante. Il en est de même pour l'ensemble de la population.

Plus précisément, pour le taux d'activité et le taux d'emploi, des écarts respectifs de 40,9 points et de 37,9 points de pourcentage sont observés entre le plus haut et le plus faible niveau d'études. De tels écarts s'observent également pour l'ensemble de la population (respectivement 41,5 points et 42,6 points) (voir la figure 4.5). La relation est toutefois moins nette avec le taux de chômage puisque la baisse progressive associée à une hausse du niveau d'études ne s'observe pas aux niveaux supérieurs de la scolarité dans la population immigrée recensée contrairement à ce qu'on observe dans l'ensemble de la population.

Figure 4.4
Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage selon le niveau d'études, population immigrée, 15 ans et plus, Québec, 2006

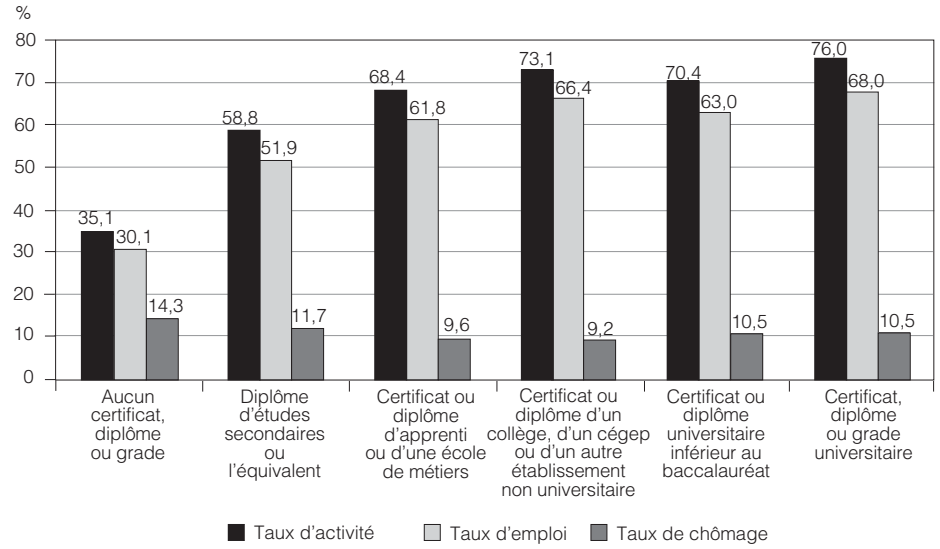

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, tableau 97-562-2006XCB017.

Figure 4.5
Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage selon le niveau d'études, ensemble de la population, 15 ans et plus, Québec, 2006

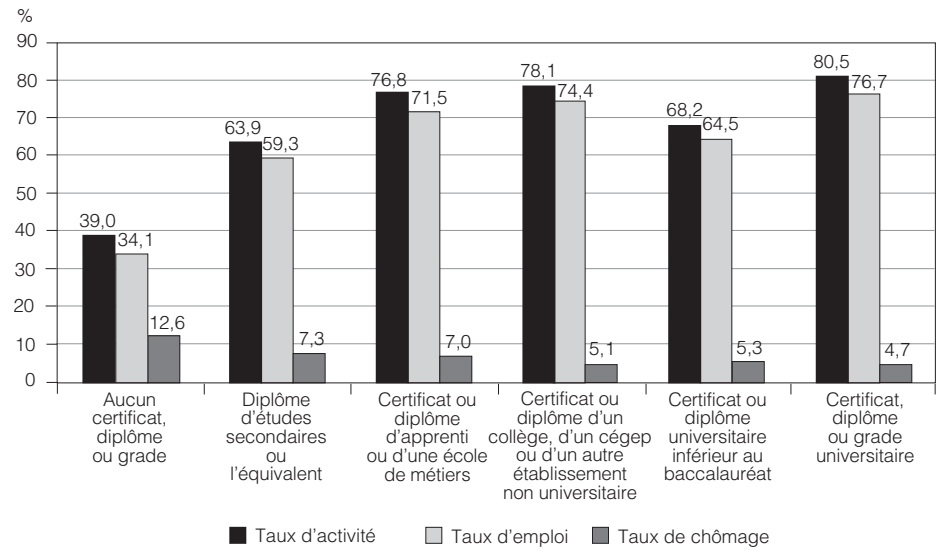

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, tableau 97-562-2006XCB017.

Ceci peut s'expliquer par la proportion élevée des nouveaux arrivants très scolarisés. En effet, ces derniers représentent 31 % des titulaires d'un certificat, diplôme ou grade universitaire immigrés recensés au Québec en 2006. En tant que nouveaux arrivants, une période de transition est souvent nécessaire afin de lever les obstacles à l'emploi même si les attributs sont élevés[24].

Les taux de chômage de la population immigrée admise avant 2001, et qui ne sont donc pas influencés par la situation particulière des nouveaux arrivants, diminuent pour les niveaux de scolarité les plus élevés, tel qu'il est attendu et observé dans la population totale : 12,9 % pour les personnes sans aucun diplôme; 6,7 %, pour celles détenant un certificat, diplôme ou grade universitaire (données non présentées).

En définitive, les taux d'activité et les taux d'emploi de la population immigrée sont influencés, entre autres, tout comme l'ensemble de la population, par le niveau de scolarité atteint. Cependant, la relation est perturbée en ce qui concerne les taux de chômage et on ne peut dissocier ce constat de la représentation relative des nouveaux arrivants parmi les diplômés universitaires immigrés recensés en 2006. Outre la période de transition souvent nécessaire, plusieurs études et recherches mettent en évidence les difficultés plus grandes que rencontrent les nouveaux arrivants par rapport à leurs prédécesseurs afin de se tailler une place sur le marché du travail et de mettre à contribution leur plein potentiel[25].

24. L'enquête longitudinale ÉNI (*Établissement des nouveaux immigrants*), qui a suivi une cohorte d'immigrants arrivés en 1989 durant leurs trois premières années d'arrivée et dix ans après, a clairement montré l'investissement important consenti par les nouveaux arrivants dans leurs premières années d'établissement, et cela touche autant les niveaux d'études secondaire, postsecondaire et universitaire (Renaud, J. et al., 1993; Renaud, J. et al., 2001). Cela ressort également dans l'enquête québécoise ETS (*Enquête sur les travailleurs sélectionnés*) (Godin, J.-F. en coll., 2004) ainsi que dans l'enquête ELIC (*Enquête longitudinale auprès des immigrants au Canada*).

25. Mentionnons les difficultés associées à la reconnaissance des acquis à l'étranger (formation, expérience de travail), aux barrières linguistiques, à la méconnaissance du marché du travail québécois, au manque d'expérience sur le marché du travail québécois, à l'absence d'un réseau social, à de possibles attitudes discriminatoires.

Conclusion

Au nombre de 851 560 en 2006, les personnes faisant partie de la population québécoise immigrée ont vu leur nombre s'accroître de 144 595 entre 2001 et 2006, ce qui constitue la plus forte hausse de leur effectif enregistrée entre deux recensements quinquennaux. Le portrait ethnoculturel de la population immigrée découle des courants qui ont marqué l'immigration internationale dans le passé et qui subsistent au moment du recensement, ainsi que des mouvements migratoires plus récents.

Le recensement de 2006, comme les recensements antérieurs, permet de témoigner de la diversité des groupes ethnoculturels qui composent la population québécoise immigrée. Dans un contexte où, d'une part, la mortalité a des impacts importants dans les cohortes les plus anciennes et que, d'autre part, les nouveaux arrivants ont un poids substantiel et un profil différent des cohortes précédentes, on assiste à une transformation profonde de la composition de cette population.

Les Québécoises et Québécois immigrés arrivés avant 1976 ne représentent plus que 28,0 % de l'ensemble de la population immigrée alors que leur importance relative était de 43,5 % en 1996. L'Europe demeure le premier continent de naissance avec 36,0 % du total, l'Asie suit avec 27,4 %, l'Amérique avec 21,8 % et l'Afrique avec 14,6 %. En 1996, 43,3 % des personnes immigrées étaient originaires d'Europe, 25,4 % d'Asie, 21,7 % d'Amérique et 9,4 % d'Afrique.

La moitié (50,3 %) de la population québécoise immigrée recensée en 2006 est composée de personnes ayant déclaré appartenir à une minorité visible, soit 428 145 personnes. En 1996, l'effectif était de 291 815 personnes et représentait 43,9 % de la population immigrée.

Par ailleurs, plus d'une personne immigrée sur cinq a moins de cinq ans de résidence en 2006 et pour plus de la moitié de ces personnes, elles ont moins de trois ans de résidence. La Chine (9,5 %), l'Algérie (7,9 %), la France (7,7 %), le Maroc (7,1 %) et la Roumanie (6,6 %) sont les cinq principaux pays de naissance des nouveaux arrivants et regroupent 38,8 % de la nouvelle cohorte recensée en 2006. Les principales langues maternelles de ces Québécoises et Québécois arrivés récemment sont respectivement le français (35 160), suivi de l'arabe (29 975), de l'espagnol (25 055), des langues chinoises (16 460), du roumain (12 150), de l'anglais (8 025) et des langues créoles (6 040).

Les nouveaux arrivants sont particulièrement concentrés aux jeunes âges actifs, et plus de deux sur cinq sont titulaires d'un certificat, diplôme ou grade universitaire. Ils représentent près du tiers de l'ensemble des diplômés universitaires recensés dans la population immigrée en 2006. Leur courte durée de résidence influe sur les liens entre les niveaux de scolarité et l'insertion sur le marché du travail. Les taux d'activité et les taux d'emploi de la population immigrée sont généralement inférieurs à ceux de l'ensemble de la population et les taux de chômage, supérieurs. Les taux d'activité et d'emploi demeurent toutefois positivement influencés,

tout comme pour l'ensemble de la population, par le niveau de scolarité atteint. Cependant, dans le cas du taux de chômage, on observe une légère hausse pour les immigrants les plus scolarisés. En s'en tenant uniquement aux cohortes d'avant 2001, le taux de chômage diminue avec le niveau de scolarité tel que l'on peut observer dans l'ensemble de la population. La réalisation du capital humain tend ainsi à se confirmer à moyen terme plutôt que de manière immédiate.

Les caractéristiques qui ont été examinées dans le présent chapitre doivent être mises en lien avec la politique et la gestion québécoise de l'immigration. Ainsi, en est-il de la croissance particulièrement élevée de la population immigrée observée entre les recensements de 2001 et de 2006. C'est en effet en réponse aux orientations de hausses graduelles de l'immigration poursuivies par le gouvernement québécois dans les planifications triennales et annuelles que le Québec assiste à une hausse du nombre d'immigrants admis annuellement et à une modification substantielle de la composition des flux dans les dix dernières années.

Les modifications survenues à travers les recensements de 1996 à 2006 dans la composition ethnoculturelle des nouveaux arrivants sont la résultante de mesures mises en place favorisant l'immigration de personnes ayant une connaissance du français à l'admission et de l'importance prise par les travailleurs qualifiés dans les admissions. La révision de la grille de sélection en 1996 a, en effet, permis à des candidats présentant un ensemble de caractéristiques favorables liées au capital humain, notamment au regard de l'âge, de la scolarité et des connaissances linguistiques, d'être sélectionnés. Les caractéristiques socioéconomiques des cohortes 1996-2000 et 2001-2006 dans lesquelles se trouvent les plus fortes proportions de personnes immigrées ayant un certificat, diplôme ou grade universitaire ne peuvent être dissociées de la forte proportion prise par les travailleurs qualifiés dans les admissions.

Par ailleurs, la population québécoise immigrée se distingue de celle recensée dans le reste du Canada. Cela était déjà le cas dans le passé et la différentiation continue à s'affirmer dans les cohortes les plus récentes. Les représentations relatives des principaux groupes d'appartenance des minorités visibles immigrées au Québec nettement différentes de celles dans le reste du Canada témoignent aussi de cette accentuation des différences. Ce constat appelle ainsi à la plus grande prudence lorsqu'il est question de comparer les situations socioéconomiques ou sociodémographiques observées à l'échelle canadienne ou pour l'ensemble des personnes faisant partie des minorités visibles, sans tenir compte des univers distincts qu'elles recouvrent.

Inscrite dans une perspective de développement durable, l'immigration est et demeurera un enjeu majeur pour le Québec. Cela demande de poursuivre les efforts en matière d'études et de recherche alors même que les défis soulevés en termes de nouvelles problématiques découlant des changements des dix dernières années sont interreliés à ceux de gestion de l'immigration, de l'intégration et de l'accueil.

Bibliographie

Beaudouin, P. (2010). *Étude sur l'intégration économique des femmes immigrées recensées au Québec en 2006*. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Montréal, 120 p. [En ligne] : http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Etude_PBeaudoin_FemmesImm.pdf

Benjamin, C. et P.-O. Ménard (2010). *Les Québécois faisant partie de la population immigrée : une population en évolution et en expansion*. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche. (Document PowerPoint). Présentation faite dans le cadre d'un atelier au 12e Congrès national de Metropolis, Montréal, mars 2010. [En ligne] : http://www.metropolis2010.net/presentations/C/docs/C7/C7_Benjamin_Claire.pdf

Benjamin, C. (2001). « La participation des immigrants et de leurs descendants à la société québécoise », dans : Institut de la statistique du Québec, *Portrait social du Québec. Données et analyse, édition 2001*, Québec, p. 575-611.

Boudarbat, B. et M. Boulet (2010). *Immigration au Québec : Politiques et intégration au marché du travail*. CIRANO, Rapport de projet, 2010RP-05. Montréal, avril 2010. [En ligne] : http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2010RP-05.pdf

Boulet, M. et B. Boudarbat (2010). *Un diplôme postsecondaire canadien : Un tremplin vers des emplois de qualité pour les immigrants?* Étude IRPP, no 8, septembre 2010. [En ligne] : http://www.irpp.org/fr/pubs/IRPPstudy/IRPP_Study_no8.pdf

Cousineau, J.-M. et B. Boudarbat (2009). « La situation économique des immigrants au Québec » *Relations industrielles*, vol 64, no 2, Université Laval, Québec, p. 230-249.

Demers, M. (2008). *Taux de rendement du baccalauréat : pour les diplômés et pour l'État*, Bulletin statistiques de l'éducation, no 38, p. 1-11.

Gagné, M. et C. Chamberland (1999). « L'évolution des politiques d'intégration et d'immigration au Québec », dans : Mc Andrew, Marie, André-Clément Découflé et Coryse Ciceri. *Les politiques d'immigration et d'intégration au Canada et en France : analyses comparées et perspectives de recherche*, Actes du séminaire, Montréal, 20 au 22 mai 1998. Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, p. 71-89.

Gilmore, J. (2008a). *Les immigrants sur le marché du travail en 2006 : analyse selon la région et le pays de naissance*, Statistique Canada, Ottawa, 43 p.

Gilmore, J. (2008b). *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2007*, Statistique Canada, Ottawa, 31 p.

Godin, J.-F., et coll. (2004). *L'insertion en emploi des travailleurs admis au Québec en vertu de la grille de sélection de 1996. Partie 1. Rapport synthèse*, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 74 p. [En ligne] : http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Insertion-emploi-partie1-rapportsynthese.pdf

GUILBAULT, D. et M. DI DOMINICO (2005). *Des nouvelles d'elles : les femmes immigrées du Québec*, Conseil du statut de la femme, Québec, 104 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2009). *Annuaire des statistiques du travail* – Volume 5 numéro 1, Québec, 280 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). Évolution des naissances selon le lieu de naissance des parents, Québec, 1980, 1985, 1990, 1995, 2000-2009 (tableau statistique) [En ligne] : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/index.htm#naissances

MÉNARD, P.-O., avec la coll. d'A.-M. FADEL (2009). *Les données de l'Enquête sur la population active (EPA). Les immigrants et le marché du travail, Volet 1 : Portrait général*. Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction de la recherche et de l'analyse prospective, 21 p. [En ligne] : http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigrants_MT_Volet1.pdf

MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (1990). *Le mouvement d'immigration d'hier à aujourd'hui*, Annexe à l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, Montréal, Gouvernement du Québec, 85 p.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, (2009). *Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2006 : caractéristiques générales*, Direction de la recherche et de l'analyse prospective, Gouvernement du Québec, [En ligne] : http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Population-immigree-recensee-Quebec-regions-2006.pdf

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, (2007). *Présence en 2007 des immigrants admis au Québec de 1998 à 2007*, Direction de la recherche et de l'analyse prospective, Gouvernement du Québec.

MONGEAU, J. (2007). « Les personnes âgées immigrantes », dans : Institut de la statistique du Québec, *Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain Volume 2*, Québec, p. 83-115.

MONGEAU, J., en coll. (2007). *Portrait sociodémographique des femmes immigrées recensées au Québec en 2001*. Étude réalisée pour le compte du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Montréal, [En ligne] : http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Recensement2001-PortraitSociodemo-FemmesImmigrees.pdf

MONGEAU, J. et G. PINSONNEAULT, en coll. (2007). *Portrait économique des femmes immigrées recensées au Québec en 2001*. Étude réalisée pour le compte du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Montréal. [En ligne] : http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Recensement2001-PortraitEconomique-FemmesImmigrees.pdf

MORISSETTE, R. (2002). « Pensions : immigrants et minorités visibles », *Perspective*, *juin 2002*, p. 14-19.

NOBERT, Y. (1997). « L'éducation », dans : Bureau de la statistique du Québec, *D'une génération à l'autre Volume 1*, Québec, p. 61-92.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2009). *Perspectives de migrations internationales – Gérer les migrations au-delà de la crise*, Paris, 244 p.

PINSONNEAULT, G. (2005). « L'évolution de la composition du mouvement d'immigration au Québec au cours des dernières décennies », *Santé, Société et Solidarité*, nº 1, p. 49-65.

PINSONNEAULT, G. (à paraître). « Le Gouvernement du Québec et la gestion de l'immigration : un acteur passif devenu un acteur de premier plan », dans Rodríguez-García, Dan (Ed.) *Managing Immigration and Diversity in Quebec and Canada: A Transatlantic Dialogue with Catalonia, Spain, and Europe*. Barcelona: CIDOB Foundation.

PINSONNEAULT, G. (2008). *Le gouvernement du Québec et l'immigration : Un spectateur passif devenu un acteur de premier plan*. Chercheur associé à la Chaire en relations ethniques, Université de Montréal (Document PowerPoint). Présentation faite dans le cadre du colloque: *Managing Immigration and Diversity in Quebec and Canada: A Transatlantic Dialogue with Catalonia, Spain, and Europe*, Barcelone, octobre 2008. [En ligne] : http://www.cidob.org/es/actividades/migraciones/forum_gestion_de_la_inmigracion_y_la_diversidad_en_quebec_y_canada

RENAUD, J. et al. (2001). *Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*. Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Études, recherches et statistiques, Les Publications du Québec, Québec, 197 p.

RENAUD, J. et al. (1993). *Trois années d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989. Portraits d'un processus*. Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Montréal, Collection Études et Recherches, Nº 5, 120 p.

STATISTIQUE CANADA (2006). *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : Perspective régionale des expériences sur le marché du travail, 2003*. 44 p. [En ligne] : http://www.statcan.gc.ca/pub/89-616-x/89-616-x2006001-fra.pdf

ZIETSMA, D. (2007). *Les immigrants sur le marché du travail en 2006 : premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada*, Statistique Canada, Ottawa, 28 p.

Chapitre 5

La scolarisation et la diplomation

Sylvie Morel et *Kouadio Antoine N'zué*
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Introduction

La crise financière et ses retombées mettent en relief l'importance d'investir plus que jamais dans les connaissances, les compétences et les capacités pertinentes pour l'économie et la société (OCDE, 2009). On estime qu'en 2007-2008, la dépense globale en éducation au Québec représentait 7,4 % du produit intérieur brut (PIB), ce qui place l'éducation parmi les postes de dépenses les plus importantes, tout juste derrière la santé. À titre de comparaison, dans le reste du Canada, la part du PIB consacrée à l'éducation s'établissait à 6,2 % (MELS, *Indicateurs de l'éducation 2009*).

La participation au marché du travail, le revenu et la consommation sont largement conditionnés par le niveau de scolarité atteint et par l'acquisition des connaissances que les personnes font tout au cours de leur vie. Le niveau de développement économique et social d'une société repose pour une bonne part sur l'éducation reçue depuis plusieurs générations, d'où la place centrale occupée par l'éducation dans la description et l'analyse du portrait social de la population québécoise.

À partir des données du recensement de 2006, un portrait récent et détaillé du niveau de scolarité de la population est présenté en première partie du document. Par la suite, des données administratives ainsi que des enquêtes et statistiques internationales permettront d'évaluer le cheminement scolaire et de comparer la performance des élèves québécois. À cet effet, l'accès aux études, la diplomation, la persévérance et le décrochage scolaires sont analysés. Également sont introduits des résultats des élèves du Québec à des épreuves interprovinciales et internationales d'évaluation des apprentissages. Enfin, l'intégration des personnes diplômées sur le marché du travail selon la formation acquise complète le portrait.

Le niveau de scolarité de la population

Jusqu'en 2001, les données du recensement canadien permettaient de comparer le niveau de scolarité de la population avec celui des recensements précédents, mesurant ainsi les progrès accomplis par la société québécoise. Cependant, pour s'adapter aux innovations dans le système d'éducation du Canada, les questions du recensement relatives à la scolarité ont été considérablement modifiées entre 2001 et 2006. Ce changement implique que les comparaisons avec les données des recensements antérieurs ne soient plus possibles, sauf pour le nombre de grades universitaires obtenus.

Selon les données du recensement, en 2006, la proportion d'individus ne possédant aucun certificat, diplôme ou grade est plus élevée au Québec qu'en Ontario et que dans l'ensemble du Canada. De façon générale, cette condition touche une proportion plus élevée de femmes que d'hommes. Par contre, la proportion des Québécois qui ne détiennent qu'un certificat d'études secondaires est plus faible que celles observées en Ontario et dans l'ensemble du Canada. L'écart entre les sexes est plus important chez ceux ayant un certificat d'études secondaires que pour ceux sans certificat, diplôme ou grade, et celui-ci est plus important au Québec qu'en Ontario.

On observe également des écarts concernant l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers; la proportion au Québec est supérieure à celle de l'ensemble du Canada et pratiquement le double de celle observée en Ontario. De façon générale, le pourcentage d'hommes détenant un tel diplôme est nettement supérieur à celui de femmes.

Le tableau 5.1 révèle également que la proportion des détenteurs et détentrices d'un certificat ou diplôme de niveau égal ou supérieur au baccalauréat est plus élevée en Ontario (20,6 %) qu'au Québec (16,5 %) et que dans l'ensemble du Canada (18,1 %). Mentionnons que la proportion de femmes possédant un diplôme en médecine, une maîtrise ou un doctorat est inférieure à celle des hommes. Par contre, lorsque l'on examine les données concernant la formation du niveau collégial, le baccalauréat, le certificat ou le diplôme universitaire inférieur à ce dernier, les femmes sont titulaires de ces diplômes dans une plus grande proportion que les hommes.

Tableau 5.1
Répartition de la population de 15 ans et plus selon le plus haut certificat, diplôme ou grade et le sexe, Québec, Ontario, Canada (Recensement de 2006)

Plus haut certificat, diplôme ou grade	Québec			Ontario			Canada		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
	%								
Aucun certificat, diplôme ou grade	24,9	25,1	25,0	22,3	22,2	22,2	24,1	23,4	23,8
Certificat d'études secondaires	20,8	23,7	22,3	25,7	27,7	26,8	24,3	26,7	25,5
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	19,0	11,8	15,3	10,9	5,3	8,0	14,3	7,6	10,9
Certificat ou diplôme collégial	14,6	17,5	16,0	16,5	20,1	18,4	15,3	19,2	17,3
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	4,1	5,6	4,9	3,8	4,4	4,1	3,8	5,0	4,4
Baccalauréat	10,0	11,2	10,6	12,3	13,0	12,7	11,1	12,2	11,6
Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	1,6	1,5	1,6	2,3	2,7	2,5	1,8	2,0	1,9
Diplôme en médecine	0,6	0,4	0,5	0,7	0,5	0,6	0,7	0,4	0,5
Maîtrise	3,5	2,8	3,1	4,5	3,5	4,0	3,7	3,1	3,4
Doctorat acquis	0,9	0,2	0,7	1,1	0,5	0,8	1,0	0,4	0,7
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : Statistique canada, Recensement de 2006.
Compilation : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Le parcours scolaire des élèves québécois

L'accès aux études selon l'ordre d'enseignement et le sexe

À la différence de l'image projetée par les recensements, cette section présente l'état actuel de la scolarisation. Lors d'un recensement, les résultats représentent l'accumulation des comportements passés. Les taux d'accès aux études et aux diplômes mesurent les comportements des générations en voie de scolarisation. Le tableau 5.2 contient les taux représentant les proportions d'une génération franchissant actuellement certaines étapes du parcours scolaire.

Les taux d'accès aux études rapportés au tableau 5.2 indiquent qu'ils ont progressé, au Québec, au cours des 30 dernières années. L'accès aux études a cependant évolué plus rapidement pour les femmes que pour les hommes. Elles affichent désormais les taux les plus élevés aux divers ordres d'enseignement, sauf en formation professionnelle au secondaire et au doctorat.

À l'enseignement secondaire, on observe que l'accès s'est sensiblement amélioré au cours de la première moitié des années 1990. En 2007-2008, on note une augmentation de 9 points du taux d'accès à la 5e année du secondaire comparativement à la situation en 1985-1986. En contrepartie, la probabilité d'accéder

à la formation professionnelle a connu une baisse de 7 points. Cette diminution a touché davantage les filles, pour qui l'écart avec le taux observé en 1985-1986 est de 11 points de pourcentage comparativement à 3 points pour les garçons. L'écart entre les filles et les garçons culmine à près de 11 points en 2007-2008.

En ce qui concerne l'accès aux études collégiales, le taux d'accès se situe à 63,3 % en 2007-2008, ce qui constitue un retour à la situation qui avait cours en 1995-1996. Cependant, la différence entre les sexes s'est élargie, atteignant presque 20 points de pourcentage d'écart en faveur des femmes ces dernières années. L'accès à la formation préuniversitaire a décru chez les hommes et légèrement augmenté chez les femmes, sans toutefois atteindre le taux record de 46,6 % en 1990-1991. Quant au taux d'accès à la formation technique, l'écart entre les femmes et les hommes a sensiblement diminué au milieu des années 1990, mais est revenu à un ordre de grandeur comparable à celui présent en 1985-1986.

De 1985-1986 à 2007-2008, l'accès des femmes aux études universitaires a connu une forte hausse. La progression dans l'accès aux études menant au baccalauréat est 2,6 fois plus élevée chez les femmes (écart de 17,4 points de pourcentage) que chez les hommes (écart de 6,6 points). Les écarts entre les hommes et les femmes n'ont pas cessé de s'accroître au cours des dernières années, la différence entre les sexes est de 15,5 points en 2008-2009 alors qu'elle était de 4,7 en 1985-1986. Comme l'indique le tableau 5.2, l'évolution de l'accès aux études conduisant à une maîtrise ou à un doctorat a été aussi plus importante pour les femmes. La probabilité d'accéder à la maîtrise est légèrement plus élevée pour les femmes que pour les hommes depuis 1995-1996, mais les hommes conservent l'avantage en ce qui a trait aux études doctorales avec un taux de 3,0 % contre 2,6 % pour les femmes; cet écart demeure stable depuis une dizaine d'années.

Tableau 5.2
Taux d'accès aux études selon le sexe, Québec, 1985-1986 à 2007-2008

	1985-1986	1990-1991	1995-1996	2000-2001	2005-2006	2006-2007	2007-2008
				%			
Études secondaires							
5e année du secondaire[1]	**67,2**	**69,7**	**78,6**	**76,8**	**75,8**	**77,0**	**76,2**
Hommes	63,2	64,6	73,8	71,1	69,9	71,5	70,2
Femmes	71,2	75,7	83,5	83,1	81,9	82,8	82,6
Écart en faveur des femmes	8,0	11,1	9,7	12,0	12,0	11,3	12,4
Formation professionnelle[2]	**25,8**	**15,2**	**14,9**	**16,7**	**17,5**	**17,6**	**18,8**
Hommes	27,2	18,8	17,4	20,4	22,4	21,9	24,1
Femmes	24,3	11,5	12,2	12,8	12,5	13,2	13,3
Écart en faveur des femmes	–2,9	–7,3	–5,2	–7,6	–9,9	–8,7	–10,8
Études collégiales	**58,3**	**60,8**	**63,3**	**58,7**	**59,8**	**61,0**	**63,3**
Hommes	52,0	52,5	55,8	49,6	50,5	51,3	53,7
Femmes	64,9	69,5	71,1	68,4	69,5	71,1	73,4
Écart en faveur des femmes	12,9	17,0	15,3	18,8	19,0	19,8	19,7
Formation préuniversitaire	**37,5**	**41,5**	**37,9**	**34,2**	**35,6**	**36,3**	**36,8**
Hommes	34,2	36,5	31,3	26,3	29,0	29,6	30,2
Femmes	40,9	46,6	44,6	42,5	42,5	43,2	43,7
Écart en faveur des femmes	6,7	10,1	13,3	16,2	13,5	13,6	13,5
Formation technique	**20,8**	**19,4**	**19,3**	**18,7**	**16,5**	**16,2**	**17,0**
Hommes	17,7	16,0	18,5	16,9	13,8	13,1	13,8
Femmes	23,9	22,9	20,3	20,6	19,3	19,4	20,2
Écart en faveur des femmes	6,2	6,9	1,8	3,7	5,5	6,3	6,4
Études universitaires							
Baccalauréat	**31,6**	**37,0**	**35,8**	**35,8**	**41,7**	**43,3**	**43,5**
Hommes	29,3	32,5	30,7	29,1	34,4	35,8	35,9
Femmes	34,0	41,8	40,7	42,9	49,3	51,1	51,4
Écart en faveur des femmes	4,7	9,3	10,0	13,8	14,9	15,3	15,5
Maîtrise	**6,6**	**7,2**	**8,6**	**9,8**	**11,3**	**11,1**	**11,2**
Hommes	4,4	7,2	5,8	9,6	11,1	10,7	10,6
Femmes	3,4	6,7	6,3	10,0	11,6	11,5	11,7
Écart en faveur des femmes	–1,0	–0,5	0,5	0,4	0,5	0,8	1,1
Doctorat	**1,3**	**1,5**	**1,9**	**2,0**	**2,7**	**2,7**	**2,8**
Hommes	1,8	1,9	2,1	2,2	2,9	2,9	3,0
Femmes	0,9	1,1	1,7	1,8	2,4	2,5	2,6
Écart en faveur des femmes	–0,9	–0,8	–0,4	–0,4	–0,5	–0,4	–0,4

1. Accès au secondaire général, secteur des jeunes. Exclut la formation professionnelle et le secteur des adultes.
2. Avant l'âge de 20 ans.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Indicateurs de l'éducation*.

Le cheminement scolaire des Québécoises et des Québécois dans le système scolaire

Le cheminement dans le système scolaire québécois, observé en 2007-2008, est illustré par le schéma suivant. Celui-ci présente les proportions d'une cohorte de jeunes accédant aux études et obtenant un diplôme à chacun des ordres d'enseignement. Ainsi, selon les comportements observés en 2007-2008 (figure 5.1), sur une génération de 100 personnes :

- 99 parviendront aux études secondaires;
- 87 obtiendront un premier diplôme du secondaire;
- 40 obtiendront un diplôme d'études collégiales (DEC);
- 32 détiendront un baccalauréat;
- 9 auront une maîtrise;
- une personne obtiendra un doctorat.

Figure 5.1
Le cheminement de 100 jeunes dans le système scolaire, selon les comportements observés, Québec, 2007-2008,

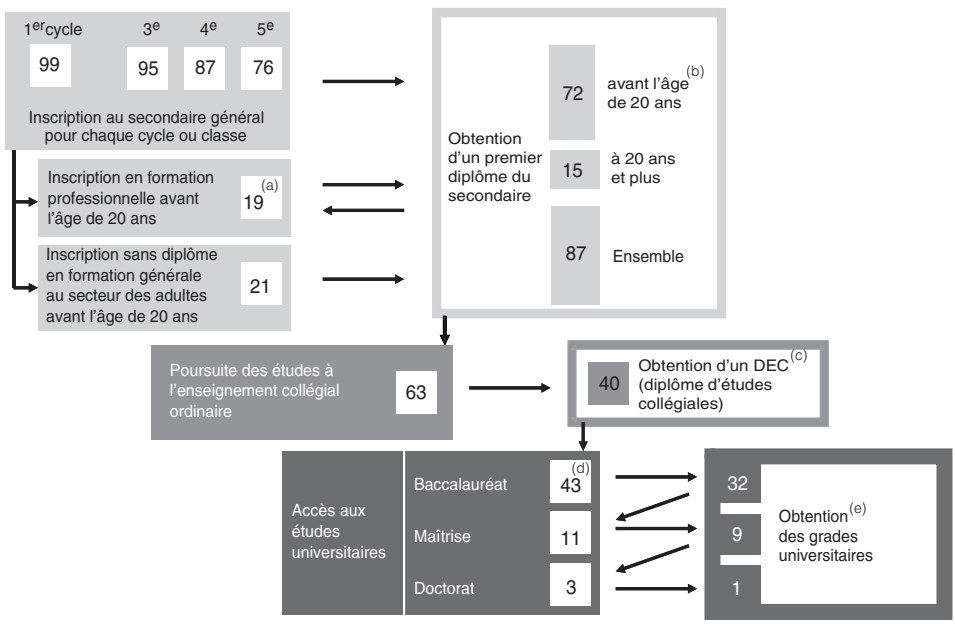

(a) Ce nombre comprend 9 personnes diplômées en formation générale pouvant obtenir un autre diplôme en formation professionnelle.
(b) Tous les diplômes du secteur des jeunes sont comptés ici, indépendamment de l'âge.
(c) Les dernières données dont on dispose sont celles de 2006-2007.
(d) Les personnes qui accèdent aux études universitaires ne se recrutent pas uniquement parmi les titulaires d'un DEC.
(e) Les dernières données dont on dispose sont celles de 2007.

Le cheminement scolaire selon le sexe

Les figures 5.2 et 5.3 permettent de comparer le cheminement des filles et des garçons en considérant les taux passés et actuels d'obtention des diplômes par ordre d'enseignement. Selon les comportements observés :

- en 1975-1976, sur une génération de 100 individus, 51 garçons et 63 filles obtenaient un premier diplôme d'études secondaires, alors qu'en 2007-2008, ces nombres sont respectivement 82 et 93;

Figure 5.2
Le cheminement de 100 jeunes dans le système scolaire, selon les comportements observés, Québec, 1975-1976

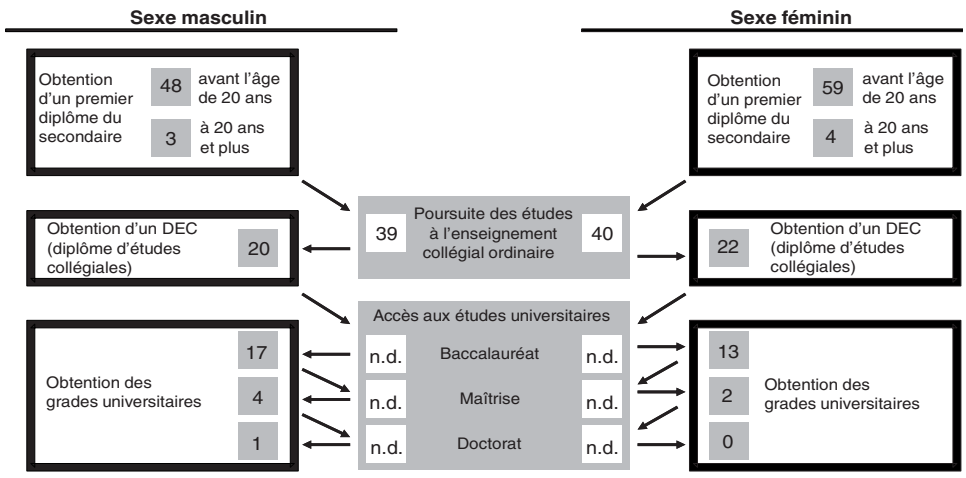

Figure 5.3
Le cheminement de 100 jeunes dans le système scolaire, selon les comportements observés, Québec, 2007-2008

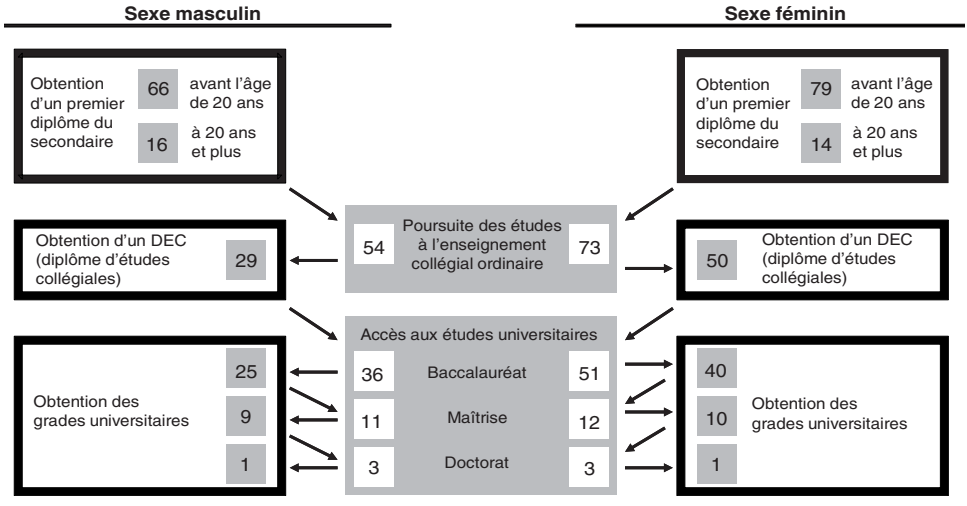

- sur 39 garçons et 40 filles qui poursuivaient des études à l'enseignement collégial en 1975-1976, 20 garçons et 22 filles obtenaient un premier diplôme, alors qu'en 2007-2008, 29 garçons sur 54 et 50 filles sur 73 obtenaient ce diplôme;
- en 1975-1976, 22 garçons et 15 filles obtenaient un grade universitaire, en 2007-2008, c'est le cas de 35 garçons et 51 filles.

Ces nombres, comme les taux d'accès aux études présentés précédemment, font ressortir à quel point la situation a évolué depuis une trentaine d'années, mais surtout, mettent en relief les écarts entre la scolarisation des femmes et celle des hommes qui ne cessent d'augmenter en faveur de ces dernières. Par rapport à l'obtention d'un premier diplôme du secondaire, les différences observées dans le temps sont, selon le sexe, sensiblement du même ordre de grandeur. C'est en regard du nombre de femmes obtenant un diplôme d'études collégiales et un baccalauréat que l'écart s'est significativement accru. Ainsi, en 1975-1976, 51 % des garçons et 55 % des filles qui poursuivaient des études à l'enseignement collégial pouvaient espérer obtenir leur diplôme, comparativement à 53 % des garçons et 69 % des filles en 2007-2008.

Le décrochage au secondaire

L'abandon des études avant l'obtention du diplôme est une réalité incontournable du monde scolaire. Les taux de décrochage représentent la proportion des personnes, qui à un âge donné, n'ont pas obtenu un diplôme ou une certification et ne fréquentent pas l'école.

Depuis 1979, le taux de décrochage a considérablement diminué. Pour les jeunes de 17 ans, la proportion était alors de 26,2 %; elle est passée à 9,4 % en 2007 (tableau 5.3). Pour ceux de 18 et de 19 ans, la tendance à la baisse se poursuit jusqu'en 2007. Les taux de décrochage sont à leur bas niveau en 2007 (15,8 % et 18,1 % respectivement). Dans le groupe des jeunes de 20 à 24 ans, les gains sont plus faibles depuis 1994. La proportion des personnes qui sont sans diplôme et qui ne fréquentent pas l'école a diminué de 25,8 % à 20,0 %. Ce résultat est dû en grande partie à l'augmentation de la diplomation observée au cours de cette période, mais il témoigne aussi d'une plus grande persévérance des élèves, notamment grâce à un accès plus important en formation générale des adultes.

Tableau 5.3
Taux de décrochage selon l'âge et le sexe, Québec, 1979-2007

Âge et sexe	1979	1984	1989	1994	1999	2004	2005	2006	2007
					%				
17 ans	**26,2**	**16,5**	**18,5**	**10,3**	**10,2**	**11,1**	**10,5**	**10,2**	**9,4**
Sexe masculin	27,6	18,8	21,3	11,9	13,2	14,0	12,9	13,3	12,0
Sexe féminin	24,7	14,0	15,5	8,6	7,0	8,0	7,9	7,0	6,7
18 ans	**35,7**	**23,7**	**23,3**	**17,2**	**16,6**	**17,4**	**16,7**	**16,1**	**15,8**
Sexe masculin	38,0	26,8	27,0	20,0	20,4	21,8	21,3	19,9	20,2
Sexe féminin	33,2	20,4	19,5	14,2	12,6	12,8	12,0	12,1	11,0
19 ans	**40,5**	**26,9**	**27,0**	**19,8**	**19,6**	**18,9**	**19,7**	**19,0**	**18,1**
Sexe masculin	43,8	30,1	31,0	23,9	24,5	24,0	24,7	24,0	22,5
Sexe féminin	37,2	23,6	22,7	15,4	14,5	13,5	14,3	13,7	13,6
20-24 ans	**…**	**33,7**	**25,8**	**25,8**	**21,0**	**19,9**	**19,9**	**20,0**	**20,0**
Sexe masculin	…	36,5	29,9	30,5	25,7	25,5	25,7	25,8	25,7
Sexe féminin	…	30,9	21,4	20,9	16,0	13,9	13,8	13,8	14,0

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Indicateurs de l'éducation.*

L'obtention d'un diplôme du secondaire

Les données colligées entre 1975-1976 et 2007-2008 (tableau 5.4) indiquent une augmentation du taux de diplomation au secondaire d'environ 30 points de pourcentage pour l'ensemble de la population québécoise, sans égard au sexe. À partir de 1975-1976, cette proportion a connu une importante croissance, jusqu'à atteindre un sommet en 1995-1996, alors que 88,3 % des élèves ont obtenu un diplôme. En 2007-2008, le taux d'obtention du diplôme du secondaire est de 87,3 %, si l'on ne tient pas compte de l'âge ni du secteur où ce diplôme est obtenu.

Si on limite l'observation aux diplômes obtenus au secteur des jeunes ou avant l'âge de 20 ans au secteur des adultes, la proportion est de 72,2 % en 2007-2008, en légère hausse par rapport à l'année précédente. Cette augmentation a été respectivement de 2,1 et 3,6 points de pourcentage chez les garçons et les filles. Le taux de diplomation demeure, de façon constante, plus élevé chez les filles de moins de 20 ans. Au contraire, chez les 20 ans ou plus, les hommes sont légèrement plus nombreux à obtenir un diplôme depuis 2000-2001.

Les données montrent que depuis le début des années 1990, la formation des adultes a pris de l'importance dans le cheminement scolaire. Ainsi, chez les adultes de plus de 20 ans, les taux de diplôme au secondaire ont quintuplé, passant de 3,5 % en 1975-1976 à environ 17 % en 2006-2007.

Tableau 5.4
Taux d'obtention d'un diplôme du secondaire, Québec, 1975-1976 à 2007-2008

	1975-1976	1980-1981	1985-1986	1990-1991	1995-1996	2000-2001	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
						%					
Ensemble	**57,0**	**68,0**	**79,2**	**76,5**	**88,3**	**82,1**	**84,2**	**85,4**	**85,5**	**86,2**	**87,3**
Avant 20 ans[1]	53,5	61,9	72,4	65,4	73,6	70,7	69,9	70,2	70,0	69,4	72,2
20 ans ou plus	3,5	6,1	6,8	11,1	14,7	11,4	14,3	15,2	15,5	16,8	15,1
Sexe masculin	**51,2**	**64,2**	**73,1**	**68,1**	**81,8**	**75,6**	**78,2**	**78,9**	**78,6**	**80,8**	**81,8**
Avant 20 ans[1]	48,2	58,5	67,1	59,0	67,3	63,5	63,5	63,6	63,0	63,9	66,0
20 ans ou plus	3,0	5,8	6,0	9,1	14,6	12,1	14,7	15,3	15,6	16,9	15,8
Sexe féminin	**63,1**	**71,9**	**85,6**	**85,1**	**95,2**	**89,1**	**90,5**	**92,2**	**92,7**	**91,8**	**93,1**
Avant 20 ans[1]	59,1	65,5	78,0	72,0	80,3	78,4	76,6	77,1	77,4	75,1	78,7
20 ans ou plus	4,0	6,4	7,6	13,1	14,9	10,7	14,0	15,0	15,4	16,7	14,4

1. Tous les diplômes du secteur des jeunes sont comptés ici, indépendamment de l'âge.
Source : Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, *Indicateurs de l'éducation.*

L'obtention d'un diplôme en formation professionnelle

Selon les taux d'obtention d'un diplôme observés en 2007-2008, parmi 100 élèves du Québec, 31 obtiennent un diplôme de formation professionnelle du secondaire, dont 7 au secteur des jeunes ou avant 20 ans au secteur des adultes, et 24 élèves après 20 ans au secteur des adultes (tableau 5.5). Depuis 2005-2006, la proportion de jeunes obtenant un diplôme de formation professionnelle dépasse 30 %, alors qu'en 1975-1976, cette proportion n'était que de 13 %. Cette progression provient dans une très large mesure de l'augmentation des taux de diplomation chez les 20 ans et plus. Cette proportion est, en effet, passée de 1,6 % en 1975-1976 à 24 % en 2007-2008. En contrepartie, depuis 1980-1981, on observe une diminution de l'obtention d'un diplôme en formation professionnelle dans le secteur jeune ou avant 20 ans chez les adultes. Ainsi, la proportion atteignait alors un maximum de 18,7 %, alors qu'en 2007-2008, elle se chiffre à moins de 7 %. La proportion de nouveaux titulaires d'un diplôme en formation professionnelle qui détenaient déjà un DES est passée de 2,3 % à 18,1 % au cours de la période observée. L'augmentation est particulièrement importante chez les plus de 20 ans. Durant cette même période de temps, la répartition entre les sexes s'est grandement modifiée; alors qu'il y avait un plus grand nombre de femmes diplômées que d'hommes diplômés en 1975-1976, la situation s'est inversée dès le début des années 1990 pour obtenir un écart de près de 7 points de pourcentage en 2007-2008 en faveur des hommes.

Tableau 5.5
Taux d'obtention d'un diplôme de formation professionnelle, Québec, 1975-1976 à 2007-2008

	1975-1976	1980-1981	1985-1986	1990-1991	1995-1996	2000-2001	2005-2006	2006-2007	2007-2008
					%				
Ensemble	**13,1**	**21,9**	**17,7**	**13,7**	**19,4**	**22,1**	**30,6**	**31,2**	**30,8**
Avant 20 ans[1]	11,6	18,7	15,1	6,8	4,7	5,8	6,6	6,9	6,8
20 ans ou plus	1,6	3,2	2,5	7,0	14,7	16,3	23,9	24,3	24,0
1er diplôme	10,9	17,2	10,7	5,9	6,2	6,8	11,8	12,3	12,8
Avant 20 ans[1]	9,5	14,6	8,8	2,8	1,3	1,7	2,3	2,5	2,6
20 ans ou plus	1,4	2,6	1,9	3,1	5,0	5,1	9,5	9,8	10,2
Après un DES	2,3	4,8	7,0	7,8	13,2	15,3	18,8	18,9	18,1
Avant 20 ans[1]	2,1	4,1	6,4	3,9	3,5	4,1	4,3	4,4	4,2
20 ans ou plus	0,2	0,7	0,6	3,9	9,7	11,2	14,5	14,6	13,9
Sexe masculin	**9,8**	**20,5**	**17,0**	**14,0**	**21,0**	**24,0**	**33,5**	**34,7**	**34,1**
Avant 20 ans[1]	8,7	17,5	13,9	6,9	5,2	6,3	7,9	8,3	8,4
20 ans ou plus	1,0	2,9	3,1	7,1	15,8	17,7	25,5	26,4	25,8
1er diplôme	8,4	16,9	11,1	6,4	7,7	8,5	13,9	14,6	15,2
Avant 20 ans[1]	7,5	14,6	8,7	3,2	1,7	2,3	3,0	3,3	3,5
20 ans ou plus	0,9	2,4	2,4	3,2	6,0	6,2	10,9	11,3	11,7
Après un DES	1,4	3,6	5,9	7,6	13,3	15,5	19,6	20,1	19,0
Avant 20 ans[1]	1,3	3,0	5,2	3,7	3,5	4,0	4,9	5,0	4,9
20 ans ou plus	0,1	0,6	0,7	4,0	9,8	11,5	14,6	15,1	14,1
Sexe féminin	**16,6**	**23,5**	**18,4**	**13,4**	**17,8**	**20,1**	**27,5**	**27,5**	**27,3**
Avant 20 ans[1]	14,5	20,0	16,4	6,6	4,3	5,2	4,8	4,9	4,8
20 ans ou plus	2,1	3,5	2,0	6,8	13,5	14,9	22,7	22,6	22,5
1er diplôme	13,4	17,5	10,3	5,4	4,7	5,1	9,5	9,8	10,3
Avant 20 ans[1]	11,5	14,7	8,8	2,4	0,8	1,1	1,3	1,4	1,6
20 ans ou plus	1,9	2,8	1,4	3,0	3,9	4,0	8,2	8,4	8,7
Après un DES	3,2	6,0	8,1	8,0	13,1	15,1	18,0	17,7	17,1
Avant 20 ans[1]	2,9	5,2	7,6	4,2	3,4	4,1	3,5	3,5	3,3
20 ans ou plus	0,2	0,8	0,5	3,8	9,7	10,9	14,5	14,2	13,8

1. Tous les diplômes du secteur des jeunes sont comptés ici, indépendamment de l'âge.
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Indicateurs de l'éducation*.

Comparaison internationale entre le Québec et certains pays de l'OCDE quant à l'obtention d'un diplôme du secondaire

Les différences relatives à l'organisation scolaire et aux exigences pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires rendent délicate la comparaison des taux de diplomation du Québec avec ceux d'autres systèmes scolaires. De plus, les données nécessaires pour un calcul précis ne sont pas toujours disponibles.

Le tableau 5.6 permet néanmoins de comparer la diplomation au secondaire au Québec avec celle observée dans quelques pays industrialisés de l'OCDE. En 2007, au Québec, le taux était de 87 %, ce qui constitue une hausse de cinq

Tableau 5.6
Proportion de titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires dans la population totale ayant l'âge théorique d'obtention de ce diplôme au Québec et dans quelques pays de l'OCDE[1], 2000, 2003 et 2007

	2000			2003			2007		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
	%								
Allemagne	91	89	94	97	95	99	100	99	100
Grèce	58	50	66	96	87	105	96	93	99
Finlande	87	81	94	84	77	92	97	92	102
Corée	..	..	..	..	..	..	91	90	93
Japon	94	92	96	91	90	93	93	92	94
Islande	67	60	76	79	68	90	86	69	104
Suisse	..	..	..	90	90	91	89	90	88
Québec	**85**	**79**	**92**	**82**	**75**	**89**	**87**	**82**	**93**
France	84	81	86	81	78	84	..	..	..
Royaume-Uni	..	..	..	..	..	..	89	86	92
Irlande	74	67	80	91	85	97	90	84	96
Italie	75	68	81	81	79	83	85	82	88
Canada	..	..	..	..	..	..	79	75	83
États-Unis	74	73	74	73	72	75	78	77	78
Suède	75	72	78	76	73	79	74	72	77
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	74	66	84
Espagne	61	54	67	67	59	75	74	67	82
Moyenne des pays de l'OCDE	**77**	**74**	**80**	**78**	**75**	**82**	**82**	**78**	**87**

1. Le calcul des taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires, effectué par l'OCDE, consiste à rapporter l'ensemble des diplômes obtenus une année, sur la population en âge théorique d'obtenir un diplôme. Si plusieurs élèves acquièrent leur diplôme avant ou après cet âge théorique, le taux sera surestimé et peut, dans certains cas, dépasser 100 %.

Sources : OCDE. Regards sur l'éducation, *Indicateurs de l'OCDE*, 2008.
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et de l'information.

points en comparaison du taux observé en 2003. La diplomation au secondaire est demeurée plus élevée que la moyenne des pays de l'OCDE, laquelle, en 2007, avait aussi connu une augmentation de respectivement 5 et 4 points avec les années 2000 et 2003. Comparativement aux résultats de 2003, trois pays ont connu une hausse spectaculaire en 2007, il s'agit de la Finlande (12 points), de l'Islande (7 points) et de l'Espagne (7 points). Par ailleurs, quelques pays ont connu des taux supérieurs à 90 %, soit l'Allemagne (100 %), la Grèce (96 %), la Finlande (97 %) et la Corée (91 %).

Au Québec, en 2007, le taux de diplomation des garçons (82 %) était de quatre points au dessus de la moyenne des garçons des pays de l'OCDE (78 %) et de 7 points de pourcentage supérieur à ce qu'il était en 2003. Chez les filles, l'écart de 12 points au-dessus de la moyenne des filles des pays de l'OCDE, observé en 2000, s'est réduit, en 2007, à un écart de 6 points. Concernant les écarts entre les sexes, on note qu'en 2007, dans la plupart des pays, les filles sont proportionnellement plus nombreuses à recevoir un diplôme. En fait, une diplomation plus grande pour les garçons que pour les filles n'a été observée qu'en Suisse. C'est en Islande que l'écart entre les filles et les garçons est le plus important, il s'élève à 35 points en faveur des filles, alors qu'au Québec, il est de 11 points.

En 2007, 10 des 25 pays de l'OCDE pour lesquels des résultats ont été publiés ont connu des taux de diplomation au secondaire supérieurs à ceux du Québec. Globalement, les données montrent que la situation québécoise en matière de diplomation se compare avantageusement aux autres pays de l'OCDE.

L'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires

En 2006-2007, 39,5 % des jeunes du Québec ont obtenu un premier diplôme d'études collégiales (DEC) (tableau 5.7). Cette proportion a augmenté de près de 19 points de pourcentage depuis 1975-1976; la progression a été principalement observée entre 1975-76 et 1990-1991. La croissance de la diplomation au collégial est surtout attribuable à la formation préuniversitaire, puisque le taux d'obtention du DEC pour cette formation a crû de 13,5 % en 1975-1976 à 25,3 % en 2006-2007. Pendant la même période, l'obtention d'un DEC pour la formation technique a augmenté de 6,8 points de pourcentage, soit de 7,5 % en 1975-1976 à 14,3 % en 2006-2007. Tant en formation préuniversitaire qu'en formation technique, les femmes dominent, sauf en 1975-1976, en formation préuniversitaire, où l'on observe un taux de diplomation légèrement plus élevé chez les garçons que chez les filles. Tous diplômes confondus, l'écart de diplomation entre les sexes a atteint près de 21 points de pourcentage ces dernières années.

Près de 32 % des jeunes du Québec ont obtenu un premier grade universitaire en 2006-2007. Il s'agit d'un sommet jamais atteint, représentant un gain de plus de 17 points depuis 1975-1976.

Tableau 5.7
Taux d'obtention du premier diplôme d'études collégiales et des grades universitaires selon le sexe, Québec, 1975-1976 à 2006-2007

	1975-1976	1980-1981	1985-1986	1990-1991	1995-1996	2000-2001	2003-2004	2006-2007
	%							
Obtention du diplôme d'études collégiales								
Ensemble[1]	21,0	25,7	32,8	37,9	38,2	38,5	39,7	39,5
Formation préuniversitaire	13,5	15,4	21,1	25,9	24,5	23,5	24,2	25,3
Formation technique	7,5	10,3	11,4	11,1	13,5	15,1	15,5	14,3
Sexe masculin	19,8	23,7	28,0	31,0	30,5	29,5	29,6	29,4
Formation préuniversitaire	14,3	15,3	18,7	21,8	19,4	17,1	17,6	19,0
Formation technique	5,5	8,4	9,0	8,4	10,9	12,4	12,0	10,4
Sexe féminin	22,2	27,8	37,9	45,1	46,3	48,0	50,4	50,1
Formation préuniversitaire	12,7	15,5	23,6	30,2	29,8	30,2	31,1	31,8
Formation technique	9,5	12,3	13,9	13,8	16,2	17,9	19,3	18,3
Obtention des grades universitaires[2]								
Baccalauréat	14,9	17,6	19,0	23,6	29,3	25,7	29,3	32,1
Sexe masculin	16,7	17,9	18,1	20,0	23,0	20,6	22,3	25,0
Sexe féminin	13,1	17,2	19,9	27,3	35,7	31,2	36,5	39,5
Maîtrise	2,7	3,0	3,9	4,4	6,1	7,4	8,9	9,2
Sexe masculin	3,5	3,6	4,4	4,4	5,8	6,9	9,0	8,9
Sexe féminin	1,9	2,4	3,4	4,3	6,3	7,9	8,8	9,5
Doctorat	0,4	0,4	0,5	0,6	0,9	1,0	1,1	1,3
Sexe masculin	0,6	0,6	0,7	0,9	1,2	1,1	1,3	1,4
Sexe féminin	0,2	0,2	0,3	0,4	0,6	0,9	1,0	1,2

1. Les données incluent les DEC sans mention, mais excluent les attestations d'études collégiales (AEC).
2. L'année de référence est l'année civile où se termine l'année scolaire.
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Indicateurs de l'éducation*.

Par ailleurs, le taux d'obtention d'un grade de maîtrise a atteint 9,2 % en 2006-2007, en forte hausse depuis 1976, où le taux était seulement de 2,7 %. La progression a été constatée sur toute la période; un certain ralentissement est toutefois noté entre 2003-2004 et 2006-2007. Au fil des années, l'écart entre les hommes et les femmes, relativement au taux d'obtention d'une maîtrise, oscille en faveur de l'un ou l'autre sexe, sans toutefois dépassé 1,6 point de pourcentage. L'obtention du doctorat est pour sa part en hausse, bien qu'il ne soit encore le fait que d'une fraction minime de la population (1,3 %). Cette dernière étape de la scolarisation est la seule qui soit encore franchie plus souvent par les hommes que par les femmes.

Comparaisons internationales de la diplomation universitaire

Au Québec, en 2007, le taux d'obtention du baccalauréat[1] (tableau 5.8) atteignait 32,1 %, mais se situait à près de sept points de pourcentage au-dessous de la moyenne des pays de l'OCDE. Par contre, en 1996, on observait un écart de 4,5 points de pourcentage en faveur du Québec. Durant cette décennie, le Québec a gagné 3,6 points, tandis que la moyenne des pays de l'OCDE a augmenté de près de 15 points.

Tableau 5.8
Taux d'obtention d'un premier diplôme tertiaire selon le sexe, au Québec et dans quelques pays de l'OCDE, en 1996, 2006 et 2007

	1996			2006			2007		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
					%				
Islande	18,0	31,0	24,0	40,2	86,5	62,8	39,5	88,7	63,1
Irlande	..	..	..	30,8	47,5	39,1	36,5	53,6	54,0
Australie	28,0	43,0	35,0	47,3	71,2	59,1	41,1	58,8	49,8
Nouvelle-Zélande	26,0	35,0	31,0	41,0	62,7	51,9	38,6	56,4	47,6
Danemark	22,0	32,0	26,0	33,7	55,7	44,6	36,9	57,9	47,3
Finlande	20,0	23,0	21,0	35,5	60,1	47,5	36,1	61,4	45,5
Norvège	21,0	35,0	28,0	30,7	55,0	42,6	30,8	56,3	43,4
Pays-Bas	19,0	23,0	21,0	38,1	48,1	43,0	37,9	47,9	42,8
Suède	14,0	23,0	19,0	28,2	53,6	40,6	27,8	52,6	39,9
Japon	..	..	..	42,8	34,2	38,6	43,1	34,4	38,8
Royaume-Uni	31,0	35,0	33,0	33,4	44,8	39,0	33,0	44,6	38,7
États-Unis	..	..	..	29,1	42,4	35,5	30,1	43,4	36,5
Italie	11,0	12,0	11,0	32,5	46,6	39,4	28,8	42,0	35,0
Espagne	20,0	30,0	26,0	25,5	40,8	32,9	24,9	40,4	32,4
Québec	**22,4**	**34,8**	**28,5**	**23,6**	**39,6**	**31,4**	**25,0**	**39,5**	**32,1**
Suisse	..	..	..	31,0	28,6	29,8	32,1	30,7	31,4
Canada	25,0	35,0	30,0	26,1	43,6	34,7	23,1	38,5	30,6
Allemagne	..	..	..	20,2	22,2	21,2	22,2	24,6	23,4
Grèce	..	..	..	13,2	28,1	20,4	11,9	23,9	17,7
Moyenne des pays de l'OCDE	**18,0**	**25,0**	**24,0**	**29,8**	**45,2**	**37,3**	**30,8**	**46,9**	**38,7**

Sources : OCDE. Regards sur l'éducation, *Indicateurs de l'OCDE*, 2008.
OCDE. Regards sur l'éducation, *Indicateurs de l'OCDE*, 2009.
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et de l'information.

1. Au Québec, les certificats, qui représentent près du tiers des diplômes du 1er cycle, ne sont pas pris en compte dans le calcul.

Dix-huit des 29 pays de l'OCDE[2] pour lesquels des résultats ont été publiés pour 2007 ont enregistré un taux d'obtention d'un premier diplôme tertiaire (baccalauréat) plus élevé qu'au Québec. Parmi ceux-ci, l'Islande (63 %), l'Irlande (54 %), la Nouvelle-Zélande (48 %), le Danemark (47 %), la Finlande (46 %), la Norvège (43 %). Seulement quatre pays affichaient un taux inférieur à celui du Québec.

Depuis plusieurs années, dans la plupart des pays de l'OCDE, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à obtenir un premier diplôme universitaire. Entre 1996 et 2007, l'écart entre les taux moyens d'obtention d'un baccalauréat chez les hommes et chez les femmes est passé de 7 points à 16 points de pourcentage en faveur des femmes. Au Québec, cet écart, qui était de 12,4 points en 1996, a atteint 16 points en 2006, puis 14,5 points en 2007. À l'exception de la Suisse et du Japon, tous les pays présentés dans le tableau 5.8 présentent un écart plus important en faveur des femmes.

La performance des élèves québécois : les résultats au programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)

Le tableau 5.9 porte sur les résultats aux diverses épreuves du programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Ces examens ont pour but d'évaluer les apprentissages et de favoriser les études comparatives. Les dix provinces canadiennes ont pris part au programme en 2000, 2003 et 2006, alors que plus de 22 000 élèves de 15 ans, répartis dans quelque 1 000 écoles choisies au hasard ont participé aux tests du PISA. Au Québec, l'évaluation a été faite dans 159 écoles et regroupait 3 695 élèves de 15 ans.

L'image générale qui se dégage de l'observation de ces résultats est sans conteste la bonne performance des élèves du Québec, se situant régulièrement au-dessus de la moyenne de l'ensemble des provinces. Ils font généralement bonne figure dans tous les domaines évalués par l'entremise du PISA.

Les jeunes québécois de 15 ans se sont démarqués lors de l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves. Ainsi, en culture scientifique, les élèves québécois, après s'être classés au 2e rang en 2000 et au 3e rang en 2003, font toujours bonne figure en 2006, occupant le 4e rang du classement des provinces canadiennes avec un résultat moyen de 531. Le Québec se situe également au 4e rang des 57 pays participants.

En 2006, en mathématiques, les élèves québécois se sont classés au 5e rang des 57 pays participants, ainsi qu'au 1er rang des 10 provinces canadiennes. Ils ont ainsi repris la position qu'ils occupaient en 2000, après être passés au 3e rang en 2003, derrière l'Alberta et la Colombie-Britannique.

2. Au tableau 5.8, les données sont présentées pour 18 pays seulement.

Tableau 5.9
Comparaison du rendement moyen en culture scientifique, mathématiques et compréhension de l'écrit entre le PISA 2000, le PISA 2003 et le PISA 2006

Pays ou province	Culture scientifique			Mathématiques			Compréhension de l'écrit		
	2000	2003	2006	2000	2003	2006	2000	2003	2006
	n								
Canada	**529**	**519**	**534**	**533**	**532**	**527**	**534**	**528**	**527**
Terre-Neuve-et-Labrador	516	514	526	509	517	507	517	521	514
Île-du-Prince-Édouard	508	489	509	512	500	501	517	495	497
Nouvelle-Écosse	516	505	520	513	515	506	521	513	505
Nouveau-Brunswick	497	498	506	506	512	506	501	503	497
Québec	**541**	**520**	**531**	**550**	**537**	**540**	**536**	**525**	**522**
Ontario	522	515	537	524	530	526	533	530	534
Manitoba	527	512	523	533	528	521	529	520	516
Saskatchewan	522	506	517	525	516	507	529	512	507
Alberta	546	539	550	547	549	530	550	543	535
Colombie-Britannique	533	527	539	534	538	523	538	535	528

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Programme international pour le suivi des acquis des élèves.

En compréhension de l'écrit, le résultat du Québec, en 2006, se situait 5 points sous la moyenne canadienne. Cette performance lui conférait le 4e rang parmi l'ensemble des provinces canadiennes ainsi que parmi les 57 pays participants.

Soulignons qu'au Québec, les écarts observés dans les trois domaines évalués en 2006 et ceux obtenus en 2000 et 2003 ne sont pas statistiquement significatifs.

L'intégration au marché du travail

À la fin de leurs études, les personnes qui sortent du secondaire, du collégial et de l'université et qui ne poursuivent pas une formation plus avancée accèdent au marché du travail[3]. Les données obtenues au moyen des opérations de relance auprès des personnes diplômées nous renseignent sur le placement et sur le chômage de celles-ci quelques mois après leur arrivée sur le marché de l'emploi.

Les tableaux 5.10 et 5.11 présentent les taux de chômage et d'emploi de ces personnes.

3. L'analyse portera particulièrement sur les titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP), d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en formation technique, d'un baccalauréat et d'une maîtrise.

Tableau 5.10
Taux de chômage des personnes détenant un diplôme, selon l'ordre d'enseignement et le type de diplôme, et taux de chômage de trois groupes d'âge selon le niveau de scolarité, Québec, 1994-2008

	1994	1999	2004	2005	2006	2007	2008
				%			
Taux de chômage des personnes diplômées							
Enseignement secondaire							
DEP	27,2	15,1	11,6	11,2	10,8	9,7	9,6
ASP	24,6	12,4	10,3	10,2	9,8	8,6	9,4
Enseignement collégial							
Formation technique	18,4	6,8	6,0	5,5	4,5	3,7	3,6
Enseignement universitaire							
Baccalauréat	11,4	6,4	..	5,3	..	4,0	..
Maîtrise	6,8	7,4	..	5,7	..	4,4	..
Taux de chômage au Québec[2]							
15- 19 ans	20,6	21,3	23,3	21,2	23,7	17,8	15,6
20-24 ans	15,9	12,7	11,6	12,7	10,3	10,2	10,2
25-35 ans	12,7	8,7	8,6	7,0	8,4	8,3	5,9
Ensemble de la population active	**12,2**	**9,3**	**9,3**	**8,8**	**9,0**	**8,2**	**10,2**

1. Les renseignements sur les taux de chômage des personnes diplômées font référence à leur situation au cours de l'année mentionnée. Il s'agit du taux de chômage neuf mois après la fin d'études pour les titulaires d'un DEP ou une ASP, et environ dix mois pour les titulaires d'un DEC en formation technique (quinze mois pour ceux et celles qui terminent à l'automne). En ce qui concerne les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise, il s'agit de la situation en janvier, deux ans après l'obtention de leur diplôme.
2. Les données sur les taux de chômage de trois groupes d'âge selon le niveau de scolarité proviennent de Statistique Canada. Ces taux de chômage concernent les personnes dont l'expérience de travail peut différer de celle des personnes récemment diplômées.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, Direction de la recherche, des statistiques et de l'information.

En 2008, les personnes titulaires d'un DEP de la promotion de 2006-2007 connaissaient un taux de chômage de 9,6 %[4]. Cela représente une baisse de 1,2 point de pourcentage par rapport à 2006 et de 17,2 points par rapport à 1994.

Toujours en 2008, les personnes titulaires d'un DEP travaillaient à temps plein dans une proportion de 88,6 %, et le taux de placement dans des emplois en lien avec la formation reçue était de 79,5 %. Par ailleurs, le taux d'emploi à temps plein des titulaires d'une ASP était de 86,5 %, tandis que celui en lien avec la formation s'établissait à 68,3 %, ce qui représente une baisse de 2,8 points depuis 2007. Enfin, le taux de chômage était de 9,4 % en 2008 en comparaison de 8,6 % en 2007. C'est une hausse de 0,8 point de pourcentage.

4. Neuf mois après la fin de leurs études.

Tableau 5.11
Taux d'emploi à temps plein et taux d'emploi à temps plein en lien avec la formation des personnes diplômées, selon l'ordre d'enseignement[1]

	1994	1999	2004	2005	2006	2007	2008
				%			
Enseignement secondaire							
DEP							
Temps plein[2]	77,5	85,5	87,2	86,8	87,0	87,8	88,6
En lien avec la formation[3]	63,0	74,6	76,0	79,3	78,6	79,0	79,5
ASP							
Temps plein	82,9	88,1	86,4	85,6	85,0	84,7	86,5
En lien avec la formation	63,0	73,1	68,8	71,0	70,7	71,1	68,3
DEC en formation technique							
Temps plein	71,2	84,4	85,2	85,0	85,3	86,0	86,0
En lien avec la formation	71,6	82,6	80,9	82,2	83,5	84,6	85,8
Baccalauréat							
Temps plein	82,0	85,4	..	88,2	..	88,6	..
En lien avec la formation	79,0	77,1	..	79,8	..	81,0	..
Maîtrise							
Temps plein	87,0	87,8	..	89,9	..	91,6	..
En lien avec la formation	89,0	85,3	..	83,6	..	83,8	..

1. Les données sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées de la formation professionnelle et de la formation technique font référence à leur situation au 31 mars de l'année suivant la fin de leurs études (année scolaire). C'est neuf mois après la fin d'études pour les titulaires d'un DEP ou une ASP et environ dix mois pour les titulaires d'un DEC en formation technique (quinze mois pour ceux et celles qui terminent à l'automne). En ce qui concerne les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise, il s'agit de la situation en janvier, deux ans après l'obtention de leur diplôme. L'année mentionnée au tableau représente l'année de l'enquête.
2. Le taux d'emploi à temps plein représente la proportion de personnes diplômées qui ont déclaré travailler à leur compte ou pour autrui (et sans étudier à temps plein).
3. Le taux d'emploi à temps plein en lien avec la formation reçue représente la proportion de personnes diplômées en emploi à temps plein qui jugent que leur travail correspond à leurs études.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, Direction de la recherche, des statistiques et de l'information.

Les personnes diplômées de la formation technique du collégial en mars 2008[5] étaient en chômage dans une proportion de 3,6 %. Il s'agit d'une baisse de 3,2 points de pourcentage par rapport à 1999 et de 14,8 points par rapport à 1994. Ces personnes travaillaient à temps plein dans une proportion de 86,0 %, et le taux de placement en lien avec la formation reçue était de 85,8 %. Les taux de placement à temps plein et en lien avec la formation reçue affichent une légère croissance depuis 2004.

5. Dix mois après la fin de leurs études, pour ceux et celles qui ont terminé au trimestre d'hiver, et quinze mois pour ceux et celles ayant terminé au trimestre d'automne.

Le taux de chômage des personnes qui détiennent un baccalauréat est passé de 11,4 % en 1994 à 4,0 % en 2007. Le taux de placement à temps plein était de 88,6 % en 2007, tandis que celui associé à la formation reçue était de 81,0 %. Ces deux taux de placement augmentent depuis 1994.

Le taux de chômage des titulaires d'une maîtrise en 2007 était de 4,4 % pour les diplômés de la promotion de 2005. Il a diminué de 1,3 point de pourcentage par rapport à 2005 et de 3 points par rapport à 1999. Le taux de placement à temps plein était de 91,6 % en 2007, alors que le taux de placement en lien avec la formation reçue était de 83,8 %.

Ainsi, depuis le milieu des années 1990, l'intégration des personnes diplômées des divers ordres d'enseignement au marché du travail s'est beaucoup améliorée. Les taux de chômage diminuent, tandis que les taux de placement s'améliorent pour la majorité des secteurs d'enseignement.

Conclusion

Dans la première moitié du XX^{e} siècle, la progression de la scolarisation de la population québécoise a été très lente. Avec la réforme scolaire des années 1960, la situation a cependant changé radicalement, notamment pour les formations postsecondaires. La progression de la scolarisation ne s'est toutefois pas faite au même moment pour les hommes et les femmes. Depuis un passé plus récent, les femmes sont largement responsables de l'élévation générale de la scolarisation.

Les gains obtenus en termes de cheminement scolaire par les nouvelles générations sont de plus en plus importants. Comme le portrait qui vient d'être dressé l'a fait ressortir, ce sont surtout les femmes qui ont haussé leur scolarisation, dépassant les hommes dans presque tous les ordres d'enseignement. En effet, ne demeurent majoritairement masculins que la formation professionnelle au secondaire et le troisième cycle des études universitaires.

Plus que l'obtention des diplômes, ce sont les résultats des élèves du Québec à des épreuves internationales qui soulignent la qualité de l'éducation donnée aujourd'hui. Par contre, seule une intégration réussie au marché du travail permet d'évaluer la performance du système d'éducation. À ce chapitre, les gains observés ces dernières années sont très positifs. En résumé, une « entrée réussie dans le XXI^{e} siècle » s'accompagnera inévitablement d'une scolarisation encore plus poussée et plus généralisée.

Bibliographie

COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR L'ENSEIGNEMENT DANS LA PROVINCE de Québec (1965). Première partie ou tome I : Les structures supérieures du système scolaire, 2e édition, Québec, Gouvernement du Québec, 140 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2001). Portrait social du Québec : données et analyses, Québec, Gouvernement du Québec, chapitres 7 et 8, p. 175-213.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2006a). Programme international pour le suivi des acquis - (PISA) 2006, Québec, Gouvernement du Québec, 39 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2007c). *La relance à l'université*, Québec, Direction de la recherche, des statistiques et de l'information, 42 p. et tableaux annexes.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2008a). *La relance au secondaire en formation professionnelle*, Québec, Direction de la recherche, des statistiques et de l'information, Gouvernement du Québec, 21 p. et tableaux annexes.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2008b). *La relance au collégial en formation technique*, Québec, Direction de la recherche, des statistiques et de l'information, Gouvernement du Québec, 34 p. et tableaux annexes.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2009). *Indicateurs de l'éducation*, édition 2009, Québec, Secteur de l'information, des communications et de l'administration, 148 p.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (1998). *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE 1998*, Paris, 468 p.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2008). *Regards sur l'éducation 2008 : les indicateurs de l'OCDE*, Paris, 501 p.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2009). *Regards sur l'éducation 2009 : les indicateurs de l'OCDE*, Paris, 501 p.

Chapitre 6

Les personnes désirant travailler

Suzanne Asselin[1]
Direction des statistiques sociodémographiques
Institut de la statistique du Québec

Introduction

La société québécoise souhaite favoriser la participation du plus grand nombre de personnes au marché du travail, une composante de l'amélioration au bien-être individuel et collectif. Dans le contexte du vieillissement rapide de la population au Québec (ISQ, 2009) et conséquemment de la réduction de l'importance relative de la population en âge de travailler (Grenier, 2008), le gouvernement du Québec, dans son plan stratégique du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS, 2008 et 2009), défend cette orientation jugée primordiale.

Le taux d'activité[2] des personnes de 15 à 64 ans au Québec en 2008 est de 77,3 %. Ce taux se positionne parmi les taux les plus hauts observés dans les pays du G7 (Grenier, 2009). Plusieurs analystes considèrent que le relèvement du taux d'activité (Bégin, 2009, Bernard, 2009 et Grenier, 2009) est un objectif stratégique, bien qu'il ne soit pas la seule avenue envisagée pour augmenter le niveau de vie des Québécois et des Québécoises.

La disponibilité immédiate ou à court terme des personnes désirant travailler constitue, du moins en partie, une solution à l'offre de travail qui se fera de plus en plus limitée. Afin d'explorer cette avenue, la présente étude compare les caractéristiques des personnes désirant travailler avec celles des travailleurs et regarde s'ils ont vécu une expérience récente avec le marché du travail.

L'univers des personnes désirant travailler est composé des chômeurs qui cherchent activement un emploi au sein de la population active et des personnes qui aujourd'hui ne font pas partie du marché du travail, mais expriment leur désir d'avoir un emploi. Au Québec on estime, selon l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, que la population sans emploi désirant un travail, âgée de 15 à 64 ans[3], s'élève à 381 500 personnes en 2008. Cette population

1. L'auteure tient à remercier son collègue Luc Cloutier de l'Institut de la statistique du Québec qui a apporté des commentaires à la version préliminaire de cet ouvrage.
2. Le taux d'activité mesure la proportion de personnes en emploi ou en chômage parmi la population.
3. Généralement, les personnes de 65 ans et plus ne déclarent pas souhaiter un emploi.

regroupe les 300 100 personnes à la recherche d'un emploi (les chômeurs au sens de l'enquête) et les 81 400 personnes inactives désirant un emploi, mais qui n'en ont pas cherché. Ces deux groupes de la population sont liés par le même objectif : le désir de travailler. Dans le premier groupe, la recherche active d'emploi est présente au moment de l'enquête alors que dans le second groupe, la recherche est temporairement mise de côté pour diverses raisons qui seront d'ailleurs examinées plus loin.

La source retenue se rattache à des concepts de mesure de l'activité sur le marché du travail qui reposent sur les lignes directrices définies par l'Organisation internationale du travail (Statistique Canada, 2009), et qui sont donc universellement applicables. De ce fait, les répondants de l'EPA ne sont pas groupés selon leur participation à des programmes propres à un gouvernement, tels les programmes québécois d'insertion en emploi ou ceux qui ont recours à des programmes d'assistance sociale. Pour en connaître plus sur la clientèle de l'assistance sociale, le lecteur ou la lectrice est invité à lire le chapitre 9 de ce présent recueil.

Ce chapitre trace un portrait descriptif de la population sans emploi désirant travailler selon leur situation vis-à-vis le marché du travail. En premier lieu, l'étude mesure la proportion de la population âgée de 15 à 64 ans désirant travailler au cours de la période de 1997 à 2008. Il s'agit d'un indicateur des personnes disponibles à travailler dans l'immédiat ou dans un avenir rapproché. Or, depuis que l'analyse a été réalisée aux fins de la rédaction de ce chapitre, les données de 2009 ont été rendues publiques. Afin d'avoir un bref aperçu des changements observés en 2009, les principaux constats sont présentés dans la première section de l'étude. En deuxième lieu, l'analyse porte sur les caractéristiques sociodémographiques de cette population désirant travailler.

En troisième lieu, pour la plus grande partie de la population désirant travailler que sont les chômeurs, on s'intéresse à la durée du chômage, mesurée par une période de recherche d'emploi continue. Une période de chômage d'un an et plus est considérée particulièrement préoccupante. Or, de telles situations sont nombreuses au Québec.

En quatrième lieu, on rapporte la principale raison d'avoir quitté ou perdu leur emploi parmi la population qui a occupé un emploi au cours des douze derniers mois (chômeurs et inactifs). Les personnes inactives ont-elles conservé un lien récent sur le marché du travail et déclarent-elles le même motif de cessation d'emploi?

En dernier lieu, pour les inactifs désirant travailler, on porte une attention particulière au principal motif évoqué pour ne pas travailler dans l'immédiat. Mais auparavant, l'approche méthodologique est décrite succinctement.

Méthodologie

Les statistiques collectées dans l'EPA fournissent une image des personnes selon leur situation vis-à-vis le marché du travail au moment de l'enquête. Il s'agit d'une approche transversale.

Afin de tenir compte des mutations du marché du travail, le questionnaire de l'enquête a été révisé. Ainsi, pour 1997, le questionnaire a été modifié afin de fournir, entre autres, une mesure plus appropriée des personnes désirant travailler. Parmi les personnes inactives, nous pouvons maintenant distinguer celles qui ne désirent pas travailler de celles qui désirent travailler sans pouvoir offrir leurs services pour un emploi au cours de la semaine de référence de l'enquête. À ce dernier groupe, on leur demande d'identifier le principal motif qui les empêche de chercher un emploi.

La méthodologie utilisée dans la présente étude s'inspire des travaux réalisés en France par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE, 2007). Celui-ci publie depuis décembre 2007 une nouvelle série d'indicateurs du marché du travail dont une mesure des personnes sans emploi et souhaitant travailler. Cette statistique diffusée trimestriellement rassemble non seulement les chômeurs mais aussi les autres personnes qui se situent aux frontières du chômage. Cette mesure regroupe quatre catégories de personnes selon la disponibilité à travailler et la présence de recherche active d'un emploi : (1) disponible et recherche active, (2) disponible sans recherche, (3) non disponible et recherche active et enfin (4) non disponible sans recherche. La première catégorie totalise environ 95 % des chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT). L'INSEE appelle les trois dernières catégories le « halo du chômage ». Ces catégories sont composées de personnes inactives qui sont découragées de se chercher un emploi ou dont certains motifs les empêchent de travailler. L'indicateur mesure à la fois l'ampleur globale des personnes sans emploi et désirant travailler, s'il y a eu une recherche d'emploi et la période de disponibilité d'occupation d'un emploi (immédiate ou non).

Les statistiques sur les personnes sans emploi, mais souhaitant travailler ne sont pas tout à fait comparables entre l'INSEE et Statistique Canada. Bien entendu, les définitions utilisées pour classer les chômeurs satisfont aux trois critères généraux pour définir le chômage (sans emploi, disponible pour travailler et recherche activement un emploi). Cependant, les périodes de référence sont différentes de celles utilisées par l'INSEE et, contrairement à ce dernier, il n'est pas possible de réaliser un suivi longitudinal au Canada avec l'*Enquête sur la population active*. De plus, la distinction entre les quatre catégories ne peut être reproduite avec les données de Statistique Canada.

À défaut d'obtenir toutes les distinctions appliquées par l'INSEE, l'indicateur retenu dans cette étude regroupe au numérateur l'ensemble des personnes sans emploi qui désirent travailler, composé de chômeurs et d'inactifs souhaitant travailler.

Au dénominateur, toutes les personnes de 15 à 64 ans présentes sur le marché du travail (en emploi et en chômage) et celles inactives désirant un travail sont considérées.

Ainsi, le taux officiel de chômage (population en chômage/population active) ne rend pas compte des personnes sans emploi qui gravitent en dehors de la population active, mais qui désirent travailler. Il existe donc d'autres mesures de taux du chômage qui considèrent des univers différents et élargis, notamment l'introduction d'une partie des inactifs. Les personnes inactives que ces autres mesures incluent sont d'une part les personnes découragées de ne pas trouver un emploi et qui n'en cherchent plus et, d'autre part, les personnes qui sont en attente soit d'un appel ou d'une réponse de l'employeur ou qui sont sur le point de commencer un emploi. Cependant, pour englober toutes les personnes désirant travailler, il faudrait inclure aussi les personnes inactives qui souhaitent travailler, mais qui ne le peuvent temporairement en raison de certaines contraintes (la fréquentation scolaire, un problème de santé, etc.).

Pour donner un aperçu de l'inclusion de toutes les personnes sans emploi désirant travailler dans le calcul du taux de chômage, il faut le construire puisque Statistique Canada diffuse différentes mesures ayant une notion plus large du chômage comme attendu traditionnellement, mais aucune ne fournit un portrait complet. En 2008 chez les 15 à 64 ans, le taux de chômage officiel est de 7,3 % au Québec, alors que le taux de chômage ajusté, qui tient compte en plus des personnes désirant travailler, s'élève à 9,1 % (voir tableau 6.1). L'écart avec le taux officiel, se situant à 1,8 point de pourcentage en 2008, a atteint 3,3 points en 1997. Pour la période étudiée, plus les perspectives d'entrer sur le marché du travail sont bonnes, ce qui est le cas (voir la section suivante), plus le marché du travail devient attrayant pour les personnes inactives.

Tableau 6.1
Taux de chômage officiel et taux de chômage ajusté des 15 à 64 ans pour inclure toutes les personnes désirant travailler, Québec, 1997-2009

		1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Taux de chômage officiel[1]	%	11,5	10,4	9,4	8,5	8,8	8,7	9,2	8,6	8,3	8,1	7,2	7,3	8,5
Taux de chômage ajusté[2]	%	14,8	13,1	12,0	10,8	10,8	10,9	11,2	10,6	10,4	10,0	9,0	9,1	10,6
Écart avec le taux officiel (points de %)		3,3	2,8	2,6	2,2	2,0	2,2	2,0	2,0	2,0	1,9	1,7	1,8	2,0

1. Au numérateur, les chômeurs et au dénominateur, la population active (les travailleurs + les chômeurs).
2. Au numérateur, les chômeurs + les personnes inactives désirant travailler et au dénominateur, la population active + les personnes inactives désirant travailler.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les estimations de l'*Enquête sur la population active* sont produites à partir d'un plan de sondage dont l'échantillon probabiliste (choisi aléatoirement) est représentatif de la population. Près de 10 000 ménages québécois sont interrogés mensuellement. Toutefois, en raison de la variabilité de l'échantillonnage, l'estimation créée à partir d'un échantillon peut différer de celle obtenue par un recensement. Pour connaître la qualité de ces estimations, Statistique Canada fournit un tableau des coefficients de variation approximatifs (exprimé en pourcentage) pour les estimations de moyennes annuelles pour l'ensemble du Québec. Plus le coefficient de variation est petit, meilleure est la précision de l'estimation. En se référant au tableau ci-haut mentionné, un coefficient de variation compris entre 15 %-33 % signifie que l'estimation doit être utilisée avec prudence, l'estimation est alors accompagnée d'un astérisque. Pour respecter les consignes recommandées par Statistique Canada, lorsque l'estimation est inférieure à 1 500 personnes au Québec, l'estimation n'est pas diffusée.

Évolution du nombre de personnes désirant travailler

Comme mentionné précédemment, l'objet de ce chapitre concerne les 381 500 personnes sans emploi désirant travailler en 2008. Ces personnes comprennent 300 100 chômeurs, qui sont disponibles à travailler dans l'immédiat et 81 400 personnes inactives qui désirent travailler mais, pour diverses contraintes temporaires, ne peuvent le faire à court terme.

La situation du marché du travail au cours de la période de 1997 à 2008 s'inscrit dans un contexte favorable. Elle se traduit, entre autres, par une baisse de l'inactivité chez les personnes de 15 à 64 ans[4]. Comparativement à 1997 où le nombre de personnes sans emploi de 15 à 64 ans désirant travailler s'élève à 543 300, ce nombre est descendu à 381 500 en 2008 (tableau 6.2). En pourcentage de la population active et de la population inactive désirant travailler, les proportions passent de 14,8 % à 9,1 %. La tendance à la baisse de l'effectif s'applique aux deux sous-groupes de la population sans emploi, mais à un rythme différent. Par conséquent, la composition de chômeurs et de personnes inactives désirant travailler se modifie : une part d'inactifs en diminution (de 24,9 % en 1997 à 21,3 % en 2008) et en contrepartie une part de chômeurs à la hausse (de 75,1 % à 78,7 %).

Un aperçu pour 2009

À la fin de la période observée, soit plus précisément au cours du dernier trimestre de 2008, des signes de ralentissement sur le marché du travail québécois sont apparus à la suite des difficultés économiques vécues à l'échelle mondiale. Au Québec, l'année 2009 a été marquée par des pertes d'emploi (– 43 800 chez les

4. Ce recul de l'inactivité au global est observé depuis plus longtemps (à partir de 1976). L'arrivée massive des femmes de 15 à 54 ans sur le marché du travail (actives) a surpassé le départ à la retraite de travailleurs masculins.

Tableau 6.2
Composition de la population désirant travailler de 15 à 64 ans, Québec, 1997 à 2009

	Population totale	Inactifs ne désirant pas travailler	En emploi (A)	Sans emploi désirant travailler			En % de la population active et inactive désirant travailler[1] (B/A+B)	Répartition des sans emploi	
				Total (B)	Chômeurs	Inactifs désirant travailler		Chômeurs	Inactifs désirant travailler
			k				%	%	
1997	4 956,3	1 278,3	3 134,8	543,3	408,0	135,3	14,8	75,1	24,9
1998	4 973,7	1 268,9	3 217,7	487,2	372,7	114,5	13,2	76,5	23,5
1999	4 997,8	1 253,9	3 296,3	447,6	341,3	106,2	12,0	76,3	23,7
2000	5 025,3	1 243,3	3 375,1	406,9	313,9	93,0	10,8	77,1	22,9
2001	5 059,4	1 240,3	3 407,2	411,8	329,0	82,9	10,8	79,9	20,1
2002	5 098,0	1 133,9	3 531,8	432,3	336,1	96,2	10,9	77,7	22,3
2003	5 132,6	1 097,9	3 583,2	451,5	361,5	90,0	11,2	80,1	19,9
2004	5 174,9	1 111,8	3 631,0	432,2	341,4	90,8	10,6	79,0	21,0
2005	5 221,3	1 134,5	3 662,6	424,2	333,1	91,1	10,4	78,5	21,5
2006	5 262,1	1 144,6	3 706,5	411,0	324,6	86,5	10,0	79,0	21,0
2007	5 292,6	1 131,3	3 787,1	374,2	295,9	78,3	9,0	79,1	20,9
2008	5 316,2	1 124,9	3 809,8	381,5	300,1	81,4	9,1	78,7	21,3
2009	5 343,8	1 132,8	3 766,0	445,1	350,9	94,3	10,6	78,8	21,2

1. Au numérateur, nous avons la population sans emploi désirant travailler et au dénominateur, la population en emploi et celle sans emploi désirant travailler.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

15 à 64 ans) et un fléchissement du taux d'activité. Il en résulte une poussée à la hausse de la proportion de personnes sans emploi désirant travailler entre 2008 et 2009, celle-ci passant de 9,1 % à 10,6 %. Cette proportion reste néanmoins inférieure au niveau atteint en 1997 (14,8 %).

Un des indicateurs souvent retenus pour déceler l'effet d'une contraction du marché du travail, en plus de l'augmentation du nombre de chômeurs, est le nombre de personnes qui abandonnent la recherche d'emploi en quittant la population active croyant qu'aucun emploi n'est disponible (personnes découragées). Selon les données du tableau 6.3, la part d'inactifs découragés parmi les inactifs de 15 à 64 ans a grimpé de 6,3 % en 2008 à 8,1 % en 2009, alors que la tendance était à la baisse depuis 1997 (23,2 %). On ne peut cependant affirmer que la hausse récente est réelle puisque la donnée est peu fiable. Par contre, on est loin de la détérioration du marché du travail qui sévissait au début des années 1980 où le

Tableau 6.3
Part d'inactifs découragés croyant qu'il n'y a pas de travail parmi les inactifs désirant travailler de 15 à 64 ans, Québec, 1997-2009

	Inactifs désirant travailler	Inactifs découragés	
	k	k	%
1997	135,3	31,4	23,2
1998	114,5	25,5	22,3
1999	106,2	23,4	22,0
2000	93,0	13,2	14,2
2001	82,9	10,3	12,4
2002	96,2	9,7	10,1
2003	90,0	7,5*	8,3*
2004	90,8	6,8*	7,5*
2005	91,1	7,4*	8,1*
2006	86,5	6,3*	7,3*
2007	78,3	5,4*	6,9*
2008	81,4	5,1*	6,3*
2009	94,3	7,6*	8,1*

* Estimation à utiliser avec prudence en raison d'une plus grande variabilité.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

nombre de chercheurs d'emploi qui ont quitté la population active, découragés de ne point trouver un emploi, était très élevé (Asselin, 2000).

Caractéristiques des personnes désirant travailler

Les caractéristiques sociodémographiques des personnes sans emploi désirant travailler révèlent des différences qui méritent d'être soulignées. Les principales caractéristiques des personnes dont on peut extraire des données de l'EPA sont le sexe, l'âge, la scolarité, la fréquentation scolaire et le statut de citoyenneté. Les croisements de deux variables constituent l'analyse la plus fine que l'on peut produire afin d'obtenir des données de qualité. De cet exercice, on dégagera les groupes dont les proportions de personnes voulant travailler sont parmi les plus importantes.

Le portrait des caractéristiques de la population désirant travailler est dressé uniquement pour l'année 2008. On ne peut présumer que ce portrait de 2008 est identique à celui des années antérieures. Toutefois, les données historiques, telles que présentées en annexe, montrent une grande similitude des caractéristiques étudiées sur toute la période. Soulignons que les caractéristiques des travailleurs et des personnes désirant travailler ont été comparées et feront l'objet d'analyse tout au long de cette section (annexe 1).

Selon le sexe

Au fil des ans, la présence accrue des femmes sur le marché du travail permet de rétrécir l'écart qui les sépare des hommes. Mais dans la population active, les hommes demeurent proportionnellement plus nombreux que les femmes à chercher un emploi depuis le début de la décennie 1990. En 2008, selon les données du tableau 6.4, sur les 381 500 personnes de 15 à 64 ans désirant travailler, six sur dix sont des hommes (57,8 %) et quatre sur dix sont des femmes (42,2 %).

La proportion des hommes souhaitant travailler s'élève à 10,0 %, soit près de deux points de pourcentage de plus que celle des femmes (8,1 %). Depuis 1997, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à vouloir travailler (annexe 2).

Tableau 6.4
Composition de la population désirant travailler de 15 à 64 ans selon le sexe, Québec, 2008

Sexe	Population totale	Inactifs ne désirant pas travailler	En emploi	Sans emploi désirant travailler			En % de la population active et inactive désirant travailler	Répartition des sans emploi	
				Total Chômeurs		Inactifs désirant travailler		Chômeurs	Inactifs désirant travailler
			k				%	%	
Total	**5 316,2**	**1 124,9**	**3 809,8**	**381,5**	**300,1**	**81,4**	**9,1**	**78,7**	**21,3**
Hommes	2 670,2	468,3	1 981,3	220,6	178,5	42,1	10,0	80,9	19,1
Femmes	2 646,0	656,6	1 828,5	160,9	121,7	39,3	8,1	75,6	24,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Bien que la tendance générale observée mette en évidence une réduction de la proportion de personnes désirant travailler par rapport à 1997, les hommes ont accru leur écart par rapport aux femmes en 2007 et 2008.

En regard de la répartition des personnes désirant travailler entre les chômeurs et les inactifs en 2008, chez les hommes la part des chômeurs est supérieure à celle des femmes (respectivement de 80,9 % et 75,6 %).

Selon l'âge

La proportion de personnes désirant travailler est plus élevée principalement au début du spectre de l'âge (tableau 6.5). En 2008, les 15 à 24 ans affichent une proportion de 15,4 %. Pour les groupes d'âge 25-34 ans, 35-44 ans et 45-54 ans, la proportion descend progressivement de 8,0 %, 7,8 % à 7,1 %. Pour les 55 à 64 ans, elle remonte à 9,4 %, mais reste tout de même près de la proportion de l'ensemble des Québécois à 9,1 %. Pour les groupes les plus jeunes et les plus vieux, la représentativité des inactifs désirant travailler est plus importante; elle est respectivement de 24,2 % et 25,0 %.

La répartition par groupes d'âge diffère entre ceux qui désirent travailler et ceux qui travaillent à l'exception des 55 à 64 ans (annexe 1). Pour l'année 2008, la part relative des 15 à 24 ans parmi les 15 à 64 ans désirant travailler représente près de trois personnes sur dix (27,2 %), une part plus élevée que celle des travailleurs (15,0 %). Cette surreprésentation des personnes désirant travailler est présente seulement chez les jeunes. Une section ultérieure de ce chapitre sera consacrée à la fréquentation scolaire des jeunes. Pour les 55 à 64 ans, la part chez les travailleurs est semblable à celle chez la population désirant travailler, soit d'un peu plus de 1 personne sur 10. Les taux d'emploi sont plus faibles aux deux extrémités des groupes d'âge, soit chez les 15-24 ans et les 55-64 ans.

Tableau 6.5
Composition de la population désirant travailler de 15 à 64 ans selon l'âge, Québec, 2008

Âge	Population totale	Inactifs ne désirant pas travailler	En emploi	Sans emploi désirant travailler			En % de la population active et inactive désirant travailler	Répartition des sans emploi	
				Total Chômeurs		Inactifs désirant travailler		Chômeurs	Inactifs désirant travailler
			k				%	%	
Total	**5 316,2**	**1 124,9**	**3 809,8**	**381,5**	**300,1**	**81,4**	**9,1**	**78,7**	**21,3**
15 à 24 ans	959,4	285,2	570,5	103,7	78,6	25,1	15,4	75,8	24,2
25 à 34 ans	1 049,8	120,3	854,9	74,5	59,8	14,7	8,0	80,3	19,7
35 à 44 ans	1 075,6	112,1	888,2	75,3	61,6	13,6	7,8	81,8	18,1
45 à 54 ans	1 246,5	168,3	1 001,3	76,9	61,8	15,1	7,1	80,4	19,6
55 à 64 ans	985,0	439,0	494,8	51,1	38,3	12,8	9,4	75,0	25,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Le déclin de la proportion de personnes désirant travailler depuis 1997, observée pour l'ensemble, masque toutefois un changement particulier chez les 55 à 64 ans. De 15,1 % en 1997, l'indicateur a reculé à 9,4 % en 2008 (annexe 2), mais pour ce seul groupe d'âge, les effectifs désirant travailler ont évolué en sens contraire (de 44 600 à 51 100) (données non illustrées). Le vieillissement de la population québécoise (les premières cohortes de *baby-boomers* atteignent ces groupes d'âge) a, en effet, fait grimper les effectifs.

Ce mouvement démographique s'est aussi répercuté dans la répartition des personnes désirant travailler de 55 à 64 ans. Entre autres, le nombre de chômeurs s'est accru pendant que le nombre d'inactifs désirant travailler s'est réduit (données non illustrées). Il s'ensuit que de 1997 à 2008, la composition se rapproche de celle des autres groupes d'âge. Ainsi, la part de chômeurs chez les 55 à 64 ans augmente de 64,6 % à 75,0 %, soit plus près du 80 % obtenu chez les 25 à 54 ans.

Comme nous l'avons observé, la proportion des hommes désirant travailler est plus élevée que celle des femmes. Ce constat tient, peu importe le groupe d'âge considéré. Toutefois, on observe des écarts plus importants entre les hommes et les femmes pour plusieurs groupes d'âge : 15-24 ans, 25-34 ans et 45-54 ans. Pour ce qui est du nombre, les jeunes hommes sont plus représentés (données non illustrées).

Selon la scolarité

Pour réaliser l'analyse selon la scolarité, l'univers comprend uniquement les 25 à 64 ans puisque la scolarisation n'est pas terminée pour la plupart des jeunes de 15 à 24 ans[5]. Quatre niveaux de scolarité mutuellement exclusifs sont retenus : sans diplôme d'études secondaires (DES), avec DES, avec certificat ou diplôme d'études postsecondaires (DEPS) et avec diplôme universitaire.

Plus le niveau de scolarité est faible, plus la proportion de personnes désirant travailler s'exprime à la hausse. La proportion de 25 à 64 ans n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (sans DES) et souhaitant travailler atteint 15,5 % en 2008. Cette proportion surpasse celle obtenue par les autres niveaux de scolarité (tableau 6.6). Par exemple, cette proportion diminue à 8,7 % chez les personnes dont le plus haut niveau de scolarité correspond au DES.

La société québécoise a franchi de grands pas depuis les années 1960 pour relever le niveau de scolarisation de la population. En 2008, parmi la population de travailleurs, on compte une faible part de personnes n'ayant pas de DES, soit

Tableau 6.6
Composition de la population désirant travailler de 25 à 64 ans selon la scolarité, Québec, 2008

Plus haut niveau de scolarité	Population totale	Inactifs ne désirant pas travailler	En emploi	Sans emploi désirant travailler			En % de la population active et inactive désirant travailler	Répartition des sans emploi	
				Total	Chômeurs	Inactifs désirant travailler		Chômeurs	Inactifs désirant travailler
			k				%	%	
Total	**4 356,8**	**839,7**	**3 239,2**	**277,8**	**221,5**	**56,3**	**7,9**	**79,7**	**20,3**
Sans DES	710,9	257,5	382,9	70,5	53,4	17,1	15,5	75,7	24,3
DES[1]	936,1	201,4	671,1	63,7	49,7	13,9	8,7	78,0	21,8
Certificat ou DEPS[2]	1 737,1	249,5	1 389,2	98,3	81,3	17,1	6,6	82,7	17,4
Diplôme universitaire	972,8	131,4	796,1	45,3	37,1	8,2*	5,4	81,9	18,1*

* Estimation à utiliser avec prudence en raison d'une plus grande variabilité.

1. Ayant complété ou non des études postsecondaires inférieures à un certificat ou DEPS (diplôme d'études postsecondaires).
2. Incluant les formations professionnelles terminées ou écoles de métiers qui n'exigent pas nécessairement un DES.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

5. Pour pouvoir considérer les jeunes décrocheurs c'est-à-dire ceux âgés de 20 à 24 ans sans diplôme d'études secondaires et ne fréquentant pas l'école, il faudrait un échantillon de répondants au Québec plus important que celui obtenu de l'EPA. D'autres sources de données sur les décrocheurs existent et peuvent être consultées dont l'*Enquête auprès des jeunes en transition* (EJET) et l'*Enquête nationale auprès des apprentis* (ENA).

11,8 % (annexe 1). Toutefois, chez la population désirant travailler, cette part est de 25,4 %. Le nombre de personnes sans diplôme désirant travailler est à dominance masculine (tableau 6.7). Par ailleurs, les personnes sans diplôme sont réparties assez également entre les groupes d'âge.

Depuis 1997, les personnes sans DES ont toujours montré une proportion désirant travailler beaucoup plus importante que les titulaires d'un DES (annexe 2). Avec le niveau d'activité plus intense sur le marché du travail au fil des ans, les personnes sans DES ont par contre amélioré leur sort, leur taux d'emploi est, en effet, passé de 48,1 % en 1997 à 53,9 % en 2008 (données non illustrées). Toutefois, si à peine la moitié de la population sans diplôme de 25 à 64 ans travaille, le taux d'emploi atteint 71,7 % avec l'obtention d'un DES et même 80 % et plus pour des études supérieures.

Tableau 6.7
Répartition de la population désirant travailler de 25 à 64 ans selon la scolarité, le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2008

		Total	Sans DES	DES[1]	Certificat ou DEPS[2]	Diplôme universitaire
Total	**k**	**277,8**	**70,5**	**63,7**	**98,3**	**45,3**
	%	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Hommes	%	57,7	64,3	54,5	59,3	48,8
Femmes	%	42,3	35,7	45,5	40,8	51,0
Total	**%**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
25-34 ans	%	26,8	24,8	23,7	29,1	29,4
35-44 ans	%	27,1	25,4	28,1	25,8	30,9
45-54 ans	%	27,7	29,4	29,5	26,7	24,7
55-64 ans	%	18,4	20,4	18,7	18,4	15,0

1. Ayant complété ou non des études postsecondaires inférieures à un certificat ou DEPS (diplôme d'études postsecondaires).
2. Incluant les formations professionnelles terminées ou écoles de métiers qui n'exigent pas nécessairement un DES.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Comme on peut le constater au tableau 6.8, la proportion des hommes et des femmes sans DES désirant travailler est du même ordre, soit 15,8 % et 15,2 % respectivement. Celle-ci est beaucoup plus élevée chez les personnes sans DES âgées de 25 à 44 ans (plus de 17 %). Elle atteint 21,2 % chez les non-diplômés de 25 à 34 ans. Par comparaison, chez les 45-54 ans, cette proportion est de 12,8 %.

Chez les personnes ne possédant aucun diplôme, la part de celles-ci qui désirent travailler et qui ont une contrainte temporaire à exercer un emploi est plus importante (24,3 %) que chez les diplômés (18,1 % à 21,8 % selon le diplôme) (annexe 3).

Tableau 6.8
Proportion de la population désirant travailler[1] de 25 à 64 ans selon la scolarité, le sexe et l'âge, Québec, 2008

Caractéristiques	Total	Sans DES	DES[2]	DEPS ou certificat	Diplôme universitaire
			%		
Total	**7,9**	**15,5**	**8,7**	**6,6**	**5,4**
Hommes	8,6	15,8	9,1	7,4	5,5
Femmes	7,1	15,2	8,2	5,7	5,3
25 à 34 ans	8,0	21,2	10,1	6,5	5,3
35 à 44 ans	7,8	17,4	10,1	6,0	5,4
45 à 54 ans	7,1	12,8	6,9	6,1	5,1
55 à 64 ans	9,4	13,5	8,8	9,3	6,1*

* Estimation à utiliser avec prudence en raison d'une plus grande variabilité.
1. En pourcentage de la population active et inactive désirant travailler.
2. Ayant complété ou non des études postsecondaires inférieures à un certificat ou DEPS (diplôme d'études postsecondaires).

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Selon la fréquentation scolaire

Lorsque l'on s'intéresse aux jeunes de 15 à 24 ans et leur situation par rapport au marché du travail, les réponses sur la fréquentation scolaire dans l'EPA doivent être compilées sur l'année scolaire de huit mois (de janvier à avril et de septembre à décembre), car la plupart du temps un étudiant qui fréquente l'école pendant l'année scolaire est classé non étudiant pendant l'été.

Dans la section précédente traitant de la variable âge, nous avons appris que les jeunes sont surreprésentés parmi les personnes désirant travailler. On a donc constaté un écart dans la représentativité de ce groupe de 15 à 24 ans entre ceux au travail et ceux désirant travailler : les 15-24 représentent 27,2 % de la population désirant travailler, alors que cette proportion est de 15,0 % chez les travailleurs (annexe 1). Si on applique ce même calcul sur la base de l'année scolaire, on obtient un portrait semblable (données non illustrées).

En période scolaire, les jeunes sont majoritairement étudiants. Ainsi, le travail occupe une place moins grande chez les jeunes aux études : en 2008, le taux d'emploi des étudiants est de 46,3 % et celui des non-étudiants de 74,6 %. Mais la proportion de jeunes désirant travailler est relativement élevée : 15,0 % parmi les étudiants et de 16,5 % chez les non-étudiants.

Pour les 101 700 jeunes désirant travailler en 2008 (tableau 6.9), une proportion de 24,5 % de ceux-ci sont classés inactifs, soit disponibles à travailler lorsque les contraintes à l'emploi auront disparu. Comme la fréquentation scolaire constitue

une contrainte à l'emploi, il n'est donc pas surprenant de constater que la part d'inactifs parmi tous ceux désirant travailler se révèle plus élevée chez les étudiants (34,7 %) que chez les non-étudiants (14,6 %[6]).

L'embellie du marché du travail entre 1997 et 2008 a entraîné une diminution de jeunes désirant travailler, tout comme pour les autres groupes d'âge. Sauf pour les années 1998, 2000 et 2008, la proportion de jeunes désirant travailler a été plus élevée pour les étudiants que pour les non-étudiants (annexe 2).

Une disparité entre les sexes selon la fréquentation scolaire est remarquée chez les jeunes, qu'ils soient aux études ou non. Les jeunes hommes sont relativement plus nombreux à vouloir travailler et cette tendance persiste tout au cours des années 1997 à 2008 (données non illustrées). Par exemple en 2008 chez les étudiants, l'écart entre les sexes est de six points de pourcentage : la proportion des hommes désirant travailler s'élève à 18,4 % alors qu'elle se situe à 12,4 % chez les femmes. Chez les non-étudiants, les données sont respectivement de 18,3 % chez les hommes et de 14,1 % chez les femmes.

Tableau 6.9
Composition de la population désirant travailler de 15 à 24 ans selon la fréquentation scolaire et le sexe, Québec, 8 mois de l'année scolaire de 2008

Fréquentation scolaire	Population totale	Inactifs ne désirant pas travailler	En emploi	Sans emploi désirant travailler			En % de la population active et inactive désirant travailler	Répartition des sans emploi	
				Total Chômeurs		Inactifs désirant travailler		Chômeurs	Inactifs désirant travailler
	k						%	%	
Total	**959,3**	**314,1**	**543,5**	**101,7**	**76,8**	**24,9**	**15,8**	**75,5**	**24,5**
Étudiants	608,1	276,8	281,5	49,8	32,5	17,3	15,0	65,3	34,7
Hommes	289,6	142,5	120,1	27,0	17,4	9,6	18,4	64,4	35,6
Femmes	318,5	134,3	161,4	22,8	15,0	7,7*	12,4	65,8	33,8*
Non-étudiants	351,2	37,3	262,0	51,9	44,3	7,6*	16,5	85,4	14,6*
Hommes	199,3	15,8	150,0	33,6	28,5	5,0*	18,3	84,8	14,9*
Femmes	151,9	21,5	112,0	18,4	15,8	2,5*	14,1	85,9	13,6*

* Estimation à utiliser avec prudence en raison d'une plus grande variabilité.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

6. La donnée pour les non-étudiants est par contre peu fiable.

Selon le statut de citoyenneté

L'*Enquête sur la population active* (EPA) collecte des données auprès des immigrants admis (excluant les résidents non permanents) depuis 2006[7]. Étant donné la courte période d'observation, ce qui nous empêche de dégager des tendances, seule l'année 2008 fait l'objet d'une analyse. La période d'arrivée des immigrants influence la participation au marché du travail. Plusieurs rapports publiés montrent que cette participation est beaucoup plus faible chez les immigrants très récents, soit depuis 5 ans ou moins, mais qu'elle s'améliore chez les immigrants arrivés depuis 5 à 10 ans (Zietsma, 2007; Gilmore, 2007). Chez les immigrants résidants de 10 ans ou plus, la participation avoisine celle de la population née au Canada. Par contre, pour l'analyse qui suit, étant donné que l'échantillon de l'EPA pour le Québec est relativement petit, les deux premiers groupes sont fusionnés. Ainsi, l'analyse porte principalement sur les immigrants arrivés depuis 10 ans ou moins (immigrés récents au cours de la période 1998-2008) ou depuis plus de 10 ans (longue date), et qui sont âgés de 25 à 64 ans[8].

Selon les données du tableau 6.10, la proportion de personnes qui désirent travailler est deux fois et demie plus élevée (17,9 %) parmi la population immigrante établie depuis 10 ans ou moins, que celle chez la population née au Canada (7,1 %). Celle-ci dépasse aussi celle des autres immigrants arrivés depuis plus de 10 ans (9,3 %). Deux personnes désirant travailler de 25 à 64 ans sur dix sont des immigrants admis. Soulignons, par ailleurs, que parmi les personnes en emploi, seulement 4,5 % sont des immigrants depuis moins de dix ans (annexe 1). Cette part augmente cependant à 11,5 % lorsque l'on considère la population désirant travailler. Le taux d'emploi des immigrants récents est près de 10 points inférieurs à celui des personnes nées au Canada.

De façon générale, les immigrants établis depuis 10 ans ou moins sont plus jeunes et plus scolarisés que la population née au Canada (tableau 6.11). Il en résulte une hétérogénéité dans la population désirant travailler : 85,6 % des immigrants établis depuis 10 ans ou moins sont âgés de 25 à 44 ans comparativement à 51,0 % chez la population née au Canada. De plus, 50,6 % des immigrants établis depuis 10 ans ou moins possèdent un diplôme universitaire, alors que la proportion est de 10,9 % chez la population née au Canada.

Les principaux obstacles rencontrés par les immigrants récents âgés de 25 à 44 ans pour accéder à un emploi sont rapportés dans différentes études. Entre autres, Zietsma (2007) souligne le manque d'expérience de travail et la difficulté de faire reconnaître leur compétence. On peut en déduire que la recherche d'emploi touche plus d'immigrants qui attendent de trouver un emploi correspondant à leurs compétences. Parmi les 25-44 ans, la part des personnes désirant travailler est

7. Comparativement au Recensement, la variabilité d'échantillonnage des estimations de l'EPA est supérieure à celle obtenue par l'utilisation du questionnaire 2B du Recensement (adressé à un ménage sur cinq).
8. Pour un portrait global de la population immigrante et le marché du travail, le lecteur ou la lectrice est invité à consulter le chapitre 4 de cet ouvrage.

Tableau 6.10
Composition de la population désirant travailler de 25 à 64 ans[1] selon le statut de citoyenneté, Québec, 2008

Citoyenneté	Population totale	Inactifs ne désirant pas travailler	En emploi	Sans emploi désirant travailler			En % de la population active et inactive désirant travailler	Répartition des sans emploi	
				Total	Chômeurs	Inactifs désirant travailler		Chômeurs	Inactifs désirant travailler
	k						%	%	
Total	**4 310,2**	**826,5**	**3 212,0**	**271,7**	**217,3**	**54,3**	**7,8**	**80,0**	**20,0**
Née au Canada	3 711,7	701,2	2 797,8	212,7	169,0	43,6	7,1	79,5	20,5
Immigrant admis	598,5	125,3	414,2	59,0	48,3	10,7	12,5	81,9	18,1
Immigrant (≤ 10 ans)	221,9	47,4	143,2	31,2	25,4	5,9*	17,9	81,4	18,9*
Immigrant (≤ 5 ans)[2]	131,0	33,2	77,2	20,5	16,5	4,1*	21,0	80,5	20,0*
Immigrant (5-10 ans)[2]	90,9	14,2	66,0	10,7	8,9	1,8*	14,0	83,2	16,8*
Immigrant (> 10 ans)	376,7	77,9	271,0	27,7	23,0	4,8*	9,3	83,0	17,3*

* Estimation à utiliser avec prudence en raison d'une plus grande variabilité.
1. Excluant les résidents non permanents.
2. Les donnée sont publiées ici seulement à titre informatif car elles sont peu fiables.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

de 18,2 % chez les immigrants depuis 10 ans ou moins, alors qu'elle est de 6,8 % chez la population née au Canada.

L'écart entre les immigrants arrivés depuis 10 ans ou moins et la population née au Canada s'élargit si on compare chacun des sexes. La proportion de femmes immigrées désirant travailler (22,1 %) est largement supérieure à celle des femmes nées au Canada (6,0 %). La différence est moindre chez les hommes, soit 15,0 % et 8,0 %.

En regardant maintenant selon le sexe, on observe parmi les immigrants de moins de 10 ans que les femmes sont en proportion plus nombreuses à désirer un emploi que les hommes (22,1 % par rapport à 15,0 %). Cette situation est différente par rapport à la population née au Canada puisque l'écart est inversé, mais plus petit (6,0 % par rapport à 8,0 %). Les données ne permettent pas d'expliquer cet écart. Tout au plus, pouvons-nous affirmer que parmi l'ensemble des personnes désirant un emploi, la part des hommes immigrants chômeurs dépasse celle des femmes immigrantes en chômage (86,4 % contre 76,1 %). Cela signifie qu'en contrepartie les

Tableau 6.11
Répartition et proportion des personnes désirant travailler de 25 à 64 ans selon le statut de citoyenneté, le sexe, l'âge et la scolarité, Québec, 2008

		Répartition de la population de travailleurs			Répartition de la population désirant travailler			Proportion[1] de la population désirant travailler		
		Née au Canada	Immigrant admis	Immigrant ≤ 10 ans	Née au Canada	Immigrant admis	Immigrant ≤ 10 ans	Née au Canada	Immigrant admis	Immigrant ≤ 10 ans
Total	**k**	**2 797,8**	**414,2**	**143,2**	**212,7**	**59,0**	**31,2**			
	%	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**7,1**	**12,5**	**17,9**
Sexe										
Hommes	%	51,9	55,0	60,8	59,7	51,5	49,4	8,0	11,8	15,0
Femmes	%	48,1	45,0	39,2	40,3	48,6	51,0	6,0	13,3	22,1
Âge										
25 à 44 ans	%	53,3	56,2	84,1	51,0	62,0	85,6	6,8	13,6	18,2
45 à 64 ans	%	46,7	43,8	15,9	48,9	38,0	14,7 *	7,4	11,0	16,8 *
Plus haut niveau de scolarité										
Sans (DES)	%	12,3	8,7	4,1 *	28,0	17,5	9,0 *	14,8	22,2	32,2 *
DES[2]	%	21,4	16,7	11,3	23,7	20,3	11,2 *	7,8	14,8	17,8 *
Certificat ou DEPS[3]	%	44,5	32,7	29,3	37,4	28,5	29,5	6,0	11,0	18,0
Diplôme universitaire	%	21,8	41,9	55,3	10,9	33,7	50,6	3,6	10,3	16,6

* Estimation à utiliser avec prudence en raison d'une plus grande variabilité.
1. En pourcentage de la population active et inactive désirant travailler.
2. Ayant complété ou non des études postsecondaires inférieures à un certificat ou DEPS (diplôme d'études postsecondaires).
3. Incluant les formations professionnelles terminées ou écoles de métiers qui n'exigent pas nécessairement un DES.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

femmes immigrantes désirant travailler sont proportionnellement plus nombreuses à avoir un motif temporaire les empêchant de travailler (données non illustrées).

Résumé

En bref, 9,1 % de la population québécoise désire travailler en 2008. Certains groupes se démarquent des autres par des proportions plus élevées. Ce sont les personnes de 25 à 64 ans n'ayant aucun diplôme (15,5 %), les jeunes de 15 à 24 ans (15,4 %), tant les étudiants que les non-étudiants, les immigrants admis de 25 à 64 ans (12,5 %) et les hommes en général (10,0 %). Les personnes de 55 à 64 ans ne montrent pas vraiment un écart important (9,4 %), mais sous d'autres angles analysés dans les prochaines sections, ce groupe d'âge se distingue.

Il se dégage d'autres sous-groupes pour lesquels la proportion désirant travailler se révèle plus importante : les femmes immigrées de 25 à 64 ans établies depuis 10 ans ou moins (22,1 %), les personnes sans diplôme âgées de 25 à 34 ans (21,2 %), les hommes de 15 à 24 ans aux études ou non (18,3 %) et l'ensemble des immigrés de 25 à 64 ans établis au Canada depuis 10 ans ou moins (17,9 %).

Les durées de chômage

La recherche active d'un emploi, et par le fait même la disponibilité immédiate pour travailler, est une démarche comptabilisée dans l'EPA selon qu'elle soit de courte durée (moins de 6 mois), de moyenne durée (de 6 mois à moins d'un an) ou de longue durée (un an et plus).

Chez les 285 100[9] personnes désirant travailler qui sont classés comme chômeurs, la durée déclarée passée à chercher un emploi en 2008 totalise moins de 6 mois pour une forte majorité de chômeurs (81,5 %) (tableau 6.12). Chez 9,7 % des chômeurs, la durée peut atteindre un an et plus, période considérée pour le chômage de longue durée. Depuis 1997, on note une baisse du nombre et de la proportion de chômeurs de longue durée (données non illustrées).

Même si toutes les catégories de chômeurs étudiés consacrent en général moins de six mois à chercher un emploi, certaines se démarquent par des proportions plus élevées lorsque la durée est supérieure à six mois ou un an : soit les personnes sans DES, les immigrants et les personnes de 55 à 64 ans. Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'augmentation de la période de recherche d'un emploi (le secteur d'activité, le type d'emploi et les conditions de travail recherchées, etc.). Toutefois, les raisons relatives à un allongement de la durée de chômage ne font pas partie du contenu du questionnaire de l'EPA.

La dernière expérience de travail et le principal motif de cessation d'emploi

Dès qu'une des personnes interrogées exprime son désir de travailler, une question commune est adressée aux chômeurs et aux inactifs souhaitant travailler qui ont connu une expérience de travail récente (dans les 12 derniers mois de l'enquête). Cette question vise à identifier le principal motif de cessation d'emploi parmi les 13 regroupements identifiés[10]. Seules les personnes qui n'ont pas travaillé pendant la période récente ou n'ont jamais travaillé en sont exclues.

9. Des 300 100 chômeurs, il faut retrancher 15 000 personnes qui n'ont pas déclaré avoir fait une recherche active d'emploi, car ils devaient commencer un emploi dans les quatre prochaines semaines. Au total, la durée du chômage est déclarée par 285 100 personnes et tient compte des semaines continues à chercher un emploi. La durée moyenne du chômage est calculée selon la restriction d'une limite maximale de 99 semaines.
10. Pour améliorer la fiabilité, des 13 regroupements de motifs utilisés dans l'EPA, une nouvelle agrégation a conduit à un rassemblement de 11 motifs aux fins de la présente analyse.

Tableau 6.12
Répartition des chômeurs de 15 à 64 ans selon la durée moyenne du chômage et certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2008

	Chômeurs ayant déclaré une durée	Durée moyenne du chômage[1]			
		Total	Courte (< 6 mois)	Moyenne (de 6 mois à < 1 an)	Longue (1 an et +)
	k	%			
Sexe	**285,1**	**100,0**	**81,5**	**8,8**	**9,7**
Hommes	171,1	100,0	79,7	9,2	11,0
Femmes	114,0	100,0	84,2	8,2	7,5
Âge	**285,1**	**100,0**	**81,5**	**8,8**	**9,7**
15 à 24 ans	75,6	100,0	94,6	3,8*	1,5*
25 à 34 ans	56,2	100,0	83,1	9,3*	7,8*
35 à 44 ans	59,0	100,0	75,9	11,0*	12,9*
45 à 54 ans	58,7	100,0	74,6	11,9*	13,6*
55 à 64 ans	35,6	100,0	71,6	10,1*	18,3*
Plus haut niveau de scolarité chez les 25 à 64 ans	**209,5**	**100,0**	**76,8**	**10,5**	**12,7**
Sans (DES)	51,2	100,0	73,6	9,2*	17,0
DES[2]	47,8	100,0	76,6	10,3*	13,2*
Certificat ou DEPS[3]	76,3	100,0	78,6	9,8*	11,4
Diplôme universitaire	34,2	100,0	78,1	14,0*	7,9*
Fréquentation scolaire chez les 15 à 24 ans (pendant les 8 mois de l'année scolaire)	**74,8**	**100,0**	**94,7**	**3,9***	**( )**
Étudiant	31,6	100,0	97,2	( )	( )
Non-étudiant	43,2	100,0	92,6	5,3*	( )
Statut d'immigrant chez les 25 à 64 ans[4]	**205,3**	**100,0**	**76,6**	**10,5**	**12,9**
Née au Canada	158,4	100,0	77,5	10,4	12,1
Immigrant admis	46,9	100,0	73,6	10,9*	15,6*
≤ 10 ans (récent)	25,1	100,0	76,9	11,2*	12,0*
> 10 ans (longue date)	21,8	100,0	69,7	10,6*	19,7*

* Estimation à utiliser avec prudence en raison d'une plus grande variabilité.
( ) Échantillon insuffisant pour permettre la publication du résultat.
1. La durée moyenne du chômage est calculée selon la restriction d'une limite maximale de 99 semaines. La durée moyenne est donc sous-estimée.
2. Ayant complété ou non des études postsecondaires inférieures à un certificat ou DEPS (diplôme d'études postsecondaires).
3. Incluant les formations professionnelles terminées ou écoles de métiers qui n'exigent pas nécessairement un DES.
4. Excluant du total les immigrants non admis.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Sur l'ensemble des 381 500 personnes désirant travailler de 15 à 64 ans, six personnes sur dix (62,7 %) ont travaillé dans les 12 derniers mois de l'enquête en 2008, soit 239 300 personnes (tableau 6.13). Cette proportion est de sept sur dix (68,2 %) chez les chômeurs, mais chez les inactifs voulant travailler, elle ne touche que quatre personnes sur dix (42,6 %).

Au fil des années 1997 à 2008, les chômeurs ont été plus nombreux à occuper des emplois dans les 12 derniers mois. Ainsi, la proportion de chômeurs dont la dernière expérience de travail est récente a grimpé de 58,1 % à 68,2 % (données non illustrées). Chez les inactifs, cette proportion a varié en dents de scie.

La plupart des personnes sans emploi ayant travaillé au cours des 12 derniers mois ont perdu leur emploi. Toutefois, la principale raison déclarée est dissemblable entre les chômeurs et les inactifs désirant travailler. En 2008, le motif le plus fréquent rapporté pour la perte de leur emploi est la mise à pied temporaire chez

Tableau 6.13
Répartition de la population désirant travailler de 15 à 64 ans, ayant travaillé dans les 12 derniers mois, selon le principal motif de la cessation d'emploi, Québec, 2008

		Total	Chômeurs	Inactifs voulant travailler
Personnes désirant travailler	**k**	**381,5**	**300,1**	**81,4**
N'ont jamais travaillé	k	38,1	23,7	14,5
Ont travaillé il y a plus d'un an	k	104,1	71,9	32,2
Ont travaillé dans les 12 derniers mois	**k**	**239,3**	**204,6**	**34,7**
	%	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Quitté l'emploi dans les 12 derniers mois	**%**	**26,7**	**24,8**	**38,0**
Quitté, maladie ou incapacité	%	2,7*	2,4*	4,6*
Quitté, obligations personnelles ou familiales	%	1,4*	1,4*	( )
Quitté, fréquente l'école	%	7,4	5,9	15,9*
Quitté, insatisfaction	%	9,7	9,7	9,2*
Quitté, pris leur retraite	%	0,6*	( )	( )
Quitté, autres raisons[1]	%	4,9	4,9	4,9*
Perdu l'emploi dans les 12 derniers mois	**%**	**73,3**	**75,2**	**62,0**
Perdu, mise à pied temporaire	%	25,8	28,3	10,7*
Perdu, fin emploi saisonnier	%	14,8	14,3	17,6*
Perdu, fin emploi temporaire ou occasionnel	%	18,0	17,3	22,2*
Perdu, entreprise déménagée ou fermée	%	3,8	3,8*	( )
Perdu, congédiement ou autre raison	%	10,9	11,5	7,5*

* Estimation à utiliser avec prudence en raison d'une plus grande variabilité.
( ) Échantillon insuffisant pour permettre la publication du résultat.
1. Quitté en raison de la vente ou la fermeture de l'entreprise et autres raisons.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

les chômeurs (28,3 %) et la mise à pied définitive chez les inactifs (22,2 %), soit entre autres[11] la fin d'un emploi temporaire ou occasionnel. Cette dernière donnée doit cependant être utilisée avec prudence, car sa fiabilité est moindre. Il en va de même de la fiabilité de la plupart des motifs déclarés par les inactifs désirant travailler limitant ainsi l'analyse sur l'ensemble des personnes désirant travailler.

De tous les groupes de personnes désirant travailler ayant l'indicateur le plus élevé (voir résumé), les immigrants obtiennent une plus faible expérience de travail récente. Moins de la moitié des immigrants désirant un emploi ont travaillé au cours des 12 derniers mois (46,8 % par rapport à 66,8 % chez la population née au Canada) (annexe 4). Cette proportion diminue à 43,3 % chez les immigrés depuis dix ans ou moins.

En revanche, des 220 600 hommes de 15 à 64 ans sans emploi désirant travailler en 2008, une proportion de 66,1 % ou 145 900 hommes ont travaillé dans la dernière année, c'est plus que chez les femmes (58,0 %). Le principal motif de cessation d'emploi est la mise à pied temporaire chez les hommes, alors qu'il arrive au second rang chez les femmes. Celles-ci déclarent en premier lieu la fin d'un emploi temporaire ou occasionnel (données non illustrées).

Comparativement aux jeunes, les 55 à 64 ans désirant travailler éprouvent davantage de difficultés à obtenir une expérience de travail dans les 12 derniers mois, soit dans une proportion de 59,3 % par rapport à 65,1 % chez les 15 à 24 ans. Quant aux personnes sans diplôme, celles qui ont travaillé au cours de cette période sont en proportion moindre (56,2 %) que les diplômés universitaires de 25 à 64 ans (59,2 %), mais l'écart est peu élevé.

Le principal motif contraignant la recherche d'emploi

Pour les 81 400 personnes inactives désirant travailler, l'EPA distingue quel est le principal motif qui les empêche à court terme de chercher un emploi. L'enquête diffuse sept motifs principaux, mais pour améliorer la fiabilité, six motifs seulement sont retenus : les études, l'attente d'un rappel, la maladie ou l'incapacité, les raisons personnelles ou familiales, le découragement et enfin les autres raisons. Cette dernière catégorie résiduelle rassemble plusieurs motifs très différents les uns des autres et n'est pas considérée dans l'analyse du principal motif. Pour s'assurer de publier les résultats les plus fiables, il faut s'en tenir à une ventilation selon le sexe et selon une agrégation de groupes d'âge.

En 2008, le principal motif souligné qui empêche la recherche d'emploi est la fréquentation scolaire (tableau 6.14). Cette situation est déclarée par 21,9 % des répondants. La forte fréquence des jeunes, 25 100 parmi les 81 400 inactifs désirant travailler, explique la plus forte proportion pour ce motif. En effet, 53,8 % des jeunes ont évoqué ce motif.

11. Parmi les cinq motifs déclarés comme une perte d'emploi, outre la mise à pied temporaire tous les autres motifs sont considérés être une mise à pied définitive.

Tableau 6.14
Répartition des inactifs désirant travailler de 15 à 64 ans selon le principal motif contraignant la recherche d'emploi, le sexe et l'âge, Québec, 2008

Principal motif		Total	Hommes	Femmes	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans
Inactifs désirant travailler	**k**	**81,4**	**42,1**	**39,3**	**25,1**	**28,4**	**27,9**
	%	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Études	%	21,9	23,3	20,6*	53,8	13,0*	( )
Attente d'un rappel	%	10,3	13,1*	7,1*	( )	13,4*	11,5*
Maladie ou incapacité	%	16,7	17,1*	16,3*	( )	15,8*	29,7*
Raisons personnelles ou familiales	%	11,2	5,2*	17,3*	( )	18,3*	10,8*
Découragement	%	6,3*	7,1*	5,1*	( )	( )	11,5*
Autres[1]	%	33,7	34,0	33,3	31,1*	35,6	34,1

* Estimation à utiliser avec prudence en raison d'une plus grande variabilité.
( ) Échantillon insuffisant pour permettre la publication du résultat.
1. Regroupant différents motifs très variés par exemple la privation d'un moyen de transport, la non-qualification des compétences, un déménagement, l'attente d'un statut de résidant permanent ou d'un permis de travail pour étudiant.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Le moment franchi au cours du cycle de vie du répondant rend compte de la diversité des motifs. Voici les principaux motifs déclarés par groupe d'âge bien que les données soient moins fiables : les études chez les 15 à 24 ans (53,8 %), les raisons personnelles ou familiales pour les 25 à 44 ans (18,3 %) et la maladie ou l'incapacité chez les 45 à 64 ans (29,7 %).

La prise en compte de la variable sexe ne change pas le principal motif qui demeure les études, tant chez les hommes que chez les femmes. Parmi les autres motifs, les raisons personnelles ou familiales arrivent au second rang chez les femmes, tandis que la maladie ou l'incapacité occupe la deuxième place chez les hommes.

Le motif de découragement mérite d'être rapporté, du moins dans son aspect évolutif, puisque la donnée est devenue moins fiable au fil des années. Comme il a été mentionné dans la section sur l'évolution du nombre de personnes désirant travailler, il reflète les difficultés à obtenir un emploi, se traduisant par un retrait de la population active. Le découragement est un motif peu évoqué en 2008, en diminution depuis le début de la série historique, passant de 23,2 % en 1997 à 6,3 % en 2008 (tableau 6.3).

Conclusion

Les 381 500 personnes désirant travailler regroupent les 300 100 chômeurs disponibles à travailler immédiatement (environ 80 %), au sens de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada et les 81 400 personnes inactives voulant travailler (autour de 20 %), à brève échéance, mais qui ne peuvent occuper un emploi

en raison d'un motif particulier. À partir de cet univers, on a conclu que 9,1 % de la population québécoise âgée de 15 à 64 ans désire travailler en 2008. Comparativement au taux de chômage officiel de 7,3 %, l'inclusion des personnes inactives et souhaitant travailler aux données traditionnelles du chômage donne une image plus appropriée des personnes qui sont exclues des bénéfices associés au travail.

La période de 1997 à 2008 a été très favorable pour le marché du travail de telle sorte que la proportion des personnes désirant travailler a reculé. Toutefois, le ralentissement économique observé à la fin de 2008, qui s'est traduit par des pertes d'emploi en 2009, a entraîné une augmentation du nombre de personnes désirant travailler. Seule une analyse ultérieure permettra de vérifier si ce changement se maintiendra.

Même si la recrudescence de l'activité et l'élévation générale de la scolarisation ont eu des effets positifs, l'accès à un emploi reste un problème chez certains groupes. Ainsi, les proportions de personnes désirant travailler sont plus élevées parmi les groupes suivants : les personnes sans diplôme d'études secondaires de 25 à 64 ans, notamment les 25 à 34 ans; les jeunes de 15 à 24 ans, qu'ils soient aux études ou non, de façon plus marquée chez les hommes; les immigrants admis de 25 à 64 ans et plus, particulièrement les immigrants établis depuis 10 ans ou moins; les hommes en général et, dans une moindre mesure, les personnes de 55 à 64 ans.

L'hétérogénéité caractérise la population de personnes désirant travailler. À la différence de la composition de travailleurs, on regroupe une part plus importante d'hommes, de jeunes de 15 à 24 ans, de personnes sans diplôme et d'immigrants admis très scolarisés. Chez les 55 à 64 ans, la composition est la même entre les travailleurs et les personnes désirant travailler. Globalement, les effectifs masculins sont plus importants que ceux des femmes et ils sont aussi proportionnellement plus nombreux à désirer travailler. Toutefois rien n'est pareil chez les immigrants arrivés depuis 10 ans ou moins puisque les effectifs sont répartis également entre les sexes et les femmes affichent une proportion désirant travailler supérieure aux hommes.

De façon générale, acquérir une expérience de travail récente, c'est-à-dire au cours des 12 derniers mois, s'avère plus difficile pour les immigrants admis. Ce désavantage constitue un défi pour la société québécoise.

Le vieillissement démographique qui s'accentuera dans les années à venir affectera à la baisse la population des 15 à 64 ans. Selon les perspectives du marché du travail à long terme d'Emploi-Québec pour la période de 2008 à 2017, à défaut d'une croissance de la population active, l'effectif de chômeurs déclinera. Comme société, il faudra veiller à ce que les ajustements sur le marché du travail ne marginalisent pas davantage certains groupes de population, mais permettent de corriger les iniquités observées.

Bibliographie

Asselin, Suzanne (2008). « Les inactifs qui veulent travailler», *Données sociodémographiques en bref*, vol. 12. nº 2, p.7-8.

Asselin, Suzanne (2000). « Le découragement face au marché du travail touche qui?», *Données sociodémographiques en bref*, vol. 4. nº 3, p.1-2.

Bégin, Hélène (2009). *L'impact du choc démographique sur l'économie du Québec*, présenté au Séminaire de la Régie des rentes du Québec en septembre 2009, Mouvement Desjardins, Québec, 35 acétates.

Bernard, Marie-Christine (2009). *Perspectives économiques des vingt prochaines années pour le Québec*, présenté au Séminaire de la Régie des rentes du Québec en septembre 2009, Le Conference Board du Canada, Ottawa, 34 acétates.

Conseil national de l'information statistique (2008). *Emploi, chômage, précarité – Mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir*, Rapport du groupe de travail, nº 108, septembre, France, 136 p.

Gilmore, Jason (2007). *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2007*, 71-606-X, Ottawa, Gouvernement du Canada, 31 p.

Grenier, André (2008). *Le marché du travail au Québec, perspectives à long terme 2008-2017,* Emploi-Québec, Gouvernement du Québec, 36 p.

Grenier, André (2009). *De la surabondance à la pénurie de main-d'œuvre? Éléments de réflexion,* présenté devant l'ASDEQ en février 2009, Emploi-Québec, Gouvernement du Québec, 39 acétates.

Insee (2008). *France, Portrait social, édition 2008,* 274 p.

Insee (2007). « *Chômage au sens du BIT et indicateurs sur le marché du travail* » Note méthodologique, *Informations rapides, résultats trimestriels*, France.

Institut de la statistique du Québec (2009). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056*, Québec, 132 p.

Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale (2008), *Le Pacte pour l'emploi, Le Québec de toutes ses forces*, Gouvernement du Québec, 31 p.

Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale (2009), *Le Pacte pour l'emploi plus, Ensemble vers la relance*, Gouvernement du Québec, 27 p.

Statistique Canada (2009). *Guide de l'enquête sur la population active*, 71-543-G, Ottawa, Gouvernement du Canada, 76 p.

Thélot, Hélène (2008). « Aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité », *Insee Première*, nº 1207, août 2008.

Zietsma, Danielle (2007). *Les immigrants sur le marché canadien du travail en 2006 : premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada*, 71-606-XIF, Ottawa, Gouvernement du Canada, 28 p.

Annexe 1

Nombre, répartition, proportion de la population désirant travailler de 15 à 64 ans et taux d'emploi selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2008

Caractéristiques	Nombre		Répartition		Proportion[1] désirant travailler	Taux[2] d'emploi
	En emploi	Désirant travailler	En emploi	Désirant travailler		
	k		%		%	%
Sexe	**3 809,8**	**381,5**	**100,0**	**100,0**	**9,1**	**71,7**
Hommes	1 981,3	220,6	52,0	57,8	10,0	74,2
Femmes	1 828,5	160,9	48,0	42,2	8,1	69,1
Âge	**3 809,8**	**381,5**	**100,0**	**100,0**	**9,1**	**71,7**
15 à 24 ans	570,5	103,7	15,0	27,2	15,4	59,5
25 à 34 ans	854,9	74,5	22,4	19,5	8,0	81,4
35 à 44 ans	888,2	75,3	23,3	19,7	7,8	82,6
45 à 54 ans	1 001,3	76,9	26,3	20,2	7,1	80,3
55 à 64 ans	494,8	51,1	13,0	13,4	9,4	50,2
Plus haut niveau de scolarité chez les 25 à 64 ans	**3 239,2**	**277,8**	**100,0**	**100,0**	**7,9**	**74,3**
Sans (DES)	382,9	70,5	11,8	25,4	15,5	53,9
DES[3]	671,1	63,7	20,7	22,9	8,7	71,7
Certificat ou DEPS[4]	1 389,2	98,3	42,9	35,4	6,6	80,0
Diplôme universitaire	796,1	45,3	24,6	16,3	5,4	81,8
Fréquentation scolaire chez les 15 à 24 ans (pendant les 8 mois de l'année scolaire)	**543,5**	**101,7**	**100,0**	**100,0**	**15,8**	**56,7**
Étudiant	281,5	49,8	51,8	49,0	15,0	46,3
Non-étudiant	262,0	51,9	48,2	51,0	16,5	74,6
Statut d'immigrant chez les 25 à 64 ans[5]	**3 212,0**	**271,7**	**100,0**	**100,0**	**7,8**	**74,3**
Née au Canada	2 797,8	212,7	87,1	78,3	7,1	75,4
Immigrant admis	414,2	59,0	12,9	21,7	12,5	69,2
≤ 10 ans (récent)	143,2	31,2	4,5	11,5	17,9	64,5
> 10 ans (longue date)	271,0	27,7	8,4	10,2	9,3	71,9

1. En pourcentage de la population active et inactive désirant travailler.
2. Population en emploi divisée par la population totale du même groupe d'âge.
3. Ayant complété ou non des études postsecondaires inférieures à un certificat ou DEPS (diplôme d'études postsecondaires).
4. Incluant les formations professionnelles terminées ou écoles de métiers qui n'exigent pas nécessairement un DES.
5. Excluant du total les immigrants non admis.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Annexe 2

Proportion de la population désirant travailler[1] de 15 à 64 ans selon quelques caractéristiques sociodémographiques, Québec, 1997-2008

	Période annuelle							8 mois de l'année scolaire		
	Total	Hommes	Femmes	15-24 ans	55-64 ans	25-64 ans		15-24 ans		
						Sans DES	DES[2]	Total	Étudiants	Autres
	%							%		
1997	14,8	15,1	14,4	24,6	15,1	21,4	12,7	24,6	25,4	24,0
1998	13,2	13,1	13,2	21,3	14,6	19,2	12,4	21,4	20,7	21,9
1999	12,0	12,1	11,7	19,6	13,1	17,6	11,1	19,6	20,6	18,8
2000	10,8	10,9	10,6	17,1	11,2	17,6	9,6	17,5	16,5	18,2
2001	10,8	10,9	10,7	16,9	11,6	16,6	9,8	17,1	17,9	16,4
2002	10,9	11,2	10,6	17,6	12,2	16,4	10,1	18,0	18,9	17,2
2003	11,2	11,6	10,7	17,3	11,6	17,3	9,8	17,9	18,1	17,7
2004	10,6	11,1	10,1	18,2	10,7	16,0	9,4	19,0	20,7	17,5
2005	10,4	11,0	9,7	17,5	9,9	15,7	9,3	17,8	19,7	16,0
2006	10,0	10,4	9,5	17,4	9,4	15,9	9,1	17,4	19,3	15,5
2007	9,0	9,8	8,1	15,8	8,6	16,3	8,3	16,5	17,2	15,9
2008	9,1	10,0	8,1	15,4	9,4	15,5	8,7	15,8	15,0	16,5

1. En pourcentage de la population active et inactive désirant travailler.
2. Ayant complété ou non des études postsecondaires inférieures à un certificat ou DEPS.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Annexe 3

Répartition de la population désirant travailler de 15 à 64 ans selon leur disponibilité à occuper un emploi et certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2008

Caractéristiques	Population désirant travailler					
	Total	Chômeurs (disponibilité immédiate)	Inactifs désirant travailler (disponibilité à court terme)	Total	Chômeurs (disponibilité immédiate)	Inactifs désirant travailler (disponibilité à court terme)
	k			%		
Sexe	**381,5**	**300,1**	**81,4**	**100,0**	**78,7**	**21,3**
Hommes	220,6	178,5	42,1	100,0	80,9	19,1
Femmes	160,9	121,7	39,3	100,0	75,6	24,4
Âge	**381,5**	**300,1**	**81,4**	**100,0**	**78,7**	**21,3**
15 à 24 ans	103,7	78,6	25,1	100,0	75,8	24,2
25 à 34 ans	74,5	59,8	14,7	100,0	80,3	19,7
35 à 44 ans	75,3	61,6	13,6	100,0	81,8	18,1
45 à 54 ans	76,9	61,8	15,1	100,0	80,4	19,6
55 à 64 ans	51,1	38,3	12,8	100,0	75,0	25,0
Plus haut niveau de scolarité chez les 25 à 64 ans	**277,8**	**221,5**	**56,3**	**100,0**	**79,7**	**20,3**
Sans (DES)	70,5	53,4	17,1	100,0	75,7	24,3
DES[1]	63,7	49,7	13,9	100,0	78,0	21,8
Certificat ou DEPS[2]	98,3	81,3	17,1	100,0	82,7	17,4
Diplôme universitaire	45,3	37,1	8,2*	100,0	81,9	18,1*
Fréquentation scolaire chez les 15 à 24 ans (pendant les 8 mois de l'année scolaire)	**101,7**	**76,8**	**24,9**	**100,0**	**75,5**	**24,5**
Étudiant	49,8	32,5	17,3	100,0	65,3	34,7
Non-étudiant	51,9	44,3	7,6*	100,0	85,4	14,6*
Statut d'immigrant chez les 25 à 64 ans[3]	**271,7**	**217,3**	**54,3**	**100,0**	**80,0**	**20,0**
Née au Canada	212,7	169,0	43,6	100,0	79,5	20,5
Immigrant admis	59,0	48,3	10,7	100,0	81,9	18,1
≤ 10 ans (récent)	31,2	25,4	5,9*	100,0	81,4	18,9*
> 10 ans (longue date)	27,7	23,0	4,8*	100,0	83,0	17,3*

* Estimation à utiliser avec prudence en raison d'une plus grande variabilité.

1. Ayant complété ou non des études postsecondaires inférieures à un certificat ou DEPS (diplôme d'études postsecondaires).
2. Incluant les formations professionnelles terminées ou écoles de métiers qui n'exigent pas nécessairement un DES.
3. Excluant du total les immigrants non admis.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Annexe 4

Répartition de la population désirant travailler de 15 à 64 ans, ayant travaillé dans les 12 derniers mois, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2008

Caractéristiques	Ont travaillé dans les 12 derniers mois					
	Total	Chômeurs	Inactifs désirant travailler	Total	Chômeurs	Inactifs désirant travailler
	k			%		
Sexe	**239,3**	**204,6**	**34,7**	**62,7**	**68,2**	**42,6**
Hommes	145,9	125,3	20,6	66,1	70,2	48,9
Femmes	93,4	79,3	14,1	58,0	65,2	35,9
Âge	**239,3**	**204,6**	**34,7**	**62,7**	**68,2**	**42,6**
15 à 24 ans	67,5	54,7	12,8	65,1	69,6	51,0
25 à 34 ans	48,5	41,9	6,6*	65,1	70,1	44,9*
35 à 44 ans	45,7	40,6	5,2*	60,7	65,9	38,2*
45 à 54 ans	47,3	41,8	5,5*	61,5	67,6	36,4*
55 à 64 ans	30,3	25,6	4,6*	59,3	66,8	35,9*
Plus haut niveau de scolarité chez les 25 à 64 ans	**171,8**	**149,9**	**21,9**	**61,8**	**67,7**	**38,9**
Sans (DES)	39,6	33,1	6,5*	56,2	62,0	38,0*
DES[1]	39,0	34,1	4,9*	61,2	68,6	35,3*
Certificat ou DEPS[2]	66,4	58,5	7,9*	67,5	72,0	46,2*
Diplôme universitaire	26,8	24,2	2,6*	59,2	65,2	31,7*
Fréquentation scolaire chez les 15 à 24 ans (pendant les 8 mois de l'année scolaire)	**68,8**	**55,2**	**13,6**	**67,6**	**71,9**	**54,6**
Étudiant	30,3	21,3	9,0	60,8	65,5	52,0
Non-étudiant	38,5	33,8	4,6*	74,2	76,3	60,5*
Statut d'immigrant chez les 25 à 64 ans[3]	**169,7**	**148,2**	**21,5**	**62,4**	**68,2**	**39,6**
Née au Canada	142,1	123,4	18,7	66,8	73,0	42,9
Immigrant admis	27,6	24,8	2,8*	46,8	51,3	26,2*
≤ 10 ans (récent)	13,5	11,9	1,5*	43,3	46,9	25,4*
> 10 ans (longue date)	14,1	12,9	( )	50,9	56,1	( )

* Estimation à utiliser avec prudence en raison d'une plus grande variabilité.
( ) Échantillon trop peu fiable pour permettre la publication du résultat.
1. Ayant complété ou non des études postsecondaires inférieures à un certificat ou DEPS (diplôme d'études postsecondaires).
2. Incluant les formations professionnelles terminées ou écoles de métiers qui n'exigent pas nécessairement un DES.
3. Excluant du total les immigrants non admis.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Chapitre 7

Le revenu

Sylvie Jean
Direction des statistiques sociodémographiques
Institut de la statistique du Québec

Introduction

Le revenu permet d'acquérir des biens et services et de constituer un patrimoine financier. Le niveau de revenu de la population est un des principaux indicateurs des conditions de vie et de bien-être d'une société. Il subit l'influence de l'activité économique : il varie en fonction des cycles conjoncturels et évolue en raison des changements d'ordre structurel, par exemple la mondialisation ou les progrès technologiques. Les modes de vie affectent aussi le niveau de revenu : la hausse de la scolarité, la participation accrue des femmes au marché du travail, la réduction de la taille des familles sont autant de facteurs qui ont influencé les conditions de vie et le revenu des familles et des individus. Par ailleurs, le revenu est lié aux caractéristiques sociodémographiques des individus et à leur cycle de vie.

La présente analyse du revenu couvre divers aspects et se divise en trois sections. La première section porte sur le revenu des unités familiales qui reflète la mise en commun des ressources. L'évolution du revenu selon qu'il provienne de sources privées ou de transferts gouvernementaux est considérée, mais l'analyse portera principalement sur le revenu disponible, soit le revenu total moins l'impôt. Les variables comme le type de famille, l'âge du soutien économique principal et le nombre de personnes gagnant un revenu font tour à tour l'objet d'analyse.

La deuxième section traite du revenu des particuliers, c'est-à-dire les personnes de 16 ans et plus, et met en relief les différences de revenu selon le sexe. Ici encore, l'évolution du revenu selon la source est examinée et le revenu disponible sert à la comparaison des revenus selon l'âge et le sexe.

Le revenu d'emploi des hommes et des femmes fait l'objet de la troisième section et les variables retenues portent sur la scolarité, la langue maternelle, la participation au marché du travail, la profession et l'industrie.

Aspects méthodologiques

Les données proviennent des fichiers maîtres de l'*Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC) et de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) menées par Statistique Canada.

Depuis 1996, les fichiers de l'EDTR permettent l'analyse transversale des revenus des ménages sur une base annuelle, tâche qui auparavant était assurée par l'EFC. Les fichiers de ces deux enquêtes sont conçus pour être analogues. En 2007, la taille de l'échantillon de l'EDTR est de 68 308, ce qui représente 32 193 921 personnes au Canada. L'échantillon est de 10 718 au Québec, ce qui correspond à 7 553 898 personnes.

Les sources de revenu sont réparties en deux catégories : les revenus privés et les revenus de transfert. Les revenus privés regroupent les gains (provenant d'un travail salarié ou autonome), les revenus de placement, les revenus de retraite (provenant des régimes privés de retraite) et les autres revenus de source privée. Ils correspondent au revenu total moins les transferts gouvernementaux. Les transferts gouvernementaux comprennent tous les transferts directs faits aux particuliers et aux familles par les administrations fédérale, provinciales et municipales. On trouve, dans cette catégorie, les prestations fiscales pour enfants, les prestations de la Sécurité de la vieillesse, les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, les prestations d'assurance-emploi et d'assistance sociale, les indemnités pour accidents du travail, les crédits pour taxe sur les produits et services, les crédits d'impôt provinciaux et les autres transferts gouvernementaux. Le calcul du revenu moyen est basé sur toute la population étudiée dans le cas du revenu des unités familiales ou sur la population touchant un revenu, dans le cas du revenu des particuliers.

Les revenus moyens sont exprimés en dollars constants de 2007 au moyen de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la province de Québec à compter de l'année 1979. Pour les années 1977 et 1978, cette donnée n'étant pas disponible, la variation de l'IPC pour la ville de Montréal a été appliquée à l'IPC de la province de Québec.

Le revenu ajusté permet d'éliminer l'effet des différences dans la composition démographique des ménages, ce revenu est ajusté en fonction de la taille du ménage, selon une échelle d'équivalence. Chacun des membres du ménage se voit attribuer un certain poids qui peut varier selon l'âge, le rang ou la situation familiale. L'échelle d'équivalence utilisée ici accorde un poids de 1,0 au membre le plus âgé de la famille, de 0,4 à la personne suivante en âge et à tous les autres membres de la famille âgés de 16 ans et plus, et de 0,3 à tous les autres membres de la famille âgés de moins de 16 ans.

Le revenu des unités familiales

On entend par « unités familiales » les familles économiques et les personnes seules. Une famille économique est constituée d'un groupe de deux personnes et plus qui partagent un même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption, ou qui vivent en union libre. Une personne seule est une personne qui vit seule ou avec d'autres personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien de parenté.

Évolution du revenu selon la source

Entre 1977 et 2007, le revenu total moyen des unités familiales a augmenté de 7,7 %, en dollars constants, passant de 53 908 $ à 58 059 $ (figure 7.1). La première moitié de la période étudiée se caractérise par les récessions du début des années 1980 et 1990, ainsi le revenu total a atteint son point le plus bas en 1993 à 47 582 $. Depuis, on observe un mouvement à la hausse presque constant, et ce n'est qu'au début des années 2000 que le revenu total a rejoint le niveau de 1977.

Le revenu privé constitue environ 85 % du revenu total. Les tendances observées sur le revenu total sont donc attribuables aux revenus provenant de sources privées. Toutefois, la baisse du revenu privé entre 1977 et 1993 est plus accentuée que celle du revenu total : 19,1 % et 11,7 % respectivement, tout comme la hausse entre 1993 et 2007, soit 27,0 % et 22,0 %.

Figure 7.1
Revenu total, revenu privé, revenu disponible et revenu de transfert des unités familiales, Québec, 1977-2007

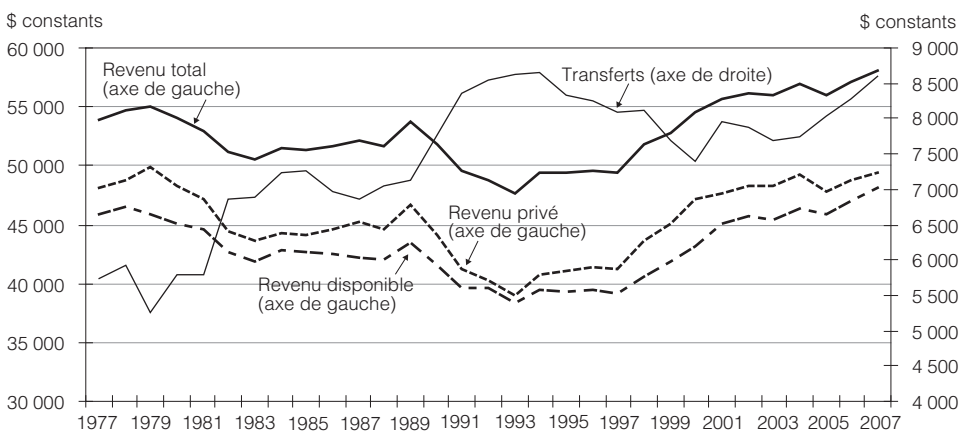

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les revenus de transfert suivent à peu près le mouvement inverse, car en période de crise ils ont tendance à augmenter quand le revenu privé diminue. Malgré tout, ils ont augmenté de 49,9 % sur la période de 30 ans, car certains transferts gouvernementaux sont en hausse constante. En effet, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et celles des régimes publics de retraite ont augmenté de façon continue, en raison du vieillissement de la population et de la maturation des régimes publics de pension[1].

Une fois l'impôt retranché du revenu total, on obtient le revenu disponible. Entre 1977 et 2007, le revenu disponible a connu une hausse de 4,8 %. La courbe illustrant ce revenu suit d'assez près celle du revenu privé qui est lui-même la principale composante du revenu total. Toutefois, le taux d'imposition de même que le poids des revenus de transfert influencent la proportion de l'impôt sur le revenu total : en 1977, l'impôt représente 14,8 % du revenu total contre 17,2 % en 2007.

Le revenu après impôt représente le montant disponible pour l'achat des biens et services nécessaires au bien-être, ce qui en fait un indicateur de base des conditions de vie. La situation familiale, l'âge et le nombre de personnes qui gagnent un revenu sont parmi les principales caractéristiques susceptibles de faire varier le revenu des unités familiales.

Le revenu disponible selon le type d'unité familiale

La mise en commun ou le partage du revenu a un impact important sur le niveau de vie. Le revenu disponible diffère considérablement selon le type d'unité familiale (familles économiques et les personnes seules). On distingue quatre types de familles de deux personnes et plus : les couples sans enfants, les couples avec enfants, les familles monoparentales et les autres familles. Dans les catégories « couples avec enfants » et « familles monoparentales », les enfants ont moins de 18 ans et le soutien économique principal est âgé de moins de 65 ans. Par ailleurs, les autres familles comprennent les couples vivant avec leurs propres enfants mariés ou avec des parents autres que leurs enfants, ainsi que tout autre type de famille.

De 1977 à 2007, le nombre d'unités familiales est passé de 2,2 millions à 3,5 millions, une augmentation de 59,7 %. Comme le montre la figure 7.2, le nombre de personnes seules est en hausse constante; il a été multiplié par 2,6 sur la période de 30 ans. Le nombre de couples sans enfants double, tandis que celui des couples avec enfants diminue de 21,4 % et les familles monoparentales sont plus nombreuses de 66,6 %.

Ainsi, la proportion de personnes seules dans l'ensemble des unités familiales atteint maintenant 38,4 % (figure 7.3). Les couples sans enfants suivent, ils représentent près du quart (24,0 %) des unités, au détriment des couples avec enfants

1. Jean, Sylvie (2009). « Évolution du revenu disponible des unités familiales selon la source de 1980 à 2006 », *Données sociodémographiques en bref*, février, vol.13, nº 2, p 4-5.

Figure 7.2
Nombre d'unités familiales selon le type de famille, Québec, 1977-2007

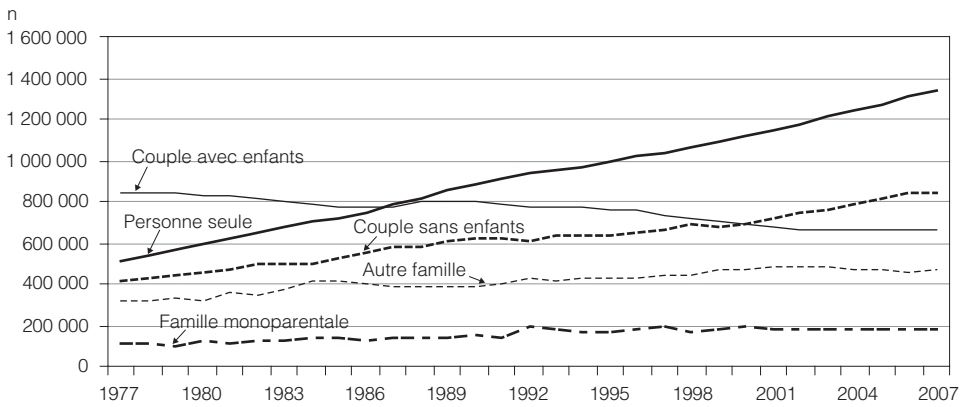

Note : Chez les couples avec enfants et les familles monoparentales, le soutien économique principal est âgé de moins de 65 ans et les enfants ont moins de 18 ans.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 7.3
Répartition des unités familiales selon le type de famille, Québec, 1977, 1987, 1997 et 2007

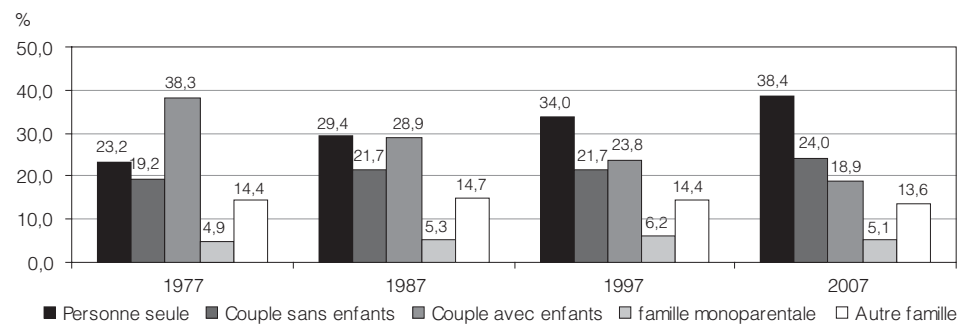

Note : Chez les couples avec enfants et les familles monoparentales, le soutien économique principal est âgé de moins de 65 ans et les enfants ont moins de 18 ans.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

qui sont passés sous les 20 %, alors qu'en 1977 ces familles comptaient pour 38,3 % de l'ensemble des unités. La proportion de familles monoparentales demeure à peu près constante, aux environs de 5 %.

En 2007, le revenu disponible des personnes seules s'élève à 26 039 $ en moyenne (tableau 7.1), ce qui correspond à moins de la moitié du revenu des couples sans enfants (54 332 $). Parmi les familles, les couples avec enfants ont le revenu le plus haut (74 385 $) et les familles monoparentales de chef féminin, le plus bas (36 669 $). Ces dernières disposent d'un peu moins de la moitié du revenu des couples avec enfants.

Tableau 7.1
Revenu disponible et certaines caractéristiques des unités familiales selon le type de famille, Québec, 2007

Unité familiale	Revenu disponible		Unités	Répartition des unités	Part du revenu disponible	Âge moyen du soutien principal
	Moyen	Ajusté				
	$		n	%		ans
Personne seule	26 039	26 039	1 337 383	38,4	20,8	51,0
Famille économique	61 826	36 460	2 146 049	61,6	79,2	47,8
Couple sans enfants	54 332	38 809	835 317	24,0	27,1	55,3
Couple avec enfants	74 385	36 795	657 144	18,9	29,2	39,3
Famille monoparentale	40 020	24 240	178 776	5,1	4,3	38,4
Parent femme	36 669	21 754	131 412	3,8	2,9	37,7
Parent homme	49 318	31 140	47 364	1,4	1,4	40,2
Autre famille	65 837	36 464	474 812	13,6	18,7	49,9
Total	**48 086**	**32 459**	**3 483 432**	**100,0**	**100,0**	**49,0**

Note : Chez les couples avec enfants et les familles monoparentales, le soutien économique principal est âgé de moins de 65 ans et les enfants ont moins de 18 ans.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les figures 7.4 et 7.5 permettent de comparer l'évolution du revenu disponible et du revenu disponible ajusté des personnes seules, des couples avec et sans enfants et des familles monoparentales.

L'ajustement du revenu disponible en fonction de la taille de la famille donne un portrait différent de la situation des unités familiales les unes par rapport aux autres. Avant ajustement, les personnes seules détiennent le revenu disponible le plus bas, suivies des familles monoparentales et des couples sans enfants, alors que les couples avec enfants ont le revenu le plus élevé. Après ajustement, ce sont les familles monoparentales qui ont le revenu le plus faible et les couples sans enfants, le plus haut.

L'ajustement du revenu disponible nivelle aussi les différences entre les revenus des divers types d'unités familiales, bien que la démarcation demeure nette entre le revenu disponible ajusté des couples (avec ou sans enfants) et celui des autres unités. Ainsi, en 2007, les couples avec enfants disposent d'un revenu ajusté supérieur de 51,8 % à celui des familles monoparentales, et les couples sans enfants, de 49,0 % supérieur à celui des personnes seules.

Figure 7.4
Revenu disponible moyen, selon certains types de famille, Québec, 1977-2007

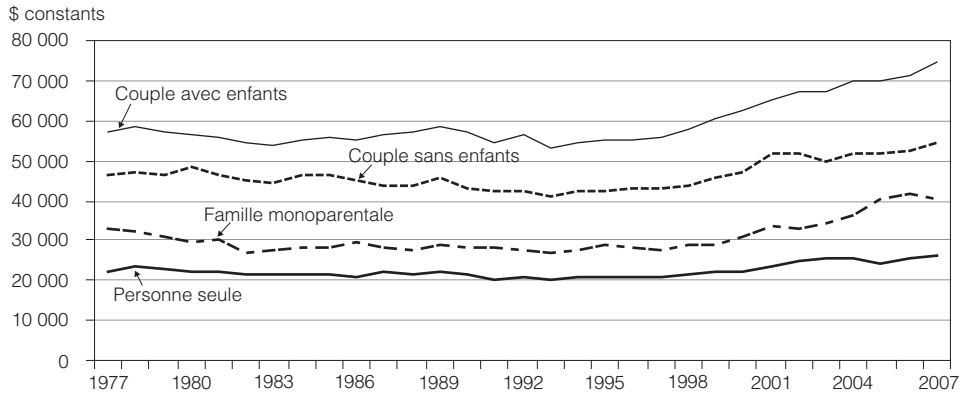

Note : Chez les couples avec enfants et les familles monoparentales, le soutien économique principal est âgé de moins de 65 ans et les enfants ont moins de 18 ans.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 7.5
Revenu disponible moyen ajusté, selon certains types de famille, Québec, 1977-2007

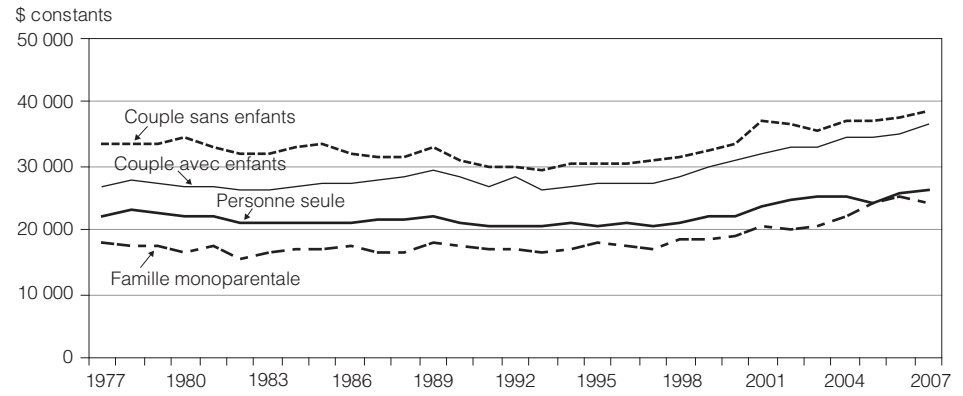

Note : Chez les couples avec enfants et les familles monoparentales, le soutien économique principal est âgé de moins de 65 ans et les enfants ont moins de 18 ans.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Par rapport à 1977, les couples avec enfants sont ceux qui améliorent le plus leur niveau de vie. Leur revenu disponible ajusté passe de 26 678 $ à 36 795 $, soit une augmentation de 37,9 % en dollars constants. Les familles monoparentales suivent, enregistrant une augmentation de 34,9 % (de 17 969 $ à 24 240 $), tandis que, chez les couples sans enfants et les personnes seules, la croissance est de 16,4 % et de 16,1 % respectivement.

La baisse importante de revenu du début des années 1980 et 1990 a touché tous les types d'unités familiales et plus particulièrement les couples sans enfants et les personnes seules, dont les revenus disponibles ajustés sont, en 1993, inférieurs de 11,4 % et de 8,9 % respectivement par rapport à 1977. Celui des familles monoparentales est en baisse de 6,8 %, tandis que les couples avec enfants se retrouvent à peu près au même point. Après 1993, l'amélioration du revenu est presque continue et, chez les familles monoparentales, elle est particulièrement importante après 1999 : 31,8 % d'augmentation de leur revenu disponible ajusté.

On voit donc l'influence de la composition des familles sur le revenu disponible. Les familles monoparentales ont le niveau de vie le plus bas, alors que les couples sans enfants détiennent le plus haut niveau de vie en termes de revenu disponible ajusté selon l'échelle d'équivalence. La situation familiale est toutefois susceptible de se modifier à quelques reprises au cours du cycle de vie.

Le revenu disponible selon l'âge

Le revenu disponible des unités familiales augmente avec l'âge du soutien économique principal, pour atteindre un sommet à 45-49 ans (figure 7.6). Cette augmentation résulte de l'amélioration progressive du revenu d'emploi, combinée à la modification de la composition des unités familiales, du nombre de personnes gagnant un revenu dans le ménage et du régime de travail. En effet, les plus jeunes sont moins nombreux sur le marché du travail et ils occupent une plus grande

Figure 7.6
Revenu disponible des unités familiales selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 2007

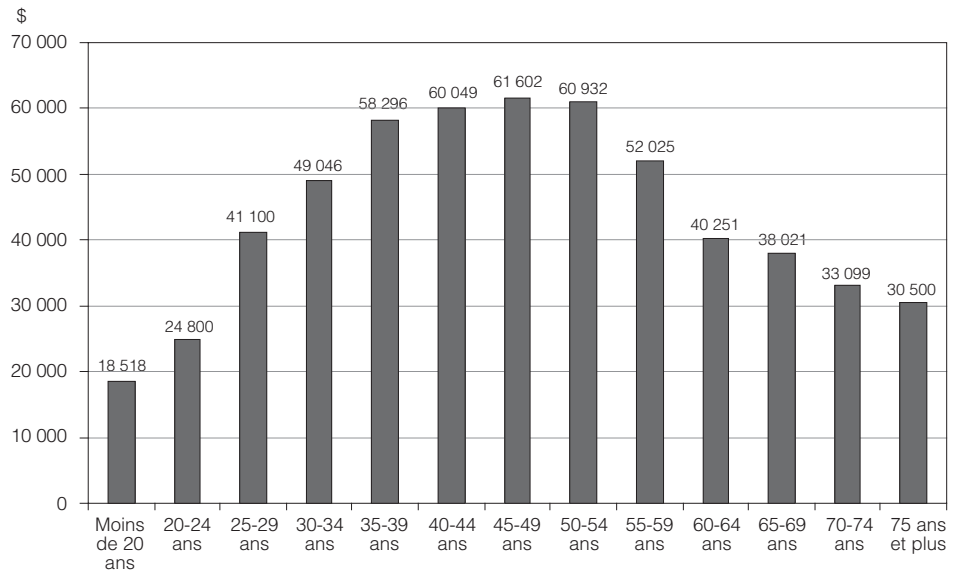

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec..

part des emplois à temps partiel; enfin, ils vivent plus souvent seuls. À partir de 25 ans, il y a plus d'unités familiales composées d'un couple avec ou sans enfants, et elles sont proportionnellement plus nombreuses à avoir deux revenus d'emploi. À partir de 55-59 ans, la proportion des ménages à deux revenus est plus faible, tandis que celle des ménages sans revenu d'emploi augmente par rapport au groupe d'âge précédent. Il y a donc une baisse marquée du revenu disponible. La réduction est tout aussi forte entre les 55-59 ans et les 60-64 ans, alors qu'encore plus de travailleurs prennent leur retraite.

Afin de suivre l'évolution du revenu par génération, les revenus moyens des années d'enquête aux cinq ans sont reliés pour les groupes d'âge quinquennaux appropriés. Par exemple, les générations nées en 1952-1957 ont 20-24 ans en 1977, 25-29 ans en 1982 et ainsi de suite, jusqu'à 50-54 ans en 2007. En reliant les revenus moyens de ces groupes d'âge, il est possible de tracer le profil du revenu moyen des générations 1952-1957 des âges 20-24 ans à 50-54 ans.

L'évolution du revenu disponible des unités familiales de 1977 à 2007 (figure 7.7) montre que le revenu des différentes générations augmente avec l'âge jusque vers 45-49 ans pour diminuer ensuite.

Figure 7.7
Revenu disponible non ajusté des unités familiales pour certaines générations, selon l'âge du soutien économique principal (2007, 2002, 1997, 1992, 1987, 1982, 1977)

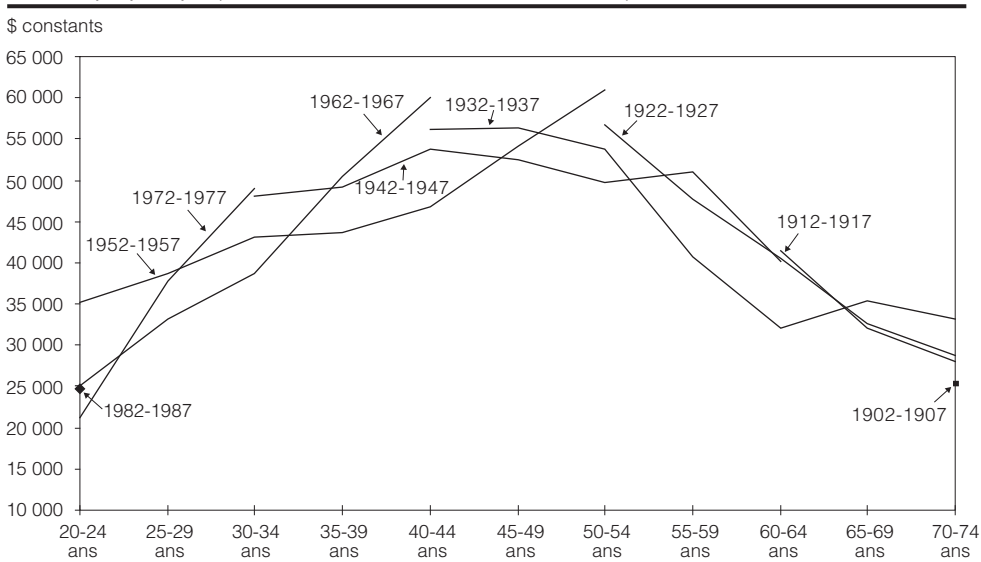

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec..

Par ailleurs, il est plus difficile d'évaluer s'il y a amélioration ou non de la situation entre les générations au même âge. En effet, les récessions du début des années 1980 et 1990 ont affecté toutes les générations, avec des baisses de l'ordre de 7,0 % (entre 1977 et 1982) et de 6,2 % (entre 1987 et 1992), pour l'ensemble des unités. De même, toutes les générations ont bénéficié de l'augmentation des revenus entre 1997 et 2002 (16,7 %), tandis que la hausse de 5,2 % observée entre 2002 et 2007 n'a pas profité à toutes. Ces baisses et ces hausses sont survenues à des âges différents selon les générations. On peut toutefois dire que, n'eurent été des augmentations du début des années 2000, les générations nées après 1947 auraient connu une détérioration de leur situation. Ainsi, les générations 1952-1957, 1962-1967 et 1972-1977 ont un revenu disponible plus bas que la génération précédente au même âge, et ce, pour toutes les années avant 2002, tandis qu'aux âges correspondant aux deux derniers points (donc 2002 et 2007) de chacune de ces générations, leur revenu dépasse celui de la génération précédente.

La figure suivante (figure 7.8) illustre l'évolution du revenu disponible ajusté en fonction de la taille des unités pour certaines générations. De façon générale, le revenu disponible ajusté augmente d'une génération à l'autre chez celles nées avant 1947. Quant à celles nées après 1947, elles connaissent une diminution de leur revenu d'une génération à l'autre, aux mêmes âges, pour les années avant 2002 et une amélioration aux âges qui correspondent aux deux derniers points (2002 et 2007), tout comme le revenu non ajusté.

Figure 7.8
Revenu disponible moyen ajusté des unités familiales par génération, selon l'âge du soutien économique principal (2007, 2002, 1997, 1992, 1987, 1982, 1977)

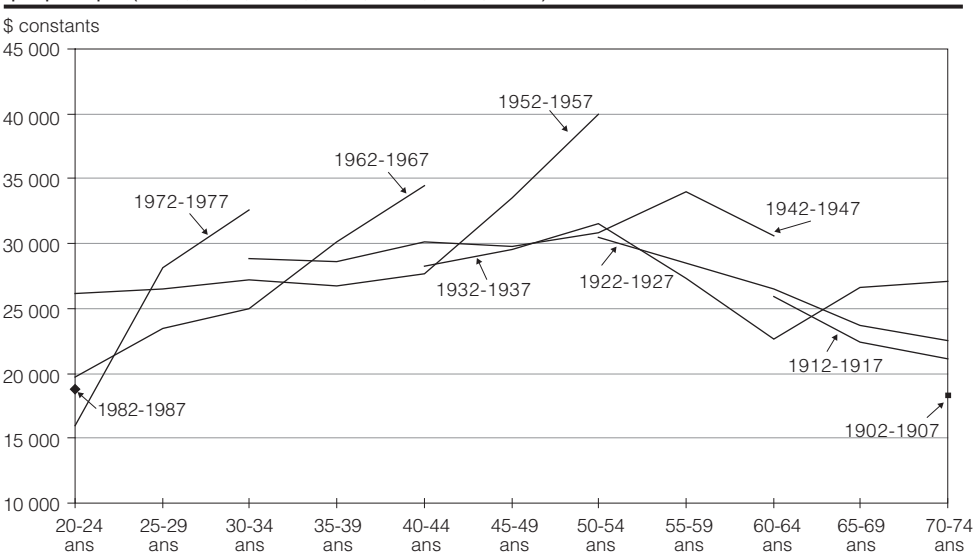

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec..

Les individus qui forment une génération vivent dans différents types d'unités familiales au cours de leur cycle de vie. Ainsi, la composition d'une génération d'unités familiales aux âges 20-24 ans n'est plus la même à 40-44 ans : elle passe d'une majorité de personnes seules à une majorité de couples avec enfants. En plus d'augmenter avec l'âge en fonction de l'expérience acquise et de l'ancienneté, le revenu varie ainsi selon le nombre de personnes gagnant un revenu dans le ménage.

Le revenu disponible selon le nombre de personnes gagnant un revenu

La présence de plus en plus grande des femmes dans la population active constitue l'un des changements les plus importants qu'ait connus le marché du travail au cours des dernières décennies. Le rôle des femmes comme soutien de famille s'en est trouvé accru, et les couples pouvant compter sur deux revenus d'emploi sont maintenant la norme.

En 2007, 85,3 % (tableau 7.2) des couples avec enfants disposent de plus d'un revenu d'emploi, ce qui représente une hausse notable par rapport à 1977 (55,6 %). Par ailleurs, la proportion de couples avec enfants ayant un seul revenu diminue (42,3 % contre 13,5 %). Un peu plus de la moitié des couples sans enfants (51,4 %) ont deux revenus d'emploi en 2007 et la proportion de ceux qui n'ont pas un revenu d'emploi est de 26,2 %.

Le pourcentage de familles monoparentales dirigées par une femme ayant au moins un revenu d'emploi se situe à 83,5 % en 2007 et à 68,7 % en 1977. La proportion de ces familles sans revenu d'emploi a donc baissé considérablement. Pendant ce temps, la proportion de personnes seules sans revenu d'emploi se retrouve au même niveau en 2007 qu'en 1977, soit aux environs de 38 %.

Le nombre de revenus d'emploi dont dispose une unité familiale a un impact considérable sur son revenu disponible, mais cet avantage s'amenuise depuis 1977. Tandis qu'une unité familiale avec un seul revenu d'emploi disposait de près de deux fois et demie (2,4) le revenu d'une unité sans revenu d'emploi, le rapport tombe à 1,4 en 2007. De même, pour une unité avec deux revenus d'emploi et plus, le rapport passe de plus de quatre fois à un peu moins de trois. En effet, le revenu disponible des unités sans revenu d'emploi connaît une hausse appréciable (61,0 %) pour tous les types d'unités durant cette période, passant de 15 672 $ à 25 226 $. D'autre part, le revenu disponible de l'ensemble des unités avec un seul revenu diminue entre 1977 et 2007 (– 4,5 %).

Le revenu disponible des unités à double soutien et plus augmente de 11,0 %, mais l'écart avec les unités à un seul revenu s'élargit : alors qu'en 1977 le revenu des unités à deux revenus et plus est 71,9 % supérieur à celui des unités à un seul revenu, en 2007 la différence est de 100,0 %.

Si la contribution des femmes au revenu familial s'avère essentielle au maintien d'un certain niveau de vie, leur revenu demeure toutefois inférieur à celui des hommes.

Tableau 7.2
Revenu disponible moyen des unités familiales et répartition selon le nombre de personnes gagnant un revenu d'emploi, Québec, 1977, 1987, 1997 et 2007

	Revenu disponible moyen				Répartition des unités			
	1977	1987	1997	2007	1977	1987	1997	2007
	$ constants				%			
Personnes seules	22 422	21 905	20 642	26 039	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucun revenu	10 829	15 702	15 125	18 972	38,2	41,0	48,6	38,7
Un revenu	29 573	26 213	25 863	30 506	61,8	59,0	51,4	61,3
Couple sans enfants	46 658	43 800	43 056	54 332	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucun revenu	24 242	29 691	31 029	37 403	20,4	28,1	34,7	26,2
Un revenu	38 483	40 528	38 580	49 181	27,5	21,5	21,8	22,4
Deux revenus	59 791	53 045	54 866	65 209	52,0	50,5	43,6	51,4
Couple avec enfants	57 180	56 663	55 532	74 385	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucun revenu	16 135	19 405	22 967	37 856	2,1	2,3	4,4	1,2
Un revenu	45 895	42 503	39 302	53 141	42,3	24,9	19,7	13,5
Deux revenus et plus	67 342	62 701	61 621	78 255	55,6	72,8	75,9	85,3
Deux revenus	60 924	58 361	59 093	75 035	39,9	55,1	62,7	68,7
Trois revenus et plus	83 662	76 219	73 656	91 602	15,7	17,7	13,2	16,6
Famille monoparentale, parent femme	29 340	26 182	25 337	36 669	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucun revenu	15 657	14 816	15 720	18 015	31,4	38,5	34,6	16,4
Un revenu	28 755	28 108	28 793	35 333	47,0	42,1	54,1	59,3
Deux revenus et plus	50 411	44 557	38 271	52 596	21,7	19,4	11,3	24,2
Famille monoparentale, parent homme	51 030	42 238	36 848	49 318	...	...	...	...
Autre	57 138	57 209	54 942	65 837	...	...	...	...
Total	**45 902**	**42 216**	**39 153**	**48 086**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Aucun revenu	15 672	20 388	20 448	25 226	16,4	22,0	28,7	23,2
Un revenu	38 203	33 738	31 566	36 474	42,1	35,7	33,7	37,8
Deux revenus et plus	65 688	60 701	60 204	72 942	41,5	42,3	37,6	39,0

Note : Chez les couples avec enfants et les familles monoparentales, le soutien économique principal est âgé de moins de 65 ans et les enfants ont moins de 18 ans.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Le revenu des particuliers

L'analyse du revenu des particuliers de 16 ans et plus permet les comparaisons selon le sexe. Seuls les particuliers bénéficiant d'un revenu (positif ou négatif) sont considérés ici dans le calcul du revenu moyen.

L'évolution des différents types de revenus

En 2007, le revenu total des particuliers bénéficiant d'un revenu est supérieur de 9,0 % à celui de 1977, en dollars constants (figure 7.9) : 33 261 $ et 30 511 $ respectivement. Après les baisses successives du début des années 1980 et 1990, il chute à 27 439 $ en 1993, le montant le plus bas de la période, soit 10,1 % de moins qu'en 1977. Par la suite, le revenu moyen augmente graduellement et retrouve en 2000, son niveau de 1977; la hausse entre 1993 et 2007 se chiffre à 21,2 %.

Les revenus de sources privées suivent le même mouvement, mais les baisses du début des années 1980 et 1990 ont été plus accentuées, de même que la hausse qui a suivi. En 2007, ces revenus qui constituent la majeure partie (85,2 %) du revenu total sont en hausse de 3,9 % par rapport à 1977.

La hausse des revenus de transfert a été presque continue entre 1977 et 1994. Ils sont passés de 3 250 $ à 5 013 $ (+ 54,2 %). Entre 1994 et 2003, on observe une baisse de 12,9 %, suivie d'une autre période d'augmentation jusqu'en 2007 (+ 12,9 %) pour atteindre 4 930 $, soit 51,7 % de plus qu'en 1977.

Figure 7.9
Revenu total, revenu privé, revenu disponible et revenu de transfert des particuliers de 16 ans et plus bénéficiant d'un revenu, Québec, 1977-2007

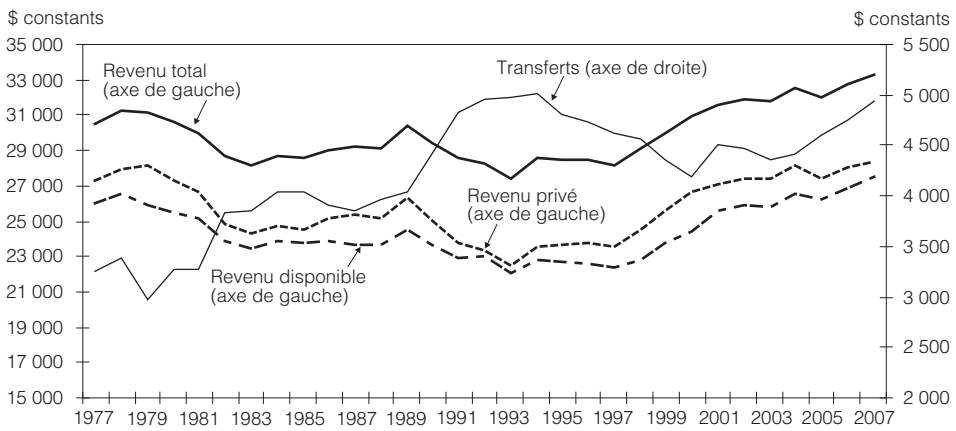

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec..

Pendant cette période, les hommes connaissent des baisses du revenu total (figure 7.10), du revenu privé et du revenu disponible (1,4 %, 4,0 % et 4,9 %, respectivement) et une hausse des revenus de transfert (26,7 %). Par contre, chez les femmes, tous ces types de revenu sont en hausse : soit 44,1 % pour le revenu total, 37,6 % pour le revenu privé, 39,0 % pour revenu disponible et 77,6 % pour les revenus de transfert.

Figure 7.10
Revenu total, revenu privé et revenu disponible des hommes et des femmes de 16 ans et plus bénéficiant d'un revenu, Québec, 1977-2007

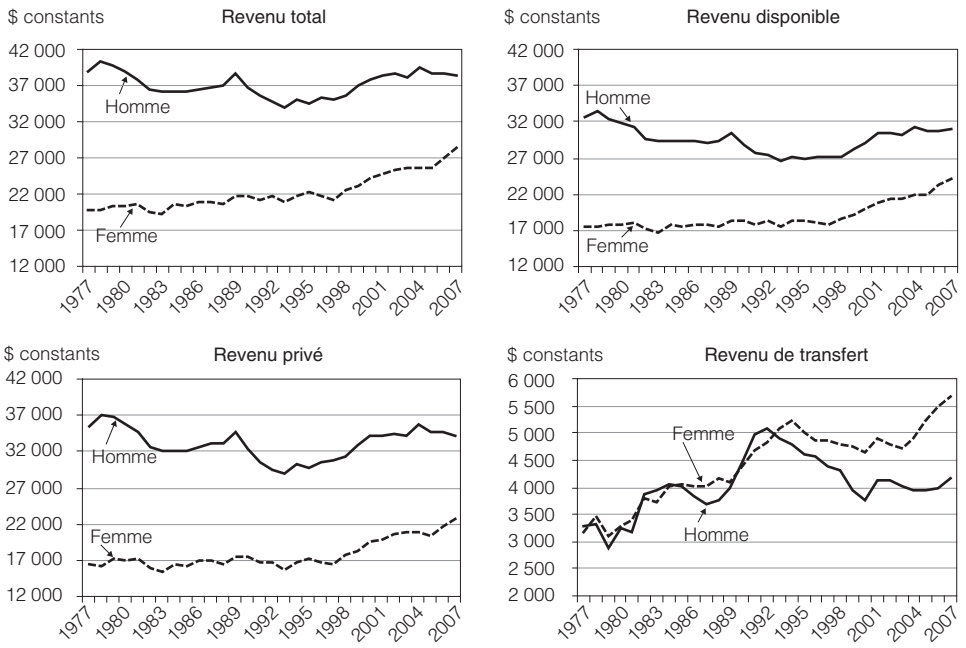

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec..

Ainsi, le ratio du revenu des femmes sur celui des hommes augmente (figure 7.11). En 1977, le revenu disponible des femmes correspond à 53,6 % de celui des hommes, contre 78,4 % en 2007. En ce qui concerne les revenus de sources privées, bien que le ratio ait augmenté de 20,0 points de pourcentage par rapport à 1977, il ne se situe qu'à 66,2 % en 2007. Par contre, les revenus de transfert des femmes dépassent ceux des hommes dans un rapport de 135,6 %. Finalement, le revenu total des femmes sur celui des hommes s'établit à 73,8 % en 2007, en hausse de 23,3 points de pourcentage comparativement à 1977.

Figure 7.11
Revenu des femmes par rapport à celui des hommes chez les particuliers de 16 ans et plus bénéficiant d'un revenu, Québec, 1977-2007

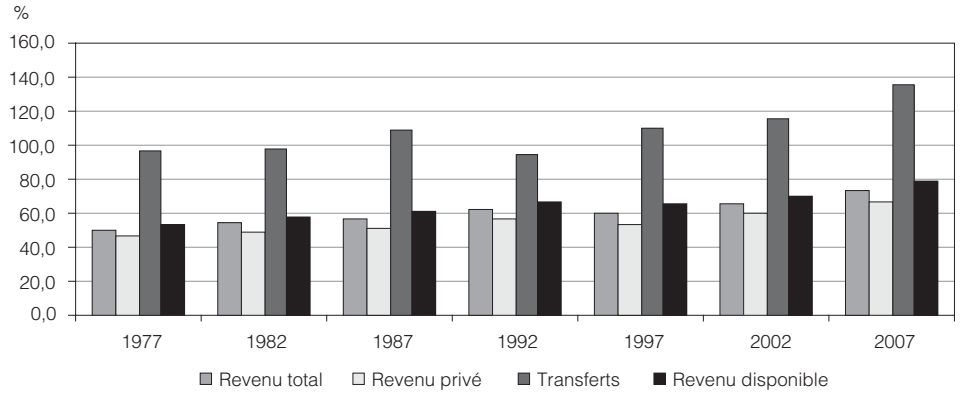

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec..

Le revenu disponible selon le sexe et l'âge

Tous les groupes d'âge ne voient pas leur revenu disponible évoluer de la même façon entre 1977 et 2007 (tableau 7.3). Le revenu des 45-64 ans et celui des 65 ans et plus sont supérieurs en 2007 à ce qu'ils étaient en 1977, ce qui n'est pas le cas des autres groupes d'âge. Le revenu des personnes âgées augmente de façon graduelle sur toute la période. Par contre, celui des autres groupes d'âge connaît une baisse jusqu'à la fin des années 1990 et une remontée par la suite, mais la hausse n'est pas suffisante pour rattraper le retard accumulé, sauf chez les 45-64 ans.

Selon le sexe, chez les hommes, seuls ceux de 65 ans et plus voient leur revenu augmenter; toutefois, chez les femmes, seules celles de moins de 25 ans subissent une baisse de leur revenu disponible entre 1977 et 2007. En effet, bien que le revenu des femmes de 25-44 ans ait chuté entre 1977 et 1997, la hausse des années 2000 a été supérieure. Pour ce qui est des femmes de 45-64 ans, leur revenu est demeuré relativement stable pour augmenter après le début des années 2000.

En 2007, le revenu disponible des femmes de moins de 25 ans correspond à 85,7 % de celui des hommes (figure 7.12). Ce rapport est de 86,1 % chez les 25-44 ans, de 70,4 % chez le groupe d'âge suivant et de 82,2 % chez les 65 ans et plus. La tendance est à la hausse entre 1977 et 2007 chez tous les groupes d'âge, à l'exception des plus jeunes dont le ratio du revenu des femmes sur celui des hommes fluctue entre 79 % et 92 % selon les années.

Tableau 7.3
Revenu disponible moyen des particuliers de 16 ans et plus bénéficiant d'un revenu, selon le sexe et l'âge, Québec, 1977-2007

	1977	1982	1987	1992	1997	2002	2007	2007/1977
	$ constants							%
Total	**25 979**	**23 878**	**23 695**	**23 004**	**22 352**	**25 933**	**27 549**	**6,0**
Moins de 25 ans	16 790	13 372	12 440	10 242	9 840	12 202	11 954	–28,8
25-44 ans	31 770	28 545	27 450	26 799	24 697	29 385	31 453	–1,0
45-64 ans	30 752	28 311	27 838	26 024	26 000	29 727	31 561	2,6
65 ans et plus	14 918	16 828	17 947	18 173	19 253	21 433	22 907	53,5
Hommes	32 550	29 685	29 102	27 540	27 017	30 567	30 940	–4,9
Moins de 25 ans	18 449	14 241	13 798	10 669	10 875	12 736	12 858	–30,3
25-44 ans	38 778	34 780	32 672	31 227	28 747	33 812	33 776	–12,9
45-64 ans	39 293	36 385	35 983	32 047	32 795	36 251	36 987	–5,9
65 ans et plus	18 246	21 141	21 642	21 946	23 879	25 378	25 454	39,5
Femmes	17 446	17 094	17 747	18 214	17 694	21 409	24 244	39,0
Moins de 25 ans	14 942	12 398	10 931	9 811	8 740	11 650	11 022	–26,2
25-44 ans	21 155	20 534	21 362	21 807	20 539	24 817	29 082	37,5
45-64 ans	17 831	17 749	17 687	18 755	18 537	23 083	26 035	46,0
65 ans et plus	12 316	13 675	15 335	15 497	15 872	18 493	20 923	69,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 7.12
Revenu disponible des femmes par rapport à celui des hommes selon l'âge des particuliers de 16 ans et plus bénéficiant d'un revenu, Québec, 1977-2007

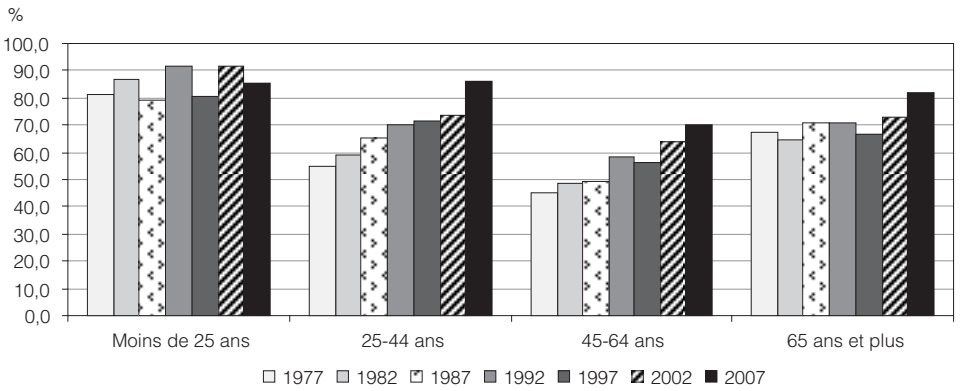

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec..

La figure 7.13 illustre le revenu disponible pour certaines générations de 1977 à 2007. Le revenu des différentes générations augmente avec l'âge durant la période de vie active, puis diminue avec la prise de retraite. Par contre, le parcours de chacune est affecté par les récessions, mais à des âges différents. Les générations nées avant 1947 combinent ces périodes difficiles et la prise de retraite et l'on voit leur revenu commencer à chuter à partir de 40-44 ans. Toutefois, cette baisse cesse à compter de 65 ans en raison de l'admissibilité aux transferts gouvernementaux pour les personnes âgées. Chez les générations plus jeunes, la reprise du début des années 2000 a permis un rattrapage et leur revenu dépasse même celui des générations précédentes aux âges correspondant aux deux dernières années observées.

Figure 7.13
Revenu disponible moyen des particuliers pour certaines générations, selon l'âge (2007, 2002, 1997, 1992, 1987, 1982, 1977)

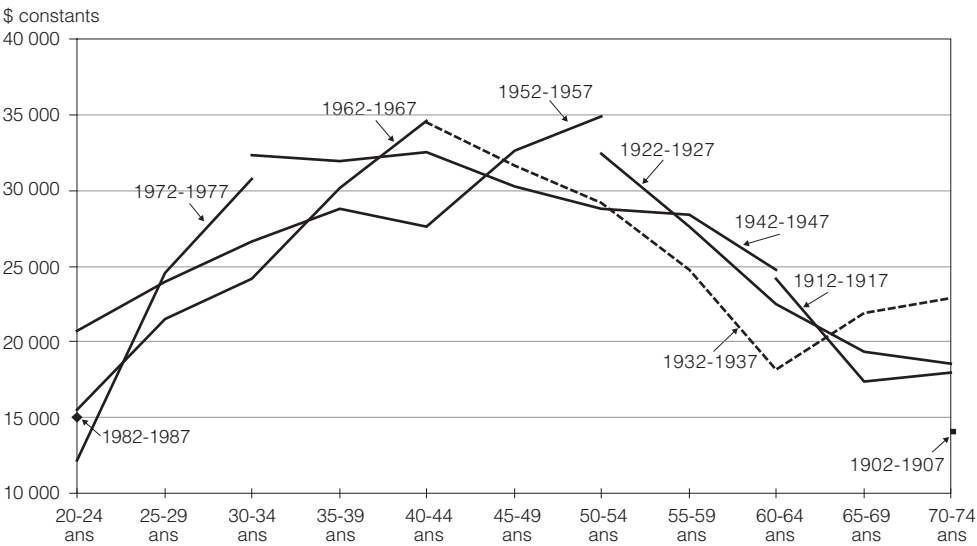

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec..

Le revenu d'emploi des hommes et des femmes

Seuls les particuliers de 16 ans et plus qui gagnent un revenu d'emploi sont retenus pour le calcul du revenu d'emploi moyen. La figure 7.14, qui suit l'évolution du revenu d'emploi des hommes et des femmes de 1977 à 2007, montre un rétrécissement des écarts entre les gains des hommes et ceux des femmes, même si les revenus des femmes demeurent bien en deçà de ceux des hommes. En 1977, le revenu d'emploi des femmes correspond ainsi à 55,4 % de celui des hommes, contre 72,1 % en 2007.

Figure 7.14
Revenu d'emploi des hommes et des femmes gagnant un revenu, Québec, 1977-2007

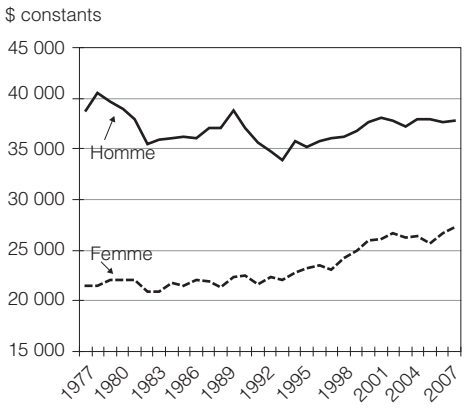

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec..

Le revenu des femmes a augmenté de façon graduelle, de 1977 à 2007, il a crû de 26,3 % en dollars constants, passant de 21 539 $ à 27 214 $. La hausse a été particulièrement marquée depuis le début des années 1990, puisqu'entre 1993 et 2007, le revenu d'emploi des femmes a augmenté de 23,5 %. Par ailleurs, le revenu d'emploi des hommes, après avoir diminué de 12,7 % entre 1977 et 1993, a connu une hausse de 11,2 % entre 1993 à 2007. Ainsi, il est passé de 38 864 $ à 37 729 $ (–2,9 %) durant toute la période.

Certaines variables sont plus susceptibles de faire varier le revenu d'emploi, dont la scolarité, le régime de travail ou la profession. Ces variables sont traitées dans les prochaines sections (tableau 7.4).

Le revenu d'emploi selon la scolarité

De façon générale, le revenu d'emploi augmente avec le niveau de scolarité. Toutefois, les études postsecondaires partielles procurent un revenu moindre que les études secondaires, tant chez les hommes que chez les femmes. Une des explications possibles est que cette catégorie peut inclure des personnes n'ayant pas obtenu de diplôme, car certains cours offerts par des écoles de métiers n'exigent pas de diplôme d'études secondaires (DES).

Les hommes gagnent en moyenne entre 21 767 $ quand ils n'ont aucun diplôme et 64 066 $ pour les détenteurs d'un diplôme universitaire, soit près de trois fois plus (2,9). Chez les femmes, ce rapport est de 3,2 fois plus (13 716 $ contre 43 656 $). En 2007, plus de femmes que d'hommes détiennent un diplôme universitaire : soit 24,9 % et 21,1 % respectivement, tandis que plus d'hommes (17,7 %) que de femmes (12,5 %) sont sans diplôme.

Selon la scolarité, le revenu d'emploi des femmes sur celui des hommes varie entre 63,0 %, chez les personnes sans diplôme, et 71,2 %, chez celles ayant un diplôme d'études postsecondaires. Chez celles ayant un DES, ce rapport est de 66,6 % et chez les diplômés universitaires, il est de 68,1 %.

Le revenu d'emploi selon la langue maternelle

La variation du revenu d'emploi selon la langue maternelle est moins accentuée chez les femmes que chez les hommes entre le français et l'anglais, mais

légèrement plus forte entre le français et les autres langues. En effet, les femmes de langue maternelle anglaise gagnent à peine moins (– 1,7 %) que celles de langue française, tandis que chez les hommes la différence est de 21,4 % en faveur de la langue maternelle anglaise. Les femmes ayant une langue maternelle autre que le français ou l'anglais ont un revenu d'emploi 16,0 % inférieur à celles dont la langue maternelle est le français et les hommes, 15,5 % inférieur.

Le revenu d'emploi selon la participation au marché du travail

Une plus forte proportion d'hommes que de femmes travaillent à temps plein : 58,0 % contre 48,6 %. Alors que les femmes gagnent un revenu un peu supérieur à celui des hommes chez les travailleurs à temps partiel, le revenu d'emploi des femmes travaillant à temps plein correspond à 76,9 % de celui de leurs homologues masculins.

La participation au marché du travail explique donc seulement une partie des différences de revenus selon le sexe.

Le revenu d'emploi selon la profession

Les professions propres au secteur primaire et celles reliées à la vente et aux services sont les moins rémunératrices chez les hommes : 20 408 $ et 26 095 $ respectivement. Chez les femmes, ce sont les mêmes professions, mais l'ordre est inversé : 14 768 $ pour les professions des ventes et services et 17 031 $ pour les professions propres au secteur primaire. Les femmes exerçant une profession de gestion détiennent le revenu d'emploi le plus élevé (58 564 $), ce qui correspond à 89,5 % de celui des hommes de même profession. Les hommes les mieux payés font une profession reliée au secteur de la santé (84 732 $), ce qui est plus du double de celui des femmes (40 747 $).

Le secteur de la santé est le domaine où les femmes gagnent le moins en pourcentage du revenu des hommes (48,1 %), le secteur de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique suit avec un rapport de 48,4 %. Inversement, après la gestion citée précédemment, où les femmes gagnent presque que le même revenu que les hommes, elles s'en rapprochent le plus dans les professions reliées aux arts, à la culture, aux loisirs et aux sports (86,6 %) et aux sciences naturelles et appliquées et aux professions apparentées (85,5 %).

Les professions reliées à la vente et aux services regroupent la plus forte proportion de femmes (22,6 %), suivies des affaires, de la finance et de l'administration (21,4 %) et des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion (11,8 %). Chez les hommes, les trois professions les plus populaires sont dans l'ordre : les métiers, le transport et la machinerie (19,6 %), les ventes et les services (15,4 %) et les sciences naturelles et appliquées et les professions apparentées (8,8 %).

Tableau 7.4
Revenu d'emploi des hommes et des femmes gagnant un revenu selon certaines caractéristiques, Québec, 2007

	Hommes		Femmes		Total	F/H
	$	%	$	%	$	%
Scolarité						
Sans diplôme	21 767	17,7	13 716	12,5	18 682	63,0
Diplôme d'études secondaires	33 546	10,5	22 334	11,8	27 954	66,6
Études postsecondaires partielles	26 426	14,1	17 001	12,5	22 308	64,3
Diplôme d'études postsecondaires	36 367	30,9	25 891	33,3	31 264	71,2
Diplôme universitaire	64 066	21,1	43 656	24,9	53 664	68,1
Ne sait pas ou refus	33 088	5,8	24 882	5,0	29 557	75,2
Langue maternelle						
Français	38 007	78,2	27 738	80,6	33 126	73,0
Anglais	46 155	6,7	27 267	6,8	37 275	59,1
Autre	32 109	11,8	23 311	9,0	28 563	72,6
Ne sait pas ou refus	33 933	3,3	25 195	3,6	29 643	74,2
Participation au marché du travail[1]						
Travail à temps plein	48 975	58,0	37 683	48,6	44 186	76,9
Travail à temps partiel	14 475	7,6	15 576	18,5	15 224	107,6
Travail en partie à temps plein et en partie à temps partiel	24 395	10,9	19 518	11,9	22 009	80,0
N'a pas travaillé durant l'année de référence	6 018	5,3	5 938	7,0	5 975	98,7
Ne sait pas	31 604	16,0	25 451	12,8	29 062	80,5
Non applicable	7 815	2,1	2 481	1,2	6 001	31,8
Professions[2]						
Gestion	65 443	8,2	58 564	5,4	62 923	89,5
Affaires, finance et administration	49 131	7,9	31 587	21,4	36 791	64,3
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	52 692	8,8	45 052	2,8	51 036	85,5
Secteur de la santé	84 732	1,8	40 747	8,1	49 815	48,1
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	63 521	4,4	36 050	11,8	44 231	56,8
Arts, culture, sports et loisirs	27 242	2,8	23 595	3,6	25 311	86,6
Ventes et services	26 095	15,4	14 768	22,6	19 704	56,6
Métiers, transport et machinerie	33 847	19,6	20 498	1,8	32 860	60,6
Professions propres au secteur primaire	20 408	3,3	17 031	0,8	19 824	83,5
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	37 531	7,2	18 164	2,9	32 498	48,4
Ne sait pas	31 219	0,4	34 763	0,2	32 323	111,4
Non applicable	22 694	20,2	17 262	18,7	20 255	76,1

Tableau 7.4 (suite)
Revenu d'emploi des hommes et des femmes gagnant un revenu selon certaines caractéristiques, Québec, 2007

	Hommes		Femmes		Total	F/H
	$	%	$	%	$	%
Industries[2]						
Agriculture	17 634	1,6	16 116	0,8	17 185	91,4
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	34 901	1,4	17 288	0,4	31 497	49,5
Services publics	65 342	0,7	61 567	0,5	63 928	94,2
Construction	34 607	6,3	31 322	1,1	34 175	90,5
Fabrication	43 909	16,5	28 615	6,4	40 028	65,2
Commerce	29 345	11,4	20 214	15,2	24 423	68,9
Transport et entreposage	43 320	4,9	35 735	1,0	42 145	82,5
Finances, assurances, immobilier et location	61 430	4,3	41 525	6,2	50 297	67,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	61 456	5,4	38 549	4,8	51 438	62,7
Gestion d'entreprises, services administratifs et autres services de soutien	21 381	3,0	21 802	3,1	21 582	102,0
Services d'enseignement	52 427	4,3	37 944	8,0	43 437	72,4
Soins de santé et assistance sociale	60 127	3,8	33 306	16,1	38 995	55,4
Information, culture et loisirs	38 224	3,6	27 697	3,7	33 289	72,5
Hébergement et services de restauration	17 885	3,3	11 982	5,6	14 337	67,0
Autres services	23 114	3,8	18 848	3,9	21 077	81,5
Administrations publiques	56 687	5,1	42 800	4,3	50 780	75,5
Ne sait pas	26 802	0,4	( )	( )	32 628	...
Non applicable	22 694	20,2	17 262	18,7	20 255	76,1
Total	**37 729**	**100,0**	**27 214**	**100,0**	**32 809**	**72,1**

1. Personnes âgées de 16 à 69 ans.
2. Personnes âgées de 16 à 69 ans et ayant eu un emploi pendant l'année de référence.

( ) La taille de l'échantillon est insuffisante pour publier les résultats.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.*

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Le revenu d'emploi selon l'industrie

Cette variable indique la branche d'activité dans laquelle la personne travaillait au moment de l'enquête.

Le secteur des services publics est le plus rémunérateur chez les femmes (61 567 $) et chez les hommes en 2007 (65 342 $), suivi des administrations publiques chez les femmes (42 800 $) et des services professionnels, scientifiques et techniques chez les hommes (61 456 $). Par ailleurs, l'agriculture (17 634 $) suivie de l'hébergement et des services de restauration (17 885 $) sont les secteurs les moins rémunérateurs chez les hommes. Chez les femmes ce sont les mêmes, mais dans l'ordre inverse, soit 11 982 $ dans le domaine de l'hébergement et des services de restauration et 16 116 $ en agriculture.

Le revenu d'emploi des femmes dépasse celui des hommes dans le domaine de la gestion d'entreprises, des services administratifs et des autres services de soutien (102,0 %), et il atteint 94,2 % dans les services publics. À l'opposé, il est près de la moitié (49,5 %) dans le secteur de la foresterie, de la pêche, des mines et de l'extraction de pétrole et de gaz.

Les catégories regroupant le plus de femmes sont les soins de santé et l'assistance sociale (16,1 %) et le commerce (15,2 %). Chez les hommes, il s'agit de la fabrication (16,5 %) et du commerce (11,4 %).

En bref, les femmes ont réalisé des progrès importants sur le marché du travail et leur revenu est en hausse par rapport à 1977, tandis que les hommes connaissent plutôt une baisse de revenu. Il y a ainsi diminution des écarts de revenu selon le sexe. Malgré tout, d'importantes différences subsistent. La hausse importante de la fréquentation scolaire chez les femmes a favorisé leur présence dans des professions plus rémunératrices et qui exigent un diplôme. Par contre, les femmes occupent plus souvent des emplois à temps partiel et leur statut professionnel demeure inférieur à celui des hommes. Par ailleurs, la progression remarquable du taux d'activité féminine des dernières décennies a permis l'acquisition de l'expérience nécessaire pour accéder à des postes de responsabilité plus lucratifs.

Conclusion

L'évolution du revenu des Québécois durant les dernières décennies a subi l'influence de l'activité économique marquée par deux récessions suivies d'une reprise, plus particulièrement depuis le début des années 2000. Aux changements économiques s'ajoutent les changements démographiques qui contribuent à modifier le portrait du revenu des unités familiales, tels la hausse constante du nombre de personnes seules et de couples sans enfants ainsi que le vieillissement de la population.

Sur une période de trente ans, le revenu total de l'ensemble des unités familiales s'est amélioré. Il a été à son plus bas niveau en 1993, et depuis, il a augmenté pour rejoindre le niveau de 1977 au début des années 2000 et le dépasser par la suite. Les couples avec enfants et les familles monoparentales sont, parmi les différents types d'unités familiales, ceux qui ont le plus amélioré leur situation, avec une augmentation de leur revenu disponible ajusté de l'ordre de 35 %, comparativement à une hausse de seulement 16 % chez les couples sans enfants et les personnes seules, sur la période de 30 ans.

Les personnes seules ont le revenu disponible le plus bas; viennent ensuite les familles monoparentales, les couples sans enfants puis ceux avec enfants. Toutefois, après ajustement en fonction de la taille de l'unité familiale, les familles monoparentales disposent du revenu le plus faible, suivies des personnes seules et des couples avec enfants. Ce sont les couples sans enfants qui ont le revenu ajusté le plus élevé.

Par ailleurs, n'eut été la participation accrue des femmes au marché du travail, tous les types de familles auraient connu une baisse de niveau de vie. Bien que le revenu des femmes demeure inférieur à celui des hommes, les écarts se rétrécissent, à cause de l'augmentation du revenu des femmes combinée à la diminution de celui des hommes. En effet, chez les hommes, seuls ceux de 65 ans et plus voient leur revenu disponible augmenter sur la période. Bien que le revenu d'emploi des hommes se soit amélioré depuis 1993, le rattrapage n'a pas été suffisant pour atteindre le niveau de 1977. De plus, selon la source, seuls leurs revenus de transfert ont augmenté.

Les femmes ont réalisé des progrès importants sur le marché du travail et leur revenu d'emploi a augmenté de façon graduelle sur toute la période. La hausse importante de la fréquentation scolaire a favorisé leur présence dans des professions plus rémunératrices et qui exigent un diplôme. De plus, la progression remarquable du taux d'activité féminine des dernières décennies a permis l'acquisition de l'expérience nécessaire pour accéder à des postes de responsabilité plus lucratifs.

La présente analyse ne tient pas compte de la récente crise économique, puisque les dernières données disponibles portent sur le revenu de 2007. Il sera intéressant de voir l'impact de cette crise sur le niveau de vie des Québécois lors d'une prochaine mise à jour.

Chapitre 8

Entrer et sortir d'un épisode de faible revenu

Stéphane Crespo
Direction des statistiques sociodémographiques
Institut de la statistique du Québec

Introduction

Les indicateurs usuels décrivent le plus souvent le faible revenu dans ses aspects « transversaux », c'est-à-dire une seule année à la fois. L'exemple le plus répandu est le *taux de faible revenu*, entendu comme le pourcentage d'une population dont le revenu se situe, lors d'une année, en dessous d'un seuil. Or, le taux de faible revenu ne permet pas de rendre compte du faible revenu dans ses aspects transitionnels, telles 1) l'*entrée dans un épisode de faible revenu*, à savoir la transition par laquelle une personne hors faible revenu durant une année se retrouve à faible revenu durant l'année suivante; 2) la *sortie du faible revenu*, la transition par laquelle une personne à faible revenu durant une année se situe hors faible revenu durant l'année suivante.

À notre connaissance, de telles transitions n'ont pas été analysées spécifiquement pour la population québécoise, bien qu'elles l'ont été pour l'ensemble de la population canadienne (Lochead & Scott, 1994; Finnie, 2000). Tenant compte des résultats obtenus dans le contexte canadien, on peut donc anticiper des différences au Québec, notamment à l'égard de la fréquence des transitions, de la perte ou du gain de revenu qui en découle ainsi que de leur durée. Plus spécifiquement, des différences peuvent apparaître selon les cohortes étudiées, les provinces canadiennes, ou encore selon les situations ou les événements vécus par les membres d'une famille.

Dans ce chapitre, en nous basant sur des indicateurs variés, nous analysons, en premier lieu, les aspects transitionnels d'entrée et de sortie sur une période d'au moins une décennie. Nous comparons la situation du Québec à celle des autres provinces ou territoires du Canada. Nous analysons, en second lieu, dans quelle mesure des situations ou événements touchant les familles du Québec peuvent avoir un impact sur les fréquences d'entrée ou de sortie de la catégorie des faibles revenus. Ces analyses portent sur le travail des personnes seules et au sein de la famille, la composition de la famille, ainsi que sur les caractéristiques de la personne qui agit comme soutien principal. Les années considérées sont 2005 et 2006.

Pour réaliser ces deux types d'analyse, nous avons recouru aux données[1] de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) de Statistique Canada. Cette enquête permet de documenter les situations de faible revenu à travers le temps, c'est-à-dire en suivant sur plusieurs années les expériences d'une même cohorte d'individus. L'EDTR est composée de panels[2] d'une durée de six ans, tandis qu'un nouveau panel est introduit tous les trois ans. Comme la période de référence de notre étude couvre plus d'une décennie, l'utilisation de plus d'un panel a donc été nécessaire[3].

La présente étude utilise la *Mesure de faible revenu* (MFR[4]) après impôt (et transferts). Selon celle-ci, une personne est à faible revenu durant une année si le revenu annuel après impôt (ou revenu « disponible ») de l'unité familiale[5] dont elle fait partie, est inférieur à la moitié de la médiane du revenu après impôt de toutes les unités familiales d'une population donnée durant la même année. Préalablement à ce calcul, le revenu est ajusté[6] selon la taille et la composition de cette unité; cet ajustement a pour but de rendre comparable le revenu de chaque unité en tenant compte des économies d'échelles liées à la consommation. Les seuils de faible revenu utilisés ici sont basés sur le revenu médian provincial des unités familiales; ces seuils sont présentés au tableau A1 de l'annexe. Pour déterminer si une personne est à faible revenu ou hors faible revenu durant une année, on compare le revenu ajusté après impôt de son unité familiale au seuil de faible revenu, c'est-à-dire à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de sa province de résidence durant la même année.

---

1. Les fichiers maîtres de ces enquêtes ont été exploités à partir du *Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales* (CIQSS) de l'Université Laval. L'échantillon d'environ 15 000 ménages est représentatif de la population canadienne. Il exclut cependant les résidents des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, du Yukon, les pensionnaires d'un établissement institutionnel et les personnes vivant en réserve indienne.
2. Un panel est un type d'enquête statistique se caractérisant par le suivi, dans le temps, des personnes faisant partie de l'échantillon. Celles-ci sont interrogées périodiquement dans le but notamment d'identifier des changements survenus au niveau des thèmes visés par l'enquête
3. Il s'agit du panel 1 (1993-1998), 2 (1996-2001), 3 (1999-2004), et 4 (2002-2006). Au moment de notre traitement des données, les fichiers de l'année 2007 du panel 4 n'étaient pas encore disponibles.
4. Nous n'avons pas utilisé les seuils issus d'autres méthodes de calcul, dont la *Mesure du panier de consommation* (MPC) et le *Seuil de faible revenu* (SFR). Les seuils de la MPC ne sont disponibles qu'à partir de l'année 2000, ce qui est incompatible avec la période d'observation visée ici, qui s'étend de 1993 à 2006. Quant aux seuils du SFR, nous ne les avons pas choisis étant donné certains problèmes de qualité (cf. Crespo, 2008, p. 44, encadré 2.2). La MFR s'est donc imposée comme la méthodologie la plus indiquée dans le cas présent.
5. Une unité familiale est soit une famille économique, soit une personne seule. Une famille économique comprend un groupement de personnes qui habitent un même logement et qui sont unies par des liens de sang, d'alliance, d'union libre ou d'adoption. Aussi, une unité familiale peut être constituée d'une personne seule, même si celle-ci est en situation de ménage avec d'autres personnes; dans ce cas, elle n'a pas de lien de sang, d'alliance, d'union libre ou d'adoption avec ces derniers. Notons que l'expression « unité familiale », définie ainsi, est utilisée par Statistique Canada dans le cadre de nombreux tableaux de statistiques sur le revenu basés sur l'EDTR.
6. L'ajustement du revenu consiste à lui appliquer une échelle dite « d'équivalence ». L'échelle d'équivalence utilisée dans le cadre de la MFR se définit comme suit. On attribue à la personne la plus âgée d'une unité familiale, sinon à l'unique personne (c'est-à-dire la personne seule), un poids de 1. Dans le cas d'une famille de deux personnes ou plus, on attribue à la deuxième personne la plus âgée un poids de 0,4. À partir de la troisième personne, on attribue un poids de 0,4 à toute personne de 16 ans et plus, et de 0,3 à toute personne de moins de 16 ans.

Le profil des transitions d'entrée et de sortie : une comparaison entre le Québec, l'Ontario et autres régions canadiennes de 1993 à 2006

Pour esquisser le profil des transitions d'entrée et de sortie d'une situation de faible revenu, cinq indicateurs sont utilisés. Tous ces indicateurs sont calculés pour l'ensemble des particuliers (ou personnes), sans restriction d'âge. Le premier et le second ont trait respectivement au *taux d'entrée* dans un épisode de faible revenu et au *taux de sortie* d'un épisode de faible revenu, pour une cohorte donnée. Le premier représente le pourcentage d'une cohorte de personnes hors faible revenu durant une année *t* qui est à faible revenu durant l'année subséquente *t+1.* Le second est le pourcentage d'une cohorte de personnes à faible revenu durant une année *t* qui est hors faible revenu durant l'année *t+1*.

Un troisième indicateur, pour lequel l'unité d'observation demeure les particuliers, mesure l'ampleur des pertes ou des gains de revenu familial[7] associés aux transitions. Plus précisément, il s'agit du *rapport de revenu correspondant aux entrées et aux sorties*, défini comme le rapport entre le revenu familial moyen de l'année *t+1* et le revenu familial moyen de l'année *t*. Ce rapport se calcule donc autant pour les personnes nouvellement considérées à faible revenu entre *t* et *t+1*, que pour celles qui ne sont plus dans la catégorie des faibles revenus au *t+1.*

L'horizon temporel des indicateurs précédents ne dépasse pas deux années consécutives. Toutefois, un quatrième indicateur permet de pousser plus loin la période d'observation, c'est-à-dire six ans dans le cas de l'EDTR, afin de déterminer quelles sont les proportions de personnes qui vivent, entre aucune et plusieurs fois, les situations de transition. Ainsi, *la répartition des personnes selon le nombre d'entrées et de sorties* enregistrées au cours d'une période de six ans permet de documenter la fréquence des transitions.

Enfin, pour compléter ce profil, un cinquième indicateur mesure les proportions *de personnes selon le nombre d'années à faible revenu observées* sur une période de six ans. Cet indicateur amène une autre dimension à l'analyse, soit la durée[8] de la situation de faible revenu. Il permet de départager la population selon que la situation de faible revenu constitue une expérience isolée ou plus ou moins chronique.

7. Notons qu'il s'agit du revenu de l'unité familiale, c'est-à-dire de la personne seule ou de la famille. Dans la présente étude, le revenu familial correspond au revenu ajusté après impôt et transferts (c'est-à-dire le revenu disponible) de cette unité; nous ne reviendrons pas sur cette précision dans le reste du texte.
8. Nous n'entendons pas ici la durée consécutive dans la situation de faible revenu (c'est-à-dire la durée d'un épisode de faible revenu proprement dit), mais la durée au sens du nombre total d'années à faible revenu au cours d'une période.

Taux d'entrée et taux de sortie

Le taux d'entrée dans un épisode de faible revenu, pour la période de 1993-1994 à 2005-2006, est beaucoup plus faible que le taux de sortie (tableaux 8.1 et 8.2). Au Québec, ce taux d'entrée oscille entre 2,4 % en 2005-2006 et 5,7 % en 1993-1994. De son côté, le taux de sortie varie de 25,7 % en 1993-1994 à 40,5 % en 1999-2000. Le taux moyen d'entrée s'élève à 3,5 %, contre 33,6 %, pour le taux de sortie. En moyenne, lorsque comparé à l'Ontario et les autres régions du Canada, le Québec compte à la fois le plus faible taux d'entrée, et le plus faible taux de sortie. Soulignons cependant que l'écart du Québec avec l'Ontario et les autres régions canadiennes est plus faible pour les taux d'entrée que pour les taux de sortie.

Au Québec, la période 1993-1994 à 2005-2006 est marquée par une diminution du taux d'entrée (figure 8.1). Cette période est aussi marquée par une augmentation du taux de sortie jusque vers la fin des années 1990, suivie d'une diminution, puis d'autres hausses, à partir de 2002-2003; pour l'ensemble de la période, la tendance du taux de sortie est cependant à la hausse, comme on peut l'observer à la figure 8.2. En définitive, puisqu'au Québec, le taux d'entrée est pour la majorité des années à la baisse, alors que le taux de sortie est globalement à la hausse, le taux de faible revenu diminue pendant cette période (figure 8.3).

Pour l'Ontario et les autres régions canadiennes, l'évolution des taux d'entrée est très semblable à celle du Québec. Hormis certaines variations annuelles, le Québec conserve en général le taux d'entrée le plus bas. Par ailleurs,

Figure 8.1
Taux d'entrée dans un épisode de faible revenu, Québec, Ontario et autres régions canadiennes, 1993-1994 à 2005-2006 (moyennes mobiles)

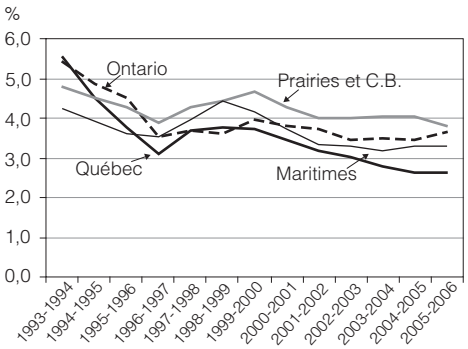

Figure 8.2
Taux de sortie d'un épisode de faible revenu, Québec, Ontario et autres régions canadiennes, 1993-1994 à 2005-2006 (moyennes mobiles)

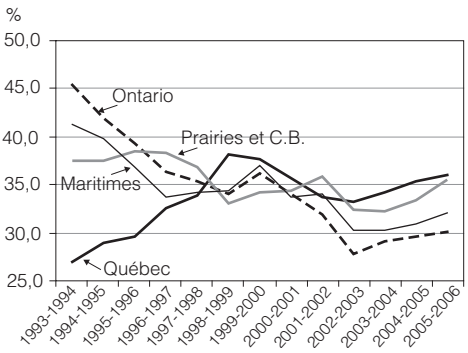

Figure 8.3
Taux de faible revenu des personnes (tous âges), Québec et autres régions canadiennes, 1993-2006 (moyennes mobiles)

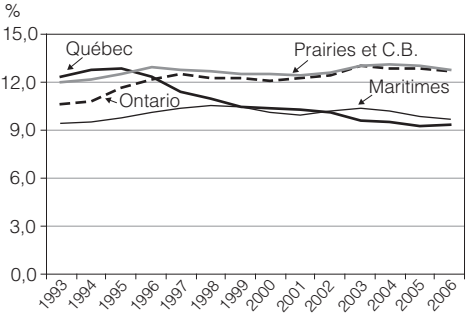

Note : Le faible revenu est calculé selon la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, à partir du revenu médian provincial.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993-2006.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

concernant les taux de sortie, on observe deux périodes distinctes. D'abord, au cours de la période de 1993-1994 à 1998-1999, le Québec connaît une augmentation de ces taux de sortie, alors qu'en Ontario et dans les autres régions canadiennes, les taux de sortie diminuent. Par la suite, les changements constatés vont tous dans la même direction. Pour l'ensemble de la période, seul le Québec se retrouve avec une hausse généralisée de ses taux de sortie. D'ailleurs, le Québec se distingue par une diminution de son taux de faible revenu (figure 8.3).

Tableau 8.1
Taux d'entrée[1] dans un épisode de faible revenu[2], Québec, Ontario et autres régions canadiennes, 1993-1994 à 2005-2006

année *t* / année *t+1*	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	Moyenne
	%													
Québec	5,7	5,3	2,5	3,6	3,2	4,3	3,8	3,0	3,6	2,9	2,6	2,9	2,4	3,5
Ontario	5,2	5,7	3,7	4,1	2,7	4,2	3,8	3,8	3,8	3,6	3,0	3,9	3,4	3,9
Prairies et C.-B.	4,6	5,0	4,0	4,0	3,8	5,1	4,4	4,5	3,9	3,6	4,5	4,0	3,6	4,2
Maritimes	4,1	4,4	3,3	3,1	4,2	4,6	4,5	3,4	3,3	3,3	3,4	2,9	3,6	3,7

1. Pourcentage des personnes (tous âges) hors faible revenu durant une année qui sont à faible revenu durant l'année suivante.
2. Le faible revenu est calculé selon la *Mesure de faible revenu* (MFR) après impôt et transferts, à partir du revenu médian provincial.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993-2006*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.2
Taux de sortie[1] d'un épisode de faible revenu[2], Québec, Ontario et autres régions canadiennes, 1993-1994 à 2005-2006

année *t* / année *t+1*	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	Moyenne
	%													
Québec	25,7	28,1	33,1	27,9	36,6	37,4	40,5	35,3	31,2	34,7	33,9	33,9	38,2	33,6
Ontario	47,5	43,3	34,7	39,8	34,3	31,9	35,9	40,8	25,3	29,8	28,4	28,9	31,3	34,8
Prairies et C.-B.	38,6	36,4	37,4	41,4	36,3	32,5	30,5	39,6	33,3	34,7	29,2	32,8	38,3	35,5
Maritimes	41,3	41,2	37,1	32,1	32,0	38,5	32,6	40,0	28,4	33,7	28,6	28,5	35,7	34,6

1. Pourcentage des personnes (tous âges) à faible revenu durant une année qui sont hors faible revenu durant l'année suivante.
2. Le faible revenu est calculé selon la *Mesure de faible revenu* (MFR) après impôt et transferts, à partir du revenu médian provincial.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993-2006*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Rapports de revenus correspondant aux entrées et aux sorties

Entre 1993-1994 et 2005-2006 au Québec, lorsque les personnes se retrouvent dans une situation de faible revenu entre l'année *t* et l'année subséquente *t+1*, la perte de revenu encourue est importante. Ainsi, le revenu familial moyen[9] de l'année *t+1,* soit celui de l'année à faible revenu, représente de 40,0 % à 46,0 % du revenu familial moyen de l'année *t,* c'est-à-dire celui de l'année hors faible revenu. En moyenne, le revenu familial pendant l'année de faible revenu correspond à 42,6 % de celui de l'année précédente hors faible revenu (tableau 8.3). À l'inverse, quand les personnes, au Québec, sortent de cette situation de faible revenu, le revenu familial moyen de l'année *t+1* (hors faible revenu) est généralement au moins deux fois plus élevé que celui de l'année *t* (à faible revenu); ce rapport varie de 1,96 en 1994-1995 à 2,48 en 1999-2000. Sur l'ensemble des années considérées, la moyenne du rapport entres entre ces revenus familiaux s'élève alors à 2,24 (tableau 8.4).

La moyenne du rapport de revenus correspondant aux entrées est de 42,5 % en Ontario, comparativement à 42,6 % pour le Québec. Par ailleurs, cette moyenne est un peu moins élevée dans les Prairies et la Colombie-Britannique (39,5 %) qu'au Québec, et un peu plus élevée dans les Maritimes (44,4 %). Quant à la moyenne du rapport de revenus correspondant aux sorties, elle varie peu entre le Québec (2,24) et l'Ontario et les autres régions canadiennes. Les données montrent donc qu'en général le passage de la catégorie hors faible revenu à celle avec un faible revenu implique une perte d'un peu plus de la moitié du revenu familial, tandis qu'une sortie implique un gain d'un peu plus du double du revenu. Comme les moyennes des rapports correspondant aux sorties sont *grosso modo* égales à l'inverse des moyennes de rapports correspondant aux entrées, on peut conclure que les personnes, au moment de leur sortie du faible revenu, semblent retrouver le niveau de revenu familial détenu au moment de leur entrée dans cette situation.

Au Québec, la période d'observation se caractérise par de faibles fluctuations du rapport de revenus correspondant aux entrées (figure 8.4). Par contre, le rapport de revenus correspondant aux sorties (figure 8.5) montre plus clairement des augmentations au fil des ans. Le revenu familial moyen, dont les personnes du Québec disposent dès qu'elles sortent de la catégorie de faible revenu, a donc tendance à être de plus en plus élevé relativement à celui obtenu en situation de faible revenu.

9. Il s'agit du revenu familial ajusté dont disposent les particuliers (ou personnes).

Tableau 8.3
Rapport de revenus (revenu moyen à *t+1*/revenu moyen à *t*) correspondant aux entrées dans un épisode de faible revenu[1], Québec, Ontario et autres régions canadiennes, 1993-1994 à 2005-2006

année *t*	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Moyenne
année *t+1*	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	
	rapport													
Québec	0,46	0,44	0,40	0,41	0,41	0,45	0,45	0,46	0,43	0,42	0,40	0,41	0,40	0,426
Ontario	0,41	0,41	0,42	0,43	0,44	0,45	0,43	0,43	0,45	0,45	0,43	0,39	0,38	0,425
Prairies et C.-B.	0,39	0,40	0,37	0,39	0,39	0,42	0,40	0,37	0,36	0,39	0,41	0,43	0,43	0,395
Maritimes	0,50	0,47	0,47	0,43	0,43	0,43	0,42	0,38	0,39	0,41	0,47	0,49	0,49	0,444

1. Il s'agit des personnes (tous âges) à faible revenu durant l'année *t+1* qui étaient hors faible revenu durant l'année *t*. Le faible revenu est calculé selon la *Mesure de faible revenu* (MFR) après impôt et transferts, à partir du revenu médian provincial. Le revenu a été préalablement converti en dollars constants de 2006 et ajusté en moyennes mobiles.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993-2006.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.4
Rapport de revenus (revenu moyen à *t+1*/revenu moyen à *t*) correspondant aux sorties d'un épisode de faible revenu[1], Québec, Ontario et autres régions canadiennes, 1993-1994 à 2005-2006

année *t*	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Moyenne
année *t+1*	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	
	rapport													
Québec	2,05	1,96	2,06	1,99	2,28	2,26	2,48	2,23	2,34	2,37	2,38	2,43	2,24	2,24
Ontario	2,27	2,34	2,48	2,56	2,44	2,64	2,35	2,46	2,21	2,10	1,96	2,06	2,17	2,31
Prairies et C.-B.	2,18	2,19	2,19	2,39	2,62	2,68	2,64	2,58	2,67	2,53	2,41	2,29	2,29	2,44
Maritimes	2,03	1,89	1,90	1,87	2,06	2,12	2,18	2,30	2,44	2,37	2,24	2,17	2,19	2,13

1. Il s'agit des personnes (tous âges) hors faible revenu durant l'année *t+1* qui étaient à faible revenu durant l'année *t*. Le faible revenu est calculé selon la *Mesure de faible revenu* (MFR) après impôt et transferts, à partir du revenu médian provincial. Le revenu a été préalablement converti en dollars constants de 2006 et ajusté en moyennes mobiles.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993-2006*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 8.4
Rapport de revenus (revenu moyen à *t+1* / revenu moyen à *t*) correspondant aux entrées dans un épisode de faible revenu, Québec, Ontario et autres régions canadiennes, 1993-1994 à 2005-2006 (moyennes mobiles)

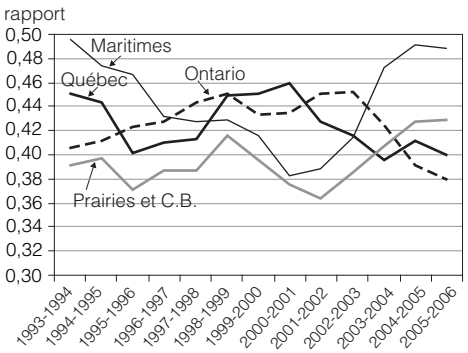

Figure 8.5
Rapport de revenus (revenu moyen à *t+1* / revenu moyen à *t*) correspondant aux sorties d'un épisode de faible revenu, Québec, Ontario et autres régions canadiennes, 1993-1994 à 2005-2006 (moyennes mobiles)

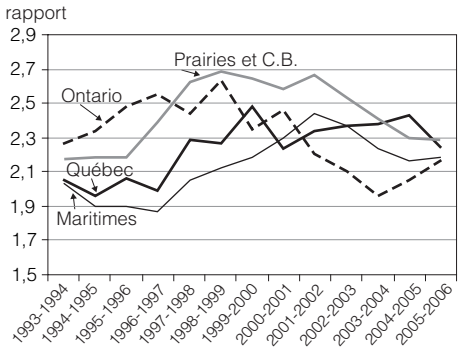

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993-2006.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Fréquence des transitions de faible revenu (entrées et sorties)

Dans les sections précédentes, les transitions ont été analysées sans tenir compte de leur possible répétition dans le parcours d'une vie. La présente section cherche donc à déterminer les pourcentages des personnes qui n'expérimentent, au cours de deux périodes de six années – 1993 à 1998 et 1999 à 2004 –, aucune transition, ou encore qui expérimentent une seule, ou deux ou plus.

Du côté des entrées dans un épisode de faible revenu, on observe d'abord (tableau 8.5) que, pour les deux périodes, une forte majorité de personnes n'expérimente aucun passage dans la catégorie hors faible revenu à celle avec un faible revenu, soit 84,5 % et 88,1 %. Ensuite, respectivement 13,4 % et 11,1 % des personnes vivent une seule entrée, tandis que 2,1 % et 0,8 % connaissent deux entrées ou plus. La répétition des épisodes de faible revenu semble donc un événement rare et, de surcroît, en diminution au Québec.

Comme on peut l'observer au tableau 8.5, la répartition au Québec des personnes selon le nombre d'entrées en six années est comparable à celles de l'Ontario et des autres régions canadiennes. À l'instar du Québec, le pourcentage des personnes n'expérimentant aucune entrée augmente entre les deux périodes, tandis que celui des personnes expérimentant deux entrées ou plus diminue, sauf dans la région des Prairies et de la Colombie-Britannique.

Le cas de sorties d'un épisode de faible revenu présente une image « miroir » de celle observée dans le cas des entrées (cf. tableau 8.6). Au Québec, sur la période 1993-1998, 83,5 % des personnes n'expérimentent aucune sortie; 15,1 % des personnes vivent une sortie, et 1,5 % deux sorties ou plus. Sur la période 1999-2004,

Tableau 8.5
Répartition des personnes (tous âges) selon le nombre d'entrées dans un épisode de faible revenu[1], Québec, Ontario et autres régions canadiennes, 1993-1998 et 1999-2004

	1993-1998	1999-2004
	%	
Québec		
Aucune	84,5	88,1
Une	13,4	11,1
Deux ou plus	2,1	0,8
Ontario		
Aucune	83,5	88,5
Une	14,8	10,0
Deux ou plus	1,7	1,6
Prairies et C.-B.		
Aucune	84,1	85,1
Une	14,2	12,8
Deux ou plus	1,6	2,1
Maritimes		
Aucune	85,1	86,5
Une	13,6	12,3
Deux ou plus	1,4	1,3

1. Le faible revenu est calculé selon la *Mesure de faible revenu* (MFR) après impôt et transferts, à partir du revenu médian provincial.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993-2006.*

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.6
Répartition des personnes (tous âges) selon le nombre de sorties d'un épisode de faible revenu[1], Québec, Ontario et autres régions canadiennes, 1993-1998 et 1999-2004

	1993-1998	1999-2004
	%	
Québec		
Aucune	83,5	88,0
Une	15,1	11,1
Deux ou plus	1,5	0,9
Ontario		
Aucune	84,1	86,6
Une	13,0	12,2
Deux ou plus	2,9	1,2
Prairies et C.-B.		
Aucune	83,4	84,8
Une	14,5	13,5
Deux ou plus	2,2	1,8
Maritimes		
Aucune	85,7	85,5
Une	12,6	13,1
Deux ou plus	1,8	1,4

1. Le faible revenu est calculé selon la *Mesure de faible revenu* (MFR) après impôt et transferts, à partir du revenu médian provincial.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993-2006.*

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

les pourcentages respectifs s'élèvent à 88,0 %, 11,1 % et 0,9 %. À l'instar de ce qui est observé concernant les entrées, le pourcentage des personnes au Québec n'expérimentant aucune sortie a augmenté entre les deux périodes, tandis que celui des personnes expérimentant au moins une sortie a diminué.

Enfin, la répartition du nombre de sorties au Québec demeure semblable à celles de l'Ontario et des autres régions canadiennes.

Répartition des personnes selon le nombre d'années à faible revenu

Nous cherchons maintenant à départager les personnes selon que l'épisode de faible revenu constitue une expérience passagère ou fréquente. Les données (tableau 8.7) montrent d'abord qu'au Québec, pour les deux périodes d'observation, au moins les trois quarts des personnes n'ont pas vécu d'épisode de faible revenu. Ensuite, à l'autre extrême, un peu moins de 3 % ont connu une situation de faible revenu pendant toutes les années de chacune des périodes considérées. Au cours de la période de 1993-1998, ces pourcentages s'élèvent respectivement à 77,0 % et à 2,7 %, et en 1999-2004, à 83,1 % et à 1,5 %. Ainsi, entre les deux

périodes, on constate une augmentation du pourcentage de personnes qui ne vivront aucun épisode de faible revenu, tandis que celui de personnes vivant plusieurs années de faible revenu diminue. Le tableau 8.7 nous permet également d'observer que, tant au Québec qu'ailleurs au Canada, une faible proportion de personnes se retrouve dans la catégorie des faibles revenus pendant de nombreuses années.

L'influence de situations ou d'événements familiaux sur l'entrée et la sortie : le cas du Québec en 2005-2006

Dans la présente section, nous examinons dans quelle mesure, au Québec, en 2005-2006, des situations ou événements[10] touchant les particuliers, à l'intérieur du cadre d'une unité familiale[11], peuvent influer sur la propension à se retrouver dans une situation de faible revenu ou, au contraire, à en sortir.

Un certain nombre d'études publiées au Canada ou ailleurs suggèrent que ces situations ou événements ont généralement trait aux aspects du travail (durée, gains, etc.) effectué par les membres de la famille ou des personnes seules, à la composition de la famille ainsi qu'aux caractéristiques de la personne qui agit comme soutien principal.

Le tableau 8.8 résume, à partir d'environ une vingtaine d'études, des résultats obtenus quant aux relations entre les

Tableau 8.7
Répartition des personnes (tous âges) selon le nombre d'années à faible revenu[1], Québec et autres régions canadiennes, 1993-1998 et 1999-2004

	1993-1998	1999-2004
	%	
Québec		
Aucune	77,0	83,1
Une	7,2	7,7
Deux	4,7	2,8
Trois	2,3	2,0
Quatre	3,3	1,2
Cinq	3,0	1,7
Toutes les années	2,7	1,5
Ontario		
Aucune	77,8	81,1
Une	8,3	7,0
Deux	4,2	3,6
Trois	3,6	2,1
Quatre	2,1	2,6
Cinq	2,3	1,3
Toutes les années	1,7	2,4
Prairies et C.-B.		
Aucune	77,1	77,5
Une	9,1	8,6
Deux	4,4	4,8
Trois	3,5	2,8
Quatre	2,1	2,5
Cinq	1,6	1,6
Toutes les années	2,2	2,3
Maritimes		
Aucune	79,7	79,1
Une	7,9	8,1
Deux	4,3	3,9
Trois	2,9	3,0
Quatre	2,3	1,6
Cinq	1,6	1,8
Toutes les années	1,4	2,7

1. Les années à faible revenu ne sont pas nécessairement consécutives. Le faible revenu est calculé selon la *Mesure de faible revenu* (MFR) après impôt et transferts, à partir du revenu médian provincial.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993-2006*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

10. Précisons ici qu'une *situation* consiste dans un état ou une caractéristique tels que mesurés à un moment donné, tandis qu'un *événement* consiste dans le changement d'un état ou d'une caractéristique entre deux moments.

11. Notons que le particulier est suivi à travers ses situations familiales, lesquelles peuvent se modifier d'une année à l'autre.

variables mentionnées ci-dessus et la propension à expérimenter les transitions d'entrée et de sortie en question. Dans les lignes qui suivent, nous ne retiendrons que les principales conclusions.

Les situations et les événements entourant le travail ou l'emploi d'une personne seule ou des membres d'une famille peuvent influer directement ou indirectement le passage vers un épisode de faible revenu ou la sortie de cet état. On pense, bien entendu, à des événements comme la perte d'emploi, qui accroît le risque de basculer dans la catégorie des faibles revenus ou, au contraire, à l'effet positif lié à l'obtention d'un travail, entraînant, au contraire, une sortie de la catégorie des faibles revenus. De même, le passage d'un emploi à temps plein à un emploi à temps partiel, avec perte de revenu, peut également conduire une personne seule ou une famille dans un épisode de faible revenu. La présence ou l'avènement d'un handicap ou d'un problème de santé peuvent également entraîner la perte d'un emploi, une réduction du temps de travail ou des réaffectations dans des emplois moins bien payés. Les risques de se retrouver ou de perdurer dans la catégorie des faibles revenus sont donc présents, et plus particulièrement lorsque cet état affecte la personne seule ou le soutien principal de la famille.

Tout comme pour les variables reliées à l'emploi, des situations se rapportant à la composition de l'unité familiale ont été abordées dans les études consultées (personne seule, couple sans enfants, couple avec enfants, famille monoparentale[12], autres types de familles). Par ailleurs, des événements qui viennent modifier cette composition sont aussi pris en compte, tels une union ou un mariage, une séparation ou un divorce, ou encore l'arrivée d'un enfant[13]. Par exemple, les données montrent que les personnes vivant seules, avec ou sans enfant, qui s'unissent pour former un couple ou une famille biparentale réduisent ainsi les risques de se retrouver dans la catégorie des faibles revenus et sont plus susceptibles d'en sortir si elles s'y trouvent. Inversement, les personnes en couple ou en famille devenant seules (avec ou sans enfant) sont plus à risque de se retrouver parmi ceux à faible revenu.

Enfin, les situations, au plan des caractéristiques du soutien principal, ont également été examinées par plusieurs chercheurs. Les caractéristiques les plus étudiées sont le sexe, l'âge et la scolarité. Il ressort que les unités soutenues principalement par une personne de sexe masculin, plus âgée et plus scolarisée, c'est-à-dire avec plus d'expérience, d'ancienneté, et de compétences sur le marché du travail, sont moins susceptibles que les autres de se retrouver parmi la catégorie des faibles revenus, et la chance de quitter cette catégorie est aussi plus élevée. Soulignons que ces diverses conditions sont aussi associées à des revenus plus élevés[14]. Peu de résultats empiriques sont cependant disponibles

12. Parfois, la composition de la famille est mesurée d'une manière plus quantitative par son nombre de membres en général, ou un nombre de membres en particulier, comme le nombre d'enfants.
13. La variation du nombre de membres ou du nombre d'enfants est aussi considérée comme un événement pertinent.
14. Pour l'âge, cela est vraisemblablement expliqué par l'accumulation de capital humain spécifique par l'expérience et l'ancienneté; pour la scolarité, par la connaissance.

Tableau 8.8
Résumé d'études concernant l'influence de certaines variables sur la dynamique du faible revenu

Étude	Variable	Influence sur le risque d'entrée dans le faible revenu	Influence sur le risque de sortie du faible revenu
Thème : situations ou événements se rapportant au travail dans l'unité familiale			
Antolin, Dang & Oxley (1999)	*Présence d'au moins un travailleur plutôt qu'aucun*	négative	positive
Valetta (2006)	*Présence de deux travailleurs à temps plein plutôt qu'un*	négative	positive
Valetta (2006)	*Présence d'aucun travailleur plutôt qu'un*	positive	négative
Antolin, Dang & Oxley, 1999; Jenkins, Rigg & Devicienti, 2001; Smith & Middleton, 2007	*Augmentation du nombre de travailleurs (à partir de zéro travailleur ou d'un travailleur ou plus)*	...	positive
Antolin, Dang & Oxley (1999)	*Diminution du nombre de travailleurs (jusquà zéro ou non)*	positive	...
McKernan & Ratcliffe (2002)	*Perte d'emploi*	positive	...
McKernan & Ratcliffe (2002)	*Gain d'emploi*	...	positive
Canto, del Rio & Gradin (2007)	*Nouveau revenu d'emploi*	...	positive
Beccaria & Maurizio (2006)	*Transition au non-emploi*	positive	négative
Ballantine, Chapple & Maré (2004)	*Gain d'un ou de plusieurs travailleurs à temps plein*	...	positive
Jenkins & Schluter (2001)	*Gain d'un travailleur à temps plein*	...	positive
Valetta (2006)	*Diminution du nombre de mois travaillés annuellement de la part du soutien principal ou de l'épouse*	positive	...
Valetta (2006)	*Augmentation du nombre de mois travaillés annuellement de la part du soutien principal ou de l'épouse*	...	positive
McKernan & Ratcliffe (2005)	*Cessation du travail du soutien principal*	positive	...
McKernan & Ratcliffe (2005)	*Soutien principal devient handicapé*	positive	...
Buddlemeyer & Verick (2008)	*Présence d'un handicap*	positive	négative
Denisova (2007)	*Proportion d'adultes en mauvaise santé*	positive	...
McKernan & Ratcliffe (2005)	*Soutien principal n'est plus handicapé*	...	positive
Thème : situations ou événements se rapportant à la composition de l'unité familiale			
Mauldin & Mimura (2007)	*Mariage*	négative	positive
Lochhead & Scott (2000)	*Passer du couple avec enfants à la monoparentalité*	positive	...
Callens, Croux & Avramov (2006)	*Divorce*	positive	négative
Callens, Croux & Avramov (2006)	*Mariage*	négative	positive
Finnie (2000)	*Devenir seul ou monoparental*	positive	...
Finnie (2000)	*Devenir en couple*	...	positive
Antolin, Dang & Oxley (1999); McKernan & Ratcliffe (2005)	*Arrivée d'un enfant*	positive	...

Tableau 8.8 *(suite)*
Résumé d'études concernant l'influence de certaines variables sur la dynamique du faible revenu

Étude	Variable	Influence sur le risque d'entrée dans le faible revenu	Influence sur le risque de sortie du faible revenu
Thème : situations ou événements se rapportant à la composition de l'unité familiale			
Desrosiers, Vachon, Gingras & Neill (2002)	*Naissance d'un autre enfant*	...	négative
Canto, del Rio & Gradin (2007)	*Naissance d'un autre enfant*	...	négative
Buddlemeyer & Verick (2008)	*Naissance d'un enfant*	...	positive
Thème : Situations ou événements se rapportant au soutien principal de l'unité familiale			
McKernan & Ratcliffe (2005)	*Soutien principal est de sexe féminin*	positive	négative
Fouarge & Layte (2005)	''	...	négative
Beccaria & Maurizio (2006)	''	...	négative
Antolin, Dang & Oxley (1999); Herrera & Roubaud (2003); McKernan & Ratcliffe (2005); Valetta (2006); Callens, Croux & Avramov (2006); Beccaria & Maurizio (2006)	*Soutien principal est plus âgé*	négative	...
Fouarge & Layte (2005); McKernan & Ratcliffe (2005)	''	...	négative
Antolin, Dang & Oxley (1999); Herrera & Roubaud (2003); Beccaria & Maurizio (2006)	''	...	positive
Antolin, Dang & Oxley (1999); McKernan & Ratcliffe (2005); Valetta (2006); Beccaria & Maurizio (2006)	*Soutien principal est plus scolarisé*	négative	positive
McKernan & Ratcliffe (2002)	*Soutien principal reçoit récemment un diplôme «High School» ou plus avancé*	...	positive

Compilation : Institut de la statistique du Québec

concernant l'impact de changements dans les caractéristiques du soutien principal sur les transitions dans la catégorie des faibles revenus[15].

Afin de vérifier les influences provenant de situations ou d'événements se rapportant aux trois thèmes de l'analyse (c'est-à-dire le travail, la composition de l'unité familiale et les caractéristiques du soutien principal), deux modèles de régression logistique ont été élaborés, un premier pour l'entrée, et un second pour la sortie de la catégorie de faible revenu. Sommairement décrite, la régression logistique (Field, 2005) est un type d'analyse statistique permettant de vérifier si certains facteurs (variables indépendantes) influent significativement sur la variable qu'on

15. Notons qu'un changement de groupe d'âge et de scolarité vers une catégorie plus élevée n'implique pas nécessairement un changement dans la personne du soutien principal; il peut s'agir du même soutien principal, mais qui est passé à un autre groupe d'âge ou a acquis un diplôme supérieur.

observe (variable dépendante). Dans le cas présent, la variable dépendante mesure la transition (hors faible revenu à faible revenu, et vice versa). En outre, dans un modèle de régression logistique multiple (c'est-à-dire à plus d'une variable indépendante), la mesure d'une relation entre une variable indépendante et la variable dépendante est « nette » des influences associées aux autres variables indépendantes[16].

Le tableau 8.9 présente les résultats des analyses de régression. La population étudiée est formée de Québécois et de Québécoises de tous âges à faible revenu ou hors faible revenu, seuls ou en familles, dont le soutien principal de l'unité familiale est âgé de moins de 65 ans. La période observée couvre les années 2005 (*t*) et 2006 (*t+1*). Les premières colonnes décrivent les variables analysées. Les deux dernières présentent les résultats des analyses, en termes de rapports de cotes obtenus[17].

Les rapports de cotes pour chaque variable sont *nets*, c'est-à-dire qu'ils ont été estimés en contrôlant pour les autres variables indépendantes.

L'entrée dans les épisodes de faible revenu

L'examen des rapports de cotes du modèle d'entrée dans les épisodes de faible revenu montre que les situations ou événements suivants augmentent significativement les chances d'une telle entrée, et ce, indépendamment de toute autre influence :

- le passage de la présence d'au moins un travailleur à temps plein à l'absence de tout travailleur à temps plein entre *t* et *t+1* (rapport de cotes = 4,76);
- l'absence de revenu du marché[18] comme principale source de revenu de la famille ou de la personne seule au *t+1*. Le risque est plus élevé (16,27) lorsqu'au temps *t*, la personne bénéficiait alors d'un revenu du marché. Ce risque est plutôt de 7,21 lorsque la personne n'avait pas un revenu de marché comme principale source au temps *t*;
- le fait d'être seul ou en famille monoparentale à *t+1.* Le risque est plus élevé lorsqu'au temps *t,* la personne était en couple ou en famille[19] (9,92) que lorsque qu'elle était déjà seule ou en famille monoparentale (3,75);

16. Au contraire, dans un modèle de régression logistique simple, cette relation est plutôt « brute », en ce qu'elle peut véhiculer ces autres influences.
17. Un rapport de cotes constitue un rapport « de chances relatives », c'est-à-dire le rapport entre la chance qu'une personne dotée d'un attribut connaisse la transition et la chance qu'une personne dotée d'un autre attribut la connaisse. Cette chance est augmentée si le rapport est supérieur à 1, diminuée lorsqu'il est inférieur à 1 et inchangée quand il est égal à 1. En termes statistiques, la chance se définit comme la probabilité p qu'une personne dotée d'un attribut connaisse la transition en question, divisée par son complément *1-p*: chance = $p / (1 - p)$.
18. Le revenu privé, ou revenu avant impôt et transferts, comprend surtout les revenus de travail et de placement.
19. Cette expression désigne trois catégories de personnes : les adultes qui sont en couple (avec enfants ou pas), les enfants de ce couple, et toute autre personne apparentée habitant avec ce couple.

Tableau 8.9
Degré d'association entre certaines variables et les transitions d'entrées et de sortie d'un épisode de faible revenu, personnes (tous âges)[1], Québec, 2005-2006[2]

	Variables	*Situations ou événements*	*Association avec l'entrée et la sortie (rapports de cotes nets)*	
			Entrée	*Sortie*
Situations ou événements se rapportant au travail dans l'unité familiale	Absence ou présence d'au moins un travailleur à temps plein	- Absence à *t*, absence à *t+1*	2,04	-
		- Absence à *t*, présence à *t+1*	0,61	2,25
		- Présence à *t*, absence à *t+1*	4,76 **	1,84
		- Présence à *t*, présence à *t+1*	-	0,90
	Absence ou présence d'au moins une personne avec incapacité	- Absence à *t*, absence à *t+1*	-	1,37
		- Absence à *t*, présence à *t+1*	2,05	1,63
		- Présence à *t*, absence à *t+1*	0,27	2,86
		- Présence à *t*, présence à *t+1*	1,07	-
	Absence ou présence du revenu de marché comme principale source de revenu	- Absence à *t*, absence à *t+1*	7,21 **	-
		- Absence à *t*, présence à *t+1*	0,38	6,12 **
		- Présence à *t*, absence à *t+1*	16,27 **	1,05
		- Présence à *t*, présence à *t+1*	-	5,54 **
Situations ou événements se rapportant à la composition de l'unité familiale	Statut de la personne par rapport à la composition de l'unité familiale	- Seule ou en famille monoparentale à *t*, seule ou en famille monoparentale à *t+1*	3,75 **	-
		- Seule ou en famille monoparentale à *t*, en couple ou en famille à *t+1* (union)	...	8,78
		- En couple ou en famille à *t*, seule ou en famille monoparentale à *t+1* (séparation)	9,92 **	...
		- En couple ou en famille à *t*, en couple ou en famille à *t+1*	-	1,24

Tableau 8.9 *(suite)*
Degré d'association entre certaines variables et les transitions d'entrées et de sortie d'un épisode de faible revenu, personnes (tous âges)[1], Québec, 2005-2006[2]

	Variables	*Situations ou événements*	*Association avec l'entrée et la sortie (rapports de cotes nets)*	
			Entrée	*Sortie*
Situations ou événements se rapportant au soutien principal de l'unité familiale	Genre du soutien principal	- Homme à *t*, homme à *t+1*	–	0,46 *
		- Homme à *t*, femme à *t+1*	0,98	...
		- Femme à *t*, homme à *t+1*	0,79	1,39
		- Femme à *t*, femme à *t+1*	0,78	–
	Catégorie d'âge du soutien principal	- Moins de 30 ans à *t*, moins de 30 ans à *t+1*	2,67 *	–
		- Moins de 30 ans à *t*, 30 ans et plus à *t+1*	...	0,81
		- 30 ans et plus à *t*, moins de 30 ans à *t+1*	5,22 *	...
		- 30 ans et plus à *t*, 30 ans et plus à *t+1*	–	0,88
	Niveau de scolarité du soutien principal	- Ni collégial ni universitaire à *t*, ni collégial ni universitaire à *t+1*	1,95	–
		- Ni collégial ni universitaire à *t*, collégial ou universitaire à *t+1*	7,94 **	2,26
		- Collégial ou universitaire à *t*, ni collégial ni universitaire à *t+1*	10,41 **	...
		- Collégial ou universitaire à *t*, collégial ou universitaire à *t+1*	–	1,33

* Statistiquement significatif, α=0,05 **: Statistiquement significatif, α=0,01

1. Les personnes retenues dans la présente analyse habitent dans une unité familiale dont le principal soutien est âgé de moins de 65 ans.
2. Pour estimer les erreurs-types des coefficients de régression, et afin de prendre en compte les effets du plan d'échantillonage complexe de l'EDTR, la méthode Bootstrap a été utilisée à partir de 1 000 poids répliques. Afin d'augmenter la précision des estimations et la puissance des tests, notre échantillon combine les données du panel 4 (2002-2007) et du panel 5 (2005-2006).

Note : Le sous-échantillon de personnes correspondant à toute cellule marquée du symbole « ... » a été supprimé du modèle en raison de problèmes d'estimation statistique. Les catégories de référence des modèles sont marquées du symbole « – ».

- le fait que le soutien principal soit âgé de moins de 30 ans à *t+1*[20]. Le rapport de cote est plus élevé lorsque le soutien principal avait 30 ans ou plus au temps *t* (5,22). Il s'élève à 2,67 lorsque le soutien principal avait moins de 30 ans aux deux périodes;

- le fait qu'un changement se produise au niveau de la scolarité, soit que la scolarité du soutien principal s'accroît ou que le soutien principal ne soit plus le même entre les deux périodes (scolarité plus faible ou plus élevée à la 2e période). Le rapport de cote est de 7,94 lorsque le soutien principal au temps *t* avait une scolarité inférieure au niveau collégial et universitaire et qu'au temps *t+1*, il obtient ce niveau de scolarité. Par contre, on constate que lorsque le soutien principal au temps *t* possédait un diplôme collégial ou universitaire, et que le soutien principal de la famille au temps *t+1* n'avait plus un tel diplôme, le risque de se retrouver dans la catégorie de faible revenu est de 10,41.

La plupart des résultats obtenus concordent avec ceux rapportés dans la littérature scientifique (tableau 8.8). En somme, la transition que constitue l'entrée dans un épisode de faible revenu devient plus probable avec la perte de tout travailleur à temps plein, en l'absence ou à la perte du revenu du marché en tant que principale source de revenu, en l'absence ou à la perte du statut de personne en couple ou en famille, en l'absence ou à la perte d'un soutien principal âgé de 30 ans et plus; enfin, cette transition devient plus probable avec la perte d'un soutien principal dont le niveau de scolarité est collégial ou universitaire[21]. Le dernier résultat concernant la scolarité montre cependant que le changement de soutien principal influence également l'entrée dans la catégorie des faibles revenus[22].

La sortie des épisodes de faible revenu

Contrairement au modèle d'entrée dans les épisodes de faible revenu, peu de situations ou d'événements influent significativement les chances de sortie. L'une des explications est que la taille d'échantillon de ce modèle est environ 10 fois plus petite que celle du modèle précédent[23], ce qui exige donc des variations plus importantes pour conclure à des associations significatives. La présente analyse se caractérise donc par une capacité d'inférence fortement limitée.

---

20. Notons que le soutien principal peut ne pas être la même personne entre *t* et *t+1*. Tout changement de caractéristiques, entre ces deux années, peut être dû soit au fait que le soutien principal n'est plus le même, soit qu'un même soutien n'a plus les mêmes caractéristiques.
21. Il apparaît difficile de comprendre *a priori* pourquoi, lorsqu'un changement se produit au niveau du soutien principal, tel que son niveau de scolarité devienne collégial ou universitaire, les chances d'entrée dans le faible revenu sont accentuées, comparativement à la situation ou le soutien principal est de niveau collégial ou universitaire à *t* et *t+1*.
22. Par ailleurs, notons que dans une démarche parallèle, les rapports de cotes nettes ont été comparés aux rapports de cotes brutes. La comparaison a révélé que l'influence se rapportant à l'incapacité s'avérait significative avant le contrôle des autres variables du modèle; pourtant, elle ne l'était plus après ce contrôle. Ceci signifie que l'incapacité est fortement corrélée avec d'autres variables, notamment, la perte d'un emploi à temps plein et la dépendance aux revenus de transfert.
23. La politique de confidentialité de Statistique Canada n'autorise pas la divulgation des tailles d'échantillon de toute analyse de régression, c'est pourquoi ces données ne sont pas présentées.

Néanmoins, on constate que le revenu obtenu au *t+1* lorsqu'il provient d'un revenu du marché augmente les chances de sortir d'un épisode de faible revenu. Le rapport de cote est de 6,12 lorsque le revenu familial[24] ne provenait pas principalement d'un revenu du marché, et celui-ci est de 5,54 lorsque le revenu principal provenait déjà au temps *t* d'un revenu privé. Par ailleurs, le fait que le soutien principal soit de sexe masculin à *t* comme à *t+1*, plutôt qu'il soit de sexe féminin à *t* et à *t+1*, diminue les chances de sortie d'un épisode de faible revenu d'environ la moitié (rapport de cotes = 0,46). Ce résultat est contraire à nos attentes.

Sans prétendre à la généralisation faute d'un échantillon suffisant, l'examen d'autres rapports de cotes élevées, bien que non significatifs, suggère que les événements suivants augmentent la propension à sortir de la catégorie des faibles revenus : le passage de l'absence à la présence d'au moins un travailleur à temps plein entre *t* et *t+1* (2,25); l'union conjugale, c'est-à-dire ici le fait d'être seul ou en famille monoparentale à *t* mais désormais en couple ou en famille à *t+1* (8,78); le fait que le soutien principal détient un diplôme de niveau collégial ou universitaire à *t+1* (2,26), alors que ce soutien n'en détenait pas un à *t*.

Résumé et conclusion

Cette analyse s'est penché sur la dynamique d'entrée et de sortie d'épisodes de faible revenu au Québec au cours la période de 1993-1994 à 2005-2006. Des comparaisons ont été faites avec l'Ontario et d'autres régions canadiennes. Des analyses de régression ont permis de déceler les situations ou les événements spécifiquement associés à l'entrée dans un épisode de faible revenu ou à sa sortie. Les fichiers longitudinaux de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) ont été utilisés pour faire ces analyses. Le faible revenu a été défini par la *Mesure de faible revenu* (MFR) après impôt.

Au Québec, en moyenne, pour l'ensemble de la période étudiée, le taux d'entrée dans un épisode de faible revenu s'élève à 3,5 %, tandis que la proportion des personnes qui sont sorties d'un tel épisode se situe à 33,6 %. La période est marquée par une baisse presque constante du taux d'entrée ainsi que par une hausse généralisée du taux de sortie. Ce résultat permet de donner plus de relief à l'interprétation que le taux de faible revenu diminue au Québec au cours de la période.

L'évolution du taux d'entrée dans un épisode de faible revenu au Québec suit celle de l'Ontario et des autres régions canadiennes. Hormis certaines variations annuelles, le Québec conserve en général le taux d'entrée le plus bas. Par ailleurs, pour l'ensemble de la période, seul le Québec se retrouve avec une hausse généralisée de ses taux de sortie.

24. Rappel : revenu ajusté de l'unité familiale (personnes seules ou familles).

Pour déterminer l'ampleur de la perte de revenu consécutive aux entrées ainsi que l'importance du gain de revenu consécutif aux sorties, nous avons mesuré le rapport de revenus correspondant aux entrées et aux sorties. De 1993-1994 à 2005-2006 au Québec, lorsque les personnes se retrouvent dans un épisode de faible revenu, le revenu chute en moyenne à 42,6 % de la valeur observée durant l'année précédant cette entrée. À l'inverse, quand les personnes sortent de cette situation, le revenu des personnes seules ou des familles devient en moyenne 2,24 fois plus élevé que celui de l'année à faible revenu.

À partir des données sur le nombre d'entrées et de sorties, on constate un faible roulement des épisodes de faible revenu. En effet, entre 1 % et 2 % de la population a vécu deux entrées ou deux sorties et plus au cours de la période étudiée. Par ailleurs, la répartition des personnes selon le nombre d'années à faible revenu a permis d'établir qu'au Québec, au moins les trois quarts ne se sont jamais retrouvés dans la catégorie des faibles revenus au cours de la période de 1993-1998 ou de 1999-2004. Seulement 2,7 % (période 1993-1998) et 1,5 % (1999-2004) des personnes ont conservé le statut de faible revenu pendant six années.

Nous avons évalué par la suite dans quelle mesure certaines situations ou certains événements affectaient la propension des personnes à entrer dans un épisode de faible revenu ou d'en sortir. Les résultats des analyses de régression montrent, entre autres, que les familles ou les personnes seules qui se retrouvent sans un travailleur à temps plein accroissent significativement leur risque de faire partie de la catégorie des faibles revenus. Il en va de même pour les familles qui vivent une rupture conjugale.

Du côté des éléments qui favorisent une sortie de la catégorie des faibles revenus, l'accession à un revenu du marché (principalement composé du revenu de travail) s'est avérée significative. Toutefois, les résultats actuels suggèrent qu'en la présence d'un échantillon de plus grande taille, les événements suivants auraient exercé une influence significative et positive sur la sortie : le passage de l'absence à la présence d'au moins un travailleur à temps plein chez les personnes seules et les familles, l'union conjugale ainsi que l'amélioration du niveau de scolarité du soutien principal.

Bibliographie

ANTOLIN, Pablo, Dang THAI-THANG et Howard OXLEY (1999). *Poverty Dynamics in Four OECD Countries*, Paris, OCDE, Document de travail Nº 212.

BALLANTYNE, Suzie, Simon CHAPPLE et Dave MARÉ (2004). « Measuring Movements Into and Out ff Child Poverty: A Comparative Study of New Zealand, Britain and West Germany », *Social Policy Journal Of New Zealand*, nº 22, p. 83-96.

BECCARIA, Luis et Roxana MAURIZIO (2006). *Factors Associated to Poverty Mobility in Greater Buenos Aires*, Paper Presented At The Workshop on Poverty And Social Exclusion Dynamics, University Of Vigo (July 2005), 28 p.

BUDDELMEYER, Hielke et Sher VERICK (2008). « Understanding the Drivers of Poverty Dynamics in Australian Households », *The Economic Record*, vol. 84, nº 266, p. 310–321.

CALLENS Marc, Christophe CROUX et Dragana AVRAMOV (2006). *Poverty Dynamics in Europe. A Multilevel Discrete-Time Recurrent Hazard Analysis*. Leuyen, Katholieke Universiteit Leuyen, Department of Applied Economics, Research Report OR 0457, 30 p.

CANTÓ, Olga, Coral DEL RÍO et Carlos GRADÍN (2007). « What Helps Households With Children in Leaving Poverty ? Evidence From Spain », *Research on Economic Inequality*, vol. 14, p. 1–29

CRESPO, Stéphane (2008). Annuaire de statistiques sur l'inégalité de revenu et le faible revenu, édition 2008, Québec, Institut de la statistique du Québec, 189 p.

DENISOVA, Irina (2007). *Entry to and Exit From Poverty in Russia: Evidence From Longitudinal Data*, Moscow, Center for Economic and Financial Research and New Economic School, Working Paper Nº 98 CEFIR / NES Working Paper Series, 23 p.

DESROSIERS, Hélène, Nathalie VACHON, Lucie GINGRAS et Ghyslaine NEILL (2002). *Facteurs associés aux sorties d'épisodes de faible revenu dans la petite enfance : que nous révèlent les données de l'étude longitudinale du développement des enfants du Québec? (ÉLDEQ 1998-2002)* Communication présentée au colloque de l'AIDELF « Enfants d'aujourd'hui, diversité des contextes, pluralité des parcours », Montréal : Institut de la statistique du Québec, Direction Santé Québec, 15 p.

FIELD, Andy (2005). *Discovering Statistics Using SPSS*, Second Edition, London, Sage, 779 p.

FINNIE, Ross (2000). *Low Income (Poverty) Dynamics in Canada : Entry, Exit, Spell Durations, and Total Time*, Ottawa, D.R.H.C., 113 p.

FOUARGE Didier et Richard LAYTE (2005). « Welfare Regimes and Poverty Dynamics: the Duration and Recurrence of Poverty Spells in Europe », *Journal of Social Policy*, vol. 34, nº 3, p. 407–426.

HERRERA Xavier et François ROUBAUD (2003). *Urban Poverty Dynamics in Peru and Madagascar 1997-1999: A Panel Data Analysis*. Document de travail, 46 p.

JENKINS, Stephen P. et Christian SCHLUTER (2001). *Why Are Child Poverty Rates Higher in Britain Than in Germany ? A Longitudinal Perspective*, University of Essex, Colchester Institute for Social and Economic Research, 39 p.

JENKINS, Stephen P., John A. RIGG et Francesco DEVICIENTI (2001). *The Dynamics of Poverty in Britain*, University Of Essex, Institute for Social and Economic Research (ISER), Department for Work and Pensions, Research Report Nº 157, 136 p.

LOCHHEAD, C, et K. SCOTT (2000). *The Dynamics of Women's Poverty in Canada*, Ottawa, Canadian Council On Social Development, 70 p.

MAULDIN, Teresa A. et Yoko MIMURA (2007). « Marrying, Unmarrying, and Poverty Dynamics Among Mothers with Children Living at Home », *Journal of Family and Economic Issues*, vol. 28, p. 566–582.

MCKERNAN, Signe-Mary et Caroline RATCLIFFE (2005). « Events That Trigger Poverty Entries and Exits », *Social Science Quarterly*, Supplement to vol. 86, p.1146-1169.

MCKERNAN, Signe-Mary et Caroline RATCLIFFE (2002). *Transition Events in the Dynamics of Poverty*. Washington D.C.: The Urban Institute, 119 p.

SMITH, Noel et Sue MIDDLETON (2007). *A Review of Poverty Dynamics Research in the UK*, York (UK), Loughborough University, Centre for Research in Social Policy, 114 p.

VALLETTA, Robert G. (2006). « The Ins and Outs of Poverty in Advanced Economies: Government Policy and Poverty Dynamics in Canada, Germany, Great Britain, and the United States », *Review of Income and Wealth*, vol. 52, nº 2, p. 261-284.

Annexe

Seuils de faible revenu, le Québec et les autres provinces, 1993-2006[1]

	1993[2]	1994[2]	1995[2]	1996	1997	1998	1999
	$ courants						
T.-N.-et-Labrador	8 348	8 268	8 388	8 271	8 536	8 604	9 263
Î.P.E.	8 622	8 467	8 939	9 306	9 003	9 334	9 431
Nouvelle-Écosse	8 843	8 599	8 998	8 971	8 957	9 543	10 223
Nouveau-Brunswick	8 747	8 794	8 979	9 174	9 165	9 593	10 294
Québec	**9 071**	**9 152**	**9 352**	**9 192**	**9 397**	**9 703**	**10 468**
Ontario	11 114	10 782	11 449	11 440	11 663	12 177	13 082
Manitoba	9 276	9 139	9 605	9 840	10 017	10 381	10 868
Saskatchewan	8 660	9 025	9 431	9 669	9 805	9 825	10 585
Alberta	10 612	10 755	10 968	10 689	11 072	11 466	12 005
C.B.	10 437	10 508	10 696	10 656	10 849	11 185	11 559
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	$ courants						
T.-N.-et-Labrador	9 525	9 954	10 437	10 611	11 022	11 732	12 559
Î.P.E.	10 031	10 539	10 939	11 511	12 091	12 679	13 249
Nouvelle-Écosse	10 551	11 341	11 783	12 173	12 654	13 404	13 960
Nouveau-Brunswick	10 382	11 081	11 222	11 498	12 010	12 389	13 019
Québec	**10 918**	**11 481**	**12 040**	**12 426**	**12 807**	**13 123**	**13 551**
Ontario	13 586	14 281	14 703	15 083	15 374	15 799	16 279
Manitoba	11 197	11 907	12 524	12 759	13 091	13 723	14 352
Saskatchewan	11 011	11 765	12 164	12 439	12 574	13 059	14 159
Alberta	12 810	14 066	14 226	14 714	15 829	16 832	18 259
C.B.	11 997	12 660	13 120	13 429	14 068	14 644	15 344

1. Les seuils sont calculés selon la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt et transferts, à partir du revenu médian provincial.
2. Les estimations de seuils pour les années 1993, 1993, 1995 ne constituent pas les estimations officielles de Statistique Canada, lesquelles proviennent plutôt de l'*Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC).

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993-2006*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Chapitre 9

L'assistance sociale de 1996 à 2008 : avancées et défis

Alexandre Morin, Fritz-Herbert Remarais, Francis Crépeau et *Aline Lechaume*[1]
Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Introduction

Le présent texte porte sur le recours aux programmes d'assistance sociale québécois de 1996 à 2008. Les principaux changements survenus au cours de ces treize années y sont présentés, de même que les caractéristiques sociodémographiques et économiques de la clientèle adulte de 2008. Puisque ces mutations s'inscrivent dans un environnement social plus large, nous mettons en relief certains facteurs explicatifs sous-jacents aux tendances observées.

Pour bien les situer dans leur contexte, il est à noter que les statistiques et pistes de réflexion ici présentées s'appliquent à une période de l'histoire québécoise marquée par une phase d'expansion économique, où l'impact de la récession de la fin des années 2000 n'est pas encore apparent.

Étant donné que le présent texte comporte des séries statistiques historiques portant sur plus d'une décennie, il permet de compléter judicieusement les données officielles généralement compilées sur une base mensuelle. Les pages suivantes trouvent également leur pertinence du fait que les études existantes sur le sujet ne couvrent pas de périodes d'observation allant au-delà de 2001 et que la très grande majorité des travaux économétriques ont porté soit sur la réforme des programmes d'assistance sociale de 1989 ou sur la dynamique observable avant ou pendant la crise économique du début des années 1990.

Afin de mettre en relief les avancées réalisées ainsi que les défis que doit surmonter la société québécoise en ce qui a trait à l'assistance sociale, les lignes qui suivent portent d'abord sur les principaux paramètres des programmes d'assistance sociale, puis sur la tendance générale observable de 1996 à 2008 et certaines caractéristiques des prestataires de ces programmes : l'âge, les contraintes à l'emploi, la durée de présence à l'assistance sociale, le type de ménage, le statut d'immigrant ainsi que le fait d'avoir des parents prestataires.

1. Les auteurs souhaitent remercier Marco de Nicolini, François Roussin et Athanase Barayandema, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, pour leur contribution au présent texte.

Les programmes d'assistance sociale

Les programmes d'assistance sociale s'adressent aux adultes en mesure ou non d'occuper un emploi. Outre l'aide financière versée, ces programmes sont établis afin d'accompagner les personnes dans leurs démarches vers l'atteinte de leur autonomie sociale et économique. De façon générale, pour y être admissibles, les adultes doivent être âgés d'au moins 18 ans et démontrer l'insuffisance de leurs ressources (argent, biens, revenus) selon certains critères. La clientèle visée et les montants versés ou permis dans le cadre de ces différents programmes sont présentés dans le tableau 9.1.

Au Québec, de 1996 à 2008, les prestations d'aide financière de dernier recours des prestataires ayant des contraintes sévères à l'emploi ont été indexées de 26,4 %. Celles allouées aux adultes sans contraintes sévères ont été majorées

Tableau 9.1
Programmes d'assistance sociale, selon la clientèle visée et les montants versés ou permis, Québec, 2009

Programmes d'assistance sociale	Clientèle visée	Type de montants	Montants annuels (versements mensuels annualisés)	
			Adulte seul	Famille
Aide financière de dernier recours				
Aide sociale	Sans contraintes ou contraintes temporaires[1]	Prestation de base	6 768 $	10 488 $
		Exemptions de revenus de travail	2 400 $	3 600 $
		Allocation pour contrainte temporaire	1 440 $	1 440 $ (1 adulte)
				2 472 $ (2 adultes)
Solidarité sociale	Contraintes sévères	Prestation de base	10 296 $	15 396 $
		Exemptions de revenus de travail	1 200 $	1 200 $
Alternative Jeunesse				
	Moins de 25 ans	Allocation jeunesse	8 060 $	9 360 $ (monoparentale)
		Exemptions de revenus de travail	2 600 $	Chaque membre adulte de la famille biparentale reçoit le montant d'un adulte seul

1. Les contraintes temporaires à l'emploi renvoient à l'une des situations suivantes : état de santé physique ou mentale empêchant de réaliser une activité d'intégration à l'emploi, grossesse d'au moins 20 semaines, enfant à charge de moins de 5 ans ou handicapé, âge supérieur ou égal à 55 ans, résidence dans une maison d'hébergement pour victimes de violence ou une résidence d'accueil, offre de soins constants à une personne dont l'autonomie est réduite (état physique ou mental), responsabilités à l'égard d'une résidence ou d'un foyer d'accueil.

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

de 15,7 % puisqu'elles n'ont pas été indexées de 1994 à 1998 et qu'elles ont été indexées partiellement entre 2005 et 2008. Depuis 2009, toutes les prestations sont pleinement indexées d'après l'Indice des prix à la consommation du Québec sans l'alcool et le tabac.

Outre les prestations d'assistance sociale, la clientèle peut bénéficier d'autres transferts gouvernementaux. Ainsi, pour connaître le revenu disponible du ménage de ces adultes, il faut considérer qu'ils reçoivent également d'autres montants, qui dans certains cas sont relativement modestes (crédits pour la taxe sur les produits et services, remboursement d'impôts fonciers), alors que pour les familles avec enfants, les paiements peuvent atteindre plusieurs milliers de dollars (allocation-logement, prestation fiscale canadienne pour enfants, prestation universelle pour la garde d'enfants et soutien aux enfants). Une famille monoparentale prestataire comprenant un enfant de 3 ans n'aura pas uniquement ses prestations d'assistance sociale de 8 200 $ (prestation de base et allocation pour contrainte temporaire), mais plutôt un total d'environ 17 880 $. De la même manière, la famille biparentale de deux enfants (3 et 7 ans) n'a pas un budget limité aux 12 000 $ d'aide financière de derniers recours; elle dispose en fait d'un revenu d'environ 25 150 $. Dans ces deux cas, il faut doubler la valeur de leur prestation d'assistance sociale pour estimer le revenu disponible auquel elles ont effectivement accès pour subvenir à leurs besoins.

Des prestations spéciales permettent également de couvrir certains biens (lunettes, prothèses dentaires, etc.), services (transport, hébergement, frais funéraires, etc.) ou besoins spécifiques reconnus (grossesse, santé, sinistre, divorce, enfants à charge). Aussi, les prestataires bénéficient de la gratuité pour les soins dentaires, les examens de la vue et certains médicaments prescrits par un médecin. Enfin, dans le cadre d'alternative jeunesse, des frais de garde et de transport peuvent être remboursés.

Les participants d'alternative jeunesse bénéficient d'un accompagnement personnalisé de la part d'un agent d'aide à l'emploi. Un plan adapté à la situation du participant est mis sur pied afin de l'aider à choisir les activités qui correspondent le mieux à ses besoins pour le préparer au marché du travail, suivre une formation et éventuellement obtenir un emploi. Ce programme permet également d'obtenir une aide financière supérieure à la prestation de base, en appui aux démarches d'intégration au marché du travail du participant, en sus du remboursement des frais de garde et de transport mentionnés plus haut. Pour une personne seule, cela représente une différence de 1 292 $ par année par rapport à la prestation de base.

L'évolution du taux d'assistance sociale

Au Québec, de 1996 à 2008, la proportion d'adultes ayant eu recours à l'assistance sociale à au moins une reprise durant une année donnée a diminué de façon significative. En effet, de 14,6 % en 1996, le taux a diminué à 8,9 % en 2008. Cette diminution correspond à une réduction du nombre de prestataires de 34,3 %. Après

une décroissance marquée, l'ampleur de cette baisse s'est amoindrie à partir des années 2000. Tout au long du présent texte, nous verrons que ce déclin s'observe également chez plusieurs sous-groupes sociodémographiques, à l'exception notamment de certains prestataires dont l'intégration au marché du travail semble plus ardue, compte tenu de contraintes sévères à l'emploi, d'un âge s'approchant de la retraite ou d'une longue présence à l'assistance sociale.

En 2008, la clientèle adulte de l'assistance sociale – cette fois dénombrée au mois de mars de l'année – comptait environ 375 400 prestataires, soit 7,4 % de la population âgée de 18 à 64 ans[2]. Recensée sur une base annuelle (et non pas au mois de mars de l'année), elle comptait près de 451 000 prestataires adultes, représentant 8,9 % de la population âgée de 18 à 64 ans. Entre ces deux méthodes de dénombrement distinctes, nous privilégions la seconde dans le présent texte (figure 9.1). Cette dernière approche permet de brosser un portrait annuel de l'assistance sociale et de contourner le biais induit par les variations cycliques des observations mensuelles sur le niveau de recours à l'assistance sociale et le type de prestataires qu'on y retrouve[3].

Figure 9.1
Taux d'assistance sociale, de faible revenu et de chômage, pour les personnes âgées 18 à 64 ans[1], Québec, 1996-2008

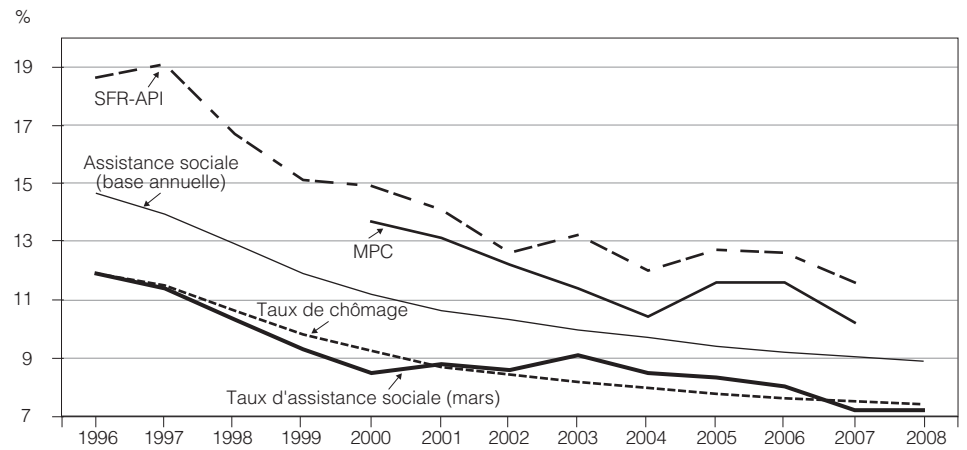

MPC : Mesure du panier de consommation. SFR-API : Seuils de faible revenu après impôts.

1. Les chômeurs ici considérés sont âgés de 15 ans et plus.

Sources : Statistique Canada (SFR et chômage), Ressources humaines et Développement des compétences Canada (MPC) et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (assistance sociale).

2. Même si l'assistance sociale s'adresse aux individus âgés de 18 à 64 ans, certaines personnes plus jeunes ou plus vieilles peuvent exceptionnellement bénéficier des programmes en question et sont ici considérées dans les compilations statistiques (numérateur seulement). Le taux des 18-64 ans a été utilisé pour des fins de comparabilité avec d'autres variables sociodémographiques.

3. Le ratio prestataire/population ici privilégié comporte toutefois un biais méthodologique du fait que la population au mois de juillet en constitue le dénominateur. Il aurait été préférable de tenir compte de l'ensemble des individus ayant vécu à un moment ou un autre de l'année au Québec. Dans le présent texte, le taux compilé pour l'année entière est ainsi surestimé, puisqu'il est calculé à l'aide d'un dénominateur plus petit (population au mois de juillet) que celui fondé sur l'ensemble des individus ayant vécu au Québec durant l'un des douze mois de l'année.

Le choix de la méthode de dénombrement de la clientèle de l'assistance sociale constitue à notre connaissance une première dans la littérature. Il importe donc de ne pas confondre les données calculées sur une base annuelle ici présentées avec celles publiées mensuellement, notamment le taux d'assistance sociale traditionnellement basé sur le mois de mars de l'année.

L'évolution de la conjoncture économique constitue, de loin, le principal facteur pouvant expliquer le niveau de recours à l'assistance sociale. Les variations du taux de chômage sont à l'origine de 77 % des fluctuations du taux d'assistance sociale des adultes et des enfants observées entre 1993 et 2003, selon Cousineau (2008 : 3). La figure 9.1 montre d'ailleurs que les diminutions chez les adultes, tant des taux de chômage que ceux d'assistance sociale affichent une tendance similaire entre 1996 et 2008. La tendance générale est également à la baisse pour le taux de faible revenu des adultes. Le faible revenu, lui aussi, varierait notamment en fonction du chômage (Cousineau 2009 : 16). Ainsi, la prospérité économique qui a suivi la récession du début des années 1990 aura largement contribué à la réduction de la clientèle de l'assistance sociale.

L'évolution du profil de la clientèle

La clientèle de l'assistance sociale comporte de plus en plus d'adultes pour qui les possibilités d'obtention d'un emploi seraient davantage limitées par l'âge, certaines contraintes à l'emploi notamment associées à la santé ou une durée prolongée à l'assistance sociale. Ces trois réalités constituent un défi de taille pour la société québécoise puisque certaines situations sont corrélées et augmentent les risques de recours à l'assistance sociale, notamment l'augmentation de la moyenne d'âge de la population et la présence de maladies chroniques chez les adultes plus âgés.

Selon l'âge

On constate un important vieillissement de la clientèle adulte à l'assistance sociale (figure 9.2). D'abord, en 2008, les plus jeunes y sont moins nombreux qu'en 1996. Les groupes d'âge quinquennaux (tranches de 5 ans) de moins de 40 ans ont vu leurs effectifs diminuer de moitié (passant de 397 354 prestataires en 1996 à 189 470 prestataires en 2008) et leur proportion parmi la clientèle à l'aide sociale est passée de 57,9 % à 42,0 %. Ensuite, le nombre de prestataires de 55 à 59 ans et de 60 à 64 ans s'est accru respectivement de 7,8 % et de 17,4 %. Leur part relative au sein de la clientèle s'est accrue pour ces deux groupes. Pour les 55 à 59 ans, celle-ci est passée de 6,9 % en 1996 à 11,3 % en 2008, alors que pour les 60 à 64 ans, la part relative est passée de 5,3 % en 1996 à 9,5 % en 2008 (données non illustrées).

Malgré ces bouleversements dans le temps, les segments quinquennaux situés entre 25 et 64 ans occupent une place relative comparable, c'est-à-dire autour d'un dixième de la clientèle pour chacun de ces segments. Aussi, les pyramides des âges de la clientèle de l'assistance sociale et de la population générale sont à

Figure 9.2
Proportion de la clientèle adulte de l'assistance sociale (base annuelle)[1], selon le groupe d'âge[2], Québec, 1996-2008

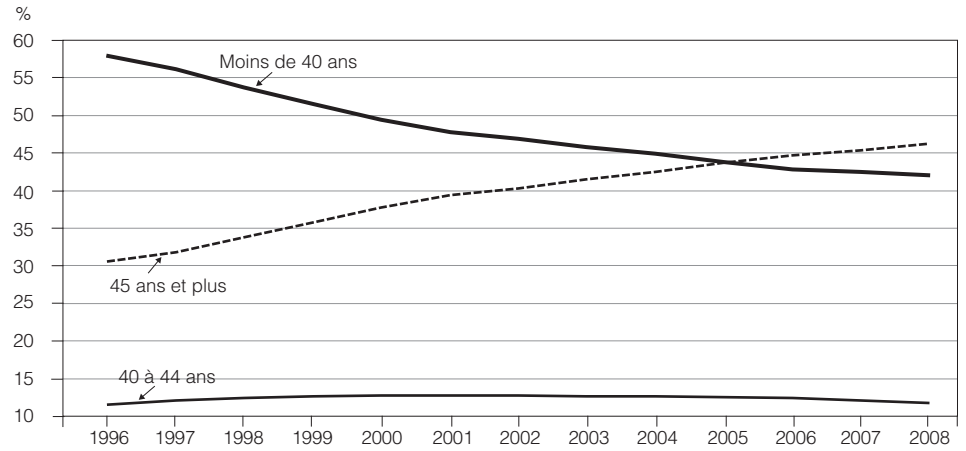

1. Recours à l'assistance sociale à au moins une reprise durant l'année.
2. Les groupes d'âge quinquennaux (tranches de 5 ans) ont été regroupés après analyse, en fonction de la tendance temporelle observée (hausse, baisse ou niveau stable).

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

peu de choses près comparables actuellement. Bref, si l'on observe sans l'ombre d'un doute une clientèle vieillissante, ces prestataires ne sont globalement pas plus vieux que la population totale.

Outre le vieillissement de l'ensemble de la population québécoise, l'un des facteurs permettant d'expliquer en partie les changements qu'a connus la pyramide d'âge de l'assistance sociale serait l'influence plus importante de la conjoncture économique sur les jeunes. « En période de croissance économique, les taux d'assistance sociale des jeunes sont moins élevés que ceux de leurs aînés, ce qui démontre qu'ils bénéficient davantage des possibilités du marché du travail. L'inverse est vrai en période de ralentissement économique; les jeunes sont les premières victimes et sont plus durement frappés par le chômage que leurs aînés » (Levesque et Lanctôt 2001 : 347). Et puisque la période à l'étude en est une d'expansion économique, il est probable que les plus jeunes aient pu mieux tirer leur épingle du jeu.

Selon les types de contraintes à l'emploi

En 2008, 43,7 % des adultes présents à l'assistance sociale ne connaissent pas de contraintes spécifiques à l'emploi, selon les critères officiels en vigueur. Depuis 1996, les adultes sans contraintes à l'emploi sont en diminution, que ce soit en nombre (385 171 prestataires en 1996 à 196 933 prestataires en 2008) ou en proportion de la clientèle, soit de 56,1 % en 1996 à 43,7 % en 2008. Quant à ceux

ayant des contraintes sévères à l'emploi, on en compte trois adultes sur dix en 2008. Leur nombre a grimpé de 18,7 % depuis 1996 et leur part relative a atteint 30,1 % en 2008, soit 13,5 points de pourcentage de plus par rapport à 1996 (figure 9.3).

Pour ce qui est du nombre d'adultes prestataires ayant des contraintes temporaires, ils ont connu une baisse (–38,1 %) quelque peu supérieure à celle de l'ensemble de la clientèle (–34,3 %), et ils ont toujours représenté environ le quart de la clientèle. Une tendance notable à cet égard est celle de la baisse en nombre et en pourcentage des femmes enceintes et de parents avec de jeunes enfants à charge. Le tiers des cas de contraintes temporaires sont actuellement liés à ces situations.

Si plusieurs prestataires sont officiellement considérés sans contraintes à l'emploi, cela ne signifie pas qu'ils ne connaissent aucun obstacle du point de vue de leur insertion au marché du travail. En effet, une proportion importante d'adultes prestataires de l'aide financière de dernier recours dits sans contraintes (excluant les participants d'alternative jeunesse) doit composer avec un ou plusieurs de ces obstacles ou caractéristiques. En 2008-2009, une part significative de ces prestataires sans contraintes se distinguaient par l'une ou l'autre de ces particularités (ou plusieurs d'entre elles simultanément) :

- 59,6 % cumulaient une présence d'au moins quatre ans à l'assistance sociale;
- 39,8 % connaissaient une absence prolongée du marché du travail (présence consécutive de 2 ans et plus et absence de revenus de travail durant l'année précédente);

Figure 9.3
Proportion de la clientèle adulte de l'assistance sociale (base annuelle)[1], selon la présence et le type de contraintes à l'emploi, Québec, 1996-2008

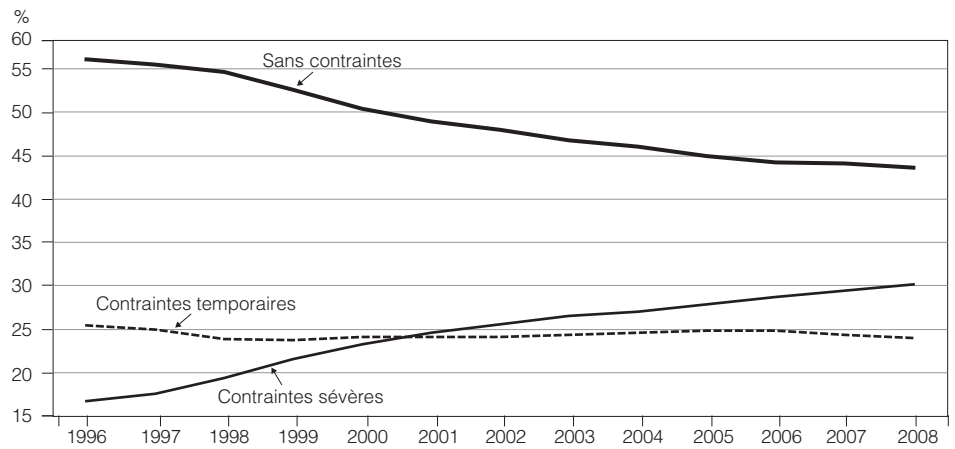

1. Recours à l'assistance sociale à au moins une reprise durant l'année.
Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

- 32,7 % étaient âgés de 45 ans et plus;
- 28,4 % étaient nés à l'extérieur du Canada.

D'autres attributs pouvant limiter l'insertion au marché du travail sont également observables chez les prestataires dits sans contraintes : faible scolarité, monoparentalité, problèmes de santé, sortie récente d'un établissement de santé ou de détention et présence d'enfants à charge âgés de moins de 5 ans.

D'après Fréchet et Lanctôt (2005 : 16), au cours de la période de 1996-2001, la présence d'une incapacité (au sens de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* de Statistique Canada) serait liée à une augmentation de la durée des séjours à l'assistance sociale de 94,0 % à 99,4 %. L'incapacité serait la variable la plus déterminante de la durée de présence parmi toutes celles étudiées par Fréchet et Lanctôt (2005 : 13). Si ce constat est vrai pour la plupart des types d'unité familiale, les couples sans enfants se comporteraient différemment. Curieusement, ces couples ayant des contraintes sévères auraient des épisodes plus courts que les couples sans contraintes ou dont les contraintes ne sont que temporaires (Lacroix, Santarossa et Gagné 2003 : 6) (observations : 1975-2000).

Selon la durée de présence aux programmes d'assistance sociale

Autre signe de l'évolution du profil de la clientèle, de plus en plus de prestataires sont à l'assistance sociale depuis plus de 10 ans. Cette tendance s'observe en nombre comme en proportion de la clientèle, et ce, qu'il s'agisse de la durée cumulative (depuis 1975, intermittente ou non) ou consécutive (de manière continue depuis la dernière admission). Par exemple, la part de la clientèle adulte cumulant plus d'une décennie à l'assistance sociale depuis 1975 a augmenté de 28,6 % à 47,5 % entre 1996 et 2008 (figure 9.4). De nos jours, près de la moitié de la clientèle adulte (soit 213 972 adultes sur une clientèle totale de 450 905 adultes en 2008) a été présente à l'assistance sociale pendant plus de 10 ans depuis 1975, dont plus de la moitié y ont été de façon continue au cours des 10 dernières années (soit 118 839 personnes), voire davantage[4].

En dépit de cet allongement de la durée de présence à l'assistance sociale, on observe chaque année qu'environ le tiers des adultes sont prestataires depuis moins d'un an (et environ un dixième de ceux-ci y sont depuis moins de deux ans). Quant aux taux de sorties, les données les plus récentes (1996-2001) montrent que six mois après leur entrée à l'assistance sociale, 20 % des prestataires en sortent, alors que ce pourcentage monte à environ 80 % après six années (Fréchet et Lanctôt 2005 : 15).

4. L'allongement de la durée de présence cumulative à l'assistance sociale pourrait être expliqué, en partie, par le simple fait de la mesurer à partir d'une année de référence (1975). Avec le temps, la durée de présence cumulative s'accroît, pour ainsi dire, inévitablement. Le vieillissement de la clientèle contribue lui aussi à cet allongement de la durée de présence cumulative.

Figure 9.4
Proportion de la clientèle adulte de l'assistance sociale (base annuelle)[1], selon la durée de présence cumulative (depuis 1975), Québec, 1996-2008

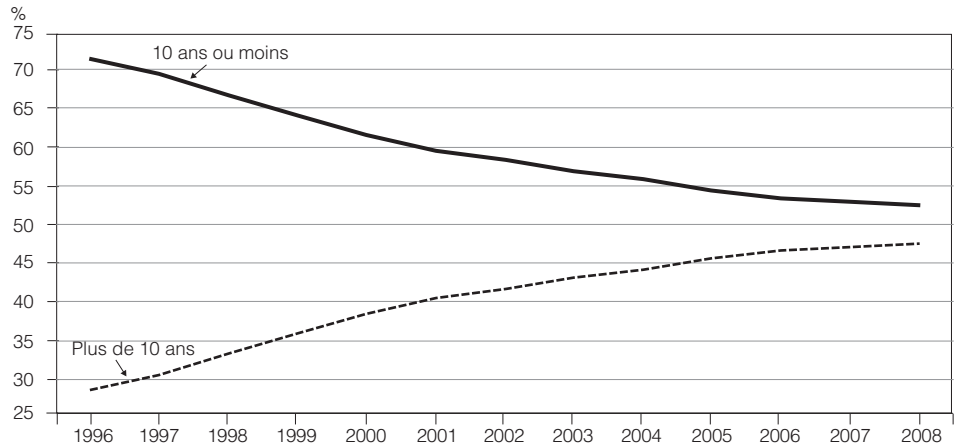

1. Recours à l'assistance sociale à au moins une reprise durant l'année.
Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Selon Levesque et Lanctôt (2001 : 350), même l'amélioration du marché du travail aurait relativement peu d'influence sur la présence de longue durée à l'assistance sociale. En effet, à mesure que s'allonge la durée de présence du prestataire, ses habiletés professionnelles peuvent se détériorer et ses expériences de travail deviennent désuètes (ex. : changements technologiques). S'ensuivent possiblement un certain découragement et la réduction des efforts de recherche d'emploi accentue le risque de dépendance chronique envers les programmes d'assistance sociale (Levesque et Lanctôt 2001 : 352; Duclos et coll. 1996 : vi).

Les personnes seules et les familles avec enfants

La tendance à la baisse du nombre d'adultes prestataires s'applique également chez tous les types de ménages. Toutefois, les personnes seules se démarquent du fait qu'elles sont les seules dont la proportion au sein de la clientèle a augmenté de façon notable, passant de 55,8 % à 67,6 %, puisque leur situation s'est améliorée moins rapidement comparativement aux autres. À titre d'exemple, le nombre de prestataires adultes vivant dans les familles biparentales et monoparentales est passé respectivement de 121 878 et 115 366 en 1996 à 51 697 et 55 443 en 2008, alors que celui des personnes seules est passé de 383 122 en 1996 à 304 913 en 2008. Elles ont toujours constitué le plus important contingent à l'assistance sociale, et représentent de nos jours plus des deux tiers des adultes présents à l'assistance sociale.

Ce sont les adultes vivant dans des familles avec enfants qui ont connu les plus fortes baisses en nombre (biparentales –57,6 %, monoparentales –51,9 %). En proportion, les familles biparentales et les familles monoparentales représentaient respectivement 17,7 % et 16,8 % de la clientèle en 1996. Ces proportions ont diminué à 11,5 % et 12,3 % en 2008. Les adultes vivant dans des familles biparentales et monoparentales représentent séparément environ 12 % de la clientèle adulte en 2008 (figure 9.5).

Figure 9.5
Proportion de la clientèle adulte de l'assistance sociale (base annuelle)[1], selon le type d'unité familiale[2], Québec, 1996-2008

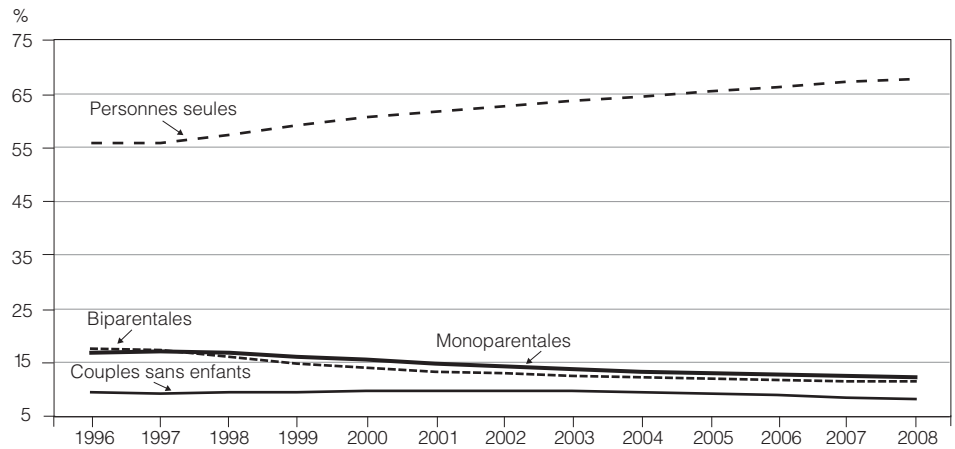

1. Recours à l'assistance sociale à au moins une reprise durant l'année.
2. Les conjoints d'étudiants et les personnes dont le type d'unité familiale est inconnu sont ici exclus de la figure, mais ils ont été considérés dans le calcul des proportions de la clientèle selon le type d'unité familiale.

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Pour interpréter la diminution du recours à l'assistance sociale chez les familles avec enfants, il faut rappeler le contexte qui prévaut depuis l'automne 1997, où de nouvelles dispositions de la politique familiale québécoise ont été mises en vigueur. Auparavant, un parent prestataire quittant l'assistance sociale se voyait privé des montants qui lui étaient alors versés dans le but de couvrir les besoins de ses enfants, faisant ainsi fondre l'intérêt financier associé à l'obtention d'un travail. Afin de pallier ce problème, les montants visant à combler les besoins des enfants ont été exclus des prestations d'assistance sociale et versés à titre d'allocation familiale à tous les Québécois admissibles, prestataires ou non de l'assistance sociale (en y fusionnant aussi d'autres allocations familiales existantes). Ensuite, les allocations familiales québécoises ont été remplacées par le Soutien aux enfants en 2005, dont les montants ont été substantiellement majorés (et indexés annuellement). Pour ceux ne payant pas d'impôts, l'augmentation des montants maximums varie de 51,9 % à 246,6 % selon le type d'unité familiale et le nombre

d'enfants[5]. Sur le plan de l'aide financière accordée aux ménages, le Soutien aux enfants constitue, outre l'assistance sociale, le plus important outil de lutte contre la pauvreté au Québec.

À la fin des années 1990, en tenant compte des subventions gouvernementales, les frais de garde sont passés de 22 $ par jour en moyenne à un tarif de 5 $[6] applicable aux places à contribution réduite. Le nombre de places subventionnées en garderie a également été accru. Ainsi, les investissements publics réalisés pour les services de garde ont pu contribuer à faciliter la participation des prestataires de l'assistance sociale au marché du travail.

À elles seules, ces dispositions sont responsables de 44 % de la baisse du nombre de familles monoparentales prestataires observée, du moins au cours des années suivant la politique de 1997. Cette diminution serait principalement attribuable aux nouvelles allocations familiales, et dans une moindre mesure aux améliorations apportées aux services de garde, ces dernières étant récentes. (Blouin, 2005).

Cette avancée a été particulièrement importante, puisque ce sont les familles monoparentales, immigrantes ou natives, qui détiennent la plus longue durée moyenne à l'assistance sociale (Lacroix, Santarossa et Gagné 2003 : 4-5; Levesque et Lanctôt 2001 : 345). Cette situation s'explique par les taux de sortie plus faibles ainsi que les taux de retour plus élevés (Duclos et coll. 1996). D'autres changements survenus à peu près au même moment ont également pu changer la situation des familles avec enfants, comme la perception automatique des pensions alimentaires.

Quant aux personnes seules à revenus faibles ou modestes, elles n'ont jamais fait l'objet d'une mesure spécifique, du moins durant la période à l'étude. Du côté des mesures financières encourageant la participation au marché du travail, elles n'étaient pas admissibles au programme APPORT (1988-2004), ce qui fut corrigé avec son remplacement par la prime au travail depuis 2005, mais dont le niveau de supplémentation et le montant maximal sont sensiblement inférieurs à ce qui est offert aux familles avec enfants. Cet écart a été réduit par la mise en place, par le gouvernement fédéral en 2007, de la prestation fiscale pour le revenu de travail (PFRT), qui a récemment été majorée spécifiquement pour les personnes seules et les couples sans enfants vivant au Québec.

Malgré que l'incitation financière au travail soit plus importante chez les adultes vivant seuls, comme il l'a été précisé précédemment, on observe une hausse de la proportion de ces derniers à l'assistance sociale. De fait, l'écart entre le revenu disponible des prestataires et le revenu pouvant être obtenu à temps plein au salaire minimum est plus grand chez les personnes seules que pour les autres

5. L'augmentation des allocations familiales a été calculée en tenant compte des montants maximums de 2003 par rapport à ceux de 2009, en excluant le montant pour enfants à charge et la réduction d'impôt à l'égard des familles également remplacés par le soutien aux enfants, dont bénéficiaient jadis seulement les payeurs d'impôts, peu nombreux dans la population à faible revenu.
6. Le tarif quotidien des places à contribution réduite en garderie est de 7 $ par jour depuis 2004.

types de ménages. C'est le cas, en 2009, où le revenu disponible[7] d'un prestataire quittant l'assistance sociale pour travailler au salaire minimum à temps plein à longueur d'année passe de 7 487 $ à 15 553 $, soit une augmentation de 107,7 % (+ 8 066 $). Même à 25 heures de travail par semaine, l'incitation au travail demeure élevée puisqu'il permet aux prestataires d'augmenter leur revenu d'environ du tiers. L'incitation au travail des personnes seules prestataires peut être substantielle et elle est supérieure à celle que connaissent les autres types de ménages avec un seul gagne-pain : couples sans enfants (+ 58,6 %), familles monoparentales avec un enfant de trois ans (+ 38,8 %) ou familles biparentales de deux enfants (trois et sept ans) (+ 29,5 %).

Les immigrants

Malgré une hausse temporaire du nombre d'adultes immigrants (nés à l'extérieur du Canada) à l'assistance sociale depuis 2000, leur nombre a diminué de 15,2 % depuis le milieu des années 1990. Toutefois, étant donné que la diminution a été plus importante pour la population native, la proportion de la clientèle née à l'extérieur du Canada est passée de 16,6 % à 21,4 %. En 2008, environ un adulte bénéficiaire sur cinq n'était pas né au Canada (figure 9.6).

Figure 9.6
Proportion de la clientèle adulte de l'assistance sociale (base annuelle)[1], selon le lieu de naissance, Québec, 1996-2008

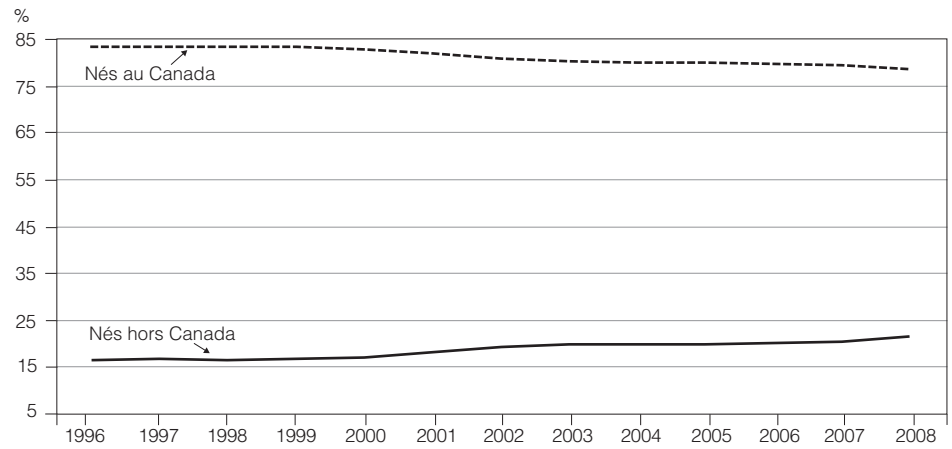

1. Recours à l'assistance sociale à au moins une reprise durant l'année.
2. Les conjoints d'étudiants et les personnes dont le type d'unité familiale est inconnu sont ici exclus de la figure, mais ils ont été considérés dans le calcul des proportions de la clientèle selon le type d'unité familiale.

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

7. Revenus de travail, prestations d'assistance sociale et autres transferts, moins les cotisations sociales et l'impôt à payer.

Parmi les immigrants prestataires sans contraintes sévères, on constate que la majorité réside sur l'Île de Montréal, qu'ils vivent davantage en couple avec enfants ou sont plus souvent des femmes. Ils sont également plus scolarisés que les natifs et ce phénomène est encore plus marqué pour les nouveaux arrivants. Aussi, ces prestataires se répartissent presque à parts égales entre ceux arrivés depuis moins de trois ans, entre trois et neuf ans et depuis plus de neuf ans.

Toutefois, au-delà de ce portrait d'ensemble, des distinctions importantes méritent d'être soulignées. Ainsi, on observe depuis peu une augmentation très faible et très récente de la présence à l'assistance sociale des immigrants qui masque en fait une très forte hausse des demandeurs d'asile, et une baisse pour la plupart des autres catégories d'immigration. De plus, l'intégration des femmes semble plus complexe que celle des hommes, car elles représentent 70 % des prestataires de la catégorie du regroupement familial et 54 % des prestataires de la catégorie des réfugiés pris en charge par l'État. Et quand elles ont recours aux programmes d'aide financière de dernier recours, les femmes immigrées sont plus nombreuses que les hommes immigrés à y rester plus longtemps. Parmi les différents types de ménages où vivent les adultes nés hors des frontières canadiennes, les données de la période de 1975 à 2000 montrent qu'uniquement les personnes seules effectuent des séjours plus courts à l'assistance sociale que les Canadiens de naissance. Tous les autres types de ménages immigrants connaissent des épisodes plus longs en comparaison aux mêmes types de ménages natifs (Lacroix, Santarossa et Gagné 2003 : 4-5).

Après leur première entrée à l'aide sociale, au moins 50 % des prestataires immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés, quelle que soit leur cohorte d'arrivée ou leur pays de naissance, réussissent à s'en affranchir au cours des 12 mois qui suivent et plus de 75 % avant trois ans (Pinsonneault et coll. 2009). Le phénomène doit donc être interprété, du moins pour les premières années de présence au pays, comme une transition. L'aide financière de dernier recours serait, pour les immigrants récents de cette catégorie, un dispositif parmi d'autres qui faciliterait l'intégration[8].

Soulignons également la diminution absolue du nombre de prestataires nés hors Canada (113 996 prestataires immigrants en 1996 à 96 664 prestataires immigrants en 2008), malgré une hausse de 52 % du nombre d'immigrants entrant au pays annuellement entre 1996 et 2008. Toutefois, malgré cette baisse, la part relative des immigrants parmi l'ensemble de la clientèle s'accroît substantiellement. Ce résultat indique que les immigrants ont moins profité que leurs concitoyens de l'expansion économique que le Québec a connue jusqu'à tout récemment. Encore aujourd'hui,

8. Pour les immigrants dont la connaissance du français n'est pas suffisante, il existe des programmes de francisation dotés d'allocations financières. Pour les immigrants qui s'inscrivent aux études, il y a le programme de prêts et bourses dans la mesure où ils sont admissibles (statut de citoyen ou de résident permanent, sauf exception, et résidence au Québec). Pour les autres, les programmes d'aide financière de dernier recours semblent constituer l'une des seules alternatives pour franchir cette période de transition (Pinsonneault et coll. 2009).

en 2008, le taux de chômage des personnes immigrées est nettement supérieur à celui des natifs au Canada (11,1 % comparativement à 6,6 %), alors que leur taux d'activité (62,2 % et 66,3 % respectivement) et leur taux d'emploi (55,3 % et 61,9 % respectivement) sont inférieurs (données non illustrées).

Aussi, on aurait pu s'attendre à une forte diminution du nombre d'immigrants bénéficiaires de l'assistance sociale, puisque les cohortes plus récentes possèdent certaines caractéristiques pouvant faciliter leur intégration au marché du travail. Premièrement, la proportion d'immigration pour des facteurs économiques a bondi, passant de 38,6 % en 1996 à 65,0 % en 2008, alors que celle liée au regroupement familial et aux réfugiés a diminué respectivement de 31,0 % et 29,9 % en 1996 à 23,2 % et 10,0 %. Deuxièmement, pour la période de 1996 à 2008, la part d'immigrants déclarant ne parler ni français ni anglais est passée de 38,3 % à 20,9 %. Quant aux personnes unilingues anglophones, leur importance relative a également diminué, de 22,8 % en 1996, cette proportion a atteint 18,7 % en 2008 (données non illustrées). Troisièmement, rappelons-le, ils sont en moyenne plus scolarisés que les natifs. Globalement, plus ces personnes cumulent de mois de résidence au pays, plus leurs résultats s'apparentent aux clientèles natives (Lacroix, Santarossa et Gagné 2003 : 5). D'ailleurs, au Québec en 2008, ce sont ceux arrivés au pays depuis cinq ans ou moins qui ont le taux de chômage le plus élevé à 18,1 %. Celui-ci recule à 14,0 % dans le cas des immigrants arrivés depuis 5 à 10 ans et se fixe à 8,1 % pour ceux vivant au pays depuis plus d'une décennie. Dans ce dernier cas, l'écart avec les natifs n'est plus que de 1,5 point de pourcentage (Statistique Canada 2010).

L'effet intergénérationnel

Une autre problématique méritant d'être soulignée renvoie au phénomène intergénérationnel, à savoir les enfants de prestataires qui lors de leurs premières années de vie adulte bénéficieront eux aussi de l'un des programmes d'assistance sociale. Depuis au moins 2003-2004, bon an mal an, près des deux tiers des jeunes prestataires de moins de 25 ans faisaient partie d'une famille prestataire[9], alors qu'ils étaient enfants (moins de 18 ans). On note toutefois une diminution du nombre de ces prestataires de l'ordre de 9,2 %, passant d'un peu plus de 39 000 personnes à près de 36 000 personnes (2003-2004 à 2008-2009). Actuellement, presque tous sont nés au pays (92,3 %), et la plupart sont sans contraintes à l'emploi (63,3 %) ou n'ont pas participé à l'une des mesures gouvernementales d'aide à l'emploi au cours de l'année (59,3 %) (données non illustrées).

C'est au cours de l'adolescence que la présence de leur parent à l'assistance sociale semble avoir l'impact le plus élevé sur le comportement futur (Duclos, Fortin et Rouleau 1999 : 27-28). Plus précisément, selon Beaulieu et coll. (2005 : 1), la présence des parents à l'assistance sociale aurait un effet encore plus

9. Une famille est ici considérée comme étant prestataire de l'assistance sociale si elle y a été présente durant au moins un mois.

important au moment où leurs enfants sont âgés entre 7 et 9 ans et entre 16 et 17 ans. Selon une revue de la littérature effectuée par Duclos, Fortin et Rouleau (1999), il existe plusieurs façons d'expliquer le phénomène intergénérationnel à l'assistance sociale :

- imitation du modèle parental par le jeune adulte (transmission des préférences des parents aux enfants);
- stigmatisme atténué par la participation parentale ou le milieu de vie, car le fait d'être bénéficiaire de l'assistance sociale ou de ne pas travailler paraît moins marginal – voire accepté, rationnel et même incontournable – lorsque le jeune y a été exposé antérieurement au sein de sa famille ou de sa communauté;
- apprentissage des modalités d'admission et d'utilisation des programmes d'assistance sociale facilité par la présence des parents prestataires;
- opportunités limitées de développer des habiletés de recherche d'emploi et de rencontrer des personnes influentes du fait que leurs parents sont dans certains cas moins actifs sur le marché du travail;
- perception du dénuement économique associée à la fatalité, davantage véhiculée au sein d'un milieu de vie défavorisé;
- transmission de caractéristiques individuelles ou habiletés moins favorables sur le plan de la combativité, de la motivation, de la débrouillardise, etc.;
- transmission intergénérationnelle de la pauvreté, faisant en sorte que les jeunes adultes deviennent nécessairement admissibles aux programmes d'assistance sociale du fait de leurs faibles revenus.

Après analyse, Duclos, Fortin et Rouleau (1999) concluent que l'imitation, l'apprentissage et la transmission de caractéristiques individuelles constituent les principaux facteurs.

Une autre explication peut être soulignée, soit celle de l'encouragement des parents, afin que leurs enfants atteignant l'âge adulte réclament leur propre prestation, puisque le ménage ne reçoit plus les allocations familiales (Levesque et Lanctôt 2001 : 352). Par exemple, lorsque son enfant atteint l'âge de 18 ans, une mère monoparentale voit son revenu disponible diminuer d'environ 6 300 $, alors qu'un couple subira une perte se situant autour de 5 500 $ (montants pour 2009)[10], soit les montants maximums alloués à titre de prestations pour enfants, québécoises et fédérales, dont bénéficient les familles prestataires.

10. Toutefois, les parents voient leur prestation de base ajustée à la hausse lorsque leur enfant à charge majeur fréquente un établissement d'enseignement (majoration variant selon le type d'unité familiale, le type et le niveau de formation, le nombre d'enfants et la présence d'un handicap chez ces derniers). Ces montants viennent ainsi compenser en partie la perte des montants qui leur sont alloués à titre d'allocations pour enfants lorsque leur enfant atteint la majorité.

Conclusion

En résumé, on observe un recours à l'assistance sociale décroissant de 1996 à 2008, découlant notamment d'une conjoncture économique favorable. Cependant, cette tendance générale n'a pas touché tous les groupes de la population, dont certains ont eu davantage recours à ces programmes. C'est le cas des personnes âgées de 55 à 64 ans, des personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi ainsi que de celles cumulant plus de 10 années comme prestataires. Ces trois groupes sont les seuls, parmi ceux à l'étude, dont l'effectif a augmenté durant la période en question (tout comme leur proportion parmi tous les bénéficiaires). Il en résulte une évolution majeure du profil de la clientèle que l'on observe depuis plus de 10 ans, où il y a de plus en plus d'individus dont certaines caractéristiques sont associées à des difficultés d'insertion au marché du travail (âge, contraintes à l'emploi et durée de présence à l'assistance sociale). Dans le cas des personnes vivant seules et de celles nées hors Canada, leur nombre a certes diminué, mais leur proportion au sein de l'ensemble de la clientèle a augmenté, notamment puisque les autres prestataires ont été plus nombreux à améliorer leur sort. Enfin, on constate qu'une part constante et considérable de jeunes adultes prestataires sont issus de familles qui elles aussi bénéficiaient des programmes d'assistance sociale (phénomène intergénérationnel).

Afin de compléter le portrait brossé dans ce texte, la contribution de la communauté scientifique est essentielle. Des études économétriques utilisant des données plus récentes s'avèrent primordiales, ainsi que des études qualitatives – beaucoup plus rares – permettant d'identifier les facteurs non économiques associés à la dynamique du recours à l'assistance sociale (entrées, sorties, durée de présence, etc.). Les individus ne réagissent pas de manière identique à la conjoncture économique ou aux incitatifs financiers, entre autres parce que des considérations personnelles, familiales ou culturelles au sens large interviennent dans les processus décisionnels des individus quant au fait d'intégrer ou non le marché du travail. De telles recherches permettront d'aller au-delà des statistiques ici présentées et d'expliquer les motivations et les circonstances pouvant influencer le recours à l'assistance sociale.

Bibliographie

BEAULIEU, Nicolas, Jean-Yves DUCLOS, Bernard FORTIN et Manon ROULEAU (2005). « Intergenerational Reliance on Social Assistance: Evidence from Canada », *Journal of Population Economics*, vol. 18, nº 3 : 539-562.

BLOUIN, Olivier (2005). *L'impact de la politique familiale de 1997 sur la dépendance à l'aide sociale des familles monoparentales*, Québec, Mémoire de maîtrise, Département d'économique, Université Laval, 58 p.

COUSINEAU, Jean-Michel (2008). *Étude quantitative des déterminants de la pauvreté, de l'aide sociale et des inégalités au Québec : le taux de chômage est-il un déterminant ?*, Québec, École de relations industrielles, Université de Montréal, 7 p.

COUSINEAU, Jean-Michel (2009). *Les déterminants macroéconomiques de la pauvreté au Québec*, Québec, Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale : 31 p.

DUCLOS, Jean-Yves, Bernard FORTIN et Manon ROULEAU (1999). *Une analyse économétrique de la dépendance intergénérationnelle à l'aide sociale*, Québec, Université Laval et CRÉFA, 30 p.

DUCLOS, Jean-Yves, Bernard FORTIN, Guy LACROIX et Hélène ROBERGE (1996). *La dynamique de la participation à l'aide sociale au Québec : 1979-1993*, Rapport présenté au ministère de la Sécurité du revenu, Québec, CRÉFA, Université Laval, 118 p.

FRÉCHET, Guy et Pierre LANCTÔT (2005). *Les cheminements aide-hors aide sociale au Québec, 1996-2001*, Québec, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 27 p.

LACROIX, Guy, Gino SANTAROSSA et Pierre GAGNÉ (2003). *Une analyse de la dynamique de la dépendance à l'assistance-emploi des populations natives et immigrantes québécoises*, Montréal, Cirano, 77 p.

LEVESQUE, Mireille et Pierre LANCTÔT (2001). « L'aide sociale » *Portrait social du Québec. Données et analyses*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 339-360.

MELS (2008). *Indicateurs de l'éducation – Édition 2008*, Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 148 p.

PINSONNEAULT, Gérard, Aline LECHAUME, Chakib BENZAKOUR et Pierre LANCTÔT (2009). *Présence des immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés au programme d'aide sociale : échec ou transition dans le processus d'intégration ?*, Québec, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Gouvernement du Québec, 45 p.

NOBERT, Yves (2005). *Données sociales du Québec, édition 2005*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 226 p.

STATISTIQUE CANADA (2010). *Revue chronologique de la population active*, Ottawa, Statistique Canada, nº au catalogue : 71F0004XVB.

Chapitre 10

Les aspects sociaux du logement

Claudine Lacroix,
Direction des statistiques sociodémographiques
Institut de la statistique du Québec

Le logement étant le premier poste de dépense de consommation courante pour la plupart des ménages québécois en 2007, ses caractéristiques constituent des indicateurs utiles à l'étude des conditions de vie. En effet, les caractéristiques du logement dépendent largement des ressources financières du ménage, mais aussi de ses besoins et de ses goûts. Lieu de repos et de rencontre, le logement marque également le statut social.

Les caractéristiques du logement étudiées dans le présent chapitre sont l'âge de la construction, le type, l'état et la taille du logement, la densité d'occupation, l'équipement ménager, le mode d'occupation et l'accessibilité financière. La situation québécoise en matière de logement, décrite principalement pour l'année 2007, est quelques fois comparée à celles de 2002 et 1997 afin de dégager des tendances. Elle est, de plus, comparée à quelques reprises à celles de l'Ontario et de l'ensemble du Canada afin de la situer dans le contexte canadien. La prise en compte de caractéristiques démographiques telles que la taille des ménages, leur composition ainsi que l'âge et le sexe du principal soutien permet de nuancer certaines observations. Tout au long du chapitre, il sera question des logements et des ménages privés seulement. Rappelons qu'un ménage privé est formé des individus demeurant dans le même logement privé.

Les statistiques présentées proviennent de données tirées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* de 2007, 2002 et 1997 ainsi que du *Recensement de la population* de 2006.

En 2007, le parc de logements du Québec compte 3 277 000 unités, ce qui représente une croissance de 7 % du nombre d'unités par rapport à 2002 (3 054 000) et de 14 % par rapport à 1997 (2 864 000) selon les données de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*.

L'âge de la construction

L'âge de la construction est un indicateur de l'état du logement et de la nécessité de le rénover. En effet, selon la Société d'habitation du Québec (SHQ), 25 ans représente un âge critique à partir duquel les besoins en réparations deviennent significativement plus importants (SHQ, 1995, p. 52). Près du tiers des logements du Québec ont été construits avant 1961, un second tiers entre 1661 et 1980 et le dernier tiers à partir de 1981 (figure 10.1). Le parc de logements du Québec est à peine plus âgé que ceux de l'Ontario et du Canada, alors que 36 % des logements de l'Ontario et 38 % de ceux de l'ensemble du Canada ont été construits à partir de 1981, comparativement à 34 % au Québec. De plus, en Ontario (32 %), la part des logements érigés avant 1961 excède légèrement celle observée au Québec (31 %).

Figure 10.1
Répartition des logements selon la période de construction, Québec, Ontario et Canada, 2007

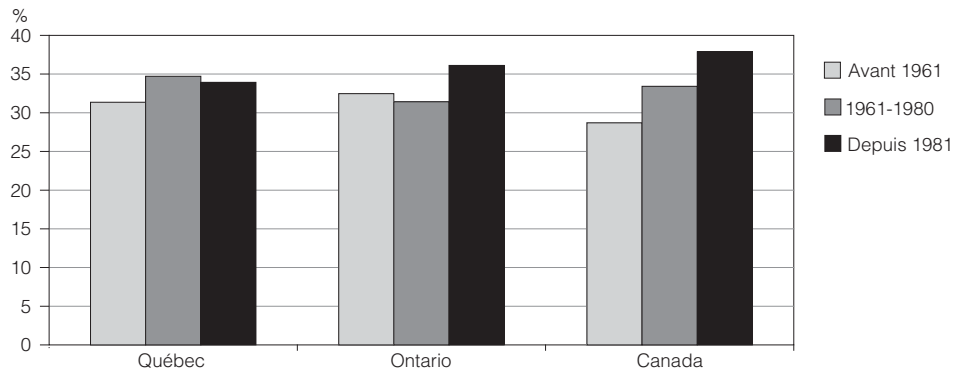

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages 2007*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Le revenu moyen des ménages québécois occupant les constructions les plus récentes du parc surpasse de 20 % celui des ménages occupant les habitations datant de 1961 à 1980 et de 24 % celui des ménages occupant les logements construits avant 1961 (tableau 10.1). En Ontario et dans l'ensemble du Canada, une tendance comparable est également observée.

L'état du logement

L'entretien régulier d'un logement consiste en de menus travaux tels que la peinture et le nettoyage du système de chauffage, tandis que les réparations mineures ont trait aux revêtements intérieur et extérieur ainsi qu'aux escaliers, et que les réparations majeures concernent la plomberie, l'électricité et la structure de la

Tableau 10.1
Revenu annuel moyen, avant impôt et après transferts, des ménages selon certaines caractéristiques des ménages et des logements, Québec, Ontario et Canada, 2007

	Québec	Ontario	Canada
		$	
Nombre de personnes			
1 personne	32 660	40 814	38 162
2 personnes	57 692	73 271	70 740
3 personnes	74 542	87 001	88 129
4 personnes et plus	95 897	105 170	106 696
Mode d'occupation			
Propriétaire	76 349	90 754	87 967
Locataire	34 220	42 803	41 097
Personnes par pièce			
0,1-0,5	58 286	76 011	72 639
0,6-1,0	63 388	76 702	73 903
Plus de 1,0	F	F	54 251
Période de construction			
Avant 1961	53 884	69 325	65 833
1961 à 1980	55 869	70 509	67 158
1981 à 2007	66 775	86 693	82 762
Pièces par logement			
1 - 4	33 990	38 881	37 906
5 ou 6	59 659	65 973	63 949
7 ou plus	87 452	101 186	101 606

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages 2007*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

construction. Au Québec en 2007, près des trois quarts des logements n'ont besoin que d'un entretien régulier. En effet, ce dernier est requis pour huit logements sur dix construits depuis 1981, sept sur dix érigés entre 1961 et 1980 et six sur dix datant de 1960 ou antérieurement (tableau 10.2). Des réparations mineures sont requises pour 13 % des logements construits depuis 1981, 19 % pour ceux érigés entre 1961 et 1980 et 21 % pour ceux datant de 1960 ou antérieurement. Des réparations majeures sont nécessaires pour 13 % des unités construites au cours de l'une ou l'autre des deux périodes les moins récentes; soit 17 % de ceux datant de 1960 ou antérieurement et 9 % de ceux érigés entre 1961 et 1980. En Ontario et dans l'ensemble du Canada, la part des unités nécessitant seulement un entretien régulier est légèrement supérieure, mais tout de même comparable, à celle observée au Québec.

Tableau 10.2
Répartition des logements selon l'état et la période de construction, Québec, Ontario et Canada, 2007

	État du logement : nécéssite				Nombre de logements[2]
	Un entretien régulier[1]	Des réparations mineures	Des réparations majeures	Total	
		%			k
Québec	**72,7**	**17,6**	**9,7**	**100,0**	**3 277**
Avant 1961	62,1	21,2	16,7	100,0	1 027
1961 à 1980	72,8	18,5	8,7	100,0	1 138
1981 à 2007	82,3	13,4	F	100,0	1 112
Ontario	**76,0**	**14,4**	**9,5**	**100,0**	**4 724**
Avant 1961	68,4	16,7	14,9	100,0	1 534
1961 à 1980	74,6	17,0	8,4	100,0	1 485
1981 à 2007	84,1	10,1	5,8[3]	100,0	1 706
Canada	**74,1**	**16,0**	**9,9**	**100,0**	**12 985**
Avant 1961	63,9	19,6	16,4	100,0	3 727
1961 à 1980	72,1	18,1	9,7	100,0	4 339
1981 à 2007	83,6	11,2	5,1	100,0	4 919

1. Uniquement.
2. Estimations.
3. Cette estimation comporte une variabilité d'échantillonnage élevée et devrait être interprétée avec prudence. Son cœfficient de variation se situe entre 16,6 – 33,3.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages 2007*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

La qualité des logements diffère légèrement selon le mode d'occupation. Au Québec en 2007, 74 % des unités occupées par des ménages propriétaires ne requièrent qu'un entretien régulier, tandis que cette proportion n'est que de 70 % pour les logements occupés par des locataires (tableau 10.3). La propension des ménages locataires à occuper un logement qui nécessite des réparations est donc un peu plus élevée. Soulignons que les logements loués appartiennent à des constructions en moyenne plus âgées.

On constate que l'état du logement varie aussi selon le revenu du ménage. En 2007, trois propriétés sur quatre occupées par un ménage disposant d'un revenu d'au moins 20 000 $ nécessitent uniquement un entretien régulier. C'est le cas d'un peu plus de six propriétés sur dix occupées par un ménage ayant un revenu de moins de 20 000 $. Plus de sept unités sur dix louées par un ménage dont le revenu représente moins de 60 000 $ requièrent uniquement un entretien régulier. C'est le cas de moins de sept unités sur dix louées par un ménage au revenu de 60 000 $ ou plus.

Tableau 10.3
Répartition des logements selon l'état, le mode d'occupation et le revenu[1] du ménage, Québec, 2007

	État du logement : nécessite				Nombre de logements[3]
	Un entretien régulier[2]	Des réparations mineures	Des réparations majeures	Total	
		%			k
Propriétaires	**74,3**	**17,1**	**8,5**	**100,0**	**1 923**
Moins de 20 000 $	62,3[4]	F	F	100,0	96
20 000 - 59 999 $	75,4	16,3	8,3[4]	100,0	724
60 000 $ et plus	74,7	18,0	7,3	100,0	1 102
Locataires	**70,3**	**18,3**	**11,4**	**100,0**	**1 353**
Moins de 20 000 $	71,2[4]	16,6[4]	F	100,0	424
20 000 - 59 999 $	70,8	17,7	11,5	100,0	757
60 000 $ et plus	66,3	F	F	100,0	172
Total	**72,7**	**17,6**	**9,7**	**100,0**	**3 277**
Moins de 20 000 $	69,5	16,1[4]	14,4[4]	100,0	521
20 000 - 59 999 $	73,0	17,0	9,9	100,0	1 482
60 000 $ et plus	73,5	18,9	7,6	100,0	1 274

1. Il s'agit du revenu annuel avant impôt et après transferts.
2. Uniquement.
3. Estimations.
4. Cette estimation comporte une variabilité d'échantillonnage élevée et devrait être interprétée avec prudence. Son cœfficient de variation se situe entre 16,6 – 33,3.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages 2007*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Le type de logement

Les maisons individuelles (44 %) et les appartements (38 %) représentent les types de construction les plus répandus au Québec en 2007 (tableau 10.4). Les maisons jumelées, en rangées ou en terrasses représentent le dixième du parc, tandis que les duplex comptent pour 7 %. Six couples sur dix demeurent dans une maison individuelle, alors que cette proportion est du tiers pour les parents seuls. Près de la moitié de ces derniers occupent un appartement, le type de logement le plus répandu parmi ceux-ci. Les personnes seules sont, quant à elles, majoritaires dans ce dernier type de logement, tandis que moins du quart des couples demeurent en appartement.

Le choix d'un type de logement dépend non seulement de la composition du ménage, de ses besoins et de ses goûts, mais également de ses ressources financières. La maison individuelle offre généralement un plus grand nombre de pièces que l'appartement, soit 5 pièces ou plus dans 92 % des maisons individuelles contre 4 ou moins dans la plupart des appartements (71 %). Une unité d'habitation est d'autant plus spacieuse qu'elle comporte un grand nombre de pièces (données non illustrées).

Tableau 10.4
Ménages selon le type de construction et le type de ménage, Québec, 2007

	Genre de ménage					
	Couples[1]		Parents seuls[1]	Personnes seules	Autres[2]	Total
	Avec enfants	Sans enfants				
	n[3]					
Total[4]	**826 158**	**920 570**	**196 620**	**1 083 468**	**249 821**	**3 276 637**
Maison individuelle non attenante	523 986	552 924	64 226[5]	227 267	71 276[5]	1 439 679
Maison jumelée, en rangée ou en terrasse	88 219	86 805	F	104 361	F	335 531
Duplex	50 836[5]	61 450[5]	22 031[5]	72 554[5]	17 233[5]	224 104
Appartement	151 333	208 050	94 946	669 797	120 583	1 244 709
	%					
Total[4]	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Maison individuelle non attenante	63,4	60,1	32,7[5]	21,0	28,5[5]	43,9
Maison jumelée, en rangée ou en terrasse	10,7	9,4	F	9,6	F	10,2
Duplex	6,2[5]	6,7[5]	11,2[5]	6,7[5]	6,9[5]	6,8
Appartement	18,3	22,6	48,3	61,8	48,3	38,0

1. Il s'agit uniquement des ménages unifamiliaux sans personne(s) additionnelle(s). Les ménages unifamiliaux avec personne(s) additionnelle(s) sont comptés dans la catégorie «autres types de ménages» en 2007.
2. Ces catégories comprennent les ménages multifamiliaux, unifamiliaux avec personne(s) additionnelle(s) et les non familiaux constitués de deux personnes ou plus.
3. Estimations.
4. En plus des catégories présentées dans le tableau, le total comprend la catégorie «autre type de construction», laquelle inclut les hôtels, les pensions, les maisons de chambres et les maisons mobiles.
5. Cette estimation comporte une variabilité d'échantillonnage élevée et devrait être interprétée avec prudence. Son cœfficient de variation se situe entre 16,6 – 33,3.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages 2007*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

La taille du logement

Au Québec en 2007, près de sept personnes vivant seules sur dix occupent un logement constitué de 1 à 4 pièces, alors que près de six ménages sur dix composés de 4 personnes ou plus habitent une unité d'habitation ayant 7 pièces ou plus (figure 10.2). Les ménages de deux ou de trois personnes sont proportionnellement les plus nombreux à résider dans un logement ayant 5 ou 6 pièces.

Figure 10.2
Répartition des logements selon la taille du ménage, Québec, 2007

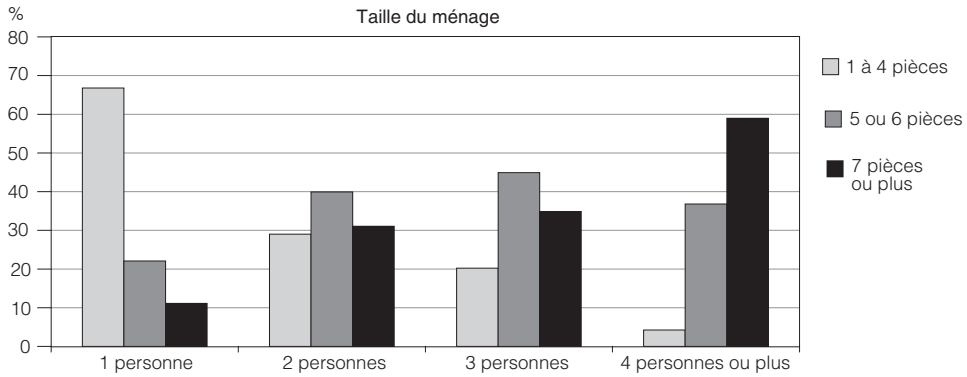

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages 2007*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

La taille moyenne des logements du Québec atteint 5,5 pièces en 2007, au regard de 5,4 en 1997 (tableau 10.5). Celle des logements occupés par une seule personne (4,1) et celle des unités habitées par trois personnes (6,1) ont progressé de chacune 0,1 pièce au cours de la période. La taille moyenne des logements occupés par deux personnes (5,7) a progressé de 0,3 pièce et celle des unités habitées par quatre personnes ou plus (7,2) de 0,5 pièce. Les ménages québécois habitent donc dans des logements de plus en plus spacieux.

Tableau 10.5
Taille moyenne des logements selon la taille du ménage, Québec, 1997, 2002 et 2007

Taille ménage	1997	2002	2007
	pièces		
Total	**5,4**	**5,6**	**5,5**
1 personne	4,0	4,1	4,1
2 personnes	5,4	5,6	5,7
3 personnes	6,0	6,2	6,1
4 personnes ou plus	6,7	7,1	7,2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépense des ménages 1997, 2002* et *2007*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

La densité d'occupation moyenne des logements du Québec est de 0,42 personne par pièce en 2007 (tableau 10.6). Cet indicateur illustre une faible densité d'occupation en référence au seuil de surpeuplement établi par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) à plus de 1,0 personne par pièce. Huit logements québécois sur dix sont occupés par moins de 0,6 personne par pièce en 2007 et près de deux sur dix par 0,6 à 1,0 personne par pièce. Les unités surpeuplées représentent moins de 1 % du parc, soit une proportion négligeable. Des proportions comparables de logements surpeuplés sont observées en Ontario et dans l'ensemble du Canada en 2007. En 1997, la densité d'occupation des logements du Québec était de 0,47 personne par pièce. La baisse de cet indicateur observée entre 1997 et 2007 reflète une tendance à vivre dans des logements de plus en plus grands et au sein de ménages de plus

Tableau 10.6
Répartition des logements selon la densité d'occupation, Québec, Ontario et Canada, 1997, 2002 et 2007

	Personne par pièce					Nombre moyen de personnes par pièce	Nombre[1] total de ménages
	0,1-0,29	0,3-0,59	0,6-1,0	Plus de 1,0	Total		
	%					n	k
Québec							
1997	24,9	48,8	24,9	1,4[2]	100,0	0,47	2 864
2002	28,1	49,1	21,7	F	100,0	0,45	3 054
2007	30,8	50,5	18,4	F	100,0	0,42	3 277
Ontario							
1997	27,5	46,4	24,9	F	100,0	0,46	4 051
2002	28,9	46,2	24,0	F	100,0	0,45	4 414
2007	32,1	49,0	18,0	F	100,0	0,42	4 724
Canada							
1997	27,3	47,5	23,9	1,2	100,0	0,46	11 179
2002	29,7	47,4	22,0	0,9	100,0	0,43	11 982
2007	33,0	48,5	17,8	0,8	100,0	0,41	12 985

1. Estimations.
2. Cette estimation comporte une variabilité d'échantillonnage élevée et devrait être interprétée avec prudence. Son cœfficient de variation se situe entre 16,6 – 33,3.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages 1997, 2002 et 2007*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

en plus petits. À l'aide des données de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, nous avons estimé à 2,4 le nombre moyen de personnes par ménage québécois en 1997 et à 2,3 en 2007.

Le revenu moyen des ménages canadiens occupant un logement surpeuplé en 2007 correspond à un peu moins des trois quarts de celui des ménages occupant des logements habités par 0,6 à 1,0 personne par pièce (tableau 10.1). Huit logements canadiens surpeuplés sur dix sont occupés par des ménages locataires (données non illustrées). Près des trois quarts des ménages concernés sont composés d'un couple avec enfants. Soulignons que moins de 100 000 ménages occupent un logement surpeuplé au Canada en 2007.

Le mode d'occupation

Le mode d'occupation du logement dépend largement de la capacité financière du ménage, et donc de son revenu. En devenant propriétaire, ce dernier peut davantage contrôler son environnement et la qualité de son logement. Ainsi, le ménage propriétaire est plus enclin que le locataire à être satisfait de son logement. De plus, les dépenses d'habitation engagées par les propriétaires représentent une forme d'investissement à long terme.

Figure 10.3
Taux de propriété des ménages, Québec, Ontario et Canada, 1951-2001

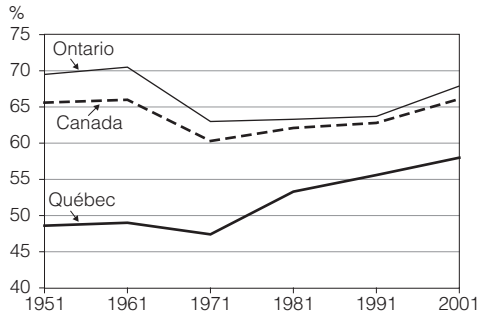

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages 2007*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Depuis 1951, le taux de propriété des ménages québécois a augmenté de plusieurs points de pourcentage. Il était de 49 % en 1951, 53 % en 1981, 58 % en 2001 et atteint 60 % en 2006 d'après les recensements canadiens (figure 10.3). La proportion de ménages propriétaires a évolué de façon différente au Québec par rapport à l'Ontario et à l'ensemble du Canada. Au Québec, elle a connu une augmentation progressive sur presque toute la période 1951-2006, à l'exception d'une légère baisse survenue entre 1961 et 1971 (– 1,6). En Ontario et dans l'ensemble du Canada, la diminution observée en 1961-1971 est plus marquée, soit de respectivement 7,5 et 5,7 points de pourcentage. En 1971-1991, les proportions de ménages propriétaires se sont maintenues entre 63 % et 64 % en Ontario et entre 60 % et 63 % au Canada, comparativement à une hausse 8,2 points de pourcentage au Québec. Entre 1991 et 2006, la hausse du taux de propriété des ménages a été plus soutenue en Ontario (+ 7,4) et dans l'ensemble du Canada (+ 5,9) qu'au Québec (+ 4,6). Dans ce dernier, la part des ménages propriétaires est, en 2006, nettement supérieure à son niveau de 1961 (+ 11,2). En Ontario (+ 0,6), elle est à peine plus élevée qu'en 1961, tandis qu'au Canada (+ 2,7), elle est légèrement plus grande. L'écart entre le Québec et l'Ontario ou l'ensemble du Canada s'est réduit de moitié au cours de la période 1961-2006, passant de 21,5 à 10,9 points de pourcentage avec l'Ontario et de 17,0 à 8,5 points avec l'ensemble du Canada.

D'après l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, 59 % des ménages québécois sont propriétaires de leur logement en 2007, soit une hausse de 3 points de pourcentage par rapport à 1997 (tableau 10.7). L'Ontario et l'ensemble du Canada continuent d'avoir un taux de propriété des ménages supérieur au Québec de respectivement 10,5 et 8,7 points de pourcentage.

Le revenu du ménage a une influence non négligeable sur le mode d'occupation du logement. Le revenu moyen des ménages propriétaires représente plus du double de celui des locataires (tableau 10.1). Au Québec, les ménages dont le revenu représente moins de 40 000 $ sont principalement locataires, soit dans une proportion de 82 % pour ceux dont le revenu est inférieur à 20 000 $, et de 60 % pour ceux dont le revenu se situe entre 20 000 $ et 39 999 $ (tableau 10.8). Ceux dont le revenu est d'au moins 40 000 $ sont majoritairement propriétaires, et ce, dans une proportion qui augmente en fonction de la tranche de revenu.

Tableau 10.7
Ménages selon le mode d'occupation, Québec, Ontario et Canada, 1997 et 2007

	1997			2007		
	Propriétaires	Locataires	Total	Propriétaires	Locataires	Total
	n					
Québec	1 615 475	1 248 287	2 863 762	1 923 166	1 353 471	3 276 637
Ontario	2 672 100	1 379 260	4 051 360	3 267 692	1 456 725	4 724 417
Canada	7 214 036	3 964 764	11 178 800	8 752 224	4 232 846	12 985 070
	%					
Québec	56,4	43,6	100,0	58,7	41,3	100,0
Ontario	66,0	34,0	100,0	69,2	30,8	100,0
Canada	64,5	35,5	100,0	67,4	32,6	100,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages 1997* et *2007*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 10.8
Ménages selon le mode d'occupation et le revenu[1], Québec, 2007

	Mode d'occupation		
	Propriétaires	Locataires	Total
		n[2]	
Total	**1 923 166**	**1 353 471**	**3 276 637**
Moins de 20 000 $	96 374	424 221	520 595
20 000 à 39 999 $	334 173	495 934	830 107
40 000 à 59 999 $	390 177	261 473	651 650
60 000 à 79 999 $	371 527	104 690	476 217
80 000 à 99 999 $	254 326	F	288 578
100 000 $ et plus	476 589	F	509 490
		%	
Total	**58,7**	**41,3**	**100,0**
Moins de 20 000 $	18,5	81,5	100,0
20 000 à 39 999 $	40,3	59,7	100,0
40 000 à 59 999 $	59,9	40,1	100,0
60 000 à 79 999 $	78,0	22,0	100,0
80 000 à 99 999 $	88,1	F	100,0
100 000 $ et plus	93,5	F	100,0

1. Il s'agit du revenu annuel avant impôt et après transferts.
2. Estimations.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages 2007*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Le mode d'occupation du logement varie également selon le type de ménage. Au Québec en 2007, les couples avec enfants à la maison (81 %) sont proportionnellement les plus nombreux à être propriétaires de leur unité d'habitation (tableau 10.9). Ceux sans enfants à la maison (77 %) le sont légèrement moins. Sept personnes vivant seules sur dix louent leur unité d'habitation. Les familles monoparentales (58 %) sont elles aussi plus souvent locataires que propriétaires.

Tableau 10.9
Répartition des ménages selon leur genre et le mode d'occupation du logement, Québec, 2007

	Propriétaires	Locataires	Total
		n[1]	
Total	**1 923 166**	**1 353 471**	**3 276 637**
Couples sans enfants[2]	709 037	211 533	920 570
Couples avec enfants[2]	669 915	156 243	826 158
Familles monoparentales[2]	83 464	113 156	196 620
Personnes seules	340 218	743 250	1 083 468
Autres[3]	120 532	129 289	249 821
		%	
Total	**58,7**	**41,3**	**100,0**
Couples sans enfants[2]	77,0	23,0	100,0
Couples avec enfants[2]	81,1	18,9	100,0
Familles monoparentales[2]	42,4	57,6	100,0
Personnes seules	31,4	68,6	100,0
Autres[3]	48,2	51,8	100,0

1. Estimations.
2. Il s'agit uniquement des ménages unifamiliaux sans personne(s) additionnelle(s). Les ménages unifamiliaux avec personne(s) additionnelle(s) sont comptés dans la catégorie « autres types de ménages » en 2007.
3. Cette catégorie comprend les ménages multifamiliaux, unifamiliaux avec personne(s) additionnelle(s) et les non familiaux constitués de deux personnes ou plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages 2007*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Le mode d'occupation du logement varie aussi selon l'âge et le sexe du principal soutien. Les ménages dont le soutien est âgé de moins de 35 ans sont majoritairement locataires, tandis que ceux dont le soutien a 35 ans ou plus sont principalement propriétaires de leur logement au Québec en 2007 (tableau 10.10). Par ailleurs, 63 % des ménages dont le principal soutien est un homme sont propriétaires de leur unité d'habitation, contre 54 % de ceux dont le principal soutien est une femme. L'écart de 9 points de pourcentage entre les deux sexes est deux fois moindre que celui observé pour 1997, soit environ 20 points (données non illustrées). La part des ménages propriétaires parmi ceux dont le principal soutien est une femme a crû de 9 points de pourcentage entre 1997 et 2007, alors que celle des ménages propriétaires parmi ceux dont le principal soutien est un homme a peu varié, soit de près de 1 point de pourcentage (données non illustrées).

Tableau 10.10
Répartition des ménages selon le mode d'occupation, le sexe et le groupe d'âge du principal soutien, Québec, 2007

	Unité	Mode d'occupation		
		Propriétaire	Locataire	Total
Nombres de ménages[1]	k	1 115	652	1 767
Hommes	%	63,1	36,9	100,0
15-24 ans	%	F	F	100,0
25-34 ans	%	30,2	69,8	100,0
35-44 ans	%	63,7	36,3	100,0
45-54 ans	%	72,9	27,1	100,0
55-64 ans	%	79,0	21,0[2]	100,0
65 ans et plus	%	69,5	30,5	100,0
Nombres de ménages[1]	k	808	701	1 509
Femmes	%	53,6	46,4	100,0
15-24 ans	%	F	83,8	100,0
25-34 ans	%	33,9[2]	66,1	100,0
35-44 ans	%	60,5	39,5	100,0
45-54 ans	%	63,9	36,1	100,0
55-64 ans	%	66,8	33,2	100,0
65 ans et plus	%	47,4	52,6	100,0
Nombres de ménages[1]	**k**	**1 923**	**1 353**	**3 277**
Total	**%**	**58,7**	**41,3**	**100,0**
15-24 ans	%	F	88,3	100,0
25-34 ans	%	31,8	68,2	100,0
35-44 ans	%	62,2	37,8	100,0
45-54 ans	%	68,7	31,3	100,0
55-64 ans	%	73,6	26,4	100,0
65 ans et plus	%	59,5	40,5	100,0

1. Estimations.
2. Cette estimation comporte une variabilité d'échantillonnage élevée et devrait être interprétée avec prudence. Son cœfficient de variation se situe entre 16,6 – 33,3.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages 2007*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Accessibilité financière

En référence au seuil établi par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) à 30 % du revenu avant impôt et après transferts, un logement est considéré abordable pour le ménage qui l'occupe lorsque ce dernier consacre moins de 30 % de son revenu aux dépenses d'habitation. Ces dernières comprennent le paiement de l'hypothèque ou le prix du loyer, ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux[1]. Les ménages qui allouent au moins 30 % de leur revenu au logement sont plus à risque que les autres de connaître des difficultés financières.

1. Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*.

Au Québec en 2006, plus d'un ménage sur cinq (22,5 %) consacre 30 % ou plus de son revenu aux dépenses d'habitation (tableau 10.11). Ceux-ci sont principalement locataires (63 %). Plus d'un ménage locataire sur trois est concerné en 2006, comparativement à 14 % des propriétaires.

Tableau 10.11
Répartition des ménages selon le mode d'occupation, la proportion du revenu consacrée au logement et le revenu[1] du ménage, Québec, 2006[2]

Revenu	Propriétaires			Locataires			Total		
	Moins de 30 %	30 % ou plus	Total	Moins de 30 %	30 % ou plus	Total	Moins de 30 %	30 % ou plus	Total
	%								
Total	**86,1**	**13,9**	**100,0**	**64,4**	**35,6**	**100,0**	**77,5**	**22,5**	**100,0**
Moins de 10 000 $	8,8	91,2	100,0	7,8	92,2	100,0	8,0	92,0	100,0
10 000 $ à 19 999 $	48,9	51,1	100,0	25,0	75,0	100,0	31,9	68,1	100,0
20 000 $ à 29 999 $	67,5	32,5	100,0	63,3	36,7	100,0	65,1	34,9	100,0
30 000 $ à 39 999 $	76,2	23,8	100,0	89,5	10,5	100,0	82,8	17,2	100,0
40 000 $ à 49 999 $	84,6	15,4	100,0	96,1	3,9	100,0	89,4	10,6	100,0
50 000 $ à 59 999 $	91,2	8,8	100,0	98,1	2,0	100,0	93,5	6,5	100,0
60 000 $ à 69 999 $	95,1	4,9	100,0	98,7	1,3	100,0	96,1	3,9	100,0
70 000 $ à 79 999 $	97,1	2,9	100,0	99,4	0,6	100,0	97,5	2,5	100,0
80 000 $ à 89 999 $	98,1	1,9	100,0	99,5	0,5	100,0	98,3	1,7	100,0
90 000 $ à 99 999 $	98,6	1,4	100,0	99,8	0,2	100,0	98,8	1,2	100,0
100 000 $ et plus	99,4	0,6	100,0	99,7	0,3	100,0	99,4	0,6	100,0
	$								
Revenu moyen	81 700	29 908	74 526	47 095	15 648	35 888	70 243	20 921	59 129

1. Il s'agit du revenu annuel avant impôt et après transferts.
2. Ces données excluent les logements de bande et les logements privés situés dans une ferme occupés par l'exploitant agricole.

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2006.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

La proportion des ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux dépenses d'habitation est considérable (soit supérieure à 50 %) chez ceux dont le revenu est de moins de 20 000 $. Ces ménages sont très vulnérables financièrement. Les proportions de ménages à risque de connaître des difficultés financières en raison d'un taux d'effort élevé diminuent fortement au fur et à mesure que le revenu augmente. Tant chez les propriétaires que chez les locataires, un écart important de revenu sépare les ménages ayant un taux d'effort élevé de celui-ci des ménages ayant un taux d'effort représentant moins de 30 %. Ceci montre que la charge financière du logement est intrinsèquement liée au revenu des ménages.

Plus de huit ménages propriétaires sur dix ayant un taux d'effort élevé en 2006 assument une hypothèque (tableau 10.12). Parmi tous ceux qui ont une hypothèque, un ménage sur cinq a un taux d'effort élevé. Cette proportion n'est que de 6 % parmi ceux n'ayant pas la responsabilité d'une hypothèque.

Tableau 10.12
Répartition des ménages propriétaires selon la présence d'une hypothèque et la proportion du revenu[1] du ménage consacrée aux dépenses de propriété, Québec, 2006[2]

Proportion du revenu	Avec hypothèque	Sans hypothèque	Total
		%	
Total	**58,2**	**41,8**	**100,0**
Moins de 15 %	37,8	62,2	100,0
15 % à 29 %	79,7	20,3	100,0
30 % à 49 %	82,5	17,5	100,0
50 % et plus	82,3	17,7	100,0
		%	
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Moins de 15 %	34,0	77,7	52,3
15 % à 29 %	46,4	16,4	33,9
30 % à 49 %	12,0	3,6	8,5
50 % et plus	7,6	2,3	5,4

1. Il s'agit du revenu avant impôt et après transferts.
2. Ces données excluent les logements de bande et les logements privés situés dans une ferme occupés par l'exploitant agricole.

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2006.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec .

L'équipement ménager

Certaines composantes de l'équipement ménager telles que le réfrigérateur, le téléviseur et la salle de bain[2] se retrouvent dans la quasi-totalité des logements québécois en 2007 (tableau 10.13). Celles-ci sont donc élémentaires dans l'éventail des pièces de l'équipement ménager. Par ailleurs, l'internet (+ 52 points de pourcentage), le téléphone cellulaire (+ 50 points) et l'ordinateur personnel (+ 39 points) sont les composantes ayant connu la plus forte progression au Québec au cours de la période 1997-2007.

Presque aussi répandus que les composantes élémentaires énumérées ci-dessus, le four micro-ondes, la machine à laver, la sécheuse et le téléphone résidentiel sont d'autres pièces de base se retrouvant dans la plupart des logements québécois en 2007. Cette dernière composante a toutefois connu une régression de plus de 6 points de pourcentage, passant de 98 % en 1997 à 92 % en 2007, en raison notamment de la popularité grandissante du téléphone cellulaire. La proportion de ménages québécois disposant d'un tel appareil est, en effet, passée de 11 % à 61 % au cours de la période. Les parts de logements québécois munis d'un four micro-ondes (+ 6,5), d'une machine à laver (+ 0,9) et d'une sécheuse (+ 4,2) ont également augmenté entre 1997 et 2007.

2. Une salle de bain (74,1 %) + deux salles de bain et plus (25,8 %) = 99,9 %.

Tableau 10.13
Proportion des ménages qui disposent de certaines composantes de l'équipement ménager, Québec, Ontario et Canada, 1997 et 2007

Pièce d'équipement	Unité	Québec		Ontario		Canada	
		1997	2007	1997	2007	1997	2007
Nombre de ménages[1]	k	2 864	3 277	4 051	4 724	11 179	12 985
Réfrigérateur	%	99,6	99,9	100,0	99,9	99,8	99,9
Téléviseur	%	98,9	99,1	98,6	99,1	98,5	98,9
Four à micro-ondes	%	86,7	93,2	88,6	92,7	88,1	93,5
Téléphone	%	98,1	91,6	98,5	93,9	98,3	92,3
Machine à laver[2]	%	86,2	87,1	76,2	76,7	80,9	82,2
Sécheuse[3]	%	81,1	85,3	72,4	76,9	77,2	81,8
Lecteur DVD	%	..	82,2	..	87,1	..	85,3
Lecteur de disques compacts	%	60,1	79,7	65,9	82,7	64,2	81,6
Magnétoscope	%	84,6	79,6	88,9	78,3	87,1	79,1
Une seule salle de bain[4]	%	76,2	74,1	62,8	55,0	65,2	58,8
Ordinateur personnel	%	32,2	70,8	44,0	82,5	39,8	78,4
Internet	%	10,9	63,3	19,9	77,7	17,4	72,6
Télédistribution (câble)	%	69,0	62,3	77,8	66,5	74,7	65,0
Cellulaire	%	11,1	61,0	26,0	75,0	21,9	71,4
Lave-vaisselle	%	48,7	55,7	45,7	58,4	49,0	59,4
Congélateur	%	48,8	47,6	58,8	47,9	59,2	53,1
Appareil de climatisation	%	18,8	42,3	57,1	74,9	32,1	48,2
Graveur de disques compacts	%	..	40,3	..	54,7	..	51,8
Graveur de DVD	%	..	31,5	..	41,4	..	39,4
Deux salles de bain ou plus[4]	%	23,7	25,8	37,2	44,9	34,7	41,1
Antenne parabolique	%	..	20,4	..	24,4	..	23,9

1. Estimations.
2. Automatique.
3. Électrique ou à gaz.
4. Avec baignoire ou douche.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages 2007*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

La deuxième salle de bain, le climatiseur et le congélateur constituent toujours des composantes de luxe pour la majorité des ménages québécois. En effet, la deuxième salle de bain se retrouve dans le quart des logements en 2007, tandis que le congélateur et le climatiseur dans un peu moins de la moitié. Par contre, le lave-vaisselle est maintenant en usage chez 56 % des ménages, comparativement à 49 % en 1997.

La présence du téléviseur dans la quasi-totalité des logements du Québec en 2007, tout comme en 1997, montre l'importance de celui-ci comme source d'information et de divertissement. Le magnétoscope (–5,0) est progressivement remplacé par le lecteur de DVD et le graveur de DVD. L'antenne parabolique se retrouve

maintenant dans un logement québécois sur cinq, tandis que la télédistribution a connu une baisse de près de 7 points de pourcentage entre 1997 et 2007. Le lecteur de disques compacts se veut assez bien répandu en 2007, tandis que le graveur de disques compacts se trouve dans une minorité de logis; les ménages qui en disposent ont, en moyenne, un revenu élevé (figure 10.4). Enfin, l'ordinateur personnel et l'internet avaient pénétré une minorité de logements québécois en 1997, alors qu'ils sont présents dans une majorité d'entre eux en 2007.

En comparaison, les logements de l'Ontario et de l'ensemble du Canada sont plus souvent munis d'une deuxième salle de bain et leurs occupants disposent plus souvent d'un téléphone cellulaire que ceux du Québec en 2007. Par contre, la machine à laver et la sécheuse sont un peu plus répandues dans les logements du Québec que dans ceux de l'Ontario et de tout le Canada.

Le revenu moyen de l'ensemble des ménages québécois est établi à près de 59 000 $ en 2007 (figure 10.4). La deuxième salle de bain constitue la composante pour laquelle le revenu moyen des ménages qui en disposent est le plus élevé en 2007, soit près de 88 000 $. À l'inverse, celui des ménages n'ayant qu'une seule salle de bain dans leur logement est le plus faible, soit près de 49 000 $. Plus le revenu moyen des ménages disposant d'une composante de l'équipement ménager est élevé, plus cette dernière peut être considérée comme un produit de luxe, car les ménages ayant un revenu peu élevé sont peu nombreux à pouvoir s'en munir.

Figure 10.4
Revenu moyen des ménages disposant de certaines composantes de l'équipement ménager, Québec, 2007

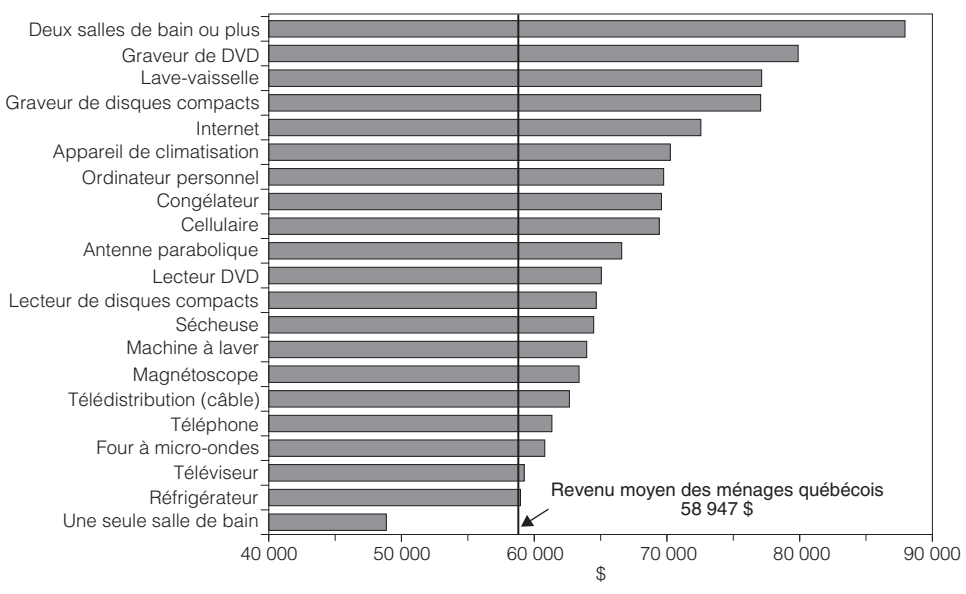

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages 2007*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Conclusion

Bien que les deux tiers des unités du parc datent d'au moins 26 ans, moins de 10 % de l'ensemble des unités requièrent des réparations majeures et près des trois quarts nécessitent seulement un entretien régulier. Les maisons individuelles et les appartements constituent les deux types de construction les plus répandus dans le parc de logements du Québec. Les ménages composés d'un couple sont ceux que l'on retrouve le plus souvent dans les maisons individuelles. De plus, ceux-ci sont majoritairement propriétaires de leur unité d'habitation. Les personnes seules habitent pour la plupart un appartement et sont principalement locataires. Sur le plan de la densité d'occupation, moins de 1 % des logements québécois sont considérés surpeuplés en 2007 d'après le seuil établi par l'OCDE. Par ailleurs, la proportion de ménages qui possèdent leur logement a augmenté au cours des 35 dernières années et s'établit à 59 % en 2007. Les dépenses d'habitation représentent moins de 30 % du revenu total pour une majorité de ménages. Toutefois, pour ceux qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu à ce poste, le risque de connaître des difficultés financières est plus élevé. La présence, dans une majorité de logements, de certains équipements ménagers servant principalement au divertissement des membres du ménage, tels que le lecteur de disques compacts, le lecteur de DVD et le magnétoscope, démontre que les normes sociales en termes de confort ont évolué. Aussi, certains équipements essentiels, comme la salle de bain complète, le réfrigérateur, ou encore de base, comme le téléviseur, se retrouvent dans pratiquement toutes les unités.

Bibliographie

DAGENAIS, Hélène (2006). *Les ménages d'une seule personne au Québec et le logement*, Société d'habitation du Québec, 106 pages.

FOREST, Paul, et Claude-Rodrigue DESCHÊNES (2001). *Évolution socio-économique des ménages locataires et propriétaires au Québec entre 1981 et 1996*, Société d'habitation du Québec, 78 pages.

LACROIX, Claudine (2009). « Logement », dans Institut de la statistique du Québec, *Panorama des régions du Québec,* édition 2009, chap. 7, pp. 65-72.

NOBERT, Yves (2001). « Le logement » dans Institut de la statistique du Québec, *Portrait social du Québec, Données et analyses*, édition 2001, Québec, pp. 379-401.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (1986). *Les conditions de vie dans les pays de l'OCDE, recueil d'indicateurs sociaux*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, 169 p.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2008). « La dynamique de l'abordabilité du logement », dans *Le point en recherche*, janvier 2008, Série socioéconomique 08-002.

STATISTIQUE CANADA (2006). « Aperçu sur l'emploi du temps des Canadiens », Nº 12F0080XWF au catalogue, disponible au http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=12F0080X&chropg=1&lang=fra, dernière consultation le 4 décembre 2009.

TRUDEL, Jacques (1995). *La qualité de l'habitat et l'aide à la rénovation au Québec*, Société d'habitation du Québec, 106 pages.

VIANNAY, Patricia (2002). *Les familles et le logement : Un profil quantitatif de la situation résidentielle des familles au Québec*, Société d'habitation du Québec, 85 pages.

VIANNAY, Patricia (2000). Les femmes et le logement : *Un profil quantitatif de la situation résidentielle des femmes au Québec*, Société d'habitation du Québec, 79 pages.

VIANNAY, Patricia (2000). *Les aîné(e)s et le logement : Un profil quantitatif de la situation résidentielle des aînés au Québec*, Société d'habitation du Québec, 90 pages.

Chapitre 11

Le partage du temps productif chez les hommes et les femmes vivant en couple, 1986-2005

Denis Laroche
Direction des statistiques sociodémographiques
Institut de la statistique du Québec

Introduction

Les dernières décennies ont donné lieu à plusieurs études sur la contribution respective des hommes et des femmes vivant en couple aux activités productives du ménage. Ces recherches ont surtout mis en évidence l'importance de la part des tâches domestiques assumées par les femmes, et les répercussions hypothétiques d'une telle situation sur le temps personnel et le temps libre dont elles disposent. Cependant, l'analyse du temps alloué aux tâches domestiques a le plus souvent été conduite sans tenir compte du temps professionnel accompli par les conjoints. Une telle omission met en question la validité des conclusions de ces études quant à l'inégalité de la contribution des conjoints à la charge productive dans le ménage.

Comme le font remarquer Bianchi, Robinson et Milkie (2006 : 53-54, 113-114), les revenus obtenus par le biais du temps professionnel sont aussi indispensables au bien-être des membres de la famille que les travaux ménagers et les soins qui leur sont dispensés dans le cadre du temps domestique. Les analyses circonscrites au temps domestique effectué par les conjoints ne permettent pas d'avoir une vue complète du temps que ces derniers allouent à l'ensemble des activités productives au cours de la journée et, par le fait même, de la part réelle des responsabilités que chacun assume dans le soutien de la famille (Bianchi, Robinson et Milkie, 2006 : 113-114; Milkie, Raley et Bianchi, 2009 : 489).

À l'aide des données des enquêtes sur l'emploi du temps de 1986, de 1992, de 1998 et de 2005, le présent chapitre se propose dans un premier temps de décrire le partage du temps productif entre les hommes et les femmes vivant en couple au Québec dans les catégories suivantes de ménages : l'ensemble des hommes et des femmes vivant en couple; les ménages formés de deux conjoints seulement, l'ensemble des couples avec des enfants de moins de 25 ans, les couples avec au moins un enfant de moins de cinq ans et les couples dont les enfants sont âgés de 5 à 18 ans.

Dans un deuxième temps, la prise en compte de la situation d'emploi des deux conjoints permettra de comparer la contribution productive des hommes et des femmes dans les ménages où les deux conjoints occupent un emploi à temps plein et dans ceux où l'homme occupe un emploi à temps plein tandis que la conjointe demeure au foyer.

Enfin, une brève revue des résultats des enquêtes sur l'emploi du temps menées aux États-Unis depuis 1965 permettra de vérifier si les tendances quant au partage du temps productif au Québec sont similaires à celles du reste de l'Amérique du Nord.

Méthodologie et définitions

L'*Enquête sociale générale* (ESG) de Statistique Canada a porté sur le thème de l'emploi du temps en 1986, en 1992, en 1998 et en 2005 au sein de la population canadienne âgée de 15 ans et plus. Dans ces enquêtes, des données sur l'emploi du temps ont été recueillies au moyen de la méthodologie des « budgets-temps » *(time diaries),* dont la validité et la fiabilité ont été établies par de nombreuses études empiriques[1].

Méthodologie des enquêtes « budget-temps »

Dans une enquête de type « budget-temps », le répondant est invité à énumérer et à décrire de façon séquentielle (c'est-à-dire dans l'ordre selon lequel elles sont survenues) toutes les activités auxquelles il a pris part au cours d'une journée de 24 heures exactement. Dans le cas de l'ESG, le jour de référence est généralement celui précédant l'entrevue, de manière à minimiser les risques de problèmes de rappel. Cette approche laisse fort peu de latitude au répondant pour improviser spontanément un budget-temps fictif qui présenterait des écarts significatifs avec la trame réelle des événements. Elle réduit par conséquent les risques de biais de désirabilité sociale (Milkie, Raley et Bianchi, 2009 : 493; Bianchi, Robinson et Milkie, 2006 : 20, 22-23).

L'épisode constitue l'unité d'enregistrement d'un budget-temps au moment de l'enquête. Un épisode se définit par une activité spécifique qui occupe un intervalle de temps donné au cours de la journée, et qui a lieu dans un endroit donné, en présence de personnes données. La collecte simultanée de ces quatre éléments d'information contribue à spécifier le contexte dans lequel survient chaque activité ainsi la signification qu'il faut lui accorder (Bianchi, Robinson et Milkie 2006 : 20; United Nations, 2005 : 37-40; Fleming et Spellerberg, 1999 : 45).

1. Voir notamment : Milkie, Raley et Bianchi, 2009 : 493; Bianchi, Robinson et Milkie, 2006 :21, 35-37, 181-184; Schwartz, Herz et Frazis, 2002 : 56; Fleming et Spellerberg, 1999 : 443-46; Robinson et Bostrom, 1994 : 11-14; Juster et Stafford, 1992 : 473; Gershuny et Robinson, 1988 : 539-541; Robinson, 1985 : 33-62; Juster, 1985 : 63-91.

Une même activité peut donner lieu à plusieurs épisodes au cours d'un budget-temps de 24 heures. À titre d'exemple, le répondant a généralement consommé plusieurs repas au cours de la journée de référence et chacun de ces repas donnera lieu à un épisode différent. Une classification détaillée des activités, établie selon des standards internationaux, sert à codifier les activités pour chacun des épisodes rapportés par les répondants. Lors de l'ESG de 2005, cette classification distinguait 181 activités et comportait quelques codes additionnels pour rendre compte du temps manquant résiduel ou du refus du répondant de préciser l'activité.

Statistique Canada crée une série de variables dérivées représentant le temps total consacré chaque activité dans l'ensemble des épisodes déclarés par le répondant pour le jour de référence. Les variables dérivées ayant trait à chaque activité sont elles-mêmes agrégées au sein de 10 catégories plus larges d'activités : travail à titre d'employé, tâches ménagères, soins prodigués aux membres du ménage, achats et services, soins personnels, études et éducation, bénévolat dans une organisation ou activité religieuse, divertissements, sports et passe-temps, médias et communications. L'emploi de ces 10 catégories agrégées des activités permet une présentation plus succincte des résultats des budgets-temps.

Une classification des activités proposée par l'OCDE (Ås, 1982 : 103-107) suggère d'agréger l'emploi du temps en quatre grandes catégories fonctionnelles d'activités ainsi définies :

- *temps professionnel* ou temps consacré aux obligations contractées : travail rémunéré et activités connexes, scolarité régulière, formation professionnelle et apprentissage (y compris la durée des déplacements associés à ces activités);

- *temps domestique* ou temps consacré à des activités liées à des responsabilités ou à des engagements : préparation des repas, entretien intérieur ou extérieur, soins des enfants ou des membres du ménage, achats et services, gestion du patrimoine des individus et des ménages (y compris la durée des déplacements associés à ces activités);

- *temps personnel* ou temps consacré aux besoins essentiels élémentaires : sommeil, sieste, repas, hygiène corporelle et soins personnels;

- *temps libre* : temps résiduel dans la journée de 24 heures (déduction faite des trois autres catégories de temps) alloué au bénévolat et aux organisations, aux divertissements, aux sports et passe-temps, ainsi qu'aux médias et moyens de communication.

La classification simplifiée préconisée par Ås en 1982 est employée depuis plus de deux décennies par plusieurs chercheurs et agences statistiques pour une présentation condensée des résultats des enquêtes budget-temps[2].

2. Voir notamment : Bianchi, Robinson et Milkie, 2006 : 116, tableau 6.1; Horrigan et Herz, 2004 : 14; Kell, Ongley et Carson, 2001 : 20; Bittman et Wajcman, 2000 : 2; Dumontier et Pan Ké Shon, 1999 : 1; Fleming et Spellerberg, 1999 : 11; McLennan, 1998 : 1, 14; Robinson et Godbey, 1997 : 223; Roy, 1990 : 224

Dans les publications de l'Institut de la statistique du Québec, ces quatre grands agrégats d'activités sont désignés respectivement par les rubriques temps professionnel, temps domestique, temps personnel et temps libre (Laroche, 2009; Laroche 2001a; Laroche, 1996).

Définitions

Le *temps productif* est obtenu en faisant l'addition du temps professionnel et du temps domestique; il représente le temps que chacun des deux conjoints consacre à assurer les conditions matérielles et financières de la subsistance des membres du ménage, y compris l'accomplissement des tâches parentales auprès des enfants (Bianchi, Robinson et Milkie, 2006 : 53-54, 113-114, 169-170; Milkie, Raley et Bianchi, 2008 : 33; Bittman et Wajcman, 2000 : 3). Ce concept recouvre toutes les activités considérées comme du travail relevant du « domaine général de la production » (United Nations, 2007 : 180). Le recours à la notion de temps productif assure que le temps domestique ainsi que le temps professionnel seront pris en compte pour évaluer l'ensemble de la contribution respective des conjoints au soutien économique et matériel du ménage.

En ce qui a trait au temps professionnel, le travail rémunéré et les activités connexes sont reconnus comme productifs par définition. Les activités d'éducation, d'apprentissage et de formation professionnelle sont également considérées comme productives, du fait qu'elles constituent un préalable socialement nécessaire aux activités rémunérées et qu'elles sont sanctionnées par des certificats ou des diplômes émis par des établissements reconnus par l'État.

Les activités domestiques font également partie du temps productif, si elles satisfont au critère de la « tierce personne » (United Nations, 2005 : 180-182; Beneria, 1999 : 326; Fleming et Spellerberg, 1999 : 21; Cavaillet, Chadeau et Coré, 1995 : 11; Goldschmidt-Clermont et Pagnossin-Aligisakis, 1995 : 3; Roy et Grimler, 1990 : 4; Hawrylyshyn, 1977 : 89). Ce critère stipule que les activités domestiques accomplies par un membre du ménage au bénéfice du ménage, mais qui auraient pu être réalisées avec un résultat comparable par une unité économique extérieure au ménage, contre rémunération, font partie des activités « productives ». Le recours à ce critère permet de distinguer de façon claire une activité domestique productive d'une occupation qui relève du domaine de la consommation finale. On ne peut en effet rémunérer quelqu'un pour prendre un repas, dormir, se reposer, faire de l'exercice, écouter de la musique à sa place et obtenir le même résultat que si l'on exécute soi-même l'activité en question (Gershuny et Robinson, 1988 : 544).

Par contre, l'emploi du critère de la « tierce personne » ne permet pas toujours de déterminer clairement de quel côté de la « frontière de la production » (United Nations, 2005 : 180, 182) se situent les activités bénévoles réalisées au bénéfice de personnes ou d'organismes extérieurs au ménage. L'activité bénévole comprend l'aide dispensée à des membres de la famille n'habitant pas avec le répondant,

à des amis ou à des voisins. Elle comprend également la participation à des occupations relevant aussi bien d'organisations professionnelles que syndicales, politiques, civiques, religieuses ou confessionnelles.

Hawrylyshyn (1978 : 4) propose de considérer comme productives les activités bénévoles accomplies par une personne en dehors du marché, mais qu'une tierce personne aurait pu réaliser contre rémunération avec un résultat comparable. En outre, il propose d'attribuer une valeur économique au seul travail bénévole réalisé par l'intermédiaire d'agences ou d'organisations établies, reconnues par l'État. Cette restriction assure la médiation d'un substitut au marché comme agent de valorisation sociale (Beneria, 1999 : 323).

Afin de maintenir la comparabilité des résultats de 2005 avec ceux des enquêtes budget-temps antérieures, cette analyse se conforme à la pratique adoptée lors des analyses précédentes sur l'emploi du temps, laquelle consiste à considérer les activités bénévoles comme faisant partie du temps libre, et ce, même si l'enquête de 2005 comporte l'information susceptible de déterminer le travail bénévole productif, conformément aux critères proposés par Hawrylyshyn. Au Québec, selon l'ESG de 2005, les hommes consacraient environ 14 minutes par jour aux activités de bénévolat et de participation sociale, à l'exclusion des activités à caractère religieux ou confessionnel, contre un peu moins de 17 minutes par jour chez les femmes; au Canada, ces valeurs respectives étaient de 14 et de 18 minutes par jour.

La mesure du partage du temps productif entre conjoints

La *moyenne quotidienne de temps* représente la durée totale consacrée à une catégorie d'activités donnée au cours d'une journée représentative des sept jours de la semaine. Les résultats relatifs à l'emploi du temps présentés dans ce chapitre portent sur une journée de 24 heures représentatives des sept jours de la semaine, compte tenu du fait que Statistique Canada a réparti les entrevues sur le budget-temps de manière proportionnelle entre chacun des sept jours de la semaine tout au long de l'année de référence[3] (Béchard et Marchand, 2006 : 5; Milkie, Raley et Bianchi, 2009 : 494; Marshall, 2006 : 8). Une enquête américaine menée auprès de répondants ayant complété un budget-temps pour chaque jour d'une semaine complète montre que l'on obtient des résultats du temps hebdomadaire alloué aux activités productives chez les hommes et les femmes qui sont « remarquablement similaires » à ceux obtenus par une enquête portant sur une seule journée de 24 heures (Bianchi, Robinson et Milkie, 2006 : 30-31, 115-116).

3. L'*Enquête sociale générale* de 1986 fait exception à cette approche, car les entrevues ont été réalisées en octobre et en novembre 1986. L'emploi du temps connaît de légères variations saisonnières (Laroche, 2001 : 496-497), de sorte que l'estimation obtenue pour l'année 1986 aurait pu être légèrement différente si l'échantillon avait été réparti sur l'ensemble de l'année, mais les écarts saisonniers des moyennes de temps ne sont pas importants au point d'invalider les constats de ce chapitre sur l'évolution du temps productif et de ses deux composantes.

Le partage des activités productives entre conjoints est défini comme la proportion du temps moyen consacré aux activités productives par les hommes ou les femmes d'une catégorie donnée de ménages sur la somme du temps moyen que les hommes et les femmes de cette même catégorie de ménages allouent à ces activités. Le partage ainsi mesuré constitue une proportion qui s'applique à l'ensemble des individus faisant partie d'une catégorie donnée de ménages (Horrigan et Herz, 2004 : 5). En principe, ce résultat devrait être comparable à celui que l'on obtiendrait si chacun des deux conjoints dans un échantillon représentatif de ménages avait complété un budget-temps et si l'on faisait la moyenne du partage du temps productif mesuré dans chacun des ménages, compte tenu de l'erreur normale d'estimation associée à la taille de l'échantillon.

La population visée par l'*Enquête sociale générale* est constituée des personnes de 15 ans et plus, vivant hors des institutions, au Québec et au Canada. Deux tableaux, inclus en annexe, présentent le nombre d'observations, les effectifs pondérés et les cœfficients de variation approximatifs des estimations présentées dans ce chapitre pour les différentes catégories de ménages retenues aux fins de cette analyse.

Tendances du partage du temps productif entre conjoints au Québec, 1986-2005

En 2005, comme le montre le tableau 11.1, les femmes avec un conjoint consacrent à peu près autant de temps aux activités domestiques (286 minutes) que leurs homologues masculins en allouent au temps professionnel (303 minutes). D'autre part, les hommes avec une conjointe accordent à peu près autant de temps aux activités domestiques (178 minutes) que les femmes en allouent aux activités professionnelles (188 minutes).

Au total, le temps productif s'élève à 473 minutes (7,9 heures) par jour chez l'ensemble des femmes vivant avec un conjoint, contre 481 minutes (8,0 heures) pour leurs vis-à-vis masculins au cours d'une journée moyenne représentative des 7 jours de la semaine. Il y a donc parité du temps productif chez l'ensemble des hommes et des femmes vivant avec un conjoint au Québec en 2005.

La parité du temps productif chez l'ensemble des conjoints de 1986 à 2005

La parité du temps productif observée en 2005 chez l'ensemble des hommes et des femmes vivant en couple ne constitue pas un fait inhabituel. C'est la situation qui prévaut de 1986 à 2005 chez l'ensemble des hommes et des femmes vivant avec un conjoint (tableau 11.1), en dépit des changements survenus au chapitre du temps domestique chez les hommes et du temps professionnel chez les femmes.

Entre 1986 et 2005, le temps productif affiche, à l'exception d'un modeste recul en 1992, une légère tendance à la hausse. Chez les hommes, le temps productif est passé de 454 minutes par jour en 1986 à 481 minutes par jour en 2005, soit

une augmentation nette de 27 minutes au cours de ces deux décennies. Chez les femmes, le temps productif est passé de 461 minutes par jour en 1986 à 473 minutes par jour, soit une augmentation nette de 12 minutes au cours de la même période.

Comme on vient de le noter, l'année 1992 — qui était une année de conjoncture économique difficile[4] — a donné lieu à un léger repli du temps productif chez les hommes et chez les femmes. Dans le cas des hommes, la baisse du temps productif enregistrée en 1992 résulte d'une diminution de 41 minutes par jour du temps professionnel comparativement au résultat de 1986, soit une baisse de 12,4 %, compensée en bonne partie par une hausse de 28 minutes du temps domestique. Chez les femmes, le repli du temps productif observé en 1992 résulte de réductions légères à la fois du temps professionnel et du temps domestique.

Au cours de ces deux décennies, les hommes et les femmes affichent tour à tour une contribution au temps productif légèrement supérieure à celle de leurs vis-à-vis de l'autre sexe. En 1986, les femmes allouent sept minutes par jour de plus que les hommes au temps productif, et en 1992, ce sont les hommes qui y consacrent deux minutes de plus que les femmes. En 1998, le temps productif des femmes dépasse à nouveau celui des hommes, cette fois par 14 minutes par jour, tandis qu'en 2005, c'est la contribution des hommes qui excède celle des femmes par environ huit minutes par jour. Cependant, ces écarts minimes se situent à l'intérieur de la marge d'erreur normale des estimations de ces moyennes de temps et ne représentent pas une différence que l'on peut considérer comme statistiquement significative, de sorte que l'on peut conclure qu'il y a parité, depuis au moins 1986 au Québec, du temps productif des hommes et des femmes vivant en couple.

Depuis 1986, les hommes ont réduit quelque peu leur temps professionnel. Celui-ci est descendu, en 1992 et en 1998, à une quarantaine de minutes environ au-dessous du niveau de 1986, suivi d'une légère remontée qui le ramène à 303 minutes par jour en 2005, soit environ 28 minutes de moins qu'en 1986, pour une baisse nette de 8,5 % entre 1986 et 2005. Pour sa part, le temps domestique des hommes a augmenté de façon continue, passant de 123 minutes par jour en 1986 à 179 et 178 minutes par jour en 1998 et en 2005 respectivement, soit une augmentation de près d'une heure par jour, représentant une hausse appréciable d'environ 44,7 % en 20 ans.

Les femmes vivant avec un conjoint ont suivi une tendance contraire à celle des hommes quant au temps professionnel, celui-ci passant progressivement de 165 minutes par jour en 1986 à 188 minutes par jour en 2005, soit une augmentation d'environ 23 minutes en 20 ans, correspondant à une hausse de 13,9 %. Par ailleurs, en dépit de la hausse du temps domestique survenue chez leurs vis-à-vis

4. En 1992, le taux de chômage s'élevait à 13,4 % chez les hommes et à 11,8 % chez les femmes au Québec, comparé à 10,7 % et à 11,5 % respectivement en 1986. Le taux de chômage a atteint en 1993 un sommet de 13,9 % chez les hommes et de 12,4 % chez les femmes. Ce n'est qu'en 1998 que le taux de chômage chez les hommes reviendra à un niveau à peu près comparable à celui de 1986 avec un taux de 10,4 %. Chez les femmes, le taux de chômage se situait à 10,1 % en 1998.

Tableau 11.1
Moyenne quotidienne de temps[1] consacré à des activités de temps productif et ratio hommes/femmes du temps alloué aux activités productives selon le sexe et le genre de ménage, Québec, 1986[2], 1992, 1998 et 2005

Sexe/Genre de ménage	Activités professionnelles				Activités domestiques				Total du temps productif			
	1986	1992	1998	2005	1986	1992	1998	2005	1986	1992	1998	2005
	minutes/jour											
Temps consacré aux activités productives												
Homme de 15 ans et plus avec conjointe	331	290	284	303	123	151	179	178	454	441	462	481
Avec conjointe seulement	228	236	221	235	123	142	155	154	350	378	376	388
Avec conjointe et enfants de < 25 ans	391	345	350	387	125	165	192	196	516	511	542	583
Avec conjointe et au moins un enfant de < 5 ans	431	324	356	404	148	200	232	221	579	524	589	625
Avec conjointe et enfants de 5 à 18 ans	364	336	393	393	127	174	153	185	491	510	547	578
Femme de 15 ans et plus avec conjoint	165	158	184	188	296	280	292	286	461	439	476	473
Avec conjoint seulement	176	152	136	146	231	202	249	243	408	354	386	388
Avec conjoint et enfants de < 25 ans	159	164	222	227	335	333	324	325	494	497	546	551
Avec conjoint et au moins un enfant de < 5 ans	141	138	186	193	382	407	398	409	523	545	584	602
Avec conjoint et enfants de 5 à 18 ans	208	198	249	261	305	279	295	287	513	477	544	548
Ratio H/F du temps des activités productives	n											
Ensemble des 15 et plus vivant avec conjoint	2,0	1,8	1,5	1,6	0,4	0,5	0,6	0,6	1,0	1,0	1,0	1,0
Avec conjoint seulement	1,3	1,6	1,6	1,6	0,5	0,7	0,6	0,6	0,9	1,1	1,0	1,0
Avec conjoint et enfants de < 25 ans	2,5	2,1	1,6	1,7	0,4	0,5	0,6	0,6	1,0	1,0	1,0	1,1
Avec conjoint et au moins un enfant de < 5 ans	3,1	2,3	1,9	2,1	0,4	0,5	0,6	0,5	1,1	1,0	1,0	1,0
Avec conjoint et enfants de 5 à 18 ans	1,8	1,7	1,6	1,5	0,4	0,6	0,5	0,6	1,0	1,1	1,0	1,1

1. Journée moyenne représentative des 7 jours de la semaine.
2. Les résultats pour l'année 1986 ne couvrent que la période d'octobre à décembre 1986.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* 1986, 1992, 1998 et 2005, fichiers de microdonnées.

masculins, les femmes vivant avec un conjoint ont maintenu à peu près constant le temps accordé aux activités domestiques[5] auxquelles elles consacrent environ 10 minutes de moins en 2005 qu'en 1986.

Par suite de ces changements, le ratio H/F du temps professionnel des hommes sur celui des femmes[6] a évolué à la baisse et est passé de 2,0 en 1986 à 1,6 en 2005. En d'autres termes, les hommes faisaient le double du temps professionnel des femmes (ou 100 % de plus) en 1986, alors qu'ils en effectuent 60 % de plus en 2005. En contrepartie, le ratio F/H du temps domestique des femmes sur celui des hommes est passé de 2,4 à 1,6 au cours de la même période. Autrement dit, les femmes accomplissaient en 1986 environ 140 % de plus de temps domestique que les hommes, tandis qu'elles en font 60 % de plus en 2005. L'importance et la rapidité de l'évolution de ces ratios illustrent une tendance notable à la régression de ce que Bianchi, Robinson et Milkie (2006 : 54) qualifient de la spécialisation selon le sexe (*reduction in gender specialization*) du temps productif.

Cependant, l'essentiel de cette réduction de la spécialisation selon le sexe est survenue entre 1986 et 1998. Les ratios H/F du temps professionnel et F/H du temps domestique demeurent à peu près identiques en 2005 aux valeurs respectives déjà atteintes en 1998. Il convient peut-être de se demander si ces ratios vont se stabiliser autour de ces valeurs ou si le mouvement de rapprochement du temps domestique et du temps professionnel des hommes et des femmes vivant en couple a simplement marqué une pause avant une reprise des trajectoires convergentes observées antérieurement (Bianchi, Robinson et Milkie, 2006 : 176).

Enfin, il importe de noter que ces évolutions se sont produites sans altérer la permanence de la parité du temps productif des hommes et des femmes. Tout au long de la période 1986-2005, le ratio du temps productif des hommes sur celui des femmes est demeuré égal à 1,0 ou immédiatement voisin de cette valeur. Ce résultat démontre que les hommes vivant en couple effectuent depuis longtemps une journée productive d'une durée comparable, en règle générale, à celle de leurs vis-à-vis de sexe féminin au Québec.

À cet égard, la situation observée au Québec ne constitue pas une exception en Amérique du Nord. La parité du temps productif des hommes et des femmes vivant en couple constitue un fait social observé de longue date au Canada et aux États-Unis et dans divers pays de l'OCDE (Milkie, Raley et Bianchi, 2009 : 6-7; Bianchi, Robinson et Milkie, 2006 : 115-117, 123, 169-170; Marshall, 2006, tableau 1, p. 7).

5. La stabilité du temps domestique des femmes, malgré la hausse du temps domestique des hommes, s'explique peut-être par le fait que le temps que l'un des conjoints alloue à une activité a tendance à être positivement corrélé à celui que l'autre conjoint y consacre (Bianchi, Robinson et Milkie,2006 : 118-119). Le fait que les hommes effectuent davantage de temps domestique incite peut-être les femmes à en faire tout autant qu'auparavant.

6. Selon Michael Bittman (1995 :8), c'est Iris Niemi de l'Agence statistique centrale de Finlande qui fut la première à employer ce genre de ratio, qu'il présente comme le *Sex equality ratio* Dans le cas du ratio F/H, Bittman précise qu'il est obtenu en divisant le temps moyen consacré par les femmes à une activité donnée, par le temps moyen alloué à cette même activité par les hommes. Il y a partage à parts égales du temps consacré à l'activité quand la valeur de ce ratio est 1,0. Le ratio F/H est également obtenu en divisant le chiffre 1 par la valeur du ratio H/F.

Il reste possible, cependant, que la parité du temps productif constatée chez l'ensemble des hommes et des femmes vivant en couple ne s'applique pas à toutes les catégories de ménages. La prochaine section examine notamment si la présence d'enfants dans le ménage modifie cette égalité du temps productif observée chez l'ensemble des hommes et des femmes vivant avec un conjoint au Québec.

La parité du temps productif des conjoints dans diverses catégories de ménages

Le tableau 11.1 présente également l'évolution du temps productif et de ses deux composantes chez les conjoints vivant au sein de différentes catégories de ménages. On y trouve successivement les ménages où le répondant réside avec un conjoint seulement; les ménages où le répondant habite avec un conjoint et des enfants de moins de 25 ans; les ménages où le répondant vit avec un conjoint et au moins un enfant de moins de 5 ans et, enfin, les ménages où le répondant demeure avec un conjoint et dont les enfants sont âgés de 5 à 18 ans.

Il importe de noter que ces deux dernières catégories de familles se trouvent incluses dans la catégorie des ménages où le répondant habite avec un conjoint et des enfants de moins de 25 ans. Elles permettent d'examiner quel effet exerce l'âge des enfants sur le temps productif des parents.

Hommes et femmes vivant avec un conjoint seulement

Chez les hommes vivant avec une conjointe seulement, le temps professionnel est demeuré à peu près stable depuis 1986, évoluant en dents de scie entre un minimum de 221 minutes par jour en 1998 et un maximum de 236 minutes par jour en 1992 (tableau 11.1). Par ailleurs, le temps alloué aux activités domestiques a connu une croissance d'une trentaine de minutes par jour pour atteindre 155 minutes en 1998 et 154 minutes en 2005, soit une hausse nette de 25,2 % entre 1986 et 2005.

Chez les femmes vivant avec un conjoint seulement, le temps professionnel a régressé de 40 minutes environ entre 1986 et 1998 avant de remonter de 10 minutes pour s'établir à 146 minutes par jour en 2005. Au total, le temps professionnel des femmes y enregistre une régression nette de 30 minutes par jour, soit un recul de 17 %, entre 1986 et 2005. L'évolution du temps domestique des femmes s'avère tout aussi surprenante. Celui-ci est d'abord passé de 231 à 202 minutes par jour entre 1986 et 1992, avant d'enregistrer une forte remontée jusqu'à 249 et 243 minutes par jour en 1998 et en 2005 respectivement, soit une hausse nette d'environ 5,2 % entre 1986 et 2005. En somme, dans cette catégorie de ménages, la hausse du temps domestique chez les hommes n'a pas été compensée par une réduction de celui-ci chez les femmes.

Au fil des années, les hommes et les femmes de cette catégorie de ménages affichent tour à tour le temps productif le plus élevé. En 1986, le temps productif des femmes y dépasse de 58 minutes par jour celui de leurs homologues masculins.

L'année 1992 donne lieu à un renversement des rôles et ce sont les hommes qui affichent 24 minutes de plus de temps productif que les femmes. En 1998, le temps productif des femmes dépasse à nouveau celui des hommes, mais avec un écart réduit à 10 minutes par jour. En 2005, il y a parité exacte du temps productif, soit 388 minutes par jour chez les hommes et les femmes.

Dans cette catégorie de ménages, le ratio H/F du temps professionnel des hommes sur celui des femmes se situe à 1,3 en 1986; il s'établit ensuite à 1,6 en 1992, 1998 et 2005. En d'autres termes, les hommes vivant avec une conjointe seulement effectuent 60 % de plus de temps professionnel que leurs vis-à-vis de sexe féminin. Par ailleurs, le ratio du temps domestique des femmes sur celui des hommes est de 1,9 en 1986; il passe à 1,4 en 1992 et se stabilise ensuite à 1,6 en 1998 et en 2005. Un tel résultat signifie que les femmes vivant avec un conjoint seulement effectuent 60 % de plus de temps domestique que leurs homologues de sexe masculin.

Finalement, à l'exception de l'année 1986, le ratio du temps productif des hommes sur celui des femmes est demeuré voisin de 1,0 dans cette catégorie de ménages. Il se situe 0,9 en 1986 et à 1,1 en 1992 et se maintient à 1,0 en 1998 et en 2005. En somme, dans les ménages constitués de deux conjoints seulement, il y a parité du temps productif des hommes et des femmes de 1992 à 2005, soit la majeure partie de la période couverte par la présente étude.

Hommes et femmes vivant avec un conjoint et des enfants de moins de 25 ans

Chez les hommes de cette catégorie de ménages, le temps professionnel chute à 345 et 350 minutes par jour en 1992 et 1998 respectivement, avant de rebondir en 2005 à 387 minutes par jour, valeur voisine de celle de 391 minutes observée en 1986 (tableau 11.1). D'autre part, les hommes ont accru d'environ 71 minutes par jour le temps alloué aux activités domestiques, passant au fil des ans de 125 à 196 minutes par jour entre 1986 et 2005, soit une hausse nette de 56,8 % au cours de la période. Au total, les hommes ont ajouté 67 minutes par jour à leur temps productif entre 1986 et 2005, le faisant passer de 516 à 583 minutes par jour, soit une hausse nette de 13,0 %, laquelle est entièrement attribuable à l'augmentation du temps domestique.

Pendant le même laps de temps, les femmes ont fortement accru leur temps professionnel, passant progressivement de 159 à 227 minutes par jour, soit une hausse de 68 minutes par jour correspondant à une augmentation de 42,8 %. Pour sa part, le temps domestique affiche un léger recul de 10 minutes par jour, passant de 335 à 325 minutes durant cette période. Au total, les femmes de cette catégorie de ménages ont accru de 57 minutes leur temps productif de 1986 à 2005, passant de 494 à 551 minutes par jour, pour une hausse nette de 11,5 %, imputable en entier à l'augmentation du temps professionnel.

En somme, la hausse du temps domestique des hommes (71 minutes par jour) a été à peu près comparable à celle du temps professionnel des femmes (68 minutes par jour) entre 1986 et 2005 chez les couples avec des enfants de moins de 25 ans.

Le ratio H/F du temps professionnel des hommes sur celui des femmes s'établit à 2,5 en 1986 et descend ensuite à 2,1 en 1992 et à 1,6 en 1998 avant de se situer à 1,7 en 2005. En d'autres mots, les hommes qui faisaient 150 % de plus de temps professionnel que les femmes en 1986 en font 70 % de plus en 2005. Pour sa part, le ratio F/H du temps domestique des femmes sur celui des hommes est de 2,7 en 1986; il diminue ensuite à 2,0 en 1992 et à 1,7 en 1998 et en 2005. Autrement dit, les femmes effectuaient 170 % de plus de temps domestique que les hommes en 1986 et en font 70 % de plus en 2005.

Enfin, le ratio du temps productif des hommes sur celui des femmes s'est établi à 1,0 en 1986, en 1992 et en 1998, avant de passer à 1,1 en 2005. Chez les hommes et les femmes vivant avec un conjoint et des enfants de moins de 25 ans, la parité du temps productif s'est maintenue tout au long de ces deux décennies.

La présence d'enfants dans le ménage entraîne une hausse significative du temps productif. Chez les hommes, celle-ci se traduit par un temps productif qui dépasse de 166 minutes par jour en 1986 et en 1998 celui des hommes vivant avec une conjointe seulement. L'écart atteint même 195 minutes par jour en 2005. Ce supplément de temps productif est attribuable en majeure partie au temps professionnel additionnel effectué par les hommes avec des enfants de moins de 25 ans. En 1986, 98 % de l'écart est provient du temps professionnel; depuis, en raison de la hausse du temps domestique des pères avec des enfants de moins de 25 ans, cette proportion a chuté à 82 % en 1992 et elle se situe à 78 % en 1998 et en 2005.

Chez les femmes, l'écart est moindre que chez les hommes, mais demeure substantiel. En 1986, les femmes avec des enfants de moins de 25 ans effectuent 86 minutes de temps productif de plus par jour que les femmes vivant avec un conjoint seulement. L'écart bondit à 143 minutes par jour en 1992, pour s'élever ensuite à 160 et à 163 minutes par jour, en 1998 et en 2005 respectivement. En 1986, l'écart de temps productif est imputable en entier au temps domestique. Le supplément de temps professionnel effectué par les femmes avec des enfants de moins de 25 ans compte pour 8,4 % de l'écart de temps productif en 1992, pour 53,8 % en 1998 et pour 49,7 % en 2005.

Hommes et femmes vivant avec un conjoint et au moins un enfant de moins de 5 ans

Chez les femmes, le temps professionnel croît de 36,9 % entre 1986 et 2005, passant de 141 à 193 minutes par jour (tableau 11.1), soit une hausse nette de 52 minutes par jour. Cependant, les mères avec de jeunes enfants n'ont pas pour autant réduit leur temps domestique. De 382 minutes par jour en 1986, celui-ci est passé aux environs de 400 minutes par jour au cours de la période 1992-2005, soit

une hausse nette d'un peu plus de 6 %. On observe un phénomène semblable aux États-Unis, où la hausse récente du temps domestique des jeunes mères paraît attribuable à l'augmentation du temps consacré aux soins des enfants[7].

Au total, les femmes avec de jeunes enfants ont accru d'environ 80 minutes par jour leur temps productif entre 1986 et 2005, passant de 523 minutes par jour à 602 minutes par jour, soit une hausse de 15 % environ. Les femmes appartenant à cette catégorie de ménages sont celles qui consacrent le plus de temps aux activités productives, dépassant d'environ 50 minutes par jour l'ensemble des femmes avec des enfants de moins de 25 ans et d'environ 200 minutes par jour les femmes vivant avec un conjoint seulement.

Chez les pères de jeunes enfants, le temps domestique est passé de 148 à 221 minutes par jour entre 1986 et 2005 — enregistrant même un pic de 232 minutes par jour en 1998 — soit une hausse nette de 73 minutes par jour, correspondant à une augmentation de 49,3 %. En contrepartie, les jeunes pères subissent de plein fouet les effets de la récession au début des années 1990 et leur temps professionnel chute de 431 à 324 minutes par jour entre 1986 et 1992, soit une baisse de 24,8 %, avant de rebondir à 356 minutes par jour en 1998 et à 404 minutes par jour en 2005. Néanmoins, le temps professionnel diminue de 27 minutes par jour entre 1986 et 2005, soit une baisse nette d'un peu plus de 6 %.

Au total, les pères de jeunes enfants ont accru de 46 minutes par jour leur temps productif entre 1986 et 2005, passant de 579 minutes à 625 minutes par jour, soit une hausse nette de 7,9 % environ. Tout comme leurs vis-à-vis de sexe féminin, les hommes de cette catégorie de ménages sont ceux qui consacrent le plus de temps aux activités productives, surpassant par environ 40 minutes par jour l'ensemble des hommes avec des enfants de moins de 25 ans et par environ 200 minutes par jour les hommes vivant avec une conjointe seulement[8].

Le ratio H/F du temps professionnel est passé de 3,1 en 1986 à 2,1 en 2005. Il signifie que les hommes de cette catégorie de ménages effectuent en 2005 un peu plus du double — soit 110 % de plus — de temps professionnel que leurs vis-à-vis de sexe féminin. Le ratio F/H du temps domestique est passé de 2,6 en 1986 à 1,7 en 1998, avant de remonter à 1,8 en 2005. En d'autres termes, les femmes avec de jeunes enfants effectuent 80 % de plus de temps domestique en 2005 que les hommes de cette catégorie de ménages. Il importe également de noter que les valeurs du ratio H/F du temps professionnel et du ratio F/H du temps domestique sont plus élevées chez les parents de jeunes enfants que dans les autres catégories de ménages.

7. Bianchi, Robinson et Milkie (2006 : 169) observent que les mères passent autant de temps en interaction avec leurs enfants de nos jours qu'il y a 40 ans, quand elles allouaient moins de temps au temps professionnel.
8. Bianchi, Robinson et Milkie (2006 : 169) constatent que les pères en font davantage à la maison, particulièrement pour ce qui est des soins aux enfants, tout en continuant d'allouer beaucoup de temps aux activités professionnelles. Pour parvenir à concilier leurs responsabilités professionnelles et parentales, ils effectuent de longues semaines de travail, comparables à celles des mères avec de jeunes enfants.

Enfin, le ratio du temps productif des hommes sur celui des femmes, qui se situe à 1,1 en 1986, se maintient par la suite à 1,0 au cours de la période 1992-2005. Un tel résultat montre que la parité du temps productif des hommes et des femmes prévaut également depuis au moins deux décennies dans la catégorie des ménages avec des jeunes enfants.

Hommes et femmes vivant avec un conjoint et des enfants âgés de 5 à 18 ans

Le temps alloué aux activités productives par les conjoints fait l'objet de réaménagements notables quand tous les enfants du ménage ont entre 5 et 18 ans. Chez les hommes de cette catégorie de ménages, le temps professionnel passe de 364 minutes par jour en 1986 à 393 minutes par jour en 1998 et en 2005, soit une hausse nette de 29 minutes, correspondant à une augmentation de 8,0 % (tableau 11.1). Les hommes de cette catégorie de ménages ont également accru leur temps domestique, de 127 minutes par jour en 1986 jusqu'à 185 minutes en 2005, soit une augmentation nette de 58 minutes par jour, correspondant à une hausse nette de 45,7 %.

Au total, le temps productif des hommes de cette catégorie de ménages affiche une hausse de 87 minutes par jour, passant de 491 à 578 minutes par jour entre 1986 et 2005, soit une progression nette de 17,7 %. Il s'agit de la catégorie d'hommes qui a le plus augmenté son temps productif entre 1986 et 2005. Le temps additionnel accordé au temps domestique correspond à près de 67 % de cette hausse du temps productif.

Chez les femmes, le temps professionnel passe de 208 à 261 minutes entre 1986 et 2005, soit une progression de 53 minutes par jour, correspondant à une hausse nette de 25,5 %. En contrepartie, chez les femmes de cette catégorie de ménages, le temps domestique a suivi une descente en dents de scie qui l'a fait passer de 305 minutes par jour en 1986 à 287 minutes par jour en 2005, soit une réduction de 18 minutes par jour.

Au total, exception faite de l'année 1992, les femmes de cette catégorie de ménages ont eu tendance à accroître leur temps productif, lequel passe de 513 à 548 minutes par jour entre 1986 et 2005, soit un ajout de 35 minutes par jour, correspondant à une hausse de 6,8 %.

Dans cette catégorie de ménages, le ratio H/F du temps professionnel est passé de 1,8 en 1986 à 1,5 en 2005. En d'autres termes, dans cette catégorie de ménages, les hommes effectuent 50 % de temps professionnel de plus que les femmes en 2005. D'autre part, le ratio F/H du temps domestique est passé de 2,4 en 1986 à 1,6 en 2005. Ce ratio montre que les femmes allouent 60 % de temps de plus que les hommes aux activités domestiques en 2005.

Enfin, le ratio du temps productif des hommes sur celui des femmes alterne entre 1,0 en 1986 et en 1998 et 1,1 en 1992 et en 2005. Ce résultat indique que la parité du temps productif s'est maintenue tout au long de la période 1986-2005 chez les hommes et des femmes avec des enfants âgés de 5 à 18 ans.

Le partage du temps productif entre conjoints au Canada de 1986 à 2005

Les tendances qui caractérisent le temps productif dans l'ensemble du Canada permettent une mise en perspective des résultats observés au Québec. Le tableau 11.2 présente l'évolution du temps productif et de ses deux composantes chez les conjoints vivant au sein de différentes catégories de ménages dans l'ensemble du Canada de 1986 à 2005. Ces catégories de ménages sont les mêmes que celles employées au tableau 11.1 pour décrire l'évolution du temps productif chez les hommes et les femmes au Québec.

Le temps consacré aux deux composantes du temps productif au Canada est en général similaire à celui que l'on observe chez les hommes et les femmes au Québec dans chacune de ces cinq catégories de ménages, si ce n'est que le temps accordé au temps professionnel par les hommes et les femmes a tendance à être un plus élevé au Canada qu'au Québec, notamment en 1992 et en 1998. Chez l'ensemble des hommes et des femmes vivant avec un conjoint, de même que chez les hommes et les femmes avec des enfants de moins de 25 ans, l'écart se situe autour de 25-30 minutes par jour. Chez les hommes avec au moins un enfant de moins de cinq ans, il atteint même 58 minutes par jour en 1992. Il est possible que la situation économique difficile qui a prévalu dans la première moitié des années 1990 ait contribué à accentuer ces écarts de temps professionnel entre le Québec et le Canada. Par ailleurs, les écarts sont moindres en ce qui a trait au temps domestique et se situent dans la majorité des cas aux environs d'une dizaine de minutes par jour de plus au Canada.

En dépit de ces écarts relativement mineurs, les tendances qui caractérisent l'évolution du temps professionnel et du temps domestique sont tout à fait similaires au Canada à celles que l'on peut observer au Québec entre 1986 et 2005 dans chacune des cinq catégories de ménages. Les écarts de temps productif entre les hommes et les femmes appartenant à des catégories différentes de ménages y sont du même ordre de grandeur qu'au Québec. Enfin, les ratios H/F du temps professionnel, du temps domestique et du temps productif y prennent des valeurs égales ou voisines à celles observées au Québec entre 1986 et 2005.

Tout comme au Québec, il y a parité du temps productif entre les hommes et les femmes au Canada dans chacune des cinq catégories de ménages au cours de cette période. En somme, les résultats canadiens démontrent que la parité du temps productif des hommes et des femmes ne constitue pas un fait isolé qui serait, d'une façon ou d'une autre, particulier au Québec. Il s'agit plutôt d'une réalité sociologique qui s'étend de longue date, comme on le verra dans la section suivante, à l'ensemble de l'Amérique du Nord.

Tableau 11.2
Moyenne quotidienne de temps[1] consacré à des activités de temps productif et ratio hommes/femmes du temps alloué aux activités productives selon le sexe et le genre de ménage, Canada, 1986[2], 1992, 1998 et 2005

Sexe/Genre de ménage	Activités professionnelles				Activités domestiques				Total du temps productif			
	1986	1992	1998	2005	1986	1992	1998	2005	1986	1992	1998	2005
	minutes/jour											
Temps consacré aux activités productives												
Homme de 15 ans et plus avec conjointe	329	315	313	322	136	164	176	170	465	479	489	492
Avec conjointe seulement	235	242	236	239	126	160	160	159	361	402	396	398
Avec conjointe et enfants de < 25 ans	393	373	387	407	138	174	188	179	531	547	575	586
Avec conjointe et au moins un enfant de < 5 ans	413	382	378	417	162	207	229	202	575	589	608	619
Avec conjointe et enfants de 5 à 18 ans	394	341	420	419	129	176	159	169	523	517	579	588
Femme de 15 ans et plus avec conjoint	163	184	201	209	304	297	290	282	467	481	491	491
Avec conjoint seulement	155	179	174	178	247	233	233	233	402	412	406	411
Avec conjoint et enfants de < 25 ans	170	192	222	239	345	346	338	331	514	538	560	570
Avec conjoint et au moins un enfant de < 5 ans	126	141	167	180	400	420	423	421	526	561	591	601
Avec conjoint et enfants de 5 à 18 ans	212	224	250	262	309	292	302	296	521	516	552	558
Ratio H/F du temps des activités productives	n											
Ensemble des 15 et plus vivant avec conjoint	2,0	1,7	1,6	1,5	0,4	0,6	0,6	0,6	1,0	1,0	1,0	1,0
Avec conjoint seulement	1,5	1,4	1,4	1,3	0,5	0,7	0,7	0,7	0,9	1,0	1,0	1,0
Avec conjoint et enfants de < 25 ans	2,3	1,9	1,7	1,7	0,4	0,5	0,6	0,5	1,0	1,0	1,0	1,0
Avec conjoint et au moins un enfant de < 5 ans	3,3	2,7	2,3	2,3	0,4	0,5	0,5	0,5	1,1	1,0	1,0	1,0
Avec conjoint et enfants de 5 à 18 ans	1,9	1,5	1,7	1,6	0,4	0,6	0,5	0,6	1,0	1,0	1,0	1,1

1. Journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.
2. Les résultats pour l'année 1986 ne couvrent que la période d'octobre à décembre 1986.
Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* 1986, 1992, 1998 et 2005, fichiers de microdonnées.

Le partage du temps productif entre conjoints aux États-Unis de 1965 à 2000

Le tableau 11.3 présente l'évolution du nombre moyen de minutes par jour consacrées au temps professionnel (*contracted time*) et au temps domestique (*committed time*)[9] aux États-Unis en 1965, 1975, 1985, 1995 et 2000, chez les hommes et les femmes mariés, avec des enfants de moins de 18 ans. Il s'agit de données calculées à partir de résultats sur le temps productif (*total workload*) des hommes et des femmes publiés par Bianchi, Robinson et Milkie (2006 : tableau 3.4, p 55)[10]. Cette catégorie de ménages est similaire à celle des hommes ou des femmes vivant avec un conjoint et des enfants âgés de moins de 25 ans, employée dans les sections précédentes de cette analyse.

Les résultats de Bianchi, Robinson et Milkie permettent de situer dans un contexte plus large les résultats sur le temps productif des hommes et des femmes au Québec et au Canada. Ils décrivent l'ampleur et la rapidité des changements survenus entre 1965 et 2000 aux États-Unis dans le temps productif des hommes et des femmes vivant dans cette catégorie de ménages.

En une seule décennie, le temps professionnel des femmes mariées, avec des enfants de moins de 18 ans, passe de 51 à 130 minutes par jour entre 1965 et 1975, soit une hausse de 79 minutes par jour (155 %). Cette progression correspond à près de la moitié de l'augmentation du temps professionnel des femmes enregistrée entre 1965 et 2000, lequel est passé de 51 minutes par jour en 1965 à un sommet de 213 minutes par jour en 1995, soit une hausse de 162 minutes par jour (318 %) en 30 ans.

En contrepartie, entre 1965 et 1975, le temps domestique passe de 452 à minutes par 342 minutes par jour chez ces femmes, soit une chute de 110 minutes par jour, qui dépasse en importance la hausse de 79 minutes du temps professionnel observée au cours la même période. À compter de 1975, le temps domestique des femmes mariées, avec des enfants de moins de 18 ans, se stabilise autour d'une valeur moyenne 345 minutes par jour environ, le plancher étant atteint en 1985 avec 340 minutes par jour et le sommet avec 352 minutes par jour en 2000.

Les femmes mariées, avec des enfants de moins de 18 ans, ont gardé à peu près constant le temps consacré au temps productif au cours de cette période. Il était de 504 minutes par jour en 1965 et se situait à 509 minutes par jour en 1985, enregistrant même un recul à 471 minutes par jour en 1975. En somme, les femmes ont réduit leur temps domestique au fur et à mesure qu'elles augmentaient leur

9. Les définitions de *contracted time* et de *committed time* par Bianchi, Robinson et Milkie (2006 : 53-54) correspondent aux définitions de ces termes par Âs (1982 : 103-107). Bianchi, Robinson et Milkie soulignent que ces deux catégories d'activités sont essentielles à la consommation et au fonctionnement des familles.
10. Afin de faciliter la comparaison avec les résultats observés au Québec et au Canada, les estimations du nombre d'heures hebdomadaires ont été converties en minutes par jour. Les enquêtes américaines sur l'emploi du temps utilisent une classification des activités similaire à celle de Statistique Canada (Bianchi, Robinson et Milkie, 2006 : tableau 2.3, p. 25).

Tableau 11.3
Moyenne quotidienne de temps[1] consacré à des activités de temps productif et ratio hommes/femmes du temps alloué aux activités productives chez les parents avec des enfants âgés de moins de 18 ans, selon le sexe, États-Unis, 1965-2000

	1965	1975	1985	1995	2000
	minutes/jour				
Hommes					
Temps professionnel *(contracted time)*[2]	410	405	364	341	364
Temps domestique *(committed time)*	105	103	162	179	184
Temps productif *(total work)*	515	507	526	521	549
Femmes					
Temps professionnel *(contracted time)*[2]	51	130	169	213	204
Temps domestique *(committed time)*	452	342	340	347	352
Temps productif *(total work)*	504	471	509	561	556
Ratio H/F					
Temps professionnel *(contracted time)*[2]	8,0	3,1	2,2	1,6	1,8
Temps domestique *(committed time)*	0,2	0,3	0,5	0,5	0,5
Temps productif *(total work)*	1,0	1,1	1,0	0,9	1,0

1. Journée moyene représentative des sept jours de la semaine. Les résultats présentés en heures par semaine par Bianchi, Robinson et Milkie ont été convertis en minutes par jour pour faciliter la comparaison avec les résultats obtenus à partir de l'ESG.
2. Le temps professionnel inclut le temps des déplacements reliés à un emploi.

Source : Adapté à partir de Bianchi, Suzanne M., John P. Robinson et Melissa A. Milkie (2006). *Changing Rythms of American Family Life*, Table 3.4, p. 55

temps professionnel. Selon Bianchi, Robinson et Milkie (2006 : 92), les femmes ont substitué, pratiquement heure pour heure, du temps professionnel au travail ménager (repas, vaisselle, entretien intérieur), les femmes ayant gardé à peu près constant le temps consacré aux soins des enfants entre 1965 et 1985 et l'ayant augmenté par la suite (Bianchi, Robinson et Milkie, 2006 : 63).

Chez les hommes mariés, avec des enfants de moins de 18 ans, le réaménagement de l'emploi du temps productif a pris une ampleur moins grande que chez les femmes et n'a commencé à se manifester de manière tangible qu'à partir de 1975, alors que leurs homologues de sexe féminin avaient déjà accompli une grande part de la transformation de leur temps productif.

Le temps professionnel des hommes mariés, avec des enfants de moins de 18 ans, a diminué progressivement d'un sommet de 410 minutes par jour en moyenne en 1965 et de 405 minutes en 1975 jusqu'à un plancher de 341 minutes en 1995, avant de rebondir à 364 minutes par jour en 2000, niveau déjà atteint auparavant en 1985, soit une baisse nette de 46 minutes par jour, correspondant à une réduction de 11,2 % entre 1965 et 1985 (ou entre 1965 et 2000).

Les hommes n'ont pas accru leur temps domestique entre 1965 et 1975, en dépit de la baisse de 110 minutes par jour observée chez les femmes. Entre 1975 et 1985, les hommes augmentent de près d'une heure par jour leur temps domestique, soit une hausse de 57,3 % en dix ans. Par la suite, la hausse adopte une allure plus modérée. Entre 1985 et 2000, les hommes accroissent leur temps domestique de 22 minutes par jour, soit une hausse de 13,5 % au cours de ces 15 années. Au total, les hommes ont accru de 81 minutes par jour leur temps domestique entre 1975 et 2000, soit une hausse de 78,6 % en 25 ans.

Comme chez les femmes, le temps productif des hommes est demeuré à peu près stable de 1965 à 1995, gravitant autour de 515-525 minutes par jour, avec une réduction du temps professionnel survenant à peu près au même rythme que la croissance du temps domestique. L'année 2000 semble faire exception à cette tendance et voit le temps productif des hommes atteindre 549 minutes par jour, en hausse de 28 minutes par jour par rapport à 1995.

Le ratio H/F du temps professionnel passe d'un sommet de 8,0 en 1965 à un plancher de 1,6 en 1995. En d'autres termes, le temps professionnel des hommes, qui est 700 % plus élevé que celui des femmes en 1965, est 60 % plus élevé en 1995. Par contre, le ratio F/H du temps domestique passe de 4,3 en 1965 à 1,9 à compter de 1995. La contribution des femmes au temps domestique, qui était 330 % plus élevée que celle des hommes en 1965 est 90 % plus élevée en 1995 et en 2000.

En dépit de l'ampleur des changements dans chacune des deux composantes du temps productif, le ratio H/F du temps productif s'est maintenu à 1,0 ou aux valeurs voisines de 0,9 ou 1,1 tout au long de la période 1965-2000 (Bianchi, Robinson et Milkie, 2006 : 54). En d'autres termes, la parité du temps productif des hommes et des femmes mariés, avec des enfants de moins de 18 ans, s'est maintenue tout au long de la période 1965-2000 aux États-Unis.

Tendances du partage du temps productif au Québec selon la situation d'emploi des conjoints, 1992-2005

Les résultats présentés dans les sections précédentes ne tiennent pas compte de la situation d'emploi des conjoints dans les diverses catégories de ménages. Les cycles de l'ESG de 1992, de 1998 et de 2005 ont recueilli de l'information sur la situation d'emploi du répondant et sur celle du conjoint ou de la conjointe[11]. On se trouve ainsi en mesure d'examiner l'effet de la situation d'emploi des conjoints sur le temps consacré aux activités productives dans les diverses catégories de ménages au cours de la période 1992-2005 au Québec.

11. Les données de l'ESG de 1986 ne comportent pas de variables permettant d'établir la situation d'emploi des conjoints.

L'ESG distingue neuf catégories de ménages selon la situation d'emploi des conjoints[12], offrant une large variété de situations intermédiaires entre le cas où les deux conjoints occupent un emploi à temps plein, c'est-à-dire que les deux conjoints consacrent chacun 30 heures ou plus par semaine à un emploi, et le cas où les deux conjoints sont sans emploi.

En 2005, selon le tableau présenté à l'annexe 1, les données de l'ESG permettent d'estimer qu'environ 34,8 % des hommes et 32,2 % des femmes vivent dans un ménage où les deux conjoints sont en emploi à temps plein. D'autre part, près de 18,8 % des hommes et 17,1 % des femmes vivent dans des ménages où l'homme occupe un emploi à temps plein tandis que sa conjointe demeure au foyer. Ce dernier type de ménages est en régression chez les hommes et les femmes vivant en couple. En 1992, environ 25 % des hommes et 27 % des femmes vivaient dans un couple où le conjoint occupe un emploi à temps plein et où la conjointe demeure au foyer.

En 2005, c'est donc environ 54 % des hommes et 49 % des femmes avec un conjoint qui vivent dans l'une ou l'autre de ces deux catégories de ménages, la première comptant un effectif proportionnellement près de deux fois plus grand que la seconde. À elles seules, ces deux catégories offrent la possibilité d'établir le portrait du partage du temps productif selon la situation d'emploi des conjoints dans la moitié des couples québécois[13].

L'autre moitié des hommes et des femmes vivant en couple se répartit dans les sept autres catégories de ménages selon la situation d'emploi des conjoints : le conjoint en emploi à temps partiel et la conjointe sans emploi, les deux conjoints sans emploi, un conjoint en emploi à temps plein et l'autre à temps partiel, les deux conjoints en emploi à temps partiel, la conjointe en emploi à temps plein ou à temps partiel et le conjoint sans emploi. Cependant, la taille de l'échantillon de l'ESG constitué pour le Québec est trop faible pour établir des estimations fiables des moyennes pour la plupart de ces autres catégories de situation d'emploi.

La plus importante parmi ces sept autres catégories est constituée des personnes vivant dans les ménages où les deux conjoints sont sans emploi et inclut 19,5 % des hommes et 23,1 % des femmes vivant en couple en 2005. Cette dernière catégorie est constituée en grande majorité de personnes retraitées (80,2 % chez

12. Les questions principales servant à spécifier la situation d'emploi des conjoints sont les suivantes en 2005 : MAR_Q100 : « Au cours de la semaine dernière, votre activité principale consistait-elle à travailler à un emploi rémunéré ou à votre propre compte, à chercher un emploi rémunéré, à étudier, à s'occuper des enfants, à effectuer du travail de maison, à être à la retraite ou autre chose? » (Béchard et Marchand, 2006 : 136). MAP_Q100 : « Au cours de la semaine dernière, l'activité principale de votre conjoint(e) consistait-elle à travailler à un emploi rémunéré ou à son propre compte, à chercher un emploi rémunéré, à étudier, à s'occuper des enfants, à effectuer du travail de maison, à être à la retraite ou autre chose? » (Béchard et Marchand, 2006 : 155).

13. Dans le reste de la présente analyse, les expressions « ménages à double emploi » et « ménages à double revenu » désignent les ménages dans lesquels les deux conjoints sont en emploi à temps plein, c'est-à-dire un emploi auquel ils consacrent 30 heures ou plus par semaine. Les expressions « ménages à un seul emploi », « ménages à un seul revenu » et « ménage traditionnel » désignent les ménages dans lesquels le conjoint occupe un emploi à temps plein, tandis que la conjointe n'occupe pas d'emploi et demeure au foyer.

les hommes, 45,5 % chez les femmes) ou de personnes au foyer (6,7 % chez les hommes et 45,9 % chez les femmes). Les personnes de 55 ans et plus y sont donc fortement majoritaires, soit 84,3 % chez les hommes et 81,9 % chez les femmes. Plus spécifiquement, 61,2 % des hommes y ont 65 ans et plus, de même que 53,1 % des femmes. Enfin, 84 % des hommes et 78,7 % des femmes vivant dans les ménages où les deux conjoints sont sans emploi, appartiennent à la catégorie de ménages où le répondant vit avec un conjoint seulement. La présence d'enfants ou d'autres personnes dans le ménage n'y constitue donc pas un facteur susceptible d'expliquer les valeurs élevées observées pour le temps domestique.

Chez les ménages où les deux conjoints sont sans emploi, les hommes et les femmes effectuent respectivement 235 et 293 minutes par jour de temps productif en 2005, et le temps domestique y occupe 90,1 % et 95,5 % du temps productif respectif des hommes et des femmes. Il s'avère que le temps domestique des hommes (212 minutes par jour) y est presque aussi élevé en 2005 que celui de l'ensemble des hommes avec une conjointe et au moins un enfant de moins de 5 ans (221 minutes par jour en 2005). Chez les femmes, le temps domestique (280 minutes par jour) y est comparable à celui de l'ensemble des femmes avec un conjoint et des enfants âgés de 5 à 18 ans (287 minutes par jour en 2005).

Le ratio F/H du temps domestique des femmes sur celui des hommes se situe à 1,3. La valeur de ce ratio est inférieure à celle observée en 2005 dans chacune des cinq catégories de ménages considérées dans les sections précédentes. En d'autres termes, les hommes et les femmes des ménages où les deux conjoints sont sans emploi y sont plus rapprochés d'un partage égal du temps domestique. Pour sa part, le ratio F/H du temps productif des femmes sur celui des hommes se situe à 1,2. Autrement dit, dans les ménages où les deux conjoints sont sans emploi, les femmes effectuent 20 % de plus de temps productif que les hommes en 2005. Plus spécifiquement, le supplément de temps productif assumé par les femmes s'élève à 58 minutes par jour, soit l'équivalent de près de sept heures par semaine. En somme, dans les ménages où les deux conjoints sont sans emploi et majoritairement à la retraite, l'inégalité du temps productif des hommes et des femmes perdure et est attribuable entièrement au supplément de temps domestique que celles-ci accomplissent.

Tendances du temps productif des hommes et des femmes dans les ménages à double revenu

La première section du tableau 11.4 présente, pour les années 1992, 1998 et 2005, les moyennes quotidiennes du temps alloué aux activités productives par les hommes et les femmes vivant dans les ménages à double revenu, ventilées selon les mêmes catégories de ménages que celles du tableau 11.1.

Entre 1992 et 2005, le temps productif des hommes et des femmes vivant dans les ménages à double revenu au Québec affiche une progression légère. Ainsi, en 2005, les hommes vivant dans cette catégorie de ménages effectuent 576 minutes

par jour de temps productif comparativement à 540 en 1992, soit une hausse nette de 36 minutes par jour (6,7 %) au cours de la période. Dans le cas des femmes, les valeurs correspondantes sont de 586 et 559 minutes par jour, soit une hausse nette de 27 minutes par jour (4,8 %) durant cette période.

La plus grande partie de l'augmentation du temps productif chez les hommes provient de la hausse du temps professionnel, lequel est passé graduellement de 387 minutes par jour en 1992 à 416 minutes par jour en 2005, soit une augmentation nette de 29 minutes par jour (7,5 %) au cours de la période. Par ailleurs, les

Tableau 11.4
Moyenne quotidienne de temps[1] consacré à des activités de temps productif et ratio hommes/femmes du temps alloué aux activités productives chez les hommes et les femmes en emploi à temps plein vivant avec un(e) conjoint(e) en emploi à temps plein, selon le sexe et le genre de ménage, Québec, 1986[2], 1992, 1998 et 2005

Sexe/Genre de ménage	Activités professionnelles			Activités domestiques			Total du temps productif		
	1992	1998	2005	1992	1998	2005	1992	1998	2005
	minutes/jour								
Homme en emploi temps plein avec conjointe en emploi temps plein	**387**	**398**	**416**	**153**	**177**	**160**	**540**	**575**	**576**
Avec conjointe seulement	379	413	421	139	139	121	518	552	542
Avec conjointe et enfants de < 25 ans	385	384	420	166	197	184	551	581	604
Avec conjointe et au moins un enfant de < 5 ans	366	385	436	205	220	216	571	605	652
Avec conjointe et enfants de 5 à 18 ans	356	471	441	198	139	167	555	609	608
Femme en emploi t-pl. avec conjointe en emploi temps plein	**337**	**359**	**368**	**223**	**234**	**218**	**559**	**593**	**586**
Avec conjoint seulement	398	353	382	115	201	161	513	554	543
Avec conjoint et enfants de < 25 ans	299	366	359	281	246	252	580	612	612
Avec conjoint et au moins un enfant de < 5 ans	293	355	347	315	292	299	608	647	645
Avec conjoint et enfants de 5 à 18 ans	331	382	376	245	247	246	576	628	622
Ratio H/F	n								
Homme en emploi temps plein avec conjointe en emploi temps plein	**1,1**	**1,1**	**1,1**	**0,7**	**0,8**	**0,7**	**1,0**	**1,0**	**1,0**
Avec conjoint seulement	1,0	1,2	1,1	1,2	0,7	0,7	1,0	1,0	1,0
Avec conjoint et enfants de < 25 ans	1,3	1,0	1,2	0,6	0,8	0,7	1,0	0,9	1,0
Avec conjoint et au moins un enfant de < 5 ans	1,2	1,1	1,3	0,7	0,8	0,7	0,9	0,9	1,0
Avec conjoint et enfants de 5 à 18 ans	1,1	1,2	1,2	0,8	0,6	0,7	1,0	1,0	1,0

1. Journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.
2. Les résultats pour l'année 1986 ne couvrent que la période d'octobre à décembre.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* 1986, 1992, 1998 et 2005, fichiers de microdonnées.

hommes ont accru de 153 à 177 minutes par jour le temps domestique entre 1992 et 1998, suivi d'un repli à 160 minutes par jour en 2005, soit une hausse nette d'à peine sept minutes par jour entre 1992 et 2005.

Chez les femmes, toute la hausse du temps productif est attribuable à la croissance du temps professionnel, lequel est passé de 337 à 368 minutes par jour entre 1992 et 2005, pour un gain de 31 minutes par jour (9,2 %). Par ailleurs, le temps domestique des femmes est passé de 223 à 234 minutes par jour entre 1992 et 1998, avant de chuter à 218 minutes par jour en 2005, soit une réduction nette de cinq minutes par jour sur l'ensemble de la période.

En somme, chez les hommes et les femmes vivant dans les ménages à double revenu, les changements les plus notables en matière de temps productif entre 1992 et 2005 sont survenus dans la composante du temps professionnel et sont de faible ampleur. En 2005, les femmes y effectuent 10 minutes de temps productif de plus par jour en moyenne que leurs vis-à-vis masculins, comparativement à 19 minutes de plus par jour en 1992. En d'autres termes, les femmes consacrent un peu plus d'une heure par semaine de plus que les hommes au temps productif dans les ménages à double revenu en 2005, tandis que l'écart s'élevait à un peu plus de deux heures par semaine en 1992[14].

Les tendances observées chez l'ensemble des hommes et des femmes vivant dans les ménages à double revenu s'observent de façon plus ou moins accentuée au sein de chacune des catégories de ménages, qu'il s'agisse des ménages constitués de deux conjoints seulement ou des ménages avec des enfants (tableau 11.4). Dans chacune des catégories de ménages, il y a eu augmentation du temps productif entre 1992 et 2005, tant chez les hommes que chez les femmes.

Les hommes vivant dans les familles avec au moins un enfant de moins de cinq ans sont ceux qui ont le plus augmenté leur temps productif, passant de 571 minutes par jour en 1992 à 652 minutes par jour en 2005, pour une augmentation nette de 81 minutes par jour (14,2 %). Chez les femmes, l'augmentation la plus importante est survenue chez les femmes dont les enfants sont âgés de 5 et 18 ans, passant de 576 minutes par jour en 1992 à 622 minutes par jour en 2005, pour une augmentation de 46 minutes par jour (8,0 %). Dans ces deux exemples, la hausse du temps productif résulte pour l'essentiel de l'augmentation du temps professionnel.

Dans toutes les catégories de ménages à double revenu, exception faite de ceux comptant au moins un enfant de moins de cinq ans, le temps productif des femmes est légèrement supérieur à celui des hommes en 2005. Cet écart va d'une minute

14. Il convient d'interpréter ces résultats avec prudence, car l'année 1992 est une année atypique caractérisée par les ravages de la récession du début des années 1990. Ce sont les secteurs d'emploi où prédominent les hommes (construction, transport, emploi manufacturier) qui sont affectés davantage, en règle générale, en période de récession, notamment par la compression des horaires de travail. Les secteurs où prédominent les femmes, comme la santé, l'éducation et le secteur tertiaire des services sont moins rapidement et moins fortement touchés. Il se peut donc que les écarts de temps productif observés en 1992, au sein des couples où les deux conjoints occupent un emploi à temps plein, traduisent en plus ou moins grande partie les effets de cette récession.

par jour chez les couples constitués de deux conjoints seulement à 14 minutes par jour chez les couples dont les enfants ont entre 5 et 18 ans. Dans le cas des couples à double revenu avec au moins un enfant de moins de 5 ans, le temps productif des hommes dépasse de sept minutes par jour celui des femmes.

Dans l'ensemble des ménages à double revenu, le ratio H/F du temps professionnel se situe à 1,1 en 1992, en 1998 et en 2005. Ces résultats montrent que la contribution relative des hommes et des femmes au temps professionnel dans les ménages à double emploi à temps plein est demeurée à peu près stable entre 1992 et 2005. Ils indiquent aussi que les hommes en emploi à temps plein effectuent entre 10 % et 15 % de plus de temps professionnel que les femmes en emploi à temps plein.

Le ratio H/F du temps professionnel varie légèrement selon la catégorie de ménages dans laquelle vivent les deux conjoints en emploi à temps plein. Ainsi, la valeur du ratio a tendance à être un peu plus faible chez les ménages constitués de deux conjoints seulement, ce qui implique une contribution plus égalitaire des hommes et des femmes au temps professionnel chez ces couples. Par contre, cette valeur semble un peu plus élevée chez l'ensemble des ménages avec des enfants où elle approche 1,2 en 2005, et plus particulièrement chez les ménages avec au moins un enfant de moins de 5 ans, où le ratio s'élève jusqu'à près de 1,3 en 2005. Ce qui implique que les hommes effectuent près 30 % de temps professionnel de plus dans cette dernière catégorie de ménage, même si les deux conjoints occupent un emploi défini comme à temps plein.

Pour sa part, le ratio F/H du temps domestique dans l'ensemble des ménages à double revenu se situe à 1,4 en 2005, comparativement à 1,3 en 1998 et à 1,5 en 1992 respectivement. En d'autres termes, pour chaque tranche de 100 minutes de temps domestique effectuée par les hommes, les femmes y consacrent environ 140 minutes en 2005. Dans toutes les catégories de ménages à double revenu, la situation est similaire et le ratio F/H est voisin de 1,4 en 2005 (il est soit de 1,3 ou de 1,4), sauf dans les ménages avec des enfants âgés de 5 et 18 ans où il atteint 1,5 en 2005.

Enfin, en ce qui a trait au temps productif lui-même dans l'ensemble des ménages à double revenu, le ratio H/F du temps productif prend une valeur de 1,0 en 1992, en 1998 et en 2005. Il en va de même dans toutes les catégories de ménages à double revenu, qu'ils soient constitués de deux conjoints seulement ou qu'il s'y trouve des enfants de moins de 25 ans, où le ratio H/F du temps productif est égal à 1,0 ou voisin de cette valeur. Aux États-Unis, un récent rapport de recherche parvient au même constat et souligne que la charge totale de travail (*total workload*) des hommes et des femmes en emploi à temps plein est « remarquablement similaire » (Milkie, Raley et Bianchi, 2009 : 487).

Tendances du temps productif des hommes et des femmes dans les ménages à un seul revenu

Le temps productif des hommes et des femmes vivant dans les ménages à un seul revenu a également connu une hausse entre 1992 et 2005 (tableau 11.5). En 2005, l'ensemble des hommes vivant dans cette catégorie de ménages effectuaient 581 minutes par jour de temps productif comparativement à 532 en 1992, soit un gain net de 49 minutes par jour (9,2 %) au cours de la période. Chez les femmes, les valeurs correspondantes sont de 449 et 405 minutes par jour, soit une hausse de 44 minutes par jour (10,8 %).

Chez les hommes, toute la progression du temps productif entre 1992 et 2005 est attribuable au temps professionnel, qui est passé de 390 à 443 minutes par jour entre 1992 et 2005, soit une hausse de 53 minutes par jour (13,6 %) au cours de la période. Par ailleurs, le temps domestique effectué par les hommes est demeuré à peu près stable tout au long de cette période avec des valeurs de 142, 138 et 138 minutes par jour en 1992, 1998 et 2005.

Chez les femmes, la plus grande part de la croissance du temps productif entre 1992 et 2005 résulte de la hausse du temps domestique, lequel est passé de 383 à 412 minutes par jour, pour une augmentation nette de 29 minutes par jour (7,6 %). Les femmes vivant dans les ménages à un seul revenu ont également accru leur temps professionnel qui est passé de 22 à 37 minutes par jour entre 1992 et 2005.

La hausse du temps productif observée chez les hommes et les femmes vivant dans les ménages à un seul revenu se manifeste avec plus ou moins de force dans la plupart des catégories de ménages. La seule exception est constituée par les hommes des ménages à un seul revenu vivant avec une conjointe seulement qui, pour leur part, ont réduit leur temps productif au cours de cette période, avec une chute de 559 minutes en 1992 à 489 minutes par jour en 1998 suivie d'un rebond à 504 minutes en 2005. Dans cet exemple, la réduction du temps productif entre 1992 et 1998 chez les hommes découle en partie d'une baisse du temps professionnel, dont la durée est passée de 427 à 373 minutes par jour de 1992 à 1998, soit une chute de 12,6 %, avant de rebondir à 403 minutes par jour en 2005. La réduction du temps productif des hommes vivant avec une conjointe seulement provient aussi en bonne part d'une baisse progressive du temps domestique de 132 à 101 minutes par jour (23,5 %) au cours de la même période.

Dans chacune des autres catégories de ménages à un seul revenu, il y a eu augmentation du temps productif entre 1992 et 2005, tant chez les hommes que chez les femmes. Chez les hommes, ce sont les pères vivant dans les ménages avec de jeunes enfants qui ont le plus augmenté leur temps productif, lequel est passé de 548 minutes par jour en 1992 à 660 minutes par jour en 2005, soit une hausse nette de 112 minutes par jour (20,4 %) au cours de la période. Chez les femmes, l'augmentation la plus forte du temps productif est survenue chez les

femmes vivant avec un conjoint seulement. Chez celles-ci, le temps productif est passé de 288 minutes par jour en 1992 à 364 minutes par jour en 2005, en hausse de 76 minutes par jour (26,4 %).

L'écart de temps productif entre les hommes et les femmes vivant dans les ménages à un seul revenu se situe à 132 minutes par jour en 2005, comparativement à 127 minutes par jour en 1992. Un tel résultat implique que le temps productif des hommes vivant dans les ménages à un seul revenu excède celui de leur conjointe par environ 15,4 heures par semaine en 2005, comparativement à 14,8 heures par semaine en 1992.

Tableau 11.5
Moyenne quotidienne de temps[1] consacré à des activités de temps productif et ratio hommes/femmes du temps alloué aux activités productives chez les hommes et les femmes vivant dans les ménages où le conjoint est en emploi à temps plein et la conjointe est sans emploi selon le sexe et le genre de ménage, Québec, 1986[2], 1992, 1998 et 2005

Sexe/Genre de ménage	Activités professionnelles			Activités domestiques			Total du temps productif		
	1992	1998	2005	1992	1998	2005	1992	1998	2005
	minutes/jour								
Homme en emploi temps plein, avec conjointe sans emploi	**390**	**383**	**443**	**142**	**138**	**138**	**532**	**521**	**581**
Avec conjointe seulement	427	373	403	132	116	101	559	489	504
Avec conjointe et enfants de < 25 ans	386	408	470	148	141	158	534	548	627
Avec conjointe et au moins un enfant de < 5 ans	353	405	471	195	192	189	548	597	660
Avec conjointe et enfants de 5 à 18 ans	391	442	455	114	113	123	505	554	578
Femme sans emploi, avec conjoint en emploi temps plein	**22**	**41**	**37**	**383**	**393**	**412**	**405**	**434**	**449**
Avec conjoint seulement	28	8	27	259	296	336	288	304	364
Avec conjoint et enfants de < 25 ans	15	44	43	423	441	446	438	485	489
Avec conjoint et au moins un enfant de < 5 ans	10	14	45	508	508	505	519	522	550
Avec conjoint et enfants de 5 à 18 ans	–	88	29	365	392	407	365	480	436
Ratio H/F									
Homme en emploi temps plein, avec conjointe sans emploi	**17,7**	**9,3**	**11,9**	**0,4**	**0,4**	**0,3**	**1,3**	**1,2**	**1,3**
Avec conjoint seulement	15,3	46,6	14,7	0,5	0,4	0,3	1,9	1,6	1,4
Avec conjoint et enfants de < 25 ans	25,7	9,3	10,8	0,3	0,3	0,4	1,2	1,1	1,3
Avec conjoint et au moins un enfant de < 5 ans	35,3	28,9	10,4	0,4	0,4	0,4	1,1	1,1	1,2
Avec conjoint et enfants de 5 à 18 ans	–	5,0	15,5	0,3	0,3	0,3	1,4	1,2	1,3

1. Journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.
2. Les résultats pour l'année 1986 ne couvrent que la période d'octobre à décembre.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* 1986, 1992, 1998 et 2005, fichiers de microdonnées.

Dans toutes les catégories de ménages à un seul revenu, le temps productif des hommes excède celui des femmes en 2005. L'écart varie de 111 minutes par jour chez les couples avec des jeunes enfants à 141 minutes par jour chez les couples dont les enfants ont de 5 à 18 ans. Transposés sur une période d'une semaine, ces résultats représentent un écart allant de 13,0 heures à 16,5 heures par semaine.

Dans l'ensemble des ménages à un seul revenu, le ratio H/F du temps professionnel se situe à 11,9 en 2005 et à 17,7 en 1992; en d'autres termes, les hommes effectuent de 12 à 18 fois plus de temps professionnel que les femmes vivant dans ce type de ménage. Ce ratio est un peu plus élevé chez les ménages quand le répondant vit avec un conjoint seulement ou dans les ménages comptant au moins un enfant de moins de cinq ans. Par contre, il est plus faible dans les ménages comptant des enfants âgés de 5 à 18 ans.

D'autre part, le ratio F/H du temps domestique dans l'ensemble des ménages à un seul revenu se situe à 3,0 en 2005, à 2,8 en 1998 et à 2,7 en 1992. En d'autres termes, en 2005, dans ce type de ménage, pour 100 minutes de temps domestique effectué par les femmes, les hommes en font 30 environ. Dans toutes les catégories de ménages à un seul revenu, la situation est similaire et le ratio F/H a eu tendance à augmenter entre 1992 et 2005 pour se situer aux environs de 3,0 en moyenne. Cependant, dans la catégorie des ménages comptant au moins un enfant de moins de cinq ans, le ratio F/H prend une valeur moins élevée et se situe autour de 2,6 en moyenne entre 1992 et 2005. Autrement dit, dans ce dernier type de ménage à un seul revenu, les hommes haussent quelque peu leur contribution au temps domestique auquel ils consacrent près de 40 minutes chaque fois que leur conjointe en effectue 100.

Enfin, le ratio H/F du temps productif s'écarte sensiblement de la parité pour se situer à 1,3. En d'autres termes, dans l'ensemble des ménages à un seul revenu, les hommes effectuent en moyenne 30 % de plus de temps productif que leur conjointe. Ce ratio atteint son point le plus élevé dans les ménages où le conjoint vit avec la conjointe seulement, avec des valeurs respectives de 1,9, 1,6 et 1,4 en 1992, en 1998 et en 2005. Par contre, il est plus faible dans les ménages comptant au moins un enfant de moins de cinq ans avec des valeurs voisines de 1,1 au cours de la période.

En somme, dans les ménages à un seul revenu, on observe un écart d'environ 15 heures par semaine de temps productif entre les hommes et les femmes, mais ce sont les hommes qui assument cette charge productive excédentaire. Les chercheurs américains constatent un phénomène similaire aux États-Unis (Milkie, Raley et Bianchi, 2009 : 498-500, 509; Bianchi, Robinson et Milkie, 2006 : 2).

Conclusion

Les données de l'*Enquête sociale générale* sur l'emploi du temps montrent que la parité du temps productif prévaut chez l'ensemble des hommes et des femmes vivant avec un conjoint au Québec et au Canada, tant chez les couples sans enfants, que chez les couples avec des enfants. Dans toutes les catégories de ménages considérées, la parité du temps productif des hommes et des femmes vivant avec un conjoint se maintient depuis 1986 au Québec et au Canada.

Les données canadiennes sur l'emploi du temps, de même que les données américaines, montrent également que les hommes et les femmes vivant en couple ont procédé, tout au long de la période 1986-2005 (et tout au long de la période 1965-2000 aux États-Unis), à des réaménagements notables de leur temps professionnel et de leur temps domestique, tout en se conformant à ce qui semble constituer une norme ou une contrainte sociale établie, consistant à maintenir la parité du temps productif des hommes et des femmes.

Les enquêtes budgets-temps menées dans plusieurs pays industrialisés depuis 1965 tendent à corroborer le constat de la parité ou de la similarité du temps productif des hommes et des femmes vivant en couple (Bianchi, Robinson et Milkie, 2006 : 53). Comme l'indiquent les données américaines cumulées depuis 1965, la parité du temps productif des hommes et des femmes mariés constitue un fait social établi depuis plus de quatre décennies aux États-Unis, notamment chez les couples avec des enfants de moins de 18 ans.

Comme le soulignent Bianchi, Robinson et Milkie (2006 : 114), la spécialisation des activités productives selon le sexe subsiste encore dans la plupart des ménages. Mais les ratios H/F et F/H du temps professionnel et du temps domestique montrent que cette spécialisation s'est fortement atténuée au Québec et au Canada entre 1986 et 2005. La tendance à la réduction de la spécialisation des activités productives selon le sexe, chez les hommes et les femmes vivant en couple, s'avère encore plus notable si l'on se réfère aux données des enquêtes budgets-temps menées aux États-Unis entre 1965 et 2000.

Même si l'on n'observe pas d'écarts significatifs de temps productif entre les hommes et les femmes au sein d'une même catégorie de ménage, il existe des écarts importants entre les hommes et les femmes des différentes catégories de ménages. Parmi les cinq catégories de ménages considérées dans la première partie de cette analyse, les écarts de temps productif les plus importants se situent entre les hommes. À titre d'exemple, en 2005, les hommes avec des enfants de moins de 25 ans effectuent environ 22 heures de temps productif de plus par semaine que les hommes vivant avec une conjointe seulement. Chez les hommes avec des enfants de moins de cinq ans, l'écart approche 28 heures par semaine par rapport aux hommes vivant avec une conjointe seulement. Les écarts de temps productif entre les femmes vivant dans différentes catégories de ménages sont à peine moins importants. Ainsi, le temps productif des femmes avec des enfants

de moins de 25 ans dépasse de 19 heures par semaine celui des femmes vivant avec un conjoint seulement. Chez les femmes avec de jeunes enfants, l'écart avec celles-ci approche 25 heures par semaine.

Comme la parité du temps productif prévaut au sein de chacune des catégories de ménages au Québec et au Canada entre 1986 et 2005, on peut inférer que ce n'est pas le sexe des individus qui engendre ces écarts de temps productif, mais plutôt la catégorie de ménages à laquelle ces individus appartiennent, tant chez les hommes que chez les femmes. Ces diverses catégories de ménages sont étroitement associées au cycle de la vie en couple : la formation du couple, la venue des enfants, l'adolescence et la maturation des enfants, le départ des enfants et l'âge de la retraite.

La situation d'emploi des conjoints semble constituer le principal facteur susceptible de rompre la parité du temps productif entre les hommes et les femmes vivant au sein d'une même catégorie de ménages. Au Québec, l'exception la plus notable à la règle de la parité du temps productif des hommes et des femmes se retrouve en 2005 dans les ménages où l'homme occupe un emploi à temps plein et où la conjointe est sans emploi. Dans ce cas, le temps productif effectué par l'homme en emploi à temps plein excède de 15 heures par semaine celui de sa conjointe sans emploi. Cependant, la catégorie de ménages où prévaut cette situation d'emploi est en régression rapide depuis 1992 parmi l'ensemble des hommes et des femmes vivant en couple. Une deuxième entorse à la règle de la parité du temps productif est observée chez les ménages où les deux conjoints sont sans emploi, constitués en majorité de personnes à la retraite, où les femmes effectuent environ sept heures par semaine de plus de temps productif que leur conjoint.

Cependant, la situation d'emploi où les deux conjoints occupent un emploi à temps plein tend progressivement à devenir la référence normative et inclut 34,8 % des hommes et 32,2 % des femmes vivant en couple en 2005 au Québec. Dans ce cas, la parité du temps productif des hommes et des femmes est atteinte en 2005, même si tel n'était pas le cas en 1992, alors qu'on y observait un supplément de temps productif effectué par les femmes qui allait d'une trentaine de minutes à un peu plus de quatre heures par semaine, selon la catégorie de ménages.

Les enquêtes budget-temps menées aux États-Unis depuis 1965 laissent penser que la majeure partie du réaménagement du temps productif des hommes et des femmes vivant avec un conjoint constituait peut-être déjà un fait accompli en 1986, année où l'on commence à disposer des premières données budget-temps représentatives au Québec et au Canada.

À tout le moins, ces résultats permettent de replacer dans une perspective plus large les tendances qui caractérisent le partage du temps productif entre conjoints au cours de la période 1986-2005 au Québec et au Canada. Les changements qu'on observe à compter de 1986 sont la continuation d'un processus du réaménagement du temps productif des hommes et des femmes déjà en cours depuis

au moins deux décennies, consécutivement à l'entrée massive des femmes sur le marché du travail à partir du milieu des années 1960 et jusqu'au milieu des années 1980. Depuis, il semble que le réaménagement du temps productif des hommes et des femmes ait adopté un rythme plus lent, à peu près comparable au Québec, au Canada et aux États-Unis.

L'évolution des ratios H/F du temps professionnel et F/H du temps domestique au Québec, au Canada et aux États-Unis présente des similitudes frappantes depuis le milieu des années 1980. Les réaménagements des deux composantes du temps productif des hommes et des femmes, tels qu'illustrés par ces ratios, y suivent, depuis ce temps, des évolutions généralement parallèles.

Enfin, les résultats les plus récents de ces ratios laissent voir que la tendance à la réduction de la spécialisation du temps productif entre les hommes et les femmes vivant en couple semble avoir enregistré une pause au cours de la dernière décennie. Il faudra laisser passer encore quelques années avant de déterminer si une telle pause marque le terme du processus de réaménagement du temps productif entre les hommes et les femmes, ou s'il ne s'agissait que d'un temps d'arrêt avant que reprenne une évolution conduisant à l'effacement complet de la spécialisation des activités productives entre les sexes.

Bibliographie

Ås, Dagfinn (1982). « Mesure de l'utilisation du temps », dans *Programmes d'élaboration des indicateurs sociaux de l'OCDE,* « Études spéciales », nº 7, Paris, OCDE, p. 97-127.

Béchard, Marcel et Isabelle Marchand (2006). *Enquête sociale générale, cycle 19. Emploi du temps (2005). Guide de l'utilisateur du fichier de microdonnées à grande diffusion,* Ottawa, Statistique Canada, 925 p.

Beneria, Lourdes (1999). « Le travail non rémunéré : le débat n'est pas clos », *Revue internationale du travail*, vol. 138, n° 3, p. 317-342.

Bianchi, Suzanne M., John P. Robinson et Melissa A. Milkie (2006). *Changing Rhythms of American Family Life*, Russell Sage Foundation, New York, 249 p.

Bianchi, Suzanne M. (2006). *"What Gives" When Mothers Are Employed? Parental Time Allocation in Dual Earner and Single Earner Two-Parents Families*, Department of Sociology and Maryland Population Research Center, University of Maryland, 40 p.

Bittman, Michael (1995). *Recent Changes in Unpaid Work*, Occasional Paper 4154, Australian Bureau of Statistics, avril, 39 p.

Bittman, Michael et Judy Wajcman (2000). *The Rush Hour: The Quality of Leisure Time and Gender Equity*, Discussion Paper nº 97, Social Policy Research Center, Australia, 36 p.

Bureau of Labor Statistics (2008). *Married Parents' Use of Time, 2003-2006*, Washington, D.C., United States Department of Labor, mai, 9 p.

Bureau of Labor Statistics (2010). *American Time Use Survey — 2009 Results*, Washington, D.C., publication annuelle depuis 2004, United States Department of Labor, 24 p.

Cavaillet, France, Ann Chadeau et Françoise Coré (1995). *Household Production in OECD Countries. Data Sources and Measurements Methods*, Paris, OECD, 57 p.

Dumontier, Françoise et Jean-Louis Pan Ké Shon (1999). « En 13 ans, moins de temps contraints et plus de loisirs », *INSEE Première*, n° 675, octobre, 4 p.

Fleming, Robin et Anne Spellerberg (1999). *Using Time Use Data. A History of Time Use Survey and Uses of Time Use Data*, Wellington, Statistics New Zealand, 72 p

GOLDSCHMIDT-CLERMONT, Luisella et Elisabetta PAGNOSSIN-ALIGISAKIS (1995). *Measures of Unrecorded Economic Activities in Fourteen Countries*, United Nation Development Programme (UNDP), Human Development Report Office (HDRO), Occasional Paper 20, janvier, 29 p.

HAWRYLYSHYN, Oli (1978). « The Economic Nature and Value of Voluntary Activity in Canada », *Social Indicators Research,* Dordrecht, Netherlands, p. 1-71.

HAWRYLYSHYN, Oli (1977). « Towards a Definition of Non-Market Activities », *The Review of Income and Wealth*, series 23, n° 1, mars, p. 79-96.

JUSTER, F. Thomas et Frank P. STAFFORD (1991). « The Allocation of Time: Empirical Findings, Behavioral Models, and Problems of Measurement », *The Journal of Economic Literature*, vol. XXIX, n° 2, p. 471-522.

JUSTER, F. Thomas (1985). « The Validity and Quality of Time Use Estimates Obtained from Recall Diaries », dans F. Thomas JUSTER et Frank P. STAFFORD (eds), *Time Goods and Well-Being*, chapitre 4, Survey Research Center, Institute for Social Research, University of Michigan, p. 63-91.

KELL, Susan, Patrick ONGLEY et Suzie CARSON (2001). *Around the Clock. Findings from the New Zealand Time Use Survey 1998-1999*, Statistics New Zealand, New Zealand, Ministry of Women's Affairs, p. 20.

LAROCHE, Denis (2009). « Tendances dans l'emploi du temps, 1986-2005 », *Données sociales du Québec, édition 2009*, Québec, Institut de la statistique du Québec, chap. 9, p. 211-233.

LAROCHE, Denis (2001a). « Le temps des activités quotidiennes », dans *Portrait social du Québec. Données et analyse, édition 2001*, Québec, Institut de la statistique du Québec, chap. 22, p. 490-512.

LAROCHE, Denis (2001b). « Le partage du temps productif entre conjoints », dans *Portrait social du Québec. Données et analyse, édition 2001*, Québec, Institut de la statistique du Québec, chap. 23, p. 513-545.

LAROCHE, Denis (1996). « L'emploi du temps », dans *Les conditions de vie au Québec : un portrait statistique*, Québec, Institut de la statistique du Québec, chap. 7, p. 221-247.

MARSHALL, Katherine (2006). « Convergence des rôles de sexe », *Perspective*, juillet, Statistique Canada (75-001-XIF), p. 5-19.

MCLENNAN, W. (1998). *How Australians Use Their Time, 1997*, Australia, Australian Bureau of Statistics, 77 p.

MILKIE, Melissa A., Sara B. RALEY et Suzanne M. BIANCHI (2008). *Taking on the "Second Shift": Time Allocations and Pressures of U.S. Parents with Preschoolers*, Paper presented at the annual meeting of the American Sociological Association Annual Meeting, Sheraton Boston and the Boston Marriott Coupley Place, Boston, MA, July 31, 2008, 40 p.

MILKIE, Melissa A., Sara B. RALEY et Suzanne M. BIANCHI (2009). « Taking on the "Second Shift": Time Allocations and Pressures of U.S. Parents with Preschoolers », *Social Forces*, vol. 88, n° 2, décembre, p. 487-517.

NATIONAL RESEARCH COUNCIL (2000). *Time-Use Measurement and Research: Report of a Workshop*, VER PLOEG, Michele, ALTONJI, Joseph, BRADBURN, Norman, DAVANZO, Julie, NORDHAUS, Norman et Francisco SAMANIEGO (eds), Committee on National Statistics, National Academy Press, Washington, D.C., 113 p.

ROBINSON John P. et Ann BOSTROM (1994). « The Overestimated Workweek? What Time Diary Measures Suggest », *Monthly Labor Review*, August, p. 11-23.

ROBINSON John P. et Geoffrey GODBEY (1997). *Time for Life. The Surprising Ways Americans Use Their Time*, University Park, The Pennsylvania State University Press, 367 p.

ROBINSON John P. (1985). « The Validity and Reliability of Diaries versus Alternative Time Use Measures », dans F. Thomas JUSTER et Frank P. STAFFORD (eds), *Time Goods and Well-Being*, chapitre 3, Institute for Social Research, University of Michigan, p. 33-62.

ROY, Caroline (1990). « Les emplois du temps dans quelques pays occidentaux », *Données sociales 1990*, Paris, INSEE, p. 223-225.

ROY, Caroline et Ghislaine GRIMLER (1990). « Activités domestiques. Faire, acheter, faire faire ou ne pas faire? », *INSEE Première*, n° 109, octobre, 4 p.

SCHWARTZ, Lisa K, Diane HERZ et Haley FRAZIS (2002). « Measuring Intrahousehold Allocation of Time: Response to Anne E. Winkler », *Monthly Labor Review*, February, p. 53-59.

SZALAI, Alexander et al. (1972). *The Use of Time: Daily Activities of Urban and Suburban Populations in Twelve Countries*, Mouton, La Haye, 850 p.

UNITED NATIONS (2005). *Guide to Producing Statistics on Time Use: Measuring Paid and Unpaid Work*, Department of Economic and Social Affairs, 387 p.

Annexe 1

Nombre d'observations, effectifs et cœfficients de variation[1] approximatifs pour divers groupes de répondants, selon le genre de ménage et le statut d'emploi des conjoints, Québec, 1992, 1998 et 2005

Statut d'emploi des conjoints/Genre de ménage	2005			1998			1992		
	Échantillon	Effectif pondéré[2]	Cœfficient de variation	Échantillon	Effectif pondéré[2]	Cœfficient de variation	Échantillon	Effectif pondéré[2]	Cœfficient de variation
	n		%	n		%	n		%
Homme de 15 ans et plus avec conjointe	**871**	**1 948 900**	**2,6**	**535**	**1 874 000**	**3,5**	**484**	**1 670 800**	**4,0**
Avec conjointe seulement	470	932 300	4,1	245	784 600	5,4	190	617 900	7,9
Avec conjointe et enfants de < 25 ans	379	939 400	4,1	269	983 000	5,4	271	921 100	5,3
Avec conjointe et au moins un enfant de < 5 ans	117	264 000	9,0	106	371 000	9,8	106	308 200	10,2
Avec conjointe et enfants de 5 à 18 ans	155	379 800	6,9	103	373 500	9,8	99	360 600	9,4
Femme de 15 ans et plus avec conjoint	**989**	**1 754 000**	**2,6**	**539**	**1 734 500**	**4,3**	**554**	**1 745 200**	**4,0**
Avec conjoint seulement	500	816 100	4,9	224	678 100	6,5	227	645 000	6,3
Avec conjoint et enfants de < 25 ans	450	843 200	4,9	296	970 600	5,4	297	964 900	5,3
Avec conjoint et au moins un enfant de < 5 ans	178	304 300	8,2	110	304 700	10,8	115	331 000	9,4
Avec conjoint et enfants de 5 à 18 ans	172	320 500	8,2	117	392 500	9,1	116	392 900	8,8
Homme en emploi, avec conjointe en emploi	**305**	**678 600**	**4,9**	**168**	**581 500**	**8,2**	**177**	**577 600**	**7,9**
Avec conjointe seulement	129	250 500	9,0	56	182 900	13,3	64	184 400	12,8
Avec conjointe et enfants de < 25 ans	169	407 300	6,9	111	394 000	9,1	109	375 400	8,8
Avec conjointe et au moins un enfant de < 5 ans	39	91 600	14,8	37	138 000	15,3	37	104 900	18,4
Avec conjointe et enfants de 5 à 18 ans	79	179 500	10,1	47	154 600	15,3	41	148 800	14,8
Femme en emploi, avec conjoint en emploi	**325**	**565 300**	**6,2**	**171**	**527 400**	**8,2**	**185**	**566 000**	**7,9**
Avec conjoint seulement	129	202 000	10,1	53	139 700	15,3	62	171 700	12,8
Avec conjoint et enfants de < 25 ans	184	330 300	7,4	114	373 100	9,8	117	364 800	9,4
Avec conjoint et au moins un enfant de < 5 ans	59	98 600	14,4	38	105 900	19,1	46	130 400	16,2
Avec conjoint et enfants de 5 à 18 ans	85	149 400	11,6	44	163 600	15,3	45	142 300	14,8
Homme en emploi, avec conjointe sans emploi	**159**	**365 400**	**7,4**	**107**	**408 000**	**9,1**	**127**	**417 400**	**8,8**
Avec conjointe seulement	64	123 600	12,7	39	132 300	16,8	32	100 600	18,4
Avec conjointe et enfants de < 25 ans	94	240 500	9,0	64	249 200	11,9	92	302 800	10,2
Avec conjointe et au moins un enfant de < 5 ans	42	93 300	14,8	36	120 500	16,8	42	117 700	16,2
Avec conjointe et enfants de 5 à 18 ans	26	69 100	17,3	16	72 200	22,8	28	101 900	18,4
Femme sans emploi, avec conjoint en emploi	**166**	**299 500**	**8,2**	**119**	**384 200**	**9,1**	**147**	**472 600**	**8,3**
Avec conjoint seulement	57	91 300	15,2	32	96 900	19,6	36	107 700	18,4
Avec conjoint et enfants de < 25 ans	105	198 200	10,1	85	269 300	11,9	104	337 800	9,4
Avec conjoint et au moins un enfant de < 5 ans	63	112 800	12,7	37	104 200	19,1	46	130 300	16,2
Avec conjoint et enfants de 5 à 18 ans	26	50 700	20,5	32	113 000	16,8	36	127 400	16,2

1. Selon les recommandations de Statistique Canada, les estimations dont le cœfficient de variation se situe entre 0,0 et 16,5 % peuvent faire l'objet d'une diffusion générale sans restriction. Les estimations dont le cœfficient de variation se situe entre 16,6 et 33,3 % peuvent faire l'objet d'une diffusion générale sans restriction, mais il est nécessaire de mettre en garde les utilisateurs à propos de la variabilité d'échantillonage élevée liée à ces estimations. Les estimations dont le cœfficient de variation est supérieure à 33,3 % ne devraient pas être publiées, à moins de mettre en évidence la variabilité d'échantillonage très élevée liée à ces estimations.
2. Les résultats ayant trait à l'effectif pondéré des catégories de ménages ont été arrondis à la centaine près.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* 1992, 1998 et 2005, fichiers de microdonnées.

Annexe 2

Nombre d'observations, effectifs et cœfficients de variation[1] approximatifs pour divers groupes de répondants, selon le genre de ménage et le statut d'emploi des conjoints, Canada, 1992, 1998 et 2005

Statut d'emploi des conjoints/Genre de ménage	2005			1998			1992		
	Échantillon	Effectif pondéré[2]	Cœfficient de variation	Échantillon	Effectif pondéré[2]	Cœfficient de variation	Échantillon	Effectif pondéré[2]	Cœfficient de variation
	n		%	n		%	n		%
Homme de 15 ans et plus avec conjointe	**4 836**	**8 087 700**	**1,3**	**2 773**	**7 430 900**	**1,9**	**2 332**	**6 618 600**	**1,8**
Avec conjointe seulement	2 514	3 602 500	2,0	1 270	3 091 000	3,2	913	2 470 000	4,0
Avec conjointe et enfants de < 25 ans	2 106	4 010 900	2,2	1 385	3 909 300	2,7	1 300	3 660 400	2,7
Avec conjointe et au moins un enfant de < 5 ans	737	1 264 000	4,3	520	1 361 400	4,6	551	1 398 800	4,6
Avec conjointe et enfants de 5 à 18 ans	851	1 632 400	3,0	555	1 584 900	4,6	478	1 419 600	4,6
Femme de 15 ans et plus avec conjoint	**5 275**	**7 509 500**	**1,3**	**2 983**	**7 191 600**	**1,9**	**2 708**	**6 789 600**	**1,8**
Avec conjoint seulement	2 648	3 371 500	2,4	1 316	2 891 200	3,2	1 073	2 613 300	3,2
Avec conjoint et enfants de < 25 ans	2 390	3 657 200	2,0	1 534	3 901 100	2,7	1 499	3 702 800	2,7
Avec conjoint et au moins un enfant de < 5 ans	831	1 134 100	4,3	529	1 216 300	5,8	604	1 313 000	4,6
Avec conjoint et enfants de 5 à 18 ans	972	1 465 200	4,3	625	1 581 900	4,6	560	1 415 300	4,6

1. Selon les recommandations de Statistique Canada, les estimations dont le cœfficient de variation se situe entre 0,0 et 16,5 % peuvent faire l'objet d'une diffusion générale sans restriction. Les estimations dont le cœfficient de variation se situe entre 16,6 et 33,3 % peuvent faire l'objet d'une diffusion générale sans restriction, mais il est nécessaire de mettre en garde les utilisateurs à propos de la variabilité d'échantillonage élevée liée à ces estimations. Les estimations dont le cœfficient de variation est supérieure à 33,3 % ne devraient pas être publiées, à moins de mettre en évidence la variabilité d'échantillonage très élevée liée à ces estimations.
2. Les résultats ayant trait à l'effectif pondéré des catégories de ménages ont été arrondis à la centaine près.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* 1992, 1998 et 2005, fichiers de microdonnées.

Chapitre 12
Le bénévolat

David Dupont
Direction des statistiques sociodémographiques
Institut de la statistique du Québec

Le bénévolat au Québec couvre un large spectre d'activités relativement disparates, de l'aide directe aux populations vulnérables à l'organisation d'événements sportifs, en passant par la participation à des comités. Au carrefour des réseaux d'appartenance primaire (comme la famille), du marché et de l'État, le bénévolat, que certains nomment le tiers secteur, mobilise de nombreux Québécois et Québécoises désirant participer à la vie civique ou qui sont tout simplement prêts à rendre service. Cela se manifeste dans un éventail d'actions canalisées tantôt par des organismes reliés aux loisirs, à l'éducation, aux soins à domicile, tantôt encore par d'autres dont les efforts se déploient autour d'enjeux tels que la défense de droits individuels ou la protection de l'environnement. L'étendue des apports de tout un chacun est des plus larges et appelle à ce que le bénévolat ait une attention particulière, ne serait-ce que pour en tracer les contours et mesurer la contribution de ses artisans. Cela est d'autant plus important que les besoins réels auxquels ils répondent risquent de s'amplifier dans un futur plus ou moins rapproché – que l'on ait par exemple ici à l'esprit le vieillissement de la population.

Qui sont les Québécois et Québécoises dont l'engagement bénévole fait partie intégrante de leur vie? Est-ce qu'un profil type se dégage du bénévole québécois? Pourquoi s'engagent-ils dans de telles activités? Quels types d'organisme tirent profit de l'apport des bénévoles et quelles sont les tâches que ces derniers y accomplissent? Ce sont là autant de questionnements auxquels le présent chapitre proposera quelques éléments de réponses. Il le fera notamment en brossant un bref tableau de la situation à l'aide des données contenues dans l'*Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*[1] (ECDBP), complétée en 2007. Même si le portrait présenté a une facture plus statistique, il situera aussi brièvement le bénévolat – et les organismes à travers lesquels il s'exprime – dans une trame historique dépassant la portée de l'enquête, tant dans son approche que dans la période étudiée.

1. L'*Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation* (nº 71-542 au catalogue, édition 2007) a porté sur un échantillon composé aléatoirement de 20 510 personnes âgées de 15 ans et plus à travers le Canada et de 3 789 Québécois. Mentionnons que les enquêteurs ont procédé à un sous-échantillonnage des non-bénévoles. Avant le sous-échantillonnage, le taux de réponse au Québec était de 57,6 %. Voir sur le site Internet de Statistique Canada pour plus de renseignements ayant trait à la méthodologie de l'enquête (www.statcan.gc.ca)

Court rappel historique

Au Québec, un des premiers organismes formels ayant eu pour but de coordonner les efforts de bénévoles remonte au régime français alors que fut créé, en 1688, le Bureau des pauvres (après qu'un important incendie eut ravagé bon nombre d'habitations de Québec). L'Hôtel-Dieu de Québec (1658), la Maison de la Providence (1688) et l'Hôpital général de Québec animèrent aussi la vie des bénévoles du territoire québécois sous le régime français. Toujours dans le giron de l'Église, mais un peu plus près de nous, les communautés de pères, de sœurs et de frères qui, suivant l'appel de M^gr^ Ignace Bourget, arrivèrent d'Europe et s'installèrent çà et là au Québec au cœur du XIX^e^ siècle, tissèrent un important réseau d'organismes de charité et d'aide à la population par le biais duquel des bénévoles se sont impliqués (Lemieux, 1984). Jusqu'à l'orée des années 1950 au Québec, le terme bénévolat référait d'ailleurs la plupart du temps à ce travail non rémunéré effectué généralement à l'intérieur des bornes de ces communautés et pour des œuvres palliatives au soutien familial (l'État intervenant que chétivement dans les affaires sociales). (Ferland-Raymond, 2006; Lamoureux, 2002; Charles, 1990). Ces communautés ont en outre inspiré tout le mouvement et les œuvres sous l'aiguillon de l'Action sociale catholique, qui ont marqué l'univers du bénévolat à l'époque, et dont on retrouve encore des traces aujourd'hui[2].

La donne changea néanmoins au milieu du siècle pour bon nombre de ces organismes alors que l'État prit le relai de l'Église pour un certain nombre de responsabilités. L'encadrement institutionnel du tiers secteur fut alors modifié en profondeur alors que des voix s'élevèrent, même parmi les rangs cléricaux, pour leur déconfessionnalisation – certains se souviendront à cet égard de l'appel du père dominicain Georges-Henri Lévesque qui plaida pour une séparation formelle de nombreuses œuvres d'avec l'Église catholique[3]. Au cœur du XX^e^ siècle, le financement de ces organismes de bénévoles devint de moins en moins tributaire de l'Église catholique pour l'être davantage de l'État (Laforest et Phillips, 2001 : 53).

Alors que ce qu'on nomme la « Révolution tranquille » ébranle, en matière d'encadrement du bénévolat, les colonnes du temple, des groupes durent s'en remettre à l'État qui a assumé une partie de leur financement en plus de leur assurer une forme de reconnaissance. Comme le dit la sociologue Amélie-Elsa Ferland-Raymond dans sa magistrale étude sur le bénévolat au Québec des six premières décennies du XX^e^ siècle, « [l]'assistance de l'État ne sera réellement institutionnalisée, et reconnue comme une responsabilité gouvernementale, qu'à la fin des années 1950 et au début des années 1960. » (Ferland-Raymond, 2006 : 177). Une myriade de groupes, particulièrement dans le secteur des services sociaux, ont

2. Que l'on pense ici, à titre d'exemple, à l'Œuvre des terrains de jeux, associée aux Jésuites et à l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française que ces derniers avaient lancée en 1904.
3. En 1945, l'influent père dominicain écrit dans la revue *Ensemble* un plaidoyer en faveur de la non-confessionnalité des organisations de l'Action sociale catholique. La non-confessionnalité « est, dit-il, une nécessité de fait étant donné la coprésence de catholiques, de protestants, etc., dans une même société civile… » (Lévesque cité par Hamelin et Gagnon, 1984 : 93). Même si l'article porte plus spécifiquement sur les coopératives, dont les débuts ont été façonnés pas l'Église (voir notamment Dupont, 2009), le propos vaut aussi pour les autres types d'associations s'affichant alors ouvertement comme catholique.

alors tiré profit d'une nouvelle source de revenus. Les pouvoirs publics financèrent aussi certains organismes dont la vocation n'était plus tant l'assistance directe que la défense de populations considérées comme plus vulnérables[4]. (Leduc Browne, 1999). Tout ces changements s'accompagnèrent d'une vague de professionnalisation lancée par les cohortes à être fraîchement sorties des nouvelles écoles de service social et s'inspirant des pratiques déjà en cours au sein des milieux de leurs concitoyens anglophones (Ferland-Raymond, 2006 : 184). C'est le contexte dans lequel est notamment créée, en 1972, l'Association des centres de bénévolat, le pendant laïque de l'Action sociale catholique, qui chapeaute alors de nombreux organismes.

Depuis quelques décennies, un nouveau rapport des organismes à l'État s'est dessiné conduisant ceux-ci à occuper des champs d'intervention desquels l'État a pu se garder davantage à distance (Leduc Browne, 1999; Laforest et Phillips, 2001)[5]. Plusieurs organismes de première ligne ont ainsi été constitués dans les années 1980, comme des refuges d'urgence, des maisons d'hébergement, des lignes d'écoute, des banques alimentaires[6]. Jouant en quelque sorte le rôle d'intermédiaire entre ces organismes et le gouvernement, le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec est créé en 1995. Ce dernier participe notamment à la mise en œuvre des orientations gouvernementales en matière de bénévolat au Québec en plus d'agir à titre de conseiller auprès des autorités publiques en la matière.

Le bénévolat revêt donc actuellement une importance toute particulière pour les autorités publiques avec lesquelles il s'imbrique. C'est aussi sans doute là une des raisons pour lesquelles Statistique Canada procède, depuis la fin des années 1990, à des enquêtes sur cette réalité.

Un portrait statistique

Le bénévolat rythme la vie de millions de personnes aux quatre coins du Québec. Au total, selon les données de l'ECDBP (2007), près de 2 371 700 personnes âgées de 15 ans et plus ont effectivement affirmé avoir effectué au moins une activité bénévole au cours de l'année. Cela correspond à près de deux personnes sur cinq (37,2). L'ensemble de la population de 15 ans et plus a contribué pour environ 385 millions d'heures aux organismes du Québec, soit une moyenne de 60 heures par personne dans l'année. Cette contribution annuelle moyenne grimpe toutefois à 162 heures lorsqu'on ne considère que les bénévoles, soit l'équivalent de près d'une demi-journée de travail par semaine.

4. Cet axe d'intervention fut aussi appuyé plus récemment par la création en 1995 au Fonds d'aide à l'action communautaire autonome dont le rôle était de soutenir des groupes de défense de droit.
5. Rachel Laforest et Susan Phillips, chercheuses au *School of Public and Administration* de l'Université de Carleton, résument ainsi ces transformations : « ...le néolibéralisme a donné lieu à de nouvelles formes de gouvernance horizontale qui ont déstabilisé les régimes existants. Les gouvernements ont ainsi délégué des responsabilités aux organismes bénévoles, réduit leur soutien financier, restreint leurs activités d'action sociale, puis limité l'autonomie du secteur au moyen d'ententes contractuelles et de partenariats. » (Laforest et Phillips, 2001 : 43).
6. Information prise sur le site Web du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales [http://www.benevolat.gouv.qc.ca/; site visité le 12 mai 2010].

Aspects méthodologiques et définitions

La définition qu'emploie Statistique Canada pour circonscrire le bénévolat dans son enquête s'en tient plus précisément au caractère non rémunéré d'une activité qui se déroule dans les bornes d'un regroupement formel, organisé. Aux fins de l'ECDBP, sont bénévoles ceux « qui ont fourni un service sans rémunération par l'entremise d'un groupe ou d'un organisme sans but lucratif (OSBL) ou de bienfaisance au moins une fois au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête ».

Ceux qui profitent des services des organismes risquent de se situer à l'extérieur du réseau d'appartenance primaire, comme la famille ou les amis, du bénévole. Le fait aussi que le bénéficiaire d'un service n'a pas à effectuer de retour d'ascenseur à l'égard de celui qui le rend constitue un des points de raccordement d'activités disparates néanmoins toutes marquées du sceau du bénévolat. C'est d'ailleurs ce à quoi réfère la racine latine du terme : *benevolus* (ou *bene* et *velle*), qui signifie « bonne volonté ».

La présente étude et l'ECDBP comportent quelques limites importantes qu'il importe ici de discuter. Mentionnons dans un premier temps qu'une myriade d'activités se déroulant en marge des regroupements formels, mais néanmoins relatives à l'entraide, échappe à la présente analyse[7]. L'entraide familiale ou entre proches n'est pas comprise dans cette étude de l' « action communautaire autonome », pour reprendre une expression du milieu.

L'enquête comporte une autre limite, associée cette fois à la nature des questions. L'exactitude de ses résultats est pour une large part tributaire de la franchise des répondants, qui ont pu être tentés de se présenter sous un meilleur jour. C'est ce qu'on identifie généralement au biais de la désirabilité sociale qui mine la validité des résultats de certaines enquêtes sociales. Ce biais ne peut être mesuré, mais il ne doit pas être sous-estimé.

Certains ont déjà souligné que l'ECDBP comportait d'autres biais, d'ordre culturel cette fois. Dans une étude dont ils font état en 2002 dans la revue Nouvelles pratiques sociales, les sociologues Gagnon et Fortin émettent certaines réserves quant aux conclusions à tirer des tendances des taux de bénévolat observés au Québec : « on a souvent fait remarquer que les taux d'engagement bénévole inférieurs au Québec par rapport à l'ensemble du Canada étaient trompeurs, pour la simple raison que la définition retenue exclut bien des formes d'engagement communautaire ou de prises en charge collective particulières au Québec. » (Gagnon et Fortin, 2002 : 68). Il se pourrait, en outre, que le bénévolat soit plus valorisé parmi les habitants des autres provinces canadiennes, ce qui du coup viendrait exacerber le biais relatif à la désirabilité sociale. Afin de ne pas prêter le flanc à ce genre critique, nous nous sommes gardés d'effectuer des comparaisons interprovinciales.

Tout comme pour d'autres enquêtes, certaines données ressortent du lot. Un répondant aurait fait 4 410 heures de bénévolat durant l'année, soit un peu plus de 12 heures en moyenne par jour, et un autre en aurait fait 21 heures quotidiennement (pour près de 7 500 annuellement). Quoique ces situations puissent subvenir, notamment parmi les membres de communauté religieuse, elles sont néanmoins surprenantes. Pour remédier, en partie, à cette situation, le calcul des heures médianes de bénévolat est également utilisé pour mesurer la fréquence de celui-ci.

Soulignons que lorsque le coefficient de variation se situe entre 16,6 % et 33,3 %, une mention « peu fiable » (F) est introduite dans les tableaux.

7. Une section, relativement chétive, de l'ECDBP couvre néanmoins cette aide informelle dont on sait qu'elle est répandue (Laroche, 2002).

Si de nombreuses personnes participent à la vie civique québécoise à travers le bénévolat, celui-ci n'est pas moins marqué par le fameux syndrome « toujours les mêmes ». Le quart des bénévoles avaient en effet fourni en 2007 plus de 80 % du temps non rémunéré dont les organismes ont pu tirer profit. Ces bénévoles avaient offert une moyenne de 524 heures aux organismes, contre 7 heures seulement parmi les 25 % qui en avaient consacré le moins (tableau 12.1).

Tableau 12.1
Répartition du nombre d'heures consacrées durant l'année selon le quartile du nombre d'heures (parmi les bénévoles), Québec, 2007

Quartile	Moyenne[1]	Totale	Proportion
		heure	
Premier quartile	7,1	4 383 844	1,1
Second quartile	29,6	17 050 737	4,4
Troisième quartile	92,2	54 626 591	14,2
Quatrième quartile	523,9	308 663 581	80,2
Total	**162,2**	**384 724 754**	**100**

1. Les nombres d'heures moyens et médians sont calculés parmi les bénévoles uniquement.
Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*, fichier de microdonnées.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Selon la langue

Par le passé, il a souvent été soulevé qu'en matière de bénévolat, la population québécoise était moins participative que celle des autres provinces canadiennes. La situation québécoise reflète en quelque sorte celle interprovinciale alors que le bénévolat est plus en vogue parmi les anglophones que parmi les francophones (tableau 12.2). Mentionnons qu'il s'agit là d'une comparaison selon la langue d'usage à la maison. Un écart de 8 % sépare en effet la proportion de francophones faisant du bénévolat à celle d'anglophones. Les bénévoles québécois, qu'ils parlent français ou anglais à la maison, se rejoingnent néanmoins dans le nombre d'heures moyen passées à de telles activités[8]. En ce qui concerne les allophones, ils auraient moins tendance à faire du bénévolat, d'une part, et ceux qui en font consacrent aussi moins d'heures que leurs concitoyens, d'autre part.

Selon le genre

Aucune différence notable n'est observable en regard du genre : les hommes et les femmes font du bénévolat dans les mêmes proportions. Le nombre d'heures investies diffère par contre quelque peu entre les deux groupes alors qu'en moyenne les hommes affirment avoir consacré 20 heures de plus que les femmes à des activités bénévoles pendant l'année.

8. Le nombre d'heures médian est toutefois plus élevé parmi les anglophones.

Selon la religion

Pour des raisons historiques aux racines profondes, le découpage des populations anglophones et francophones au Québec a longtemps ressemblé à s'y méprendre à celui entre protestants et catholiques. En retenant l'appartenance religieuse comme base de comparaison, un tableau relativement différent de celui sur la langue se dessine par contre. L'écart entre les catholiques et les protestants est presque nul pour ce qui est de la proportion de bénévoles. Les protestants font toutefois environ 30 heures de plus de bénévolat annuellement que les catholiques québécois. Autre constat, ce sont les personnes de religion autre que catholique ou protestante qui font le plus de bénévolat, autant en proportion qu'en nombre d'heures investies. Les bénévoles qui affirment n'appartenir à aucune religion sont ceux dont l'engagement calculé en termes d'heures est le plus bas.

Selon le groupe d'âge

La prévalence du bénévolat selon les différents groupes d'âge présente un certain relief. Ce sont les jeunes de 15 à 24 ans qui sont les plus nombreux, au prorata, à affirmer effectuer du bénévolat. À l'inverse, la proportion de bénévoles parmi les 65 ans et plus n'est qu'à peine du quart (26,4 %). On ne doit toutefois pas conclure à un bénévolat moins fréquent de la part de ces derniers, bien au contraire. Le nombre moyen d'heures pour de telles activités parmi les bénévoles plus âgés est en effet nettement supérieur à celui des autres groupes. Cela est le résultat d'une augmentation continue (eu égard au nombre d'heures) de l'engagement en fonction de l'âge – moyen et médian – parmi les bénévoles au Québec. Est-ce là un phénomène générationnel ou seulement un effet d'âge? Des études plus approfondies pourraient y répondre. Chose certaine, le nombre total d'heures que les personnes âgées de 65 ans et plus offrent compte pour près du cinquième (19 %) des heures auxquelles profitent les organismes au Québec. Une aide loin d'être négligeable pour ce groupe d'âge marqué dans certains cas par une plus grande disponibilité, qui s'accompagne toutefois de limitations dans d'autres cas.

Selon le revenu

Le revenu est un autre facteur pouvant influer sur la propension à consacrer du temps à des activités bénévoles. Fait à noter, à une comparaison selon le revenu personnel, nous avons préféré celle selon le revenu du ménage car une telle comparaison reflète plus justement la situation financière réelle des individus – qui peuvent aussi compter sur les revenus du conjoint ou de la conjointe. En regard donc du revenu du ménage, celui-ci augmente avec la possibilité d'effectuer du bénévolat durant l'année. Alors que moins d'une personne sur quatre dont le revenu du ménage se situe en deçà de 20 000 $ par année a fait du bénévolat au cours de l'année 2007, près d'une sur deux de la strate de revenu supérieure (plus de 100 000 $ par année) en a fait autant. Lorsque l'on s'attarde uniquement aux bénévoles, on s'aperçoit toutefois qu'à mesure que le revenu du ménage grimpe, l'effet inverse se produit sur le temps consacré aux organismes par les bénévoles.

Tableau 12.2
Proportion de bénévoles et nombre d'heures consacrées durant l'année selon certaines caractéristiques socioéconomiques, Québec, 2007

Caractéristique	Population			Moyenne[1]	Médiane[1]	Totale
	Bénévole		Total			
	n	%	n	heure		
Selon la langue parlée à la maison						
Francophone	1 872 369	37,9	4 936 168	157,9	48,0	295 627 115
Anglophone	264 750	45,8	578 676	155,4	70,0	41 154 240
Allophone	93 382	28,7	325 191	115,7	40,0	10 802 289
NSP/NRP	141 222	26,2	538 120	263,0	56,0	37 141 110
Selon le genre						
Homme	1 183 930	37,7	3 141 125	172,8	52,0	204 575 952
Femme	1 187 794	36,7	3 237 029	151,7	45,0	180 148 802
Selon la religion d'appartenance						
Catholique	1 636 226	37,3	4 382 858	153,9	49,0	251 848 573
Protestant	120 956	38,6	313 581	185,8	80,0	22 477 713
Autre	132 238	44,4	297 573	227,4	58,0	30 076 726
Aucune	330 459	40,7	811 209	124,5	40,0	41 130 768
Non déclaré	151 845	26,5	572 933	258,1	56,0	39 190 975
Selon le groupe d'âge						
15-24 ans	465 565	48,1	968 270	115,8	33,0	53 894 453
25-34 ans	359 113	34,0	1 054 795	127,1	30,0	45 640 109
35-44 ans	473 933	42,8	1 107 388	161,6	46,0	76 573 655
45-54 ans	497 714	40,0	1 243 991	147,7	51,0	73 515 330
55-64 ans	302 518	31,2	969 921	205,2	65,0	62 078 555
65 ans et +	272 881	26,4	1 033 789	267,6	120,0	73 022 652
Selon le revenu du ménage						
Moins de 20 000 $	191 252	23,1	828 170	206,5	56,0	39 502 387
20 000 $ à 39 999 $	506 835	32,4	1 563 512	192,5	50,0	97 570 616
40 000 $ à 59 999 $	496 529	36,0	1 378 364	158,7	50,0	78 783 846
60 000 $ à 99 999 $	652 036	42,5	1 532 797	153,4	48,0	100 018 646
100 000 $ et plus	525 072	48,8	1 075 311	131,1	40,0	68 849 259
Selon le temps passé dans la même communauté						
Moins de 3 années	178 515	34,9	512 162	151,9	65,0	27 122 535
3 à 5 années	131 919	35,0	376 587	155,3	35,0	20 481 727
5 à 10 années	250 058	42,1	594 314	129,3	40,0	32 339 901
Plus de 10 années	1 663 318	38,6	4 306 042	160,6	50,0	267 131 237
Non déclaré	147 913	25,1	589 049	254,5	45,0	37 649 355
Total	**2 371 724**	**37,2**	**6 378 154**	**162,2**	**49,0**	**384 724 754**

1. Les nombres d'heures moyens et médians sont calculés parmi les bénévoles uniquement.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*, fichier de microdonnées.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Selon le temps vécu au sein d'une même communauté

Que l'on ait vécu moins de trois années ou plus de dix dans la même communauté, le portrait, plutôt homogène, présente peu de disparités. Ceux qui ont été sédentaires depuis cinq à dix ans ont néanmoins eu tendance à contribuer davantage à un organisme. Lorsqu'on considère uniquement les bénévoles, le temps (médian) consacré annuellement par ceux-ci aux opérations des organismes est sensiblement plus élevé parmi ceux qui ne vivent que depuis peu dans leur communauté. Cette observation rejoint aussi celle d'autres auteurs concernant l'intérêt qu'offre le bénévolat pour des personnes nouvellement arrivées dans une communauté. « Les bénévoles l'affirment sans ambages, ils ont commencé à s'impliquer pour rencontrer des gens, pour s'intégrer dans la communauté [etc.]... » (Gagnon et autres, 2004 : 51). Les organismes sont aussi des lieux de réseautage qui permettent de fonder de nouvelles relations.

Selon la scolarité

En ce qui concerne l'implication selon la scolarité, on remarque que les gens qui n'ont pas mené à terme leurs études secondaires sont ceux qui comptent, en proportion, le moins de bénévoles (tableau 12.3). Une comparaison de ceux-ci avec les bénévoles plus scolarisés montre toutefois qu'ils contribuent davantage en ce qui a trait au nombre d'heures en moyenne que les bénévoles. En outre, l'écart important entre la moyenne et la médiane des heures laisse croire qu'une minorité parmi les moins scolarisés offre beaucoup de temps aux organismes. Le syndrome TLM se pose avec une certaine acuité dans ce groupe. Notons enfin que le bénévolat augmente avec le niveau de scolarité.

Tableau 12.3
Proportion de bénévoles et nombre d'heures consacrées au bénévolat durant l'année selon le plus haut niveau de scolarité achevé, Québec, 2007

Niveau d'études achevé	Population de 25 ans et plus			Moyenne[1]	Médiane[1]	Totale
	Bénévole		Total			
	n	%	n		heure	
Inférieur au DES	160 410	17,6	913 731	262,1	44,0	42 039 666
Diplôme d'études secondaires[2]	285 338	30,6	932 469	148,0	50,0	42 228 239
Diplôme d'études postsecondaires	766 927	40,3	1 904 337	158,8	50,0	121 812 223
Diplôme universitaire	564 062	48,9	1 154 293	159,7	55,0	90 100 866
Non déclaré	129 422	25,6	505 053	267,7	54,0	34 649 306
Total	**1 906 159**	**35,2**	**5 409 883**	**173,6**	**50,0**	**330 830 300**

1. Les nombres d'heures moyens et médians sont calculés parmi les bénévoles uniquement.
2. Comprend les études postsecondaires partielles.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*, fichier de microdonnées.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Selon la présence d'enfants

D'aucuns pourraient émettre l'hypothèse selon laquelle la présence d'enfants à la maison constitue un écueil quant à la possibilité d'effectuer du bénévolat au cours de l'année, d'une part, et au temps qui peut y être consacré, d'autre part. Or, à certains égards, c'est plutôt le contraire qui se dégage de nos données (tableau 12.4). La présence d'enfants de moins de 17 ans dans un ménage s'accompagne d'un bénévolat plus fréquent parmi les adultes de 25 à 54 ans[9] (47 % contre 32 % pour ceux dont le ménage n'est pas composé d'enfants). À d'autres égards par contre, la présence d'enfants dans le ménage semble constituer un obstacle au bénévolat. Partager sa vie avec un enfant se traduit pour un adulte par un nombre moindre d'heures consacrées annuellement aux organismes. Bref, pour peu que l'on soit bénévole, la présence d'enfants semble être un facteur réduisant le temps offert aux organismes.

Tableau 12.4
Proportion de bénévoles et nombre d'heures consacrées durant l'année selon la présence d'enfants dans le ménage, Québec, 2007

	Population			Moyenne[1]	Médiane[1]	Totale
	Bénévole		Total			
	n	%	n	heure		
Enfant présent						
25-34 ans	188 913	39,8	474 263	103,7	28,0	19 581 804
35-44 ans	350 754	47,2	742 713	148,2	47,0	51 965 182
45-54 ans	217 186	56,0	387 523	133,4	56,0	28 977 243
Total	**756 853**	**47,2**	**1 604 499**	**132,8**	**47,0**	**100 524 229**
Pas d'enfant présent						
25-34 ans	170 200	29,3	580 532	153,1	30,0	26 058 304
35-44 ans	123 179	33,8	364 675	199,8	43,0	24 608 472
45-54 ans	280 528	32,8	856 468	158,8	48,0	44 538 087
Total	**573 907**	**31,9**	**1 801 675**	**165,9**	**40,0**	**95 204 863**

1. Les nombres d'heures moyens et médians sont calculés parmi les bénévoles uniquement.
Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*, fichier de microdonnées.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Il appert en somme des données présentées que le bénévolat revêt une grande diversité quant aux caractéristiques socioéconomiques de ses acteurs. Si d'un côté certains groupes d'individus semblent plus enclins que d'autres à s'impliquer, en contrepartie, les bénévoles de ces mêmes groupes sont parfois ceux qui consacrent le moins d'heures.

9. Comme il s'agit de la présence d'enfants de moins 17 ans dans le ménage, nous avons écarté de notre analyse les jeunes de 24 ans et moins (on aurait fort possiblement alors eu affaire aux frères et sœurs de ces répondants), ainsi que ceux âgés de 55 ans et plus, cette fois à cause du nombre insuffisant de cas observés.

Les motivations à s'impliquer et à ne pas le faire

Plusieurs facteurs peuvent inciter quelqu'un à s'impliquer bénévolement dans un organisme. Des études qualitatives sur le sens que donnent les bénévoles aux services qu'ils rendent ont révélé qu'ils le font d'abord *pour eux-mêmes*, même si aucune rémunération n'est rattachée à l'activité. On souhaite notamment tisser des liens (Gagnon et coll. 2004; Théolis et Thomas, 2002; Godbout, 2002). « Dans le don, disent les sociologues Gagnon et Fortin (2002 : 71) en regard du bénévolat, l'objet échangé ou le service rendu est au service du lien qu'il instaure, au contraire de l'échange marchand ou du travail où c'est le lien entre les personnes qui est au service des biens ou services échangés. »

À l'instar des études ayant adopté des méthodes plus qualitatives et ayant soulevé l'importance du lien instauré par le biais du don, les données de l'ECDBP dévoilent que la principale motivation[10] à faire du bénévolat est le fait de vouloir s'impliquer dans la communauté (près de neuf personnes sur dix) (tableau 12.5). Au contraire, les obligations religieuses arrivent au dernier rang des causes menant à l'action bénévole. Lorsque ces devoirs sont évoqués, ils conduisent toutefois à une participation, en fonction des heures, nettement plus marquée que pour tous les autres motifs.

Tableau 12.5
Motivations à faire du bénévolat dans le principal organisme, Québec, 2007

Motif évoqué[2]	Bénévole		Moyenne[1]	Médiane[1]	Totale
	n	%		heure	
Contribuer à la société	2 104 939	88,8	154,5	49	325 282 583
Mettre à profit ses compétences	1 661 057	70,0	181,1	60	300 844 068
Touché personnellement par la cause	1 410 736	59,5	164,9	49	232 662 169
Rencontrer des gens	997 328	42,1	196,6	72	196 108 779
Suivre l'exemple des amis	991 265	41,8	169,8	50	168 313 309
Découvrir ses points forts	836 237	35,3	187,7	60	156 986 661
Dénicher emploi	418 740	17,7	199,5	53	83 544 218
Répondre à des obligations religieuses	249 178	10,5	271,1	81	67 547 643

1. Les nombres d'heures moyens et médians sont calculés parmi les bénévoles uniquement.
2. Les données ne sont pas mutuellement exclusives.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*, fichier de microdonnées.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

10. Les données provenant de la réponse à ces questions ne sont pas mutuellement exclusives étant donné que plus d'une motivation pouvait être évoquée par le répondant.

Quelques différences ressortent entre les groupes de personnes lorsqu'on insère au panorama d'ensemble des distinctions relatives aux caractéristiques socioéconomiques. De façon générale, on observe peu de variation entre les raisons mentionnées, et ce, selon le genre, le revenu du ménage et l'âge, notamment (données non illustrées).

Le portrait montre néanmoins un certain relief. Les hommes (45,8 %), plus que les femmes (37,8 %), admettent par exemple faire du bénévolat (dans l'organisme pour lequel ils consacrent le plus d'heures) parce que « les amis en font ». Rappelons que les répondants à l'enquête pouvaient évoquer plus d'une motivation. Quelques différences apparaissent aussi selon l'âge du répondant. Les bénévoles plus âgés (18,2 % pour les 55 ans et plus) sont presque quatre fois plus nombreux à faire du bénévolat en raison d'obligations d'ordre religieux que leurs concitoyens plus jeunes (5,2 % pour les 15 à 34 ans). À l'inverse, et comme on pouvait s'y attendre, les jeunes bénévoles sont quant à eux plus nombreux en proportion à s'impliquer pour améliorer leurs perspectives d'emploi ou encore pour découvrir leurs points forts que les plus âgés (55 ans et plus), soit, respectivement, 47,5 % contre 28,3 % et 32,5 % contre 6,2 %. Ce dernier phénomène apparaît aussi lorsque l'on compare les motivations à faire du bénévolat selon le revenu des ménages : moins le revenu est élevé et plus les optiques de carrière et de découverte de soi pèsent dans la balance (données non illustrées).

Rappelons-le : plus de six personnes sur dix n'avaient consacré aucune heure de bénévolat durant l'année au moment de l'enquête. Il s'agit là d'environ 4 millions de Québécois âgés de 15 ans et plus. Parmi les raisons présentées aux répondants sur l'absence d'implications, le manque de temps se retrouve en tête de liste pour justifier l'absence de toute implication formelle (tableau 12.6). Il n'est donc pas surprenant de voir aussi que les possibles difficultés à respecter les engagements à long terme ne suivent pas très loin derrière la question du temps comme écueil à l'implication. À ces deux facteurs, parmi les trois principaux, s'ajoute aussi celui de préférer offrir une somme d'argent aux OSBL. À défaut de donner du temps, on dit à tout le moins offrir des ressources financières dont les groupes tireront profit (notons que 7 % de ces répondants n'ont malgré tout effectué aucun don). Le tableau 12.11 présente la liste complète des obstacles qui se dressent, selon les « non-bénévoles », devant une possible implication de leur part.

Les caractéristiques socioéconomiques de la population québécoise concourent à modifier leur rapport au bénévolat et cela se reflète aussi parmi ceux qui ne s'impliquent pas. Le passage du temps s'accompagne parfois de limitations relatives aux problèmes de santé. Cela se reflète dans l'enquête alors que 45 % des non-bénévoles les plus âgés soulignent que leur état de santé les contraint à ne pas mettre l'épaule à la roue; cette raison est en contrepartie mentionnée par moins

d'une personne âgée de 15 à 34 ans sur dix (9 %). Parmi ceux dont le revenu du ménage ne dépasse pas 20 000 $, l'état de santé est aussi l'une des raisons le plus souvent citées (46 %) afin d'expliquer l'absence d'implication bénévole alors qu'elle l'est beaucoup moins parmi ceux qui se retrouvent au haut de l'échelle des revenus (12 %).

Tableau 12.6
Motifs en raison desquels on ne fait pas de bénévolat au cours de l'année, Québec, 2007

Motif évoqué[1]	Non bénévole	
	Nombre	Proportion
	n	%
Manquer de temps	2 621 478	65,4
Préférer donner de l'argent	2 149 476	53,7
Échapper aux contraintes de l'engagement à long terme	2 092 412	52,2
N'être pas invité à le faire	1 377 807	34,4
N'être pas intéressé	1 117 573	27,9
Avoir des problèmes de santé	982 933	24,5
Ne pas savoir comment participer	757 997	18,9
Avoir consacré suffisamment de temps	517 731	12,9
Rencontrer des coûts financiers	371 089	9,3
Avoir eu une expérience antérieure insatisfaisante	221 078	5,5
Total des non bénévoles	**4 006 430**	**100,0**

1. Les données ne sont pas mutuellement exclusives.
Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*, fichier de microdonnées.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

La volonté de passer le flambeau en matière de bénévolat (avoir consacré suffisamment de temps) est plus fréquente parmi les personnes plus âgées que parmi les plus jeunes. À l'inverse, le manque de connaissance du milieu ou encore le fait d'attendre d'être invité à s'impliquer sont des raisons surtout invoquées chez les plus jeunes pour justifier l'absence d'activités bénévoles (données non illustrées).

Certaines raisons mentionnées varient aussi selon le revenu du ménage des non-bénévoles : 81 % des gens dont le revenu du ménage dépasse 100 000 $ évoque le manque de temps comme raison, contre moins de la moitié pour ceux qui gagnent moins de 20 000 $. Les individus des ménages les plus fortunés affirment aussi plus fréquemment préférer faire un don en lieu et place du temps qu'ils pourraient offrir aux organismes. Les proportions sont de 65 % et de 34 % pour ces deux mêmes groupes (données non illustrées).

Les organismes et les tâches accomplies

Les organismes

L'*Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation* s'est aussi intéressée aux organismes dans lesquels les bénévoles s'impliquent. Chaque répondant bénévole était ainsi invité à mentionner – au plus – trois organisations dans lesquelles il avait consacré du temps au cours de l'année. Ces organismes ont ensuite été regroupés, par Statistique Canada, selon leur principale vocation, en 14 catégories (plus une, résiduelle)[11]. Des données, il appert que ce sont les organismes à caractère ludique (activités sportives et de loisir) qui mobilisent le plus (tableau 12.7). Ce secteur canalise ni plus ni moins les efforts de près d'un bénévole sur quatre (du moins selon la liste des trois regroupements indiqués par les répondants). Après les organismes religieux et les hôpitaux, ces groupes sont aussi ceux qui jouissent du nombre moyen d'heures consenties annuellement par bénévole le plus élevé[12]. Le secteur des services sociaux ressort aussi du lot quant à son attractivité tant en regard du nombre de bénévoles (565 020) qui mobilise du temps que ces derniers y consacrent (68 millions d'heures). Les groupes à vocation religieuse profitent de l'engagement d'un volontaire sur dix, ce qui est relativement peu en comparaison des organismes ci-haut mentionnés. En contrepartie, les organismes religieux peuvent tabler sur une participation des plus assidues de la part de leurs bénévoles qui sont ceux dont la contribution, calculée en nombre d'heures, est la plus élevée en moyenne (179 heures).

Outre le secteur dans lequel œuvrent les OSBL, l'ECDBP s'est aussi penchée sur la nature de l'apport de tout un chacun. Selon les différents types d'aides fournies aux organismes par les Québécois et Québécoises, on retrouve en premier lieu la participation à l'organisation d'événements : 42,4 % des bénévoles ont affirmé avoir contribué de la sorte. Parmi les autres tâches de ces bénévoles, on observe, dans l'ordre : le fait d'avoir donné des conseils (36,5 %), d'avoir sollicité des fonds (33,9 %), d'avoir participé, à titre de membre, à une instance comme un conseil (31,9 %), d'avoir pris part à la collecte ou à la distribution de biens divers comme de la nourriture (25 %), d'avoir effectué du mentorat ou d'avoir enseigné, ou dispensé une formation (22,5 %), d'avoir accompli des tâches administratives et de bureau telles que de la tenue de livre ou du travail de bibliothèque (21,8 %), d'avoir offert un service de transport (20,6 %). D'autres services moins fréquents (soit par moins du cinquième des bénévoles), mais non moins importants ont été fournis, dont des tâches relatives à la protection de l'environnement (16,7 %), d'avoir agi à titre d'arbitre ou d'entraîneur lors d'une activité (14,3 %), d'avoir effectué du porte-à-porte (13,5 %), d'avoir apporté un soutien pour de l'accompagnement ou des soins de santé (13,4 %) (tableau 12.13).

11. Un découpage en 12 catégories a aussi été effectué par Statistique Canada.
12. Nous avons exclu de notre analyse les organismes de collecte de fonds, subvention et promotion du bénévolat, les associations d'affaires et professionnelles, et syndicats, les universités et collèges ainsi que la catégorie résiduelle à cause du nombre insuffisant de cas.

Tableau 12.7
Types d'organisme dans lesquels les bénévoles s'impliquent[1], Québec, 2007

Type d'organisme[3]	Bénévole		Heure reçue par les OSBL	
	Nombre	Proportion	Moyenne [2]	Totale
	n	%	heure	
Sports et loisirs (2)	581 099	24,5	133,4	77 507 920
Services sociaux (7)	565 020	23,8	120,2	67 934 044
Éducation et recherche (3)	428 243	18,1	73,8	31 608 192
Santé (5)	267 510	11,3	70,8	18 934 292
Religion (13)	238 293	10,0	178,8	42 611 166
Arts et culture (1)	161 282	6,8	106,5	17 177 707
Hôpitaux (6)	160 699	6,8	134,1	21 555 948
Droit, défense des intérêts et politique (10)	118 221	5,0	105,0	12 413 565
Environnement (8)	106 483	4,5	43,4	4 626 289
Développement et logement (9)	102 739	4,3	116,6	11 981 601
Organismes internationaux (12)	89 172	3,8	102,3	9 121 535
Collecte de fonds, subvention et promotion du bénévolat (11)	65 303	2,8	63,8 F	4 166 464 F
Association d'affaires et professionnelles, syndicats (14)	47 430	2,0	73,6 F	3 489 127 F
Universités et collèges (4)	36 279	1,5	200,8 F	7 285 970 F
Non classés ailleurs (15)	28 623	1,2	161,9 F	4 633 170 F
Total des bénévoles	**2 371 724**	**37,2**	**141,3**	**335 046 992**
Total de la population de 15 ans plus	**6 378 154**	**100,0**	**52,5**	**335 046 992**

F : Donnée peu fiable.
1. Les répondants pouvaient mentionner jusqu'à trois organismes.
2. Moyennes d'heures consacrées dans l'organisme pour peu que celui-ci fasse partie des principaux organismes dans lesquels s'implique le répondant.
3. Les données ne sont pas mutuellement exclusives.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*, fichier de microdonnées.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Nous avons aussi procédé à une courte analyse des tâches effectuées selon quelques caractéristiques socioéconomiques. Cela permet de relever des différences eu égard cette fois aux types d'apports de certaines populations[13]. Quelques différences, relativement mineures, ressortent d'abord en fonction du genre du répondant. D'une part, les hommes participent plus fréquemment que les femmes à des tâches organisationnelles et font aussi de même pour des projets de nature matérielle comme protéger l'environnement ou encore construire et réparer des

13. Notons que nous avons dû regrouper, aux fins de l'exercice, les tâches au sein de catégories plus larges que celles de Statistique Canada de manière à ce que l'échantillon de chacune d'elle soit suffisamment représentatif. Les nombres entre parenthèses correspondent aux tâches numérotées du tableau précédent.

Tableau 12.8
Tâches effectuées par des bénévoles au cours de l'année, Québec, 2007

Type de tâche[1]	Bénévole	
	Nombre	Proportion
	n	%
Organiser, superviser ou coordonner des activités (1)	1 006 650	42,4
Donner des conseils à autrui (2)	866 496	36,5
Solliciter de fonds (3)	804 208	33,9
Participer à un conseil à titre de membre (4)	756 224	31,9
Recueillir, servir ou distribuer des biens dont de la nourriture (5)	592 371	25,0
Enseigner, donner de la formation ou agir à titre de mentor (6)	533 956	22,5
Effectuer des tâches administratives, de bureau ou de bibliothèque (7)	516 779	21,8
Offrir des services de transport (8)	488 363	20,6
Réaliser d'autres activités (9)	450 870	19,0
Protéger l'environnement (10)	395 961	16,7
Agir à titre d'entraîneur ou d'arbitre (11)	379 714	16,0
Entretenir, réparer ou construire des installations ou des terrains (12)	340 124	14,3
Faire du porte-à-porte (13)	320 867	13,5
Offrir des prestation de soins de santé dont de l'accompagnement (14)	318 545	13,4
Offrir des premiers soins, service d'incendie, opération de sauvetage (15)	140 615	5,9
Total des bénévoles	**2 371 724**	**37,2**
Total de la population de 15 ans plus	**6 378 154**	**100,0**

1. Les données ne sont pas mutuellement exclusives.
Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*, fichier de microdonnées.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

bâtiments ou un terrain. En revanche, les femmes effectuent plus souvent que les hommes des tâches administratives tout en se retrouvant plus souvent à l'avant-scène du financement (relations publiques).

Le type d'apport varie aussi selon l'âge. Les jeunes de 15 à 34 ans sont vraisemblablement les plus enclins à contribuer à des projets de nature matérielle (31,2 % contre 23,3 pour les 55 ans et plus). De façon assez surprenante, les jeunes sont aussi ceux qui, en poids relatif, font le plus profiter les autres de leurs expériences par le biais d'enseignement, de mentorat ou de conseils professés, que leurs concitoyens plus âgés. Les bénévoles âgés de 55 ans et plus sont à l'inverse plus souvent actifs au niveau des tâches administratives. C'est en milieu de vie, de 35 à 54 ans que les bénévoles effectuent, plus qu'à tout autre moment de la vie, des tâches relatives aux relations publiques (c'est-à-dire faire du porte-à-porte et solliciter de fonds).

Tableau 12.9
Tâches effectuées par les bénévoles au cours de l'année, selon le genre, Québec, 2007

Type de tâche[1]	Homme		Femme		Total	
	n	%[2]	n	%[2]	n	%[2]
Tâches organisationnelles (1, 11)	630 294	53,2	536 465	45,2	1 166 760	49,2
Enseignement, mentorat ou conseil (2, 6)	579 580	49,0	505 279	42,5	1 084 859	45,7
Interventions auprès de personnes (5, 8, 14, 15)	537 774	45,4	501 906	42,3	1 039 680	43,8
Tâches administratives (4, 7)	459 546	38,8	509 268	42,9	968 815	40,8
Relations publiques (3, 13)	434 719	36,7	511 994	43,1	946 713	39,9
Projets de nature matérielle (10, 12)	363 807	30,7	260 842	22,0	624 649	26,3
Autres tâches	224 692	19,0	226 179	19,0	450 870	19,0
Total des bénévoles	**1 183 930**	**...**	**1 187 794**	**...**	**2 371 724**	**...**
Total de la population de 15 ans et plus	**3 141 125**	**...**	**3 237 029**	**...**	**6 378 154**	**...**

1. Les données ne sont pas mutuellement exclusives.
2. Pourcentage sur le total des bénévoles selon le genre.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*, fichier de microdonnées.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 12.10
Tâches effectuées parmi les bénévoles au cours de l'année 2006 selon le groupe d'âge, Québec, 2006

Type de tâche[1]	15 à 34 ans		35 à 54 ans		55 ans et plus		Total	
	n	%[2]	n	%[2]	n	%[2]	n	%[2]
Tâches organisationnelles (1, 11)	439 195	53,3	515 022	53,0	212 543	36,9	1 166 760	49,2
Enseignement, mentorat ou conseil (2, 6)	417 582	50,6	441 353	45,4	225 923	39,3	1 084 859	45,7
Interventions auprès de personnes (5, 8, 14, 15)	343 226	41,6	448 533	46,2	247 922	43,1	1 039 680	43,8
Tâches administratives (4, 7)	306 084	37,1	397 550	40,9	265 181	46,1	968 815	40,8
Relations publiques (3, 13)	316 099	38,3	439 477	45,2	191 137	33,2	946 713	39,9
Projets de nature matérielle (10, 12)	256 915	31,2	233 497	24,0	134 237	23,3	624 649	26,3
Autres tâches	131 234	15,9	164 834	17,0	154 802	26,9	450 870	19,0
Total des bénévoles	**824 677**	**...**	**971 647**	**...**	**575 399**	**...**	**2 371 724**	*******
Total de la population de 15 ans et plus	**2 023 065**	**...**	**2 351 379**	**...**	**2 003 710**	**...**	**6 378 154**	*******

1. Les données ne sont pas mutuellement exclusives.
2. Pourcentage sur le total des bénévoles selon le genre.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*, fichier de microdonnées.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Conclusion

Le bénévolat fait partie intégrante de la vie de nombreux Québécois et Québécoises tant en regard des personnes qui offrent du temps aux organismes que de celles qui en bénéficient. Que ce soit pour leurs œuvres quotidiennes ou encore pour étendre le champ de leurs activités, des organismes communautaires, des institutions, des événements spéciaux, voire des partis politiques comptent sur la bonne volonté de millions de Québécois.

Tous ne contribuent toutefois pas à la même hauteur : 80 % du temps total dont peuvent compter les organismes provient du quart seulement des bénévoles. Qui fait le plus de bénévolat? Les bénévoles plus âgés consacrent plus d'heures en moyenne que les plus jeunes; ceux moins fortunés en font aussi plus que ceux étant plus en moyen; les bénévoles moins scolarisés, plus que ceux ayant un diplôme universitaire; les adultes bénévoles dont le ménage n'est pas composé d'enfants s'impliquent aussi plus que les autres.

Un phénomène pour le moins intéressant apparaît néanmoins en regard de ces populations. S'ils font plus d'heures, les groupes socioéconomiques desquels ils sont issus sont dans certains cas ceux qui en proportion, se retrouvent le moins, paradoxalement, parmi les bénévoles. À titre d'exemple, les adultes (de 25 à 55 ans) qui vivent avec des enfants sont plus portés à effectuer du bénévolat que les autres qui n'en ont pas, mais ils le font plus modestement. Cette même tendance s'observe que l'on considère les groupes d'âge, la scolarité ou les revenus des ménages.

Le rapport au bénévolat présente de nombreux versants. Certains peuvent mener à une plus forte implication, tandis que d'autres en constituer carrément une barrière. La motivation à s'impliquer la plus partagée est celle de vouloir contribuer à la société. Si cela fait transparaître un sens aigu du devoir chez les bénévoles, un autre type d'obligations, religieuses cette fois, bien que plus rares, mènent chez ceux qui les endossent à un engagement beaucoup plus assidu. En outre, le manque de temps est mentionné comme principale limitation parmi ceux qui n'ont pas effectué d'activités bénévoles au cours de l'année. Le fait d'avoir eu une mauvaise expérience bénévole antérieurement est, en contrepartie, la raison la moins souvent évoquée.

Certains types d'organismes et de tâches suscitent davantage la ferveur des bénévoles. C'est le cas des organismes de sports et de loisirs tandis que « Organiser, coordonner ou superviser des activités » est la corvée la plus souvent mentionnée.

Même si elle noue des liens étroits avec les autorités publiques, l'action bénévole est vaste et elle couvre un spectre d'activité si large qu'elle apparaît être bien plus qu'une simple extension de l'intervention de l'État. Elle anime ainsi la vie de millions de Québécois qui contribuent de façon originale à la vie civique de la société.

Bibliographie

BROWNE, Paul L. (1999). « Le tiers secteur au Canada anglais : éléments d'analyse » *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 12, n° 1, p. 143-157.

CHARLES, Aline, *Travail d'ombre et de lumière. Le bénévolat féminin à l'hôpital Sainte-Justine de 1907 à 1960*, Boisbriand, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, 191 pages.

DUPONT, David (2009). *Une brève histoire de l'agriculture au Québec. De la conquête du sol à la mondialisation*, Montréal, Éditions Fides, 231 pages.

FERLAND-RAYMOND, Amélie-Elsa (2006). *L'évolution de l'activité bénévole au Québec entre 1900 et 1960. Une pratique rythmée par les tendances économiques, politiques religieuses et sociales de l'époque*, Thèse (maîtrise), Québec, Université Laval, 194 pages.

GAGNON, Éric, et Andrée FORTIN (2002). « L'espace et le temps de l'engagement bénévole : essai de définition », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 15, n° 2, p. 66-76.

GAGNON, Éric et autres (2004). « Donner du sens. Trajectoires de bénévoles et communautés morales », *Lien social et politiques*, n° 51, p. 49-57.

GODBOUT, Jacques T. (2002). « Le bénévolat n'est pas un produit », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 15, n° 2, p. 42-52.

HAMELIN, Jean, et Nicole GAGNON (1984). *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle : de 1940 à nos jours*, tome 3, livre 2, Montréal, Boréal Express.

LEMIEUX, Lucien (1984). *Histoire du catholicisme québécois. Les XVIII^e et XIX^e siècles : Réveil et consolidation 1840-1898*, tome 2, livre 2, Montréal, Boréal Express.

LAFOREST, Rachel, et Susan PHILLIPS (2001). « Repenser les relations entre gouvernement et secteur bénévole : à la croisée des chemins au Québec et au Canada », *Politique et sociétés*, vol. 20, n° 2-3, p. 37-68.

LAMOUREUX, Henri (2002). « Le danger d'un détournement de sens : portée et limites du bénévolat », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 15, n° 2, 2002, p. 77-86.

LAROCHE, Denis (2002). « Bénévolat et entraide au Québec en 2000 », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 6, n° 3, p. 1-3.

THÉOLIS, Manon, et Daniel THOMAS (2002). « Pour une juste valeur du bénévolat », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 15, n° 2, p.17-24.

Synthèse et conclusion

Au fil de cet ouvrage collectif, nos connaissances concernant la société québécoise se sont élargies et peaufinées. À partir de données souvent inédites, les auteurs et auteures ont, en effet, mis en évidence de nombreux constats permettant ainsi d'alimenter les discussions et les décisions au regard de plusieurs sujets de préoccupations sociales. Sans prétendre à l'exhaustivité des résultats présentés dans chacun des douze chapitres, ceux-ci sont revus, ci-après, sous la lunette des gains et des pertes, des enjeux ainsi que des défis à venir pour la société québécoise.

Des gains...

Au cours de la décennie 2000, la situation démographique québécoise s'est améliorée. Plusieurs phénomènes ont participé à cette avancée. En premier lieu, la fécondité a progressé, passant de moins de 1,5 enfant par femme en 2000 à plus de 1,7 en 2009. Deuxièmement, l'espérance de vie à la naissance s'est accrue au cours de cette même période, de 3,5 années pour les hommes et de 1,7 pour les femmes. Enfin, les échanges migratoires internationaux se sont soldés par un gain beaucoup plus important que celui qui a prévalu dix ans plus tôt. Et, quoique le Québec reste déficitaire à l'égard des échanges interprovinciaux, l'ampleur des pertes s'est réduite.

Le taux d'accès aux études a connu une nette progression. Alors que pour l'année scolaire 1985-1986, deux tiers des jeunes accédaient à la 5e année du secondaire, cette proportion a grimpé aux trois quarts des jeunes, plus de vingt ans plus tard. Aux études collégiales, l'augmentation a été de cinq points, mais près de douze points pour l'accès à des études de baccalauréat. De plus, un net recul est observé au regard du taux de décrochage au cours des trente dernières années. En 1979, le taux de décrochage atteignait le quart des jeunes de 17 ans, alors que cette proportion se retrouve sous la barre de 10 % en 2007.

Des progrès ont aussi marqué le marché du travail. Entre 1997 et 2008, le taux de chômage des 15 à 64 ans a régressé de 11,5 % à 7,3 %. Cette diminution tient également lorsque l'on recourt au taux de chômage ajusté pour tenir compte des personnes inactives qui seraient prêtes à travailler à court terme. Ce taux ajusté est passé de 14,8 % à 10,6 %. La réduction du chômage de longue durée et la diminution dans le nombre de personnes inactives sont aussi remarquées. Parmi les diplômés ayant obtenu un emploi à temps plein, un plus grand nombre juge que cet emploi est lié à leur programme de formation. En 1994, parmi les diplômés d'études professionnelles, 63 % obtenaient un tel emploi. Près de quinze ans plus tard, cette proportion atteint 80 %. La hausse a également été très importante chez les diplômés d'études collégiales.

Le revenu disponible de l'ensemble des unités familiales, une fois les impôts retranchés et les transferts gouvernementaux versés, a augmenté de près de 5 % en dollars constants entre 1977 et 2007. Cette amélioration est en bonne partie attribuable à la hausse des revenus provenant de sources privées. Les gains sont particulièrement notables chez les personnes de plus de 65 ans. Dans ce cas, l'amélioration des programmes publics en a été la principale raison. Toujours à propos du revenu disponible, les couples avec enfants et les familles monoparentales ont connu des gains plus importants que les couples sans enfants et les personnes seules. Soulignons que n'eût été la participation accrue des femmes sur le marché du travail, tous les types de familles auraient connu une baisse de leur niveau de vie.

Le taux d'entrée dans un épisode de faible revenu a aussi constamment diminué, passant de 5,7 % des personnes de tout âge, entre les années 1993 à 1994, à 2,4 %, entre 2005 et 2006. Soulignons que le nombre de prestataires aux programmes d'assistance sociale a décru du tiers. De 14,6 % de la population en 1996, cette proportion a atteint 8,9 % en 2008. La prospérité économique des années 1990 a fortement contribué à ces gains, ce qui explique d'ailleurs que les diminutions ont touché principalement les prestataires sans contraintes à l'emploi ou ayant des contraintes temporaires. Mentionnons que le nombre d'immigrants prestataires d'assistance sociale a diminué au cours de cette période, malgré une hausse de la population immigrante.

Ces gains en matière d'emploi et de revenu se répercutent dans les conditions de vie de la population québécoise. Ainsi, les ménages québécois vivent, de moins en moins, dans des logements densément occupés. De 0,47 personne par pièce, en 1997, la densité a diminué à 0,42 personne dix ans plus tard. Les propriétaires de leur logement sont aussi relativement plus nombreux. Certains biens et services sont, de plus, entrés de façon massive dans les maisons. Ainsi, la proportion de ménages ayant un cellulaire a grimpé de 11 % à 61 %. L'abonnement à Internet a suivi la même tendance. Sept ménages sur dix possèdent maintenant un ordinateur, alors que cette proportion n'était que du tiers, dix ans plus tôt. La majorité des ménages possèdent maintenant un lave-vaisselle.

Quoique ces gains soient d'une autre nature, on ne peut passer sous silence l'implication de plus en plus grande des hommes au partage du travail domestique. Ainsi, entre 1986 et 2006, le temps consacré au travail domestique s'est accru de près de 45 %, ce qui correspond à plus de six heures par semaine. Cette hausse a même atteint 57 % chez les hommes ayant des enfants de moins de 25 ans présents à la maison.

... et des pertes

Les analyses réalisées ont également mis à jour quelques pertes. Entre autres, entre 1977 et 2007, le revenu disponible des hommes de 16 ans et plus a diminué de près de 5 %, en dollars constants. Les personnes de moins de 25 ans ont, quant à elles, subi des pertes de près de 30 %, tant chez les hommes que chez les femmes. De plus, quoique le nombre de bénéficiaires aux programmes d'assistance sociale ait diminué au cours de la période analysée, ce ne fut pas le cas de tous. Ainsi, les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi, celles cumulant plus de dix années aux programmes d'assistance sociale et enfin, les personnes âgées de plus de 55 ans ont vu leur nombre s'accroître.

Les données traitées dans cet ouvrage n'ont pas permis de mettre en lumière les conséquences de la récession économique de 2009, ces données n'étant pas disponibles au moment de la rédaction des chapitres. Seule une donnée sur le taux de chômage donne un aperçu de ce qui pourrait survenir aux conditions de vie de la population québécoise. Or, le taux de chômage au Québec chez les 15 à 64 ans a grimpé de 7,3 % à 8,5 % entre 2008 et 2009.

Dans un autre ordre d'idées, mentionnons qu'au cours de la dernière décennie, la prévalence de certaines maladies chroniques s'est accrue, notamment pour l'hypertension, l'arthrite et le diabète.

De nombreux enjeux

Les différences reliées au statut familial et à l'âge

La composition des unités familiales s'est grandement modifiée en trente ans au Québec. Entre autres, le nombre de personnes seules a été multiplié par 2,6 entre 1977 et 2007. Les couples sans enfants sont, pour leur part, deux fois plus nombreux. Le nombre de familles monoparentales a crû de deux tiers. Par contre, les couples avec enfants de moins de 18 ans sont moins nombreux de 20 %. Or, ceux-ci n'ont pas accès au même revenu disponible. En 2007, en ajustant pour la taille de l'unité familiale, une personne seule a un revenu correspondant à près de 70 % de celui d'une famille économique. Un couple sans enfants a, pour sa part, un revenu de 60 % plus élevé qu'une famille monoparentale. La présence de plus d'un revenu accroît aussi ces écarts. Ainsi, un couple sans enfants avec deux revenus d'emploi a un revenu de 30 % supérieur à celui ayant un seul revenu. Chez les couples avec enfants, l'écart atteint presque 50 %. Par ailleurs, les personnes en couple ou en famille qui, d'une année à l'autre, deviennent seules ou monoparentales, sont plus à risque d'entrer en situation de faible revenu.

La présence d'enfants influence le temps alloué aux activités productives, à savoir la somme des activités domestiques et professionnelles, tant chez les femmes que chez les hommes. En 2005, lorsque l'on considère l'ensemble des couples,

sans égard à leur situation d'emploi, on constate que les femmes et les hommes réalisent davantage de travail productif en présence d'enfants de moins de cinq ans qu'en l'absence d'enfants, soit respectivement 55 % et 60 % de plus. La présence d'enfants influe également sur les activités bénévoles. En effet, en 2007, la proportion de bénévoles s'avère plus élevée chez ceux ayant des enfants de 17 ans et moins à la maison que chez ceux sans enfants. Par contre, le nombre d'heures consacrées en moyenne à ces activités est de 20 % inférieur parmi ceux-là.

L'âge constitue aussi un facteur de disparités. Les personnes de 65 ans et plus sont moins nombreuses à effectuer des activités bénévoles, presque deux fois moins que les jeunes de 15 à 24 ans en 2007. Toutefois, lorsqu'elles en font, elles y consacrent beaucoup plus de temps : 2,3 fois plus que les jeunes.

En 2007, le revenu disponible des particuliers de 25 à 64 ans s'est révélé 2,6 fois plus élevé que celui des 16 à 24 ans. Quant à celui des 65 ans et plus, il représente près de 70 % du revenu disponible des 45-64 ans. On observe également que les jeunes de 15 à 24 ans sont surreprésentés parmi ceux qui désirent un emploi. Les durées de chômage sont aussi plus longues chez les 55-64 ans.

Les disparités hommes femmes

Entre 1977 et 2007, le revenu disponible des hommes a décru de près de 5 % alors que celui des femmes a connu une hausse de 39 %. Malgré cela, le revenu disponible des femmes demeure inférieur d'environ 20 % à celui des hommes. Soulignons que le revenu d'emploi des femmes devient supérieur à celui des hommes lorsque seuls les emplois à temps partiel sont comparés. Cette différence de revenu entre les hommes et les femmes se répercute sur l'accès au logement. En effet, en 2007, alors que 63 % des hommes sont propriétaires de leur logement, les femmes sont 53 % à l'être.

En 2008, les hommes sont plus nombreux que les femmes à se chercher activement un travail ou à être inactifs tout en se disant prêts à occuper un emploi à court terme, et ce, peu importe l'âge. Toutefois, la relation s'inverse lorsque seuls les immigrants sont considérés; les femmes sont alors plus nombreuses à désirer un emploi. Les données provenant du recensement de 2006 révèlent notamment que l'écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes est plus important chez la population immigrée que chez la population totale. Le même constat prévaut pour le taux de chômage. Les données provenant des programmes d'assistance sociale montrent aussi que chez la population immigrante, les séjours y sont plus longs pour les femmes que pour les hommes.

La principale raison évoquée pour ne pas se chercher un emploi parmi les personnes inactives est la poursuite des études, tant chez les hommes que chez les femmes. Par contre, chez les femmes, on souligne plus souvent comme deuxième cause les raisons familiales alors que pour les hommes, les maladies ou les incapacités sont plus fréquemment mentionnées.

Le recensement de 2006 montre que près du quart des femmes et des hommes n'ont aucun diplôme et que 16 % détiennent un diplôme de baccalauréat ou supérieur à celui-ci. Toutefois, cette parité va s'effriter dans un avenir rapproché considérant la forte poussée de la scolarisation chez les femmes. En 1985-1986, le taux d'accès des femmes à la 5e année du secondaire était plus élevé de huit points par rapport aux hommes. Plus de vingt ans plus tard, l'écart est d'au moins de douze points. Ces écarts sont encore plus importants pour l'accès aux études collégiales et universitaires. On note aussi que le taux de décrochage des femmes de 17 ans est environ la moitié de celui des hommes du même âge. Sauf pour le doctorat où les hommes sont légèrement surreprésentés, le taux d'obtention du premier diplôme postsecondaire se révèle plus élevé chez les femmes en 2006-2007.

Le partage du temps productif entre les hommes et les femmes a beaucoup évolué en vingt ans. Ainsi, les hommes ont accru leur participation aux activités domestiques de plus de 45 % alors que le temps alloué aux activités professionnelles a diminué. Quant aux femmes, le temps consacré aux activités professionnelles a augmenté de 14 %, tout en maintenant stables les heures d'activités domestiques. Alors qu'en 1986, le ratio hommes/femmes pour les heures d'activités professionnelles s'élevait à 2,0, celui-ci a diminué à 1,6 en 2005. Parallèlement, le ratio femmes/hommes pour les heures d'activités domestiques est passé de 2,4 à 1,6, au cours de cette même période. Soulignons que la parité entre les hommes et les femmes pour l'ensemble du travail productif s'est maintenue tout au long de cette période. Par ailleurs, les hommes et les femmes ont réalisé, en 2007, du bénévolat dans les mêmes proportions, soit plus du tiers. Toutefois, le nombre d'heures imparties à ces activités par les femmes est 12 % inférieur à celui des hommes.

Enfin, rappelons que l'espérance de vie à la naissance s'est accrue plus rapidement chez les hommes que chez les femmes. De ce fait, la surmortalité masculine de 7,7 années observée à la fin des années 1970 s'est réduite à 4,2 ans en 2009.

La santé

Malgré les progrès observés en termes d'espérance de vie, force est de constater que les inégalités sociales de santé persistent et que leur ampleur est sous-estimée. L'étude réalisée pour cet ouvrage met en lumière la présence d'écarts importants de mortalité et d'incapacité selon les caractéristiques des personnes (leur revenu ou leur scolarité, par exemple) et celles de leur milieu de vie local.

L'importance des maladies chroniques a aussi été soulevée. Pour l'année 2005, en tenant compte des maladies chroniques les plus fréquentes et portant à plus de conséquences sur l'utilisation du système de santé, on évalue que le tiers de la population souffre d'au moins une maladie chronique et qu'une personne sur huit en a deux ou plus.

On apprend aussi, à partir d'une enquête réalisée en 2007-2008, que les maladies chroniques sont plus présentes chez les personnes âgées, les femmes et les personnes à faible revenu. Les personnes peu scolarisées sont, d'autre part,

plus souvent atteintes d'une maladie chronique. Aussi, le tabac et l'obésité, la faible consommation de fruits et légumes ainsi que le peu d'activités physique sont souvent associés à une plus grande prévalence de maladies chroniques. Des fréquences plus élevées sont observées parmi les personnes seules et les couples sans enfants ainsi que chez ceux ayant peu de soutien social. En somme, l'étude a révélé la nature multifactorielle des maladies chroniques.

La scolarisation

Comme il a été précisé plus tôt, les gains des Québécois et des Québécoises en matière de scolarisation sont indéniables. Toutefois, le Québec tire légèrement de l'arrière par rapport à l'Ontario et la moyenne canadienne. Ainsi, au recensement de 2006, le quart de la population québécoise n'avait aucun diplôme. En Ontario, cette proportion est de 22 % et près de 24 % au Canada. À l'échelle internationale, le Québec fait bonne figure en ce qui a trait à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Pour 2007, la proportion de titulaires d'un tel diplôme parmi la population ayant l'âge théorique d'obtention de ce diplôme est de 87 % au Québec, soit cinq points de plus que dans la moyenne des pays de l'OCDE.

La scolarisation influence grandement les conditions sociales et économiques. Entre autres, à mesure que la scolarisation augmente, le taux d'emploi s'accroît. Les personnes peu scolarisées sont donc plus nombreuses à se chercher activement un travail ou à être inactives tout en étant prêtes à occuper un emploi à court terme. Cette proportion est près de trois fois plus élevée parmi les personnes sans diplôme d'études secondaires par rapport à celles détenant un diplôme universitaire. La durée des périodes de chômage est aussi plus importante chez les personnes sans diplôme.

Le revenu d'emploi varie aussi en fonction du niveau de scolarité. En 2007, une personne avec diplôme d'études secondaires bénéficie en moyenne d'un revenu 60 % supérieur à celui d'une personne n'ayant pas obtenu de diplôme. Quant au diplôme d'études postsecondaires, il rapporte 16 % de plus que celui obtenu à la fin du secondaire. Le diplôme universitaire offre quant à lui un revenu d'emploi 3,2 fois plus élevé que l'absence de diplôme secondaire.

L'implication dans la communauté diffère également selon le degré de scolarité. L'enquête canadienne de 2007 sur le bénévolat montre que ceux ayant une scolarité inférieure à un diplôme d'études secondaires sont beaucoup moins nombreux à effectuer des activités bénévoles, soit deux fois moins que la moyenne québécoise. Toutefois, ceux qui en font donnent 60 % plus de temps que ceux qui détiennent un diplôme universitaire.

L'immigration

Selon les données du recensement de 2006, la population immigrée représente 11,5 % de la population totale au Québec. Cette proportion s'avère plus de deux fois inférieure à celle observée en Ontario et en Colombie-Britannique. Soulignons que la proportion des nouveaux arrivants recensés en 2006 dans l'ensemble de la population immigrée est plus élevée au Québec qu'ailleurs au Canada. La composition des admissions internationales s'est, par ailleurs, grandement modifiée entre le recensement de 1996 et 2006. En 2006, la moitié des immigrants font partie de l'un ou l'autre groupe d'appartenance de minorités visibles. Dix ans plus tôt, cette proportion était de 44 %. La diversité des sources d'immigration contribue aussi à celle des principales communautés linguistiques. Le français est la principale langue maternelle de la population immigrée recensée en 2006, suivie de l'arabe et de l'espagnol. Ces deux dernières ont délogé l'anglais et l'italien comme deuxième et troisième langue maternelle en importance au sein de la population immigrée.

Les personnes immigrantes sont plus nombreuses à se chercher activement un travail ou à être inactives tout en étant prêtes à occuper un emploi à court terme. Pour 2008, ce taux ajusté de chômage s'élève à près de 7 % chez ceux nés au Canada. Il faut ajouter plus de deux points pour les immigrants arrivés au Canada depuis dix ans, mais jusqu'à 14 points de plus s'ils sont au Canada depuis cinq ans ou moins. La durée de chômage est, en outre, plus importante chez les immigrants. Soulignons que la population immigrante est surreprésentée dans la catégorie des personnes ayant un certificat, diplôme ou grade universitaire, mais elle ne se distingue pas de la population née au Canada en ce qui a trait à l'absence de tout diplôme. Par contre, à niveau d'études équivalent, les immigrants ont globalement des taux de participation plus faibles sur le marché du travail.

L'accès à la propriété

Malgré des gains observés pour l'accès à la propriété, les ménages québécois continuent d'être moins nombreux qu'en Ontario et dans l'ensemble du Canada à être propriétaires de leur logement. Des écarts importants sont aussi constatés selon les revenus. Ainsi, seulement 19 % des ménages dont le revenu total est inférieur à 20 000 $ sont propriétaires de leur logement en 2007 alors que cette proportion atteint 94 % chez les ménages de 100 000 $ et plus. Mentionnons aussi qu'en 2006, près d'un ménage sur cinq devait consacrer près du tiers de son revenu brut aux dépenses d'habitation.

Des défis pour l'avenir

Abstraction faite de la croissance du taux de chômage, les impacts de la récession économique de 2009 n'ont pu être mis à jour dans cet ouvrage. Mais fort des expériences passées, on peut anticiper quelques obstacles. Notamment, cette récession risque d'accentuer les difficultés et les inégalités soulevées au fil des chapitres. Qu'adviendra-t-il, en effet, des personnes qui se cherchent un emploi, mais qui déjà doivent composer avec certains désavantages? De celles qui peinent à joindre les deux bouts ou qui espèrent devenir propriétaires de leur logement? Ou encore comment cette récession affectera-t-elle la santé, l'engagement social et les inégalités entre les hommes et les femmes?

Outre les aléas de la conjoncture économique, d'autres défis sont à nos portes. Entre autres, la composition ethnoculturelle de la société québécoise est en pleine mutation. La venue de populations d'origines diverses contribue à cette diversification, à laquelle s'ajoute la descendance de ces personnes qui ont fait du Québec leur terre d'adoption. La population appartenant à une minorité visible est jeune et, de plus, en forte croissance. Sont aussi de plus en plus nombreux, ceux et celles qui parlent une autre langue que le français et l'anglais.

Le passage des premiers *baby-boomers* de l'âge actif à la retraite est indubitablement l'un des autres défis de la prochaine décennie. L'augmentation de la prévalence des maladies chroniques apporte aussi son lot d'inquiétudes. Combiné au vieillissement de la population, cette situation risque d'accroître les besoins en matière de santé et de services sociaux.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Des changements démographiques, sociaux et économiques sont apparus depuis peu au Québec, alors que d'autres ont évolué lentement au fil des années. Mais tous ont laissé leur empreinte dans les conditions de vie des Québécoises et des Québécois. L'objectif du *Portrait social du Québec : données et analyses* consiste à dresser un bilan de ces transformations.

Cet ouvrage, comprenant douze chapitres, s'inscrit dans la lignée de ceux qui ont été publiés précédemment. Ainsi, sont décrites les conditions de vie de la population québécoise par l'entremise de données provenant d'enquêtes, de recensements ou encore de fichiers administratifs. Plusieurs thèmes y sont abordés : les changements démographiques, la santé, l'immigration, la scolarisation, la recherche d'emploi, le revenu et l'inégalité du revenu, le logement, le partage du temps entre conjoints et le bénévolat.

Portrait social du Québec : données et analyses couvre ainsi un large éventail de préoccupations sociales. De ce fait, il constitue un outil essentiel pour ceux et celles qui veulent prendre la mesure du bien-être de la population québécoise.

Institut de la statistique Québec